TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 188 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 1er NOVEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr. ; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,55 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La livre sterling monte de près de 4 % la Banque d'Angleterre cessant de la freiner

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La première rencontre Gierek-Wyszynski

La rencontre, le 29 octobre à Varsovie, entre M. Edouard Gierek et le cardinal Wyszynski marque une nouvelle date importante dans les relations entre l'Eglise catholique et les autorités communistes polonaises. Cette entrevue, la première depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gierek en décembre 1970, entre le chef du parti et le primat démontre une volonté réciproque de dialogue qui tranche heureusement sur la période précédente.

Le motif premier de cette prise de contact aura sans doute été le voyage que M. Gierek va entreprendre à Rome, à la fin du mois de novembre, et la visite qu'il compte rendre à cette occasion au pape.

La rencontre avec Mgr Wyszynski apparaît comme un geste de M. Gierek montrant sa volonté de ne pas tenir le primat à l'écart d'une évolution qui, évidemment, l'intéresse au premier chef, mais qu'il avait semblé parfois envisager avec quelque méfiance. Il a fallu, ces dernières années, toute la diplomatie souriante de Mgr Poggi, qui dirige le groupe de travail du Vatican chargé des contacts permanents avec le gouvernement polonais instaurés à l'automne 1974, pour faire tomber les soupçons du cardinal quant aux conséquences, pour l'Eglise polonaise, d'une normalisation précipitée des rapports entre Varsovie et le Saint-Siège.

La ligne suivie jusqu'à présent par M. Gierek dans sa politique religieuse montre que, pas plus que les diplomates du Vatican, il ne compte réaliser un rapprochement entre son pays et le Saint-Siège sur le dos des catholiques polonais. Depuis qu'il a pris les rênes, voilà bientôt sept ans, M. Gierek n'a cessé d'affirmer qu'il souhaitait voir s'instaurer une sorte de coexistence pacifique avec l'Eglise, ce qui était une façon de reconnaître le poids culturel, social et politique que cette institution représente en Pologne.

L'an dernier, par exemple, dans son fameux discours de Mielec devant les ouvriers d'une usine aéronautique, M. Gierek affirmait, avec un certain optimisme, qu'il n'y avait « pas de conflit entre l'Etat et l'Eglise ». Il ajoutait qu'à son avis il existait « un vaste champ pour une coopération féconde de l'Eglise avec l'Etat dans la réalisation d'objectifs nationaux importants ». On peut trouver un écho à cette déclaration dans la brève information donnée par l'agence polonaise PAP sur la rencontre entre le premier secrétaire et Mgr Wyszynski. Les deux hommes, écrit l'agence, « ont échangé des vues sur les problèmes importants de la nation et de l'Eglise, qui sont d'une grande signification pour l'unité des Polonais dans l'œuvre de création de la prospérité de la Pologne ». Le prochain voyage à Rome de M. Gierek n'a donc pas été le seul sujet de discussion.

Comment, du reste, pouvait-il en être autrement étant donné le rôle joué par l'Eglise et de nombreux catholiques dans l'évolution sociale et politique du pays depuis la crise de juin 1976 ? Si Mgr Wyszynski s'est gardé de jeter de l'huile sur le feu au plus fort des troubles, il n'en a pas moins réclamé vigoureusement par la suite que l'on tire les conséquences d'une politique qui ne tenait pas suffisamment compte des *travailleurs et des* simples gens.

La relative modération avec laquelle le pouvoir a traité jusqu'à présent les différents groupes oppositionnels est à mettre pour une large part au compte de l'Eglise, qui a su, en plusieurs occasions, servir d'intermédiaire discret et efficace et aussi de lieu de refuge. Restent cependant entre la hiérarchie catholique et l'Etat communiste les traditionnels sujets de friction : autorisation de construction de lieux de culte, enseignement religieux, discrimination professionnelle des chrétiens, censure et accès aux moyens d'information, lourdes charges fiscales.

Il faudra sans doute encore bien du temps pour parvenir dans tous ces domaines à de véritables progrès. Un jalon vient cependant d'être posé, qui laisse augurer heureusement de l'avenir.

La visite à Paris du premier ministre québécois

Le Québec peut être pour les Français la porte d'entrée pour l'Amérique

NOUS DÉCLARE M. RENÉ LÉVESQUE

La visite officielle que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, fera en France du mercredi 2 au vendredi 4 novembre sera entourée d'un faste exceptionnel : au déjeuner offert jeudi par le président de la République ont été conviés tous les membres du gouvernement ; la veille, le premier ministre québécois sera reçu avec solennité à l'Assemblée nationale.

Ce voyage, un an après l'accession au pouvoir des indépendantistes québécois, provoque une certaine tension entre Paris et Ottawa. Au cours de sa conférence de presse, le 28 octobre, le premier ministre canadien a déclaré que M. Lévesque devrait être traité « comme un simple premier ministre d'une province canadienne ». « Si la France devait manifester sa sympathie avec les options politiques de M. Lévesque — *a ajouté M. Trudeau,* — nous réagirions. » *M. Xavier Deniau, député du Loiret et vice-président de l'Assemblée nationale, qui était à Montréal, a répondu dimanche que les dispositions prises au Palais-Bourbon l'avaient été par le bureau de l'Assemblée nationale à l'unanimité. Il a rappelé que les visites des premiers ministres québécois étaient réglées* « par une longue tradition » *(trois prédécesseurs de M. Lévesque ont été reçus à Paris avec des égards particuliers : MM. Jean Lesage, Daniel Johnson et Robert Bourassa ; celui-ci avait assisté, le 4 décembre 1974, à un conseil des ministres).*

M. Lévesque sera accompagné de M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales (chargé des problèmes extérieurs).

Dans l'entretien qu'il a eu avec notre correspondant Alain-Marie Carron, et que nous publions ci-dessous, le premier ministre de la province canadienne francophone déclare que « le Québec peut être pour les Français la porte d'entrée en Amérique ».

● *Pourquoi avez-vous choisi de commencer officiellement votre visite par Metz ?*

— Il fallait trouver par où la commencer, puisque je suis depuis quelques jours déjà en France. Or, j'ai séjourné en Alsace-Lorraine au cours de l'hiver 1944-1945, à une époque où j'étais tout jeune agent de liaison de l'armée américaine et correspondant de guerre à l'essai... C'est ce qu'on appelle des souvenirs.

» Nous avons à peine eu la perception de la France jusqu'à la fin des hostilités en Europe, qui est arrivée pour nous à Innsbruck, en Autriche. Là, la France était présente sous la forme de la 1re Armée de de Lattre de Tassigny. Je me souviens qu'il avait le goût d'un certain panache et beaucoup de raffinement dans le choix du lieu de son cantonnement. Au cours de l'été 1945, nous sommes allés dans le sud de la France, en Provence et vers Marseille.

» Pour moi, cela devenait une façon agréable de découvrir la France. Pour les Français, ce devait être parfois pénible. Il y avait une certaine tension entre les gens du pays, qui, à ce moment-là, étaient encore rationnés, et cette surabondance qui caractérisait l'armée américaine. Les gens ne savaient pas toujours que je parlais le français... et je ne veux pas trop me souvenir de ce que j'ai entendu alors. J'ai vu la même chose en Corée et au Japon, cela doit faire partie de toutes les guerres.

● *Votre visite restera-t-elle de courtoisie, prise entre la « non-ingérence » et la « non-indifférence » ?*

— Mais ce genre de paramètre s'applique à moi aussi. Dans la situation politique actuelle de la France, mieux vaudrait peut-être que j'observe, moi aussi, cette attitude de non-ingérence. Je crois que la formule a été bien dessinée, d'abord pour ne pas mécontenter Ottawa, ce qui est quand même important dans le contexte actuel. Ensuite, pour marquer qu'après la « gaffe historique » du général de Gaulle — très bénéfique à beaucoup de points de vue, — le dossier québécois a pris un autre rythme. Mais tout a été maintenu et, à certains moments intensifié par les gouvernements du Québec et ceux de France qui se sont succédé depuis. Je crois que c'est devenu une tradition, et une bonne tradition, que le premier mandat d'un gouvernement du Québec soit marqué, entre autres choses, par une de ces visites !

● *Le point faible de ces rapports n'est-il pas la coopération économique ?*

— Oui, cet aspect des choses a toujours été le plus compliqué. Quand les Français en général pensent Amérique, ils pensent Etats-Unis, ils pensent anglais. Ce qui nous a souvent ulcérés, c'est de voir que des entreprises françaises qui viennent au Canada, et passent pour cela par le Québec, ont encore cette préférence instinctive pour ce qui est anglais, parce qu'elles ont l'impression que c'est plus professionnel et plus sérieux.

Propos recueillis par
ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 7.)

Le sort des otages du Polisario

Les pressions diplomatiques paraissent l'emporter pour l'instant sur les préparatifs militaires

Poursuivant ses efforts pour obtenir la libération des otages français détenus par le Polisario, M. Giscard d'Estaing a fait remettre, le dimanche 30 octobre, au président Boumediène, une lettre personnelle. Ce message constaterait que les interventions d'organisations humanitaires n'ont eu aucune efficacité, presserait l'Algérie d'obtenir la libération des détenus et attirerait l'attention du président Boumediène sur les graves risques de détérioration des relations entre les deux pays.

Tout en maintenant en alerte le dispositif nécessaire à une éventuelle intervention armée — mesures que le gouvernement libyen qualifie de « prélude à une ingérence » dans un commentaire de son agence de presse, — la France semble continuer de donner à la négociation diplomatique la priorité sur des préparatifs militaires consacrés actuellement, pour l'essentiel, à la recherche de renseignements.

Dans ses installations souterraines du ministère français de la défense, le centre opérationnel des armées a été activé et, depuis la réunion extraordinaire à l'Elysée, jeudi 27 octobre, sous la présidence du chef de l'Etat, cet état-major, sous l'autorité directe du général Guy Méry, chef d'état-major des armées, est chargé de centraliser les renseignements recueillis sur l'activité des commandos sahrouis qui ont enlevé des ressortissants français en Mauritanie. Cet état-major interarmées est, dans le même temps, chargé de préparer les divers plans — depuis une intervention militaire jusqu'au rapatriement des Français servant en Mauritanie — que le gouvernement français serait appelé à mettre éventuellement en œuvre.

Pour l'instant, dans les milieux militaires, on fait davantage état des pressions diplomatiques que la France tente d'exercer, en particulier, sur les autorités algériennes, que des préparatifs militaires envisagés, comme c'est la tradition, à l'occasion de telles opérations. La libération des otages français demeure l'objectif des actions diplomatiques en cours en direction, principalement, du gouvernement algérien, et la mise en alerte, dans le même temps, des unités de la 11e division parachutiste fait partie d'une politique d'ensemble à propos de laquelle le gouvernement reste discret.

Seul, à ce jour, le recueil des informations a été intensifié grâce à des moyens d'observation aériens, comme les avions Breguet-Atlantic de l'aéronavale ou les appareils de combat de l'armée de l'air française qui sont, en permanence, équipés de caméras de reconnaissance. D'autre part, l'alerte des unités parachutistes a été renforcée, sans que l'on puisse dire, toutefois, que cette mesure soit exceptionnelle, puisqu'un tel renforcement est automatique en cas de crise internationale menaçant les intérêts nationaux : des compagnies de cent trente hommes chacune sont maintenues « sous pression » à proximité de leurs moyens de transport et de leur soutien logistique. Enfin, les études en cours au centre opérationnel des armées semblent indiquer que, sur un plan purement technique, un rapatriement des ressortissants français de Mauritanie ne soulève guère de difficultés grâce, en partie, à l'aide que pourraient fournir la cinquantaine de cadres militaires — des officiers et des sous-officiers — « prêtés » par la France à la Mauritanie (*le Monde* du 28 octobre), la moitié d'entre eux servant comme contractuels.

Toutes les hypothèses demeurent donc ouvertes depuis que les responsables français ont fait savoir — par la publicité donnée à la réunion exceptionnelle de la semaine dernière à l'Elysée — que *« les limites de l'intolérable avaient été atteintes »*, ainsi qu'une source militaire l'avait laissé entendre à l'issue de cette séance à l'improviste (*le Monde* du 29 octobre).

Même rapide et ponctuelle, une action militaire, après l'échec d'un *règlement diplomatique*, ne pourrait être entreprise qu'après l'exploitation des renseignements qui manquent encore sur les mouvements des unités sahrouis et de leurs otages, et qu'avec l'accord des autorités mauritaniennes. Or, depuis 1973, la rupture des accords de défense entre Paris et Nouakchott n'a pas favorisé les relations militaires entre les deux pays. Cette situation rend délicate la préparation d'une intervention française par surprise, dont l'échec, reconnaît-on de source militaire, serait lourd de conséquences.

(Lire nos informations page 4.)

L'ADMISSION A L'UNIVERSITÉ

Le renforcement des barrages

par JEAN VINCENS (*)

Limiter les inscriptions en première année, selon les capacités d'accueil, c'est-à-dire souvent au niveau des effectifs de l'année précédente, est une pratique qui semble connaître un succès croissant dans les universités françaises. S'agit-il d'une mesure de bon sens ou d'une pièce essentielle dans un dispositif nouveau fondé sur la sélection, le *numerus clausus*, bref la transformation de l'Université dans un sens qui sera, pour certains, dicté par le souci de bonne gestion et, pour d'autres, inspiré par le désir de soumettre l'enseignement supérieur au grand capital ?

En première analyse, il faut replacer cette limitation du nombre des inscrits dans le cadre des rapports que chaque université entretient avec le secrétariat d'Etat.

Par la force des choses, ces rapports sont gouvernés par le volume des moyens financiers dont dispose le secrétariat d'Etat et par les critères qu'il utilise pour les distribuer aux universités. Pendant les années euphoriques, où les moyens excédaient presque la capacité de dépense des universités, le choix des critères d'attribution n'avait pas une importance très grande. C'était à qui savait demander et justifier sa demande. Le nombre d'étudiants inscrits était l'une des bases de l'attribution des moyens et un bon président d'université savait avoir beaucoup d'inscrits... Mais il y avait bien d'autres moyens d'obtenir de l'argent ou des postes d'enseignant, et les tactiques différaient d'un établissement à l'autre. Ici, on accueillait à bras ouverts, quitte à réduire provisoirement le taux d'encadrement. Là, on dépensait sans compter et l'on réclamait des moyens supplémentaires en cours d'année. Ailleurs, on gérait sagement et modestement en espérant que la vertu serait récompensée par une dotation plus généreuse.

Dans tous les cas, il s'agissait, pour chaque université de promouvoir une certaine idée d'elle-même et de résoudre par une politique à moyen terme, plus ou moins consciemment élaborée, un lot de conflits internes et d'ambitions disparates, comme il sied dans toute organisation humaine.

(Lire la suite page 7.)

(*) Professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse.

AU JOUR LE JOUR

Tout se paie

Deux députés réformateurs viennent de déposer une proposition de loi instituant le vote obligatoire et une amende de 100 F en cas de non-inscription sur les listes électorales.

Voilà un système qui rentabiliserait les urnes et susciterait la moralisation de la vie civique en contraignant les citoyens paresseux à se déplacer jusqu'aux bureaux de vote. Mais si les abstentionnistes estiment que le choix qu'on leur propose ne vaut rien, MM. Boudet et Daillet auront beau les contraindre à voter, ils ne les empêcheront jamais de voter nul.

D'ailleurs, si l'abstention des électeurs se paie, il faut en toute justice que la nullité des candidats se paie également ; c'est pourquoi il faudrait organiser un amendement à la proposition des deux députés réformateurs, prévoyant une amende de 100 F par vote nul, dont le montant total serait réparti entre tous les candidats d'une même circonscription.

BERNARD CHAPUIS.

UN NOUVEL ORGUE A LYON

Les « défaillances » de Liszt

Après en avoir choisi les jeux, au sein de la commission, Pierre Cochereau vient d'inaugurer l'orgue de l'Auditorium Maurice-Ravel à Lyon, dont la construction a été confiée à la société Gonzalès. Avec quatre-vingt-deux jeux sur quatre claviers, transmission électropneumatique pour le tirage des notes, système électrique pour la registration, combinateur électronique, console mobile et escamotable, cet instrument d'esthétique néoclassique, neuf dans sa partie mécanique, a hérité des tuyaux de l'orgue de Chaillot qu'un alliage à 75 % d'étain rendait particulièrement précieux.

Les grandes fêtes ont leur côté sombre, l'envers du décor ou le revers de la médaille. Les meilleures excuses pourtant n'y changeront rien : l'inauguration de l'orgue à l'Auditorium Maurice-Ravel, l'une des meilleures salles de concert françaises, vaste et excellente d'acoustique, devait être précédée de la « Dante-Symphonie » de Liszt, partition injustement délaissée dont le seul enregistrement (Hungroton S.L.P.X. 1070) ne donne qu'un reflet assez pâle ; un double événement donc, qu'on pouvait, à l'avance, saluer comme tel connaissant la qualité de l'orchestre et de son chef, Serge Baudo.

GÉRARD CONDE.

(Lire la suite page 5.)

idées

POINTS DE VUE SUR LA GAUCHE

LA GAUCHE DE LA GAUCHE

par RAYMOND JEAN (*)

IL faut le reconnaître : la situation actuelle n'est réjouissante pour personne. A l'heure où l'on affirme de tous les côtés que les citoyens doivent prendre en main leurs propres affaires, assumer leurs responsabilités, agir sur l'événement, beaucoup d'hommes et de femmes risquent au contraire d'avoir le sentiment pénible que la « politique » leur échappe, qu'ils n'ont aucune prise directe sur elle, qu'elle est entièrement entre les mains d'autres qu'eux, états-majors des partis ou professionnels de la vie publique. Ces professionnels disent blanc, noir, ou les deux à la fois, et il faut les écouter, les suivre, prendre *les tournants qu'ils affirment nécessaires ou inévitables de prendre*, en assimilant le mieux possible les explications dont ils sont d'ailleurs prodigues pour le meilleur et pour le pire.

Les militants s'y retrouvent, parce qu'ils ont l'habitude d'épouser les courbes de parcours difficiles et qu'ils font confiance aux dirigeants qu'ils ont élus. *Mais les autres s'y perdent.* Ils ont l'impression d'un jeu qui se joue par-dessus leur tête, de *décisions où ils n'ont aucune part*, de faits accomplis devant lesquels on les place et, inévitablement, de zones d'ombres auxquelles ils n'ont pas accès. Ce jeu les lasse, mais ils s'y résignent parce qu'ils ont appris à vivre politiquement par *délégation*.

Les médias et la télévision tenant dans ce domaine le rôle que l'on sait, *il se produit pour eux*, dans leur existence politique, ce qui se produit dans leur existence amoureuse ou dans leur besoin d'action. Ils vivent à travers les autres. Pour l'action, ce western. Pour l'amour, ce feuilleton. Pour la politique, ce débat, ce tête-à-tête ou cette conférence de presse. Et les grands leaders des partis apparaissent à leurs yeux comme des acteurs qui amplifient ou déforment ce qu'ils désirent en de bizarres psychodrames, comme *des divinités mythologiques familières* mais supérieures qui lancent la foudre à droite ou à gauche, soufflent le chaud ou le froid selon le moment, décident à leur place de l'espoir ou de son contraire.

Actuellement en effet, ce serait plutôt la mise en sommeil de l'espoir. Provisoire, on veut l'espérer. Mais la tentation est sûrement grande pour beaucoup de se dire qu'après tout le parti communiste étant resté communiste et le parti socialiste étant *resté social-démocrate* — choses qu'apparemment on avait perdu de vue — mieux vaut renoncer à leur incertaine alliance que de faire des concessions inadmissibles ou aller au-devant de malentendus inévitables. Par quel prodige d'hallucination collective avait-on cru, pendant des années, à une dynamique qui dépassait ces contradictions et avait-on travaillé avec confiance *à la développer*, cela reste à expliquer. Mais l'évidence est que, si cette dynamique disparaît, les perspectives qu'elle ouvrait disparaissent avec elle, et le temps sera vite venu des nouveaux prophètes qui annoncent *la fin de la gauche* comme ils annonçaient celle du marxisme, du progressisme, du rationalisme et leur faillite généralisée.

Certains s'en féliciteront, puisque cela, en définitive, ne pouvait déboucher que sur l'inconnu, des évolutions incontrôlées et, à la limite, sur ce qu'ils appellent le *goulag*. Tout se passe, à leurs yeux, comme si *les doctrines de la gauche, forgées* par des caprices théoriques d'intellectuels, pouvaient être retirées du jour au lendemain *au profit de visions* moins exaltantes, mais finalement moins dangereuses de l'histoire. Ils n'oublient qu'une chose, c'est que ces *doctrines*, avant *d'être le fait* de *« maîtres-penseurs »* quels qu'ils soient, sont nées des luttes mêmes de la classe ouvrière et de ses épreuves. Et que le grand *goulag* du dix-neuvième siècle a d'abord été la condition de ces milliers d'ouvriers asservis, femmes et enfants, à des journées de travail *inhumaines*, livrés à *l'alcoolisme*, à la *sous-alimentation*, aux exploitations de toute espèce, parqués dans des taudis et des quartiers infâmes — ce monde de l'enfer et de *l'« horreur »*, dont parlait Engels à propos *des travailleurs de Manchester*.

Une situation à renverser

J'y pensais l'autre jour, à Beau*bourg*, en *me promenant devant une* très belle exposition sur les techniques modernes, où mes yeux sont tombés tout d'un coup sur une citation de Taine tirée de ses *Notes sur l'Angleterre*, épinglée en légende à une photographie, atroce, de quartiers ouvriers de ce temps. J'y lisais, ô Taine inattendu ! — : *« Ce peut-il une vie plus violentée, plus contraire aux instincts naturels de l'homme ? »* C'est pour renverser cette *vie violentée*, en effet, que le socialisme *s'est d'abord édifié* et que la pensée de gauche moderne s'est mise en route. Qu'elle ait pu conduire ailleurs que là où elle devait conduire, nous le savons bien. Mais ce n'est sûrement pas une raison pour oublier aujourd'hui de quel prix s'est payée l'accumulation capitaliste et pour jouer à quitte ou double avec le courant d'action qui est né de cette *conscience historique de l'exploitation* des hommes.

Car la logique est toujours la *même. Georges Marchais a dit* beaucoup de choses ces temps-ci, et devant beaucoup de micros. Mais, deux jours après la journée du 22 septembre, devant le « Club de la presse », je crois, il a simplement déclaré : *« Les travailleurs aux bas salaires, les chômeurs, les dix-sept millions de pauvres plus les autres qui veulent le changement, nous n'avons pas le droit de les décevoir. »* Naturellement, on espère qu'une politique de la gauche ira bien au-delà de ces problèmes terriblement concrets et urgents pour proposer une vision nouvelle de la société tout entière, mais il reste que c'est d'abord là qu'elle s'enracine, dans le nécessaire *renversement* d'une situation intolérable qui veut que *des millions de gens* se débattent pour *survivre* dans *des* difficultés quotidiennes inextricables, tandis que d'autres continuent à accumuler des profits démesurés. Et cela implique des choix.

Des choix si évidents que *l'on* semble *parfois* refuser de les regarder en face. Et que l'on préfère n'importe quelle explication aux *différends actuels de la gauche* que celle qui consiste à admettre que les partages se font sur ces choix. Et pourtant ? Je disais tout à *l'heure* : renversement. C'est un mot qui peut être pris à la lettre et dans un sens révolutionnaire, si l'on admet qu'il signifie la neutralisation réelle, par le contrôle que permet seul un seuil minimal de nationalisations, d'un *système dont on connaît les méfaits*. Et qui implique des mesures sociales non équivoques dont les moyens doivent être pris là où il se trouvent, c'est-à-dire du côté du capital et des grosses fortunes.

Il y a mille façons de vider ces *réalités de leur substance, mais il* arrive un moment où on ne peut plus les éluder. La dynamique du programme commun, depuis 1972, a été de les prendre en compte clairement, tout en affirmant le projet d'une société qui *ne soit ni centraliste ni fatale aux libertés, mais* au contraire orientée vers l'expérience d'une vraie démocratie et ouverte aux courants autogestionnaires. Il est évident que ce n'est pas un projet facile et que les obstacles à sa réalisation ne manquent pas. Mais toute la signification de l'union de la gauche était de les surmonter dans l'unité et l'élan des *forces populaires*.

C'est cette unité et cet élan qui doivent être retrouvés. Mais pour cela, *il faut qu'on laisse penser*, agir et parler ceux qui ne sont pas simplement les « usagers » de la politique, mais doivent en être les acteurs. Ils en ont assez d'entendre les uns et les autres leur apporter des explications sans faille et les *appeler à s'y rallier. Ils sont assez* majeurs politiquement pour ouvrir les pièces du dossier et essayer de comprendre. Il paraît peu probable qu'ils se trompent sur l'essentiel. Mais ils jugeront peut-être qu'on peut avoir raison sur le fond et faire des *maladresses* dans *la forme*. Ou inversement que les apparences de la constance et de la sérénité peuvent cacher *des changements* de cap. A eux *de* voir. Bref, s'il faut rectifier ou réorienter le débat, ils y contribueront par leur pression même. Mais surtout ils feront qu'il soit rouvert.

En se *présentant* comme *ceux* qui ont fondamentalement intérêt à ce qu'il s'engage sur les bases claires et qui veulent y voir autre chose *qu'un jeu télévisé à épisodes*, ils apparaîtront comme la gauche de la gauche, c'est-à-dire la force vivante qui *pèse* sur les *états-majors et appareils* politiques et les force à sortir de l'ornière. Cela sera d'autant plus difficile que l'ornière, on le sait, est profonde. Et on a vu ces dernières semaines que, hors des zones militantes, la démobilisation, la résignation *et une sorte d'ennui informe* prenaient vite la place de la fièvre inquiète des jours précédents.

C'est évidemment la rançon des réflexes de passivité qu'on inculque aux masses à force d'exhiber à leurs yeux le spectacle de ceux qui ont mandat de faire et de diriger la vie politique à leur place.

(*) Professeur à la faculté de lettre d'Aix, écrivain.

Bibliographie

EUROCOMMUNISME ET ÉTAT de Santiago Carrillo

De tous les dirigeants communistes occidentaux, M. Santiago Carrillo est sans conteste celui qui a poussé le plus loin la définition et l'analyse de l'eurocommunisme. On peut ajouter, quatre mois après les élections générales en Espagne, que le secrétaire général du P.C.E. a mis résolument ses idées en pratique.

Abandon de la notion de dictature du prolétariat, mise en cause très nette de la nouvelle *classe bureaucratique « qui dispose en U.R.S.S. d'un pouvoir politique immodéré et incontrôlé »*, dénonciation des *« déviations soviétiques »*, plaidoyer pour le respect de l'alternance démocratique et la sauvegarde de toutes les libertés : M. Carrillo est en avance d'une évolution, et il abat franchement ses cartes. Il reprend et approfondit ses thèses dans un ouvrage, *Eurocommunisme et Etat* (1), dont nous avons déjà rendu compte (2) et qui sort maintenant en France.

M. Carrillo affirme que l'eurocommunisme n'est pas une nouvelle forme de social-démocratie. Ce n'est pas non plus, dit-il, une tactique communiste destinée à masquer des objectifs stratégiques inchangés. Son eurocommunisme, qu'il qualifie lui-même de *« tendance au sein du communisme international »*, prétend avant tout analyser sereinement les nouvelles relations sociales dans les sociétés capitalistes avancées *« qui portent le socialisme dans leurs entrailles »*. Il est possible, selon M. Carrillo, de démocratiser l'appareil de l'Etat capitaliste sans le détruire par la force.

(1) *Eurocommunisme et Etat*, par Santiago Carrillo. Flammarion, 151 pages, 38 F.

(2) Voir l'article de Charles Vanhecke dans *le Monde* daté 26-27 juin 1977.

Octobre 1917

par JEAN-PAUL DOLLÉ (*)

J'AI pressenti la révolution russe dans Rimbaud et Maldoror. Je l'ai lue dans l'Espoir de Malraux. Je l'ai connue dans l'horrible répression des ouvriers hongrois soulevés. C'était en 1956. J'y ai cru, encore, malgré tout, parce que je luttais contre l'infâme guerre que la France faisait aux fellahs d'Algérie. Et puis, je l'ai haïe parce qu'elle avait accouché de Staline et de Brejnev, de ce monstre du délire doctrinaire, et de ce gérant du désert bureaucratique. Maintenant, je ne sais plus. Tout est embrouillé : et ma pensée et mes images, mes plus profondes incitations à ce que les étoiles descendent sur terre ; 1917 ce fut mon mythe, celui encore que je balbutie à mon fils, quoique je sois définitivement allergique aux croyances. Aux espoirs, jamais !

Il y avait un petit bonhomme qui campait sur le promontoire de l'histoire. Il avait une casquette, le front immense et des principes. Il avait une amante : la révolution. Il s'appelle Lénine et il fut, durant toute son histoire, grand. Nous étions :

Les enfants de Lénine et du [marteau,
La garde, la jeune garde qui des- [cend sur le pavé.

Il ne faut jamais refuser aux enfants l'admiration qu'ils portent à leur père idéal. Il ne faut jamais refuser le rêve immémorial de la conjugaison de la justice, du romantisme et de la victoire. Lénine fut l'étendard de ma révolte, le géomètre de mon impatience, le stratège de ma haine contre qui humilie les hommes et rabaisse les femmes. 1917 fut la date primaire de mon calendrier, comme 1515, Marignan, et la vie et la mort de ce voyageur en désespoir et en amour, Nietzsche, l'antéchrist de tous les christianismes affadis, l'éclat de la pensée et de ce qui veut se vouloir.

Mais il y avait les marins, les navigateurs de l'infini, les caboteurs de l'immense flot du refus et de la compassion. Ah ! comme je les aimais ces marins de ma mer, fortes épaules, grandes gueules et stridences d'un destin héroïque ! Ils brisèrent, ils vainquirent ; et puis ils furent vaincus et ce fut Cronstadt II. Le linceul océanique de la tension du grand cri libertaire. C'était la liberté ou Trotski. Trotski gagne ; morne victoire. Plus tard, il mourra de cela même qui l'avait fait vainqueur.

∴

1917, c'était aussi les paysans enivrés de vodka et de terre, les fous de Makhno, l'implacable rustre des humiliés vengeurs ; le chef de la colonne infernale des exclus du roman du dimanche et de la tendresse. Ils chevauchèrent, les Attilas du périple du nihilisme. Tout brûler, tout raser, tout gagner : la liberté ou la mort, avoir tout, tout de suite. L'odeur des villes assiégées et conquises, ocres et roussies. L'incendie qui se consume, le pillage qui se convoite et la plainte de la femme, éternelle victime de son rang, aristocrate peut-être, morte d'avoir été enchaînée aux boyards de l'absurde. J'avoue que la geste révolutionnaire est une histoire d'hommes, écrite par des hommes pour qu'elle soit lue par des hommes. Jeunes et cruels de préférence ; cruels de leur haine de n'avoir point trouvé l'amour, ignorant que l'amour exclut la haine et la cruauté.

Mais ce fut mon monde, notre monde. Le siècle retentit de cet exploit. Nous en payons maintenant les dividendes amers. Le Goulag et l'arasement de nos espoirs les plus fous. Il n'empêche, 1917 exista et je ne permettrai à personne de cracher sur sa tombe. Nous sommes des millions à nous être levés à l'heure d'Octobre. Des peuples entiers y trouvent le courage de lutter. Des femmes et des hommes humbles ne plient plus le genou parce qu'ils savent, de l'antique sagesse de l'espoir, qu'il se lit un jour la prise du Palais d'hiver, de l'hiver de nos craintes, de nos oppressions et de notre misère.

Malgré tout ; malgré l'infamie de la terreur et l'obscène transmutation de toutes les valeurs ; malgré la brisure de mes plaintes et de mes combats, salut Lénine ! Car retentira à jamais les paroles de ce qui nous brûle : la liberté.

« Ni Dieu, ni César, ni Tribun.
Le monde va changer de base.
Nous ne sommes rien, soyons [tout. »

(*) Ecrivain de l'école des « nouveaux philosophes », auteur de plusieurs essais, dont *l'Odeur de la France* (cf. *le Monde* du 23 septembre 1977).

LE MOUVEMENT COMMUNISTE INTERNATIONAL ET L'« EUROCOMMUNISME »

par PHILIPPE ROBRIEUX (*)

EN provenance d'U.R.S.S. et de l'ensemble des « pays socialistes », les données économico-sociales incontestables et les témoignages les plus authentiques composent un tableau d'ensemble particulièrement sombre de la réalité intérieure.

Or, curieusement, c'est dans les relations tumultueuses entre « partis frères » ou dans les *aléas* de la coexistence pacifique que les observateurs s'efforcent le plus souvent de découvrir les motivations profondes des Soviétiques et des autres. Comme si les accusations mutuelles de révisionnisme ne relevaient pas tout simplement de cette idéologie que Marx a définie une fois pour toutes comme l'écran de fumée propre à *dissimuler les manœuvres des milieux dirigeants*. Comme si le fiasco de l'intervention américaine au Vietnam, la victoire en Angola des maquisards de Neto, les initiatives de la diplomatie soviétique en Europe, la conférence d'Helsinki ou celle de Belgrade, pouvaient permettre d'effacer les conséquences du Goulag. Comme si les démêlés de Moscou avec les « eurocommunistes » permettaient d'annuler ou d'ignorer le marasme de l'agriculture et le mécontentement populaire à l'Est. Comme si la politique de Brejnev ne dépendait pas pour beaucoup d'une intendance particulièrement inefficace. Alors même que la *guerre de plus en* plus acharnée livrée aux forces centrifuges par les dirigeants moscovites a commencé avec le *coup de tonnerre du XXe Congrès*.

Autrement dit, toute la politique soviétique s'explique aisément une fois qu'on la situe dans son contexte réel, à savoir l'engrenage du terrible échec stalinien. C'est ce que démontrent, de manière irréfutable, Jaurès et Roy Medvedev dans leur dernier livre très informé consacré aux années de pouvoir de Khrouchtchev (1). Ainsi, le maigre bilan du « sommet eurocommuniste » de Madrid s'explique-t-il, lui aussi, beaucoup mieux si on tient compte de la situation intérieure soviétique. Malgré la volonté clairement exprimée de Santiago Carrillo, le communiqué final s'était gardé de toute allusion directe à la répression à l'Est. Or, il ne fait pas de doute que cette condamnation — tant attendue — aurait puissamment aidé les démocrates aux prises dans ces pays avec le Léviathan bureaucratique. C'est évidemment pourquoi les dirigeants russes ont joué de leur influence, encore considérable, voire de leurs moyens de pression, pour obtenir le silence.

En réalité, le maintien du *statu quo* intérieur, conditionne toute la politique actuelle des dirigeants russes. A cela, une raison impérieuse : il s'agit, pour les hommes au pouvoir, d'une question de vie ou de mort politique. D'où cette hantise d'une démocratisation, même partielle. Elle suffit à expliquer l'intervention armée *contre le « printemps* de Prague ». Le système est fragile et instable, l'équilibre délicat à maintenir... Et M. Brejnev se souvient du sort de Novotny... C'est pourquoi le recours à l'arbitraire ou l'emploi sauvage de la force armée (Hongrie, Tchécoslovaquie) contre les mouvements populaires, loin de constituer des accidents de parcours au sein d'un processus général de progrès, relèvent de la seule méthode de gouvernement possible dans le cadre du système bureaucratique actuel. Si l'on veut bien, comme Marx y a toujours invité, aller à la racine matérielle et sociale des choses, on découvre *alors* aisément que l'absence totale de liberté et les pressions policières continuelles, avant d'être les causes, sont des conséquences inéluctables de la profondeur du mécontentement populaire. Et pourquoi ce mécontentement ? A cause du retard économique persistant sur un capitalisme occidental pourtant en crise ; du très bas niveau de vie, de plus en plus difficilement toléré ; et des inégalités sociales les plus criantes. Et on voudrait que ce soit Marx le responsable du Goulag ? Il faudrait donc, en prétexte qu'Hitler se réclamait du darwinisme, condamner Darwin...

Ce n'est pas sérieux. Aussi revenons plutôt à Marx. Des pays qui, du point de vue du développement économique, du niveau de vie et des libertés, sont encore en deçà du capitalisme pourtant défaillant ne peuvent absolument pas prétendre avoir « achevé la construction du socialisme ». *Et c'est bien dans* un contexte de crise matérielle et morale qu'il faut analyser l'essor des forces centrifuges au sein du mouvement communiste international. Ainsi, pour juger du degré d'autonomie de la démarche de chaque parti par rapport à Moscou, il importe d'évaluer la nature et la profondeur de la mise en question du socialisme soviétique. Toutefois, il ne faut pas confondre « dérussification » et « déstalinisation ».

Pour être violente, la rupture avec Moscou peut en effet fort bien déboucher sur une sorte de « national - stalinisme », comme elle l'a fait avec Enver Hodja, Ceausescu ou Mao. Car la « dérussification » n'implique que l'indépendance vis-à-vis de Moscou, tandis que la déstalinisation suppose d'autres transformations beaucoup plus fondamentales.

Démocratiser l'appareil

D'abord, la démocratisation du parti par le retour aux normes internes en vigueur au temps de Lénine. Imaginons quelques instants une polémique publique entre Paul Laurent et Georges Séguy : l'un et l'autre désapprouvent Marchais et le disent ; tous trois font officiellement campagne auprès des militants pour recueillir leurs votes au cours du congrès annuel ; enfin, ces mêmes hommes, ayant exprimé leurs divergences, sont finalement réélus à la direction du parti.

L'important n'est pas la libéralisation à la périphérie du système, la permission pour les adhérents de base de discuter sans pouvoir communiquer de cellule en cellule ; c'est le centre moteur, l'appareil du parti, qu'il faut démocratiser. Ce qu'il faut, c'est en finir avec le pouvoir absolu du secrétaire général sur l'armature du parti, sur les permanents réduits à l'inconditionnalité sous peine de licenciement.

Telle est la signification du retour à Lénine en matière de *fonctionnement* du parti.

Ensuite, le réexamen critique du passé. Il est indispensable de s'interroger sur ce qui a rendu possible la dictature d'un Staline afin d'en dégager les leçons. A cet égard, le *Staline* de Souvarine (2), opportunément réédité, devrait devenir le livre de chevet des dirigeants comme des militants. Naturellement, le retour à la vérité historique ne doit pas se limiter au cadre de la Russie. Ce qui veut dire, par exemple, que la déstalinisation passe en France par la « déthorézisation », et en Chine par la « démaoïsation ».

Enfin dans l'immédiat, à l'instar de Santiago Carrillo, condamnation non seulement de l'intervention, mais surtout de la normalisation brejnévienne en Tchécoslovaquie. Comment concevoir, en effet, que l'eurocommunisme puisse engendrer une dynamique crédible, proche de l'expérience de Dubcek, sans engager la lutte contre la présence de l'armée d'occupation russe en Tchécoslovaquie ? Dans le parti français, jusqu'à présent, seul Jean Elleinstein s'est courageusement engagé dans cette direction.

Si l'on excepte les petites formations, le parti communiste qui va le plus loin dans cette voie est celui de l'Espagne. Et il faut saluer le courage de ces communistes qui ont su aussi affronter l'hostilité et les moyens de pression — combien nombreux et efficaces — des Russes, malgré leur faiblesse relative. Après avoir défini le système brejnévien comme relevant du « socialisme primitif », Santiago Carrillo a récemment mis en cause l'existence en U.R.S.S. d'une mince couche sociale qui accapare le pouvoir et les privilèges. Trotski, qu'il faudra bien « réhabiliter », n'est pas loin. Appréciation aussitôt condamnée et jugée « superficielle », voire « simpliste », par Berlinguer, désireux de ménager l'actuelle direction soviétique. Qu'on se souvienne de l'interview retentissante de juin 1956 où Togliatti posait la question d'une possible « dégénérescence bureaucratique » de la révolution russe. Loin donc de continuer à brandir aussi haut l'étendard de la révolte, le P.C.I. définit lui-même sa position actuelle lorsqu'il se pose bruyamment en intermédiaire entre les Espagnols et les Soviétiques. Quant à Georges Marchais, même après les prises de position remarquables de Jean Elleinstein, il demeure dans le flou. On peut toutefois supposer qu'il a abandonné les positions triomphalistes de Thorez, glorifiant *sans retenue les miracles du* socialisme « au pays des soviets », pour se rapprocher quelque peu de la zone « intermédiaire » où évolue Berlinguer.

Pour que l'eurocommunisme réalise ses objectifs ambitieux, encore faut-il que le parti espagnol, seul à avoir conduit la dérussification suffisamment loin, s'engage résolument dans la voie de la déstalinisation. Santiago Carrillo doit accepter de ne pas disposer de plus de pouvoir dans son parti que Lénine hier... ou Mitterrand dans son P.S. d'aujourd'hui. Seule l'extension des libertés peut empêcher une nouvelle aventure socialiste de sombrer dans le marasme bureaucratique. Avec, au bout, le mécontentement populaire et son inévitable corollaire, la terreur policière. Sans même parler de garanties plus ou moins illusoires, on ne peut continuer à promettre aux non-communistes la liberté tout en la refusant dans les faits aux communistes, avant même la révolution.

Le parti communiste espagnol comprendra-t-il qu'il lui faut aller jusque-là ? Les partis italiens et français finiront-ils par trouver en eux-mêmes la force de le suivre ? Ou bien faudra-t-il attendre — et combien de temps — un nouveau « printemps de Prague » à Moscou ? L'eurocommunisme a encore devant lui un long chemin à parcourir s'il veut réellement répondre à l'espérance des progressistes. Et l'enjeu est de taille puisqu'il conditionne l'avenir de l'Europe occidentale.

(1) *Khrouchtchev : Les années de pouvoir*, édit. Maspero, 220 pages.

(2) *Staline : Aperçu historique du bolchevisme*, Ed. du Champ libre, 639 pages.

(*) Historien, ancien secrétaire de l'Union des étudiants communistes.

Le Monde

étranger

LA DISSIDENCE DANS LES PAYS DE L'EST

M. Chtcharanski pourrait être jugé après les fêtes commémoratives de la Révolution

« Chtcharanski a été arrêté et sera jugé », avait déclaré à TF 1 le rédacteur en chef de « Literatournaya Gazeta », lors de l'émission « l'Evénement » le jeudi 27 octobre. Quarante-huit heures plus tard, nous signale notre correspondant de Moscou, Daniel Vernet, l'agence Tass a renouvelé ses accusations contre ce militant pour l'émigration des juifs et la défense des droits de l'homme, arrêté le 15 mars dernier. Dénonçant les « campagnes antisoviétiques » menées en Occident, elle rappelle que M. Chtcharanski aurait encore « sur ordre de ses patrons » fourni à l'Occident des données concernant les entreprises et les institutions soviétiques qui commercent avec les pays capitalistes.

De plus, prétend l'agence Tass, « au cours des trois dernières années, il s'est marié trois fois. La morale du « combattant juif pour les droits civiques » n'est pas reluisante ».

Bien que M. Chtcharanski n'ait pas encore été jugé, la cause est entendue pour Tass : « Le traître sera puni avec toute la rigueur de la loi soviétique. » Cette dépêche, diffusée uniquement sur l'étranger, pourrait annoncer l'ouverture prochaine — sans doute après les fêtes commémoratives de la révolution d'Octobre — du procès de M. Chtcharanski et sa condamnation à une lourde peine ; en principe, il risque la peine de mort.

Les autorités continuent de harceler les contestataires

Le K.G.B. use actuellement de chantage à l'égard d'Irina et Victor Brailovski, mathématicienne et cybernéticien, privés de travail depuis leur demande d'émigration pour Israël en 1972. Brailovski est l'un des organisateurs du séminaire des exclus de la science qui se tient régulièrement à Moscou. Il y a un an, il a appris qu'il était autorisé à quitter l'U.R.S.S. avec son fils de quinze ans, mais sans sa fille ni sa femme, car celle-ci pourrait détenir des secrets, *« compte tenu de ses contacts avec ses collègues »*. Leur fils, n'ayant pas été autorisé à poursuivre ses études après la scolarité obligatoire, sera donc appelé au service militaire d'ici deux ans. Les parents prennent donc la décision douloureuse de se séparer provisoirement : maintenant, le K.G.B. annonce à M. Brailovski qu'il ne pourra partir avec son fils que *« s'il fournit un bon témoignage »* sur Anatole Chtcharanski.

Deux autres défenseurs des droits de l'homme, le physicien Youri Orlov et l'écrivain Alexandre Guinzbourg, arrêtés au début de l'année, ne peuvent voir leur famille. Mme Irina Guinzbourg a récemment déclaré que le K.G.B. cherchait à obtenir contre son mari le témoignage d'un jeune garçon de dix-sept ans, enfant d'une alcoolique, que le couple élève depuis cinq ans. L'adolescent refuse jusqu'à présent de le faire.

Quarante dissidents soviétiques, dont l'académicien Sakharov, l'ex-général Grigorenko et l'écrivain Vladimov, ont adressé, dimanche 30 octobre, au Soviet suprême un appel en faveur d'une amnistie des prisonniers politiques, en fait *« prisonniers d'opinion »*, à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

Cette amnistie devrait *« aussi concerner les gens qui sont assignés à résidence ou internés dans des asiles psychiatriques pour des motifs politiques »*.

D'autre part, deux ouvriers d'Erivan, MM. Ambartsoum Khokgatian, quarante-neuf ans, et Chagen Aroutiounian, quarante ans, ont annoncé qu'ils avaient adhéré au groupe arménien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

● En Lituanie, des voitures de police ont été incendiées et des policiers molestés au cours d'un match de football, à Vilnius, dans la soirée du 10 octobre, a-t-on appris à Moscou le 30 octobre. Le match était retransmis en direct par la télévision locale. Vers le milieu de la rencontre, des cris hostiles aux Russes, facilement audibles à la télévision, ont été poussés par des spectateurs. Celle-ci a alors interrompu sa retransmission du match.

Les cris ont provoqué une bagarre qui a entraîné l'intervention de la police. Ses voitures ont été alors attaquées et des banderoles portant des slogans officiels ont été déchirées. Des renforts ont été nécessaires pour dégager les policiers et des « manifestants » ont été arrêtés. La police affirme, pour sa part, qu'il s'agissait d'une bagarre de jeunes et que *« après un sermon »*, ils ont été relâchés.

● EN POLOGNE, les autorités tentent d'empêcher le développement du Mouvement pour la défense des droits de l'homme. Ainsi, à Lodz, MM. Adam Woiciechowski et Zbigniew Sekulski, de la section polonaise d'Amnesty International, ainsi que M. Andrzej Woznicki, ont été interpellés et interrogés pendant plusieurs heures, parce qu'ils avaient essayé de recueillir des signatures pour Amnesty International. A Varsovie, M. Leszek Moczulski, membre du mouvement polonais pour les droits de l'homme, a été condamné à une amende de 3 000 zlotys (750 francs environ) *« pour avoir répandu de fausses nouvelles sur de prétendues grèves de mineurs »*. Vérificatio faite, le Comité d'auto-défense sociale confirme qu'il n'y a pas eu de grève en Silésie, mais déplore la condamnation de M. Moczulski.

● EN TCHECOSLOVAQUIE, on est sans nouvelles de l'acteur Pavel Landovsky, arrêté le 17 octobre dernier, le jour de l'ouverture du « procès des quatre », à Prague. Signataire de la Charte 77, il serait accusé d'avoir perturbé l'ordre public et d'avoir opposé de la résistance à un agent.

A Brno et à Prague, les autorités ont mis fin à une expérience d'université sauvage « Jan Patocka », organisée pour permettre à certains jeunes gens de poursuivre des études, alors que l'accès à l'Université leur est refusé (en raison de leurs convictions politiques ou de l'attitude de leurs parents à l'égard du régime). La police a mis en garde le professeur Milan Machovec, qui donnait un cours de philosophie. Licencié de l'Université après 1968, il était devenu organiste dans une paroisse de Prague. Il a perdu cet emploi en mars dernier pour avoir signé la Charte et ne peut plus retrouver de situation.

● EN YOUGOSLAVIE, une amnistie serait décrétée le 29 novembre, jour de la fête nationale, a annoncé M. Branko Mikoulitch, secrétaire de la Ligue des communistes de Bosnie - Herzégovine. *« Nous relâcherons la plupart de ceux qui crient fort, car nous ne nous intéressons pas à eux »*, a-t-il dit. L'amnistie qui sera proclamée le 29 novembre s'appliquera à tous ceux qui ont été condamnés pour des délits politiques sans gravité, tels que *« la propagande hostile »*. En seront exclus les coupables d'actes de sabotage et d'espionnage. Parmi les bénéficiaires possibles figurent des séparatistes croates, des communistes pro-soviétiques et des dissidents tel Mihailo Mihailov, condamné en 1975 à sept ans de prison pour *« propagande hostile »*.

Le « Hyde Park du socialisme »

L'écrivain soviétique Victor Nekrassov, qui vit maintenant à Paris en conservant la nostalgie de Kiev, qu'il quitta il y a quelques années, nous a adressé les réflexions que lui a inspirées l'interview à TF 1, dans l'émission « L'Evénement », de M. Tchakovski, rédacteur en chef de la Literatournaya Gazeta, organe de l'Union des écrivains de l'U.R.S.S. (le Monde du 28 octobre).

Je pense que le téléspectateur français qui observait le sourire inamovible de M. Tchakovski tout en essayant de comprendre s'il avait ou non répondu à la question qui lui avait été posée devait se demander : mais qui est-ce au juste ? Quel journal dirige-t-il ? Que lisent deux millions et demi de lecteurs soviétiques ? Je suis l'un de ces lecteurs depuis trente ans déjà et je peux leur expliquer certaines choses. J'affirme en toute responsabilité que Tchakovski ne croit pas un seul mot de ce qu'il a dit. Il sait qu'il ment et il sait que les journalistes qui étaient en face de lui le savent. Cela ne le gêne en rien. Ce n'est pas à eux qu'il répondait, mais à ceux des camarades du comité central du parti qui l'avaient délégué à Paris. (...) Bref, il sait tout et il comprend tout. Il se moque totalement de ce que diront de lui demain les journaux parisiens : pour lui ce sont des journaux bourgeois et vénaux. Mais qu'est donc son journal à lui ? Je répondrai par une histoire racontée par Victor Perelman, qui travailla dans ce journal et est à présent le rédacteur en chef d'un périodique russe *L'Epoque et nous*, édité en Israël :

« Un jour, un fonctionnaire soviétique, chargé des problèmes du travail et des salaires, rendit une visite à la rédaction de la gazette littéraire. Dans l'ensemble, il rendit hommage au journal, mais critiqua un article dans lequel on avait dit que, dans notre pays, le travail des ingénieurs était mal rémunéré. « Comprenez-moi, les amis, *dit le fonctionnaire important*, le gouvernement n'a tout simplement pas d'argent, tout est là. Alors pourquoi créer des humeurs malsaines et écrire sur quelque chose que nous ne sommes pas à même de faire ? » *Tchakovski l'écouta attentivement, puis le remercia cordialement pour ses indications précieuses, mais se permit d'exprimer ses propres considérations sur le fait de savoir s'il fallait ou non écrire à propos du salaire des ingénieurs.* « *Une fois, dit-il, dans un entretien confidentiel que j'ai eu avec un assistant du camarade Brejnev, celui-ci me dit avec humour* : « Votre journal est extraordinaire. Chez nous, vous êtes une sorte de Hyde Park du socialisme. » *C'est parfaitement exact ! Qui connaît Hyde Park sait que quiconque peut y tenir un discours, mais que le gouvernement n'est absolument pas obligé de satisfaire les revendications formulées. De même, nous nous permettons de discuter du salaire, mais nous ne considérons absolument pas qu'il faille l'augmenter. Effectivement, le gouvernement n'a pas assez d'argent, mais il n'est pas obligatoire que le lecteur le sache. Ce qui est important, c'est qu'il pense que le parti s'occupe de ce problème, qu'il croit qu'il tente de le résoudre. Quant à savoir si le problème sera résolu ou pas, ce n'est plus l'affaire du journal. »*

C'est ainsi que se crée l'illusion de la démocratie. Mais ce n'est que la démocratie d'un Hyde Park. Elle ne fait pas peur au pouvoir, elle ne fait que détourner les lecteurs des problèmes réels de la société soviétique (il n'y a ni viande ni saucisson et on ne respire pas — il n'y a pas assez d'air). Quant à Tchakovski lui-même, l'administrateur de ce Hyde Park, il est la personnification typique et complète de cette société. Et il se moque de tout, et donc du téléspectateur français ; une seule chose l'inquiète : que lui diront, au téléphone de Moscou, ses amis et ses chefs du comité central ? Et, s'ils ne lui décernent pas d'éloges, que se passera-t-il ?

M. Mario Soares en France les 1er et 2 novembre

M. Mario Soares, premier ministre et ministre des affaires étrangères, du Portugal, devait séjourner en France les 1er et 2 novembre, a annoncé, le 29 octobre, le ministère des affaires étrangères de Lisbonne. M. Soares sera accompagné de M. Joao Lima, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à l'émigration.

Durant sa visite à Paris, le chef du gouvernement rencontrera le prince Saoud Al Fayçal, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, précise le communiqué officiel. Les reations arabo-portugaises s'étaient ressenties de la décision, prise en mai dernier par le Portugal, d'établir des relations diplomatiques avec Israël avec échange d'ambassadeurs. L'ancien ministre des affaires étrangères portugais, M. Medeiros Ferreira, qui a récemment démissionné, s'était opposé à cette décision.

Pour sa part, M. Lima discutera avec les autorités françaises de la question des émigrants portugais. Les efforts du gouvernement de M. Barre pour réduire le nombre de travailleurs étrangers ont suscité de vives critiques à Lisbonne.

Cependant, la situation économique demeure très préoccupante au Portugal, et M. Soares n'est pas parvenu à obtenir un « consensus national » autour d'un programme de redressement.

La situation économique s'aggrave au Portugal

De notre correspondant

Lisbonne. — Les négociations menées dans la capitale portugaise entre la délégation du Fonds monétaire international et les autorités portugaises, afin d'étudier les conditions d'ouverture d'une deuxième tranche de crédits de 50 millions de dollars pour financer une partie du déficit de la balance des paiements du pays, viennent de s'achever.

Parmi les « suggestions » faites par le F.M.I. figureraient le rétablissement de l'équilibre budgétaire, l'encadrement du crédit, le contingentement de l'importation de produits de consommation et une nouvelle dévaluation de l'escudo. Leur adoption par le gouvernement portugais faciliterait le prêt de 750 millions de dollars qui a été promis par un consortium de pays, parmi lesquels figurent les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne.

La réduction à 800 millions de dollars du déficit de la balance des paiements avait déjà été l'objectif prioritaire de la politique économique du gouvernement de M. Soares pour l'année 1977. Pourtant, les deux « trains » de mesures d'austérité prises au mois de février n'ont pas donné les résultats escomptés. Les recettes du tourisme et les envois des émigrés ont enregistré, certes, un accroissement spectaculaire.

En revanche, la balance commerciale s'est progressivement détériorée, car l'augmentation des recettes tirées des exportations n'a pas compensé la hausse des importations consécutive à la dévaluation. Deux raisons justifieraient cet échec : la structure de l'économie nationale, fortement dépendante de l'étranger pour les matières premières et les biens d'équipement ; la crise que connaissent les principaux pays acheteurs de produits traditionnels fabriqués au Portugal, comme les textiles et les vins. Les prévisions établies au début de l'année en matière de balance des paiements ne se sont donc pas vérifiées : d'après les dernières statistiques, son déficit, pour 1977, dépasserait 1 milliard 200 millions de dollars.

Dans ce contexte, le gouvernement portugais se voit contraint d'accepter la plupart des exigences du Fonds monétaire, sous peine de manquer de devises pour payer les importations.

Le projet de budget pour 1978, approuvé en conseil des ministres le 15 octobre dernier, restreint de façon très sévère les dépenses publiques : les ministères ont été invités à réduire leurs dépenses : de 15 % pour les salaires, 30 % pour les biens d'équipement et 35 % pour les contrats de services avec les entreprises privées.

Cela entraînera nécessairement l'arrêt de projets sociaux et d'équipement, dont quelques-uns sont déjà en cours : modernisation du réseau routier, construction d'écoles, d'hôpitaux, etc. D'autre part, les impôts seront alourdis.

Selon l'hebdomadaire *Expresso*, le F.M.I. proposerait également une limitation du taux d'évolution du produit intérieur brut, qui ne devrait pas dépasser en 1978 les 4 % Alors que l'inflation devrait atteindre 30 %, les augmentations de salaires ne dépasseraient pas 15 à 20 %. Enfin, l'escudo, qui a été dévalué d'environ 22 % en 1977, le serait à nouveau de 14 %.

De telles propositions sont potentiellement explosives. Aussi M. Soares a-t-il essayé d'en faire partager la responsabilité à toutes les forces politiques et sociales. Du 25 au 28 octobre, il a reçu à Sao-Bento ces délégations des partis communiste, centriste (C.D.S.) et social-démocrate (P.S.D.), ainsi que les représentants de l'Intersyndicale, des syndicats modérés et des confédérations des agriculteurs, des industriels et des commerçants. Le résultat de ces conversations a été nul. Les « forces vives » du pays et le P.C. ont donné leur appui à la conclusion d'un accord global sur l'orientation politique et économique du gouvernement. Mais un tel accord se heurte à l'intransigeance du P.S.D. et du C.D.S., qui refusent de négocier avec le P.C. et exigent la constitution d'un gouvernement où ils seraient représentés. Selon les leaders de ces deux partis, un gouvernement de « centre gauche » pourrait ensuite passer un « contrat social » avec les syndicats. Les accusations qu'ils formulaient à l'encontre de l'Intersyndicale, jusque-là considérée comme une *« courroie de transmission »* du P.C., ont baissé de tion. *« Ce sont les syndicats, et non les partis politiques, qui représentent les travailleurs »*, vient de déclarer M. Sa Carneiro.

Ni le P.C. ni l'Intersyndicale ne sont, à l'évidence, favorable à une telle stratégie :

« Nous sommes ouverts au dialogue pour changer de politique, mais nous ne pactiserons jamais s'il s'agit de la conserver », a déclaré, par exemple, le porte-parole de l'Intersyndicale à l'issue de son entretien avec le premier ministre.

Cependant, le mécontentement de la population grandit. D'après un récent sondage, 66 % des personnes interrogées considèrent que la situation économique s'aggrave, alors que le pourcentage des optimistes ne dépasse pas 5 %.

JOSÉ REBELO.

L'ambassade des États-Unis à Moscou proteste contre le traitement infligé à un diplomate américain

De notre correspondant

Moscou. — L'ambassade des Etats-Unis à Moscou a protesté, le 19 octobre, auprès du ministère soviétique des affaires étrangères contre le traitement infligé à un diplomate américain qui assistait à la conférence de Tbilissi (capitale de la Géorgie) sur l'environnement, organisée par l'UNESCO, a-t-on appris samedi 29 octobre. Un citoyen soviétique, se présentant lui-même comme Ivan Ivanovitch, membre du K.G.B., a fait irruption, à Tbilissi, dans la chambre d'hôtel de M. Constantin Warvariv, chef adjoint de la délégation américaine à la conférence sur l'environnement. Il a exigé que le diplomate américain lui fournisse des renseignements sur « *des diplomates travaillant dans diverses ambassades des Etats-Unis* », en le menaçant, en cas de refus, de publier une lettre qui aurait été écrite jadis par son père, et de le dénoncer comme un collaborateur des nazis.

M Warvariv, qui est âgé de cinquante-quatre ans, est né en Pologne et est d'origine ukrainienne. Il travaille, depuis 1963, au secrétariat d'Etat et représente actuellement son pays à l'UNESCO, à Paris. L'agence soviétique Novosti a distribué, à Moscou, un article sur Warvariv qui vise à étayer l'accusation de collaboration. Elle affirme que ce diplomate « *faisait partie d'un détachement de répression nazi qui participait aux exécutions massives de la population civile dans la ville de Royno, en Ukraine occidentale* ». Le procureur général de l'Union soviétique, M. Roman Roudenko, aurait demandé l'inculpation de M. Warvariv.

Le diplomate américain a déclaré qu'Ivan Ivanovitch lui avait dit qu'il était spécialement envoyé de Moscou pour parler avec lui. Devant le refus du diplomate de coopérer avec les services soviétiques, Ivan Ivanovitch l'aurait menacé et aurait fait appel à un second Soviétique qui se tenait en réserve dans l'hôtel. Les deux hommes seraient restés dans la chambre de M. Warvariv, malgré les protestations de ce dernier.

DANIEL VERNET.

● *Les prisonniers politiques.* — Tel est le thème d'un solide dossier présenté dans un numéro spécial de *Croissance des jeunes nations* (novembre 1977). Ce dossier comprend notamment des témoignages de détenus, une interview de Me de Félice, des études sur les prisons dans le tiers-monde et en Europe, une liste des associations de solidarité. (*Croissance des jeunes nations*, 163, boulevard Malesherbes, Paris. 7 F.)

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE vient de perdre un nouveau député samedi 29 octobre. Mme Millie Miller, élue de la circonscription d'Ilford Nordth, dans la banlieue de Londres, a succombé à une longue maladie. Elle avait été élue avec seulement 773 voix de majorité. Il manque désormais, aux travaillistes qui gouvernent avec l'appui du petit parti libéral, cinq voix pour s'assurer une majorité aux Communes. — *(A.P.)*

Inde

● DEUX PERSONNES ONT ETE TUEES et quarante, dont dix policiers, blessées, au cours de violentes manifestations, qui ont eu lieu, dimanche 30 octobre, à Madras, au sud de l'Inde, pour protester contre la visite de Mme Gandhi. La veille, des manifestants avaient attaqué la voiture de l'ancien premier ministre. — *(Reuter.)*

Italie

● UN HOMME A ETE TUE par explosion d'un engin qu'il manipulait devant une concession d'automobiles ouest-allemandes, samedi soir, 29 octobre, à Turin. — *(Reuter)*.

● UN JOURNALISTE, M. ROBERTO CHIODI, de l'hebdomadaire *Europeo*, a été arrêté, samedi matin, 29 octobre, à Rome, pour avoir refusé de révéler les sources de ses informations sur un reportage concernant les milieux néo-fascistes italiens. M. Chiodi avait déposé devant le tribunal de Rome, lors du procès contre le mouvement Ordre nouveau. Il a confirmé les informations contenues dans une enquête qu'il avait faite à Florence sur le « terrorisme d'extrême droite ». — *(A.F.P.)*

Philippines

● DES ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu avant mai 1978, a annoncé, dimanche 30 octobre, le président Marcos. Elles auront pour objet de choisir les membres élus de la prochaine Assemblée. La précédente avait été dissoute en 1972. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les déclarations de M. René Lévesque

(Suite de la première page.)

Ce qu'il nous faudrait trouver dans ce domaine, c'est une volonté politique plus précise de mettre en place les instruments d'accueil et de croisement des investissements. Nous ne sommes pas, dans le domaine économique, des mendiants : le niveau de vie au Québec est quand même comparable à n'importe quel niveau de vie européen. On pense nous aussi au prolongement de nos activités. Pour des Français, la porte d'entrée en Amérique, ce peut être le Québec. De la même façon pour nous, sans compter l'importance du marché français, la France est la porte d'entrée de la Communauté européenne.

● *La date de votre référendum sur l'indépendance ?*

— Le référendum n'aura pas lieu avant la fin de 1978 et viendra sûrement avant les prochaines élections. Il nous fallait d'abord une législation pour pouvoir l'organiser. Nous avons choisi la loi-cadre plutôt qu'une loi spéciale. Nous avons publié un Livre blanc sur ce projet de loi. Le vote de la loi devrait intervenir avant la fin de l'année ou au début de la prochaine session. Nous ne sommes que dans une première étape, et pour la première fois a lieu au Canada une discussion fondamentale qui avait jusqu'ici été escamotée. Ce débat est ouvert depuis à peine un an.

● *Vous dites « seulement un an », mais beaucoup de personnes semblent dire « déjà un an ». On se plaint dans certains milieux de l'incertitude actuelle.*

— Mais c'est idiot ! Cette incertitude est toujours liée à de la propagande économique. C'est un problème important, mais c'est de la propagande.

● *On entend dire : « Il n'y a plus d'investissements. Le jour où nous saurons où nous allons, les investissements reviendront peut-être ? »*

— N'est-ce pas ! Curieusement, partout où des investissements semblaient indiqués, y compris de très gros investissements, ils ont été, depuis un an, réalisés. Alcan, la grande compagnie d'aluminium, a investi plusieurs centaines de millions de dollars dans le développement de ses entreprises. La même chose pour General Motors, la même chose pour deux ou trois sociétés étrangères qui sont liées à des sociétés publiques du Québec dans le domaine minier, et de même dans le secteur des pâtes à papier. Dans chaque cas, il s'agit de centaines de millions de dollars. Ce n'est pas pour nos beaux yeux que l'on s'intéresse à un marché de deux millions et demi d'habitants comme Montréal, un des plus rentables du monde. Quant aux ressources de base, mines et forêts, pour autant que les marchés de transformation soient actifs dans le monde, ce n'est pas cette incertitude-là qui va les arrêter.

L'affaire des aiguilleurs du ciel

● *La souveraineté pour le Québec impliquerait un certain nombre de difficultés économiques. Votre gouvernement ne dit jamais à ses administrés qu'ils leur faudra faire un certain nombre de sacrifices pour cette souveraineté. Pourquoi ?*

— Mais je n'y crois pas ! Je n'y crois honnêtement pas. Plutôt que de rester dans les généralités, prenons un cas, une situation antérieure aux élections de novembre dernier. L'affaire des « aiguilleurs du ciel », que nous appelons ici les « gens de l'air ». Je vais définir ce problème concrètement et vous pourrez multiplier ces exemples presque à l'infini. Et vous trouverez qu'il y a dans l'autonomie complète du Québec plus d'avantages immédiatement perceptibles que de désavantages hypothétiques.

Cette affaire mettait en cause un certain nombre d'aiguilleurs du ciel, de pilotes professionnels mais aussi de pilotes privés francophones qui contestaient l'usage exclusif de l'anglais dans le ciel du Québec et dans les communications air-sol au-dessus de la province. Personne ne contestait la règle internationale qui veut que lorsqu'il s'agit de liaisons internationales ou lorsqu'une deuxième langue est nécessaire, l'anglais soit utilisé.

Mais, en examinant le dossier, nous avons découvert une certaine réalité économique, au-delà du problème de principe. Les aéroports, les tours de contrôle dépendent du gouvernement fédéral et de son ministère des transports. Nous, Québécois, nous payons notre part, grosso modo 25 %, de ce que coûte ce ministère, qui recrute les aiguilleurs. Nous nous sommes aperçus que, à l'ouest du Québec, l'aéroport de Toronto, en Ontario, avait quelque chose comme onze cents aiguilleurs. C'est un métier assez sophistiqué, qui rapporte à ceux qui le pratiquent entre 25 000 et 30 000 dollars par an. Ces gens contrôlaient depuis Toronto la plupart des mouvements au-dessus de la moitié ouest du Québec. Et, de l'autre côté, à l'est, on a découvert qu'à Moncton, ville secondaire du Nouveau-Brunswick, il y avait environ trois cents à quatre cents aiguilleurs qui contrôlaient tous les mouvements dans la moitié est du Québec. Ce qui restait pour les aéroports majeurs, internationaux, de Mirabel et Dorval, à Montréal, et de Québec, sans compter le reste de la province, c'était un bataillon d'environ deux cents aiguilleurs. Vous voyez ce que nous coûte parfois le régime fédéral.

● *Que pensez-vous de l'idée d'un référendum national, avancée par M. Trudeau ?*

— C'est une absurdité totale. Supposons que la France ait été appelée à un référendum à propos de son appartenance à la Communauté européenne. Concevriez-vous que toute l'Europe participe à un référendum par lequel les autres pays décideraient de ce qu'il faut faire ? C'est aussi absurde que ça. M. Trudeau a lancé cette idée dans un discours qui m'a paru dangereusement improvisé, il a d'ailleurs été obligé d'en atténuer la portée par la suite. Si j'étais cynique, je dirais que cela va nous aider parce que le seul souvenir de référendum pancanadien que nous ayons remonte aux référendums sur la conscription au cours des deux guerres mondiales. Chaque fois le Québec a été massivement d'une opinion exactement contraire à l'opinion, également massive, du reste du Canada.

● *Y a-t-il là une source possible d'affrontement ?*

— Vous savez, M. Trudeau est un homme qui, à mon avis, a figé sa pensée fondamentale il y a déjà vingt-cinq ou trente ans, dans certains écrits. C'est un homme têtu, qui a beaucoup de peine à évoluer. Il a beau essayer d'adopter à l'occasion une attitude de souplesse, il est foncièrement ridige.

● *Croyez-vous à la possibilité d'une « troisième voie », entre votre position et la position actuelle du gouvernement fédéral ?*

— Je n'ai pas très confiance dans le gouvernement fédéral, ni dans tout ce qui gravite autour, pour chercher des troisièmes voies véritables. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'y arrivera pas car, pour la première fois, grâce à nous, il y a un débat fondamental au Canada anglais, qui n'attend pas M. Trudeau ni son gouvernement pour se développer. Si des idées valables pour l'avenir émergent, nous avons toujours dit que nous étions prêts à les écouter, étant entendu que sur notre option fondamentale, sur laquelle nous travaillons depuis dix ans, nous ne céderons pas.

● *Pourquoi feriez-vous plusieurs référendums si le premier ne marchait pas ?*

— Notre volonté, qui est l'émancipation d'une colonie intérieure, un nationalisme d'affirmation de soi-même, sera très difficile à déraciner. Je crois même que c'est indéracinable. Nous pensons qu'il serait beaucoup plus sain de pouvoir gagner le premier référendum, et nous travaillons à cela. On peut prévoir, dans le cas d'un échec du référendum, que l'on « sortirait » aussi le gouvernement. Mais le Québec continuera d'évoluer, les nouvelles générations succédant aux anciennes. On sait très bien que, très intensément, c'est dans les générations montantes que se recrute la force de cette idée de changement. Aussi, s'il devenait évident au bout de quelques années qu'il fallait de nouveau consulter la population, je crois que seuls des gens obtus n'accepteraient pas de le faire. Mais, durant le présent mandat, il n'y aura qu'un référendum, puis des élections. Ensuite l'avenir prendra soin de lui-même.

Propos recueillis par
ALAIN-MARIE CARRON.

● *Le président du Gabon et le général Videla* se sont engagés à organiser une coopération étroite entre leurs deux pays, au terme d'une visite que vient de faire à Buenos-Aires M. Omar Bongo. Celui-ci a indiqué que son pays souhaite acheter à l'Argentine de la viande et des produits agro-industriels, et faire appel à la technologie de ce pays sud-américain. En contrepartie, le Gabon peut offrir à l'Argentine du pétrole, du manganèse et de l'uranium. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	475 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Nouvelle vague d'arrestations d'« agitateurs »

La police sud-africaine a procédé, vendredi 28 octobre, à une nouvelle vague d'arrestations visant des « agitateurs » responsables, selon les autorités, de troubles sporadiques à l'intérieur des cités africaines, a annoncé, samedi, le major-général David Kriel, haut commissaire adjoint, chargé de la répression des émeutes. Celui-ci n'a, toutefois, donné aucune précision sur l'ampleur de ces opérations.

D'autre part, selon des sources diplomatiques à Pretoria, citées par l'A.F.P., le gouvernement sud-africain ne prendra pas avant six à huit mois sa décision sur la mise en chantier d'une usine d'enrichissement de l'uranium.

A Washington, M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, a fait valoir, dimanche, que l'embargo sur les ventes d'armes à Pretoria n'est que « le début de la réaction » des Etats-Unis. Il a noté, cependant, qu'il fallait « laisser le temps aux Sud-Africains d'effectuer des aménagements nécessaires tout en les poussant à faire ces changements le plus rapidement possible ». Il a enfin exprimé ses craintes devant une éventuelle intervention soviétique ou cubaine en Afrique du Sud. — (A.F.P., A.P., Reuter).

« Ce n'est pas l'affaire des Neuf »

De notre correspondante

Johannesburg. — Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, en réponse à la démarche des Neuf, protestant contre les récentes interdictions et arrestations décidées à Pretoria (*le Monde* daté 30-31 octobre), a accusé, samedi 29 octobre, les pays du Marché commun *« de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat, de créer un climat de méfiance et d'encourager les militants radicaux à commettre des actes de violence ».*

« Le gouvernement a pris connaissance avec surprise du contenu de la démarche des gouvernements des Neuf, car certaines de leurs déclarations constituent une flagrante ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain », lit-on dans la lettre de M. Pik Botha, remise à l'ambassadeur de Belgique à Pretoria, M. A. Domus, qui avait effectué la démarche au nom des pays de la C.E.E. M. Domus a quitté l'Afrique du Sud depuis lors, rappelé en consultation par son gouvernement.

« C'est le devoir et la responsabilité du gouvernement sud-africain de déterminer ce qui constitue une menace à la paix intérieure. Ce n'est pas l'affaire des Neuf, car ce ne sont pas eux qui subissent les conséquences... Le gouvernement sud-africain soutient les droits de l'homme. C'est précisément pour cette raison que le devoir du gouvernement est de vérifier que la population sous sa juridiction n'est pas intimidée et que ses droits fondamentaux ne sont pas entravés par des méthodes et actions subversives. »

A la requête des neuf gouvernements demandant que soit ouvert un dialogue avec les dirigeants noirs, le ministre sud-africain, faisant allusion aux chefs bantoustans (récusés par le mouvement de la Conscience noire) écrit : *« Le gouvernement maintient un dialogue permanent (avec eux) sur des points politiques importants, incluant l'exercice des droits politiques pour les Noirs d'Afrique du Sud...*

» Le gouvernement sud-africain exprime son inquiétude face au refus des Neuf de reconnaître les « éléments positifs » de la politique sud-africaine. Au lieu d'encourager les Noirs, Blancs, Métis et Asiatiques à parvenir à un accord entre eux, dans un esprit de compréhension et de tolérance, l'immixtion des Neuf dans nos affaires intérieures a l'effet de créer la méfiance et d'encourager les militants à utiliser la violence pour atteindre leurs objectifs. »

Apparemment l'embargo impératif sur les ventes d'armes proposé à l'ONU et soutenu par les pays occidentaux n'impressionne pas outre mesure le ministre sud-africain de la défense, M. Pieter Botha. Après avoir souligné que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que la France depuis 1975, appliquaient déjà un tel embargo, celui-ci s'est exclamé samedi soir : *« Qui donc essaie-t-on de bluffer ?... Ce que nous ne pouvons fabriquer en Afrique du Sud, nous continuerons à l'obtenir du monde extérieur ! »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Namibie

CINQ SOLDATS SUD-AFRICAINS ET SOIXANTE ET UN MAQUISARDS SONT TUÉS AU COURS D'UNE BATAILLE DE TROIS JOURS.

Cinq soldats sud-africains et soixante et un maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été tués dans de violents combats *qui se sont déroulés près de la* frontière entre la Namibie et l'Angola, du 27 au 29 octobre, a annoncé dimanche 30 octobre le quartier général de la défense sud-africaine. Cette bataille, d'une ampleur sans précédent depuis la fin de l'intervention sud-africaine en Angola, en février 1976, a fait également de nombreux blessés dont le chiffre n'a pas été précisé.

Selon le communiqué de Pretoria, l'engagement a commencé le 27 octobre, après qu'un commando de quatre-vingts guérilleros de la SWAPO, basés dans le Sud angolais, se fut introduit en territoire namibien et se fut heurté à une patrouille des forces de sécurité sud-africaines au sud de la frontière. La situation dans le secteur, affirme-t-on à Pretoria, est *« redevenue calme »*.

Le gouvernement sud-africain s'apprête à *« protester officiellement »* contre *« la violation de la frontière du Sud-Ouest africain »* (Namibie). On ignore auprès de quelles autorités cette protestation sera élevée. En effet, Pretoria et Luanda n'entretiennent aucune relation.

D'autre part, le gouvernement ouest-allemand, ancienne puissance coloniale en Namibie, a fermé, lundi 31 octobre, son consulat à Windhoek, mettant un terme à la dernière présence diplomatique étrangère dans ce territoire. Bonn a pris sa décision afin de *« sauvegarder les intérêts à long terme »* des vingt-cinq mille personnes de langue allemande (dont 6 000 possèdent un passeport ouest-allemand) qui demeurent dans son ancienne colonie. — *(A.F.P.)*

LE SORT DES OTAGES DU POLISARIO

Paris presse Alger d'obtenir la libération des détenus

De notre correspondant

Alger. — Paris s'est efforcé à son tour de décrisper ses rapports avec Alger, tout en cherchant à trouver une solution à l'affaire des Français détenus par le Front Polisario. L'ambassadeur de France, M. Guy de Commines, a été reçu pendant plus d'une heure par le président Boumediène, à qui il a remis un message de M. Giscard d'Estaing. Ce texte demanderait à l'Algérie d'apporter son concours à un heureux dénouement de l'affaire.

La France ferait observer que, jusqu'à présent, aucun membre de la Croix-Rouge internationale n'a pu entrer en contact à ce sujet avec les autorités compétentes. L'ambassadeur aurait également tenté de dissiper les appréhensions de l'Algérie au sujet d'une intervention militaire française en Mauritanie, étant entendu que l'envoi éventuel d'une petite force chargée d'assurer la protection des civils français travaillant dans ce pays ne pouvait être entièrement écarté. Il aurait également demandé au chef de l'Etat de faire la distinction entre l'attitude du gouvernement et celle des organes de presse.

Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Missoum Zbih, a convoqué les ambassadeurs des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de la Grande-Bretagne et de la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité, pour attirer leur attention sur les risques d'une telle intervention, *« susceptible de mettre en danger la sécurité internationale »*, a annoncé l'agence de presse algérienne A.P.S. Nous croyons savoir que *l'Algérie a également indiqué* qu'elle s'intéressait au sort des Français disparus.

Le Front Polisario continue, quant à lui, à les ignorer. Dans une déclaration publiée dimanche, le bureau exécutif du mouvement déclare que *« l'engagement et l'alignement de la France sur les positions maroco-mauritaniennes sont maintenant officiellement dévoilés »*, et que c'est parce que les Sahraouis remportent de plus en plus de succès que Paris juge la situation « grave ». Le texte ne dit pas un mot des Français disparus.

D'autre part, M. Michel Blum, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme et Me Jacques Miquel, avocat des familles, arrivés samedi soir à Alger, espéraient rencontrer ce lundi des représentants du Front Polisario. M. Blum s'est entretenu dimanche soir avec une délégation du Croissant-Rouge sahraoui conduite par son président. Ce dernier lui a déclaré au sujet des Français : *« Je vous affirme que nous n'avons aucune indication de la part des autorités politiques »*

PAUL BALTA.

● *L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocatique* proteste, lundi 31 octobre, dans un communiqué, contre les mesures d'expulsion annoncées samedi 29 octobre par le ministère de l'intérieur contre *« huit militants du Front Polisario »*. *« A ce jour, après recherche de l'association, six travailleurs maghrébins qui ne font pas partie du Front Polisario ont été expulsés vers l'Algérie »*, affirme le communiqué.

Centrafrique

BANGUI ANNONCE LA LIBÉRATION DES TROIS ÉTUDIANTS QUI « AVAIENT OFFENSÉ L'EMPEREUR ».

Trois étudiants centrafricains condamnés, en août dernier, à dix ans de prison, par le tribunal militaire de Bangui pour *« atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et offense à l'empereur Bokassa Ier »*, ont été remis en liberté, vendredi après-midi, a annoncé, samedi 29 octobre, *la Voix de l'empire centrafricain*, citant M. Victor Deto-Teteya, ministre et directeur de la presse impériale.

Celui-ci a indiqué que leur libération avait été décidée par l'empereur *« afin de couper court à certaines fausses nouvelles répandues par les ennemis de l'empire, selon lesquelles les trois jeunes gens étaient morts en prison, à la suite de mauvais traitements. »* A ce propos, le ministre a mis en cause la Ligue française des droits de l'homme.

[Selon toute vraisemblance, les trois étudiants auxquels se réfère la radio centrafricaine sont MM. Antoine Blagué, ancien responsable de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.), Doungouma Foky et Romain Sopio, auxquels il était reproché d'avoir utilisé l'appellation « République Centrafricaine ». La Ligue des droits de l'homme s'était récemment inquiétée de leur sort. M. Mexandeau, député socialiste du Calvados, avait, pour sa part, attiré l'attention sur les mauvais traitements subis par les détenus (« le Monde » du 7 octobre).]

Angola

M. NETO DÉNONCE LES RÉACTIONNAIRES QUI DÉNIGRENT LES ALLIÉS SOVIÉTIQUES ET CUBAINS

Le président Agostinho Neto a accusé, samedi 29 octobre, certains *« réactionnaires »* de tenter de dresser la population contre les coopérants soviétiques et cubains servant en Angola. Dans un discours prononcé à Saufimo, dans le Nord-Est du pays, le chef de l'Etat a précisé que ces *« réactionnaires essaient de faire en sorte que notre peuple adopte une attitude hostile à l'encontre de ces amis et alliés et tentent d'éveiller la xénophobie et les complexes d'infériorité vis-à-vis des coopérants étrangers »*.

Rappelant que l'aide des pays socialistes n'est pas simplement militaire mais aussi technique, M. Neto a ajouté : *« Les coopérants étrangers doivent être acceptés en Angola. Ils nous aident à accomplir la gigantesque mission de reconstruction nationale. Nous ne devons pas être contre les étrangers, contre ceux qui contribuent, par leur travail, à la mise en valeur de notre pays. »*

D'autre part, M. Neto a invité ses concitoyens à aider les autorités angolaises qui s'efforcent de chasser les réfugiés zaïrois des régions diamantifères de la province de Lunda, limitrophe du Shaba (ancien Katanga). *« Il est dangereux*, a-t-il dit, *d'avoir des réfugiés à proximité de diamants. »* A cet égard, la radio angolaise a précisé que 60 % du matériel de la compagnie Diamang, nationalisée le 1er septembre, a été mis hors d'usage du fait de l'incompétence du personnel ou d'actes délibérés de sabotage. — *(Reuter.)*

هكذا في الأصل

Africaine

...ons d'« agitateurs »

Washington, M. Brzezinski, conseiller du ...dent Carter pour les affaires de sécurité ...nale, a fait valoir, dimanche, que l'em... sur les ventes d'armes à Pretoria n'est ... le début de la réaction » des Etats-Unis. ... noté, cependant, qu'il fallait « laisser le ... aux Sud-Africains d'effectuer des aménagements nécessaires tout en les poussant à ... ces changements le plus rapidement pos... Il a enfin exprimé ses craintes devant ... éventuelle intervention soviétique ou ... ne en Afrique du Sud. — (A.F.P., A.P., ...r).

...e des Neuf »

...ndante

exprime son inquiétude face au refus des Neuf de reconnaître les « éléments positifs » de la politique sud-africaine. Au lieu d'encourager les Noirs, Blancs, Métis et Asiatiques à parvenir à un accord entre eux, dans un esprit de compréhension et de tolérance, l'immixtion des Neuf dans nos affaires intérieures a l'effet de créer la méfiance et d'encourager les militants à utiliser la violence pour atteindre leurs objectifs. »

Apparemment l'embargo impératif sur les ventes d'armes proposé à l'ONU et soutenu par les pays occidentaux n'impressionne pas outre mesure le ministre sud-africain de la défense, M. Pieter Botha. Après avoir souligné que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que la France depuis 1975, appliquaient déjà un tel embargo, celui-ci s'est exclamé samedi soir : « *Qui donc essaie-t-on de bluffer ?... Ce que nous ne pourons fabriquer en Afrique du Sud, nous continuerons à l'obtenir du monde extérieur !* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

OTAGES DU POLISARIO

... presse Alger ... libération des détenus

...otre correspondant

c'est parce que les Sahraouis remportent de plus en plus de succès que Paris juge la situation « grave ». Le texte ne dit pas un mot des Français disparus.

D'autre part, M. Michel Blum, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme et Mr Jacques Miquel, avocat des familles, arrivés samedi soir à Alger, espéraient rencontrer ce lundi des représentants du Front Polisario. M. Blum s'est entretenu dimanche soir avec une délégation du Croissant-Rouge sahraoui conduite par son président. Ce dernier lui a déclaré au sujet des Français : « *Je vous affirme que nous n'avons aucune indication de la part des autorités politiques* »

PAUL BALTA.

● *L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique* proteste, lundi 31 octobre, dans un communiqué, contre les mesures d'expulsion annoncées samedi 29 octobre par le ministère de l'intérieur contre « huit militants du Front Polisario ». « *A ce jour, après recherche de l'association, six travailleurs maghrébins qui ne font pas partie du Front Polisario ont été expulsés vers l'Algérie* », affirme le communiqué.

Centrafrique

BANGUI ANNONCE LA LIBÉRATION DES TROIS ÉTUDIANTS QUI « AVAIENT OFFENSÉ L'EMPEREUR ».

PROCHE-ORIENT

Israël

CONDAMNÉ A DOUZE ANS DE PRISON EN 1974

Mgr Capucci pourrait être libéré à la demande du Vatican

De notre correspondant

Jérusalem. — Mgr Hilarion Capucci, qui purge en Israël une peine de douze ans de prison pour avoir transporté des armes et des explosifs destinés à des membres d'organisations palestiniennes, pourrait bénéficier bientôt d'une mesure de grâce et retrouver la liberté. C'est en décembre 1974 que le tribunal de Jérusalem avait condamné le chef de l'Eglise grecque catholique de Terre sainte, arrêté en août de la même année. Les services de sécurité avaient découvert dans le coffre de sa voiture une quantité importante d'explosifs, des armes et des munitions.

L'évêque, qui est de nationalité syrienne, bénéficiait de l'immunité diplomatique accordée aux chefs de toutes les communautés religieuses et faisait de fréquents voyages dans les pays arabes. Il n'a jamais reconnu à la justice israélienne le droit de le juger et s'est contenté, lors de son procès, de critiquer en termes violents Israël et le sionisme et d'exprimer son attachement à la cause palestinienne. De leur côté, les organisations palestiniennes ont tenté, lors de prises d'otages, de négocier sa libération.

Les efforts discrets déployés par le Vatican pour faire libérer l'évêque grec catholique semblent devoir être plus efficaces que l'action violente des fedayin. On a officiellement annoncé dimanche 30 octobre, à Jérusalem, qu'une lettre de Paul VI au président de l'Etat d'Israël était attendue afin d'engager les formalités de la grâce présidentielle. Cette lettre est l'aboutissement de négociations engagées il y a près de quatre mois par l'entremise de l'ambassade israélienne à Rome et de la délégation apostolique à Jérusalem.

Il est vraisemblable qu'une contrepartie a été obtenue par Israël en échange de la libération du prisonnier. La lettre du pape est en soi importante du fait de l'absence de relations officielles entre le Vatican et Jérusalem. Mais il se pourrait que le Saint-Siège ait également obtenu des autorités syriennes qu'elles permettent, en échange, le transfert en Israël de la dépouille mortelle du fameux espion Elie Cohen.

Au patriarcat grec catholique de Jérusalem, on affichait ce lundi un grand optimisme. L'archimandrite Lutsi Laham, qui remplace « provisoirement » l'évêque incarcéré, est actuellement à Rome, et doit regagner Jérusalem le 11 novembre.

A. Sc.

«DOUZE HEURES POUR ISRAËL»

Succès de foule et arrière-pensées électorales

Les *Douze Heures pour Israël*, organisées dimanche 30 octobre au Palais des expositions de la porte de Versailles, ont connu un succès égal à celui remporté en 1976. Une foule évaluée par les organisateurs à une centaine de milliers de personnes avait commencé, à partir de la fin de la matinée, à remplir les grands halls d'exposition, où tout avait été soigneusement préparé pour la recevoir.

Des forums, qui réunissaient des personnalités du monde de la politique, de la littérature, des sciences ; des interviews en série de représentants des partis politiques (seuls les communistes avaient refusé l'invitation) et même des défilés de mannequins, sans parler de séances de cinéma, contribuaient à animer cette vaste kermesse.

La matinée fut marquée par un vif échange de propos entre le rabbin Grunwald, rédacteur en chef de *Tribune juive*, et M. Gvir, conseiller pour la presse et l'information de l'ambassade d'Israël. Le rabbin ayant plaidé pour le caractère sacré de Jérusalem, qui passait selon lui avant le problème du statut de la ville, M. Gvir s'affirma choqué par de tels propos et réaffirma que « *pour Israël toute internationalisation de Jérusalem était hors de question* ».

Au cours de l'après-midi, les personnalités de la majorité rivalisèrent de protestations d'amitié et de solidarité avec l'Etat d'Israël. M. Jean-Thomas Nordmann, vice président du parti radical, préféra parler « *des territoires administrés par Israël* » et éviter le mot « *occupés* ». M. Bariani, secrétaire général du même parti, affirma que le Jourdain était la « *frontière minimale pour la sécurité d'Israël* ». M. Jacques Marette, député R.P.R. de Paris, tout en défendant la politique héritée du général de Gaulle au Proche-Orient, affirma avoir été « *humilié* » pour son pays au moment de l'affaire Abou Daoud (1), « *erreur politique* ». Mme Brigitte Gros, radicale, accusa carrément le gouvernement français d'avoir une politique anti-israélienne et pro-arabe. M. Raymond Bourgine, du Centre national des indépendants et paysans, qualifia à l'avance de « *criminel* » tout Etat qui attribuerait la Cisjordanie à l'O.L.P.

Seul M. Roger Chinaud (P.R.) eut le courage, sous les huées, de rappeler qu'il n'y avait pas de perspective de paix tant qu'une population n'aurait pas la possibilité de vivre dans sa patrie.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg (Mouvement des radicaux de gauche) eut beau jeu de stigmatiser ensuite la démagogie des représentants de la majorité et de rappeler que l'une des raisons de l'interruption des négociations « au sommet » entre socialistes et communistes, le 22 octobre, avait été le refus des radicaux de gauche d'accepter l'exigence communiste de mentionner un « *Etat palestinien* ». Il alla jusqu'à souscrire à l'exclusion de l'O.L.P. de la conférence de Genève. M. Jean Poperen (P.S.) promit que si la France était gouvernée par la gauche « *Israël ne figurerait plus dans le téléphone aux abonnés absents* ».

A la fin de la soirée, le Comité juif d'action se félicita dans une déclaration lue à la tribune d'avoir organisé la manifestation « *car s'il y avait un avertissement à donner à la politique française, alors il fallait le donner avant les élections* », faisant allusion aux critiques formulées à cet égard par une partie des grandes organisations juives de France *le Monde* daté 30-31 octobre).

ROLAND DELCOUR.

(1) Dirigeant palestinien arrêté puis libéré en janvier dernier.

Les syndicats mobilisent les travailleurs contre la nouvelle politique économique

De notre correspondant

Jérusalem. — La nouvelle politique économique annoncée vendredi 28 octobre (*le Monde* daté 30-31 octobre) devait subir ce lundi sa première épreuve à la réouverture des banques. En effet, pour la première fois, les Israéliens sont autorisés à ouvrir des comptes en dollars libres et on attend avec curiosité le résultat de ce premier test, qui permettra dans une certaine mesure de juger de la confiance dont bénéficie la nouvelle orientation économique imprimée au pays. Le cours libre du dollar a été provisoirement fixé par les banques à 15,50 livres, alors qu'il valait vendredi, au taux fixé arbitrairement par le gouvernement, 10,10 livres. C'est à partir de l'après-midi de ce lundi que le cours sera fixé en fonction du marché.

Une seconde épreuve est imposée à la politique du gouvernement de M. Begin par le vaste mouvement de protestation que la puissante fédération syndicale Histadrout se propose d'organiser. Un état-major spécial a été constitué afin de mettre au point des grèves et des manifestations qui se dérouleront dans les prochains jours dans les quatre principales villes. Ce lundi, la ville portuaire de Achdod, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tel-Aviv, devait connaître un arrêt de travail total. Des délégations de salariés devaient, d'autre part, venir manifester devant la Knesset à l'ouverture de la réunion de la commission des affaires économiques.

Dès dimanche, des débrayages spontanés ont immobilisé certaines entreprises, sans atteindre toutefois une ampleur significative. La montée des prix avait pourtant créé une très vive émotion dans le grand public, dont la première réaction a été de stocker les denrées les plus diverses. De très bonne heure, les rayons des super-marchés ont été vidés et leur réapprovisionnement se fera compte tenu d'une augmentation de la T.V.A. de 8 à 12 % pour l'ensemble des produits et d'une réduction de près de 15 % des subventions d'Etat à certains d'entre eux, entraînant une hausse moyenne des prix de 20 %.

Le ministre des finances, M. Simha Erlich, souhaite éviter une confrontation avec la Histadrout, et a proposé à son secrétaire général de le rencontrer, afin de régler les modalités du paiement de l'indemnité de vie chère, prévue à partir d'avril prochain. Le dirigeant syndicaliste ne paraît pas souhaiter répondre à cette invitation, préférant, pour l'instant du moins, affronter le gouvernement.

Le quotidien *Haaretz* a tenté ce lundi de l'en dissuader et exprimé le souhait que la Histadrout « *fasse preuve de maturité* » en contribuant au succès de la nouvelle politique économique.

ANDRÉ SCEMAMA.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a altéré l'article de notre correspondant à Jérusalem sur les implantations en Cisjordanie (*le Monde* daté 30-31 octobre), au sujet de la population de l'agglomération de Kyriat-Arba, près d'Hébron. Elle compte, en effet, 2 500 habitants et non 10 500.

AMÉRIQUES

Canada

En 1973, la gendarmerie royale s'était introduite illégalement dans les locaux du parti québécois

De notre correspondant

Montréal. — *La gendarmerie royale du Canada a pénétré par effraction, en janvier 1973, dans les locaux du parti québécois, à Montréal. C'est ce qu'a révélé à la Chambre des communes d'Ottawa, le 28 octobre, le « solliciteur général » (procureur général), M. Francis Fox. Ce cambriolage, autorisé par les officiers supérieurs de la R.C.M.P. (Royal canadian mounted police), avait pour but d'obtenir des renseignements sur les membres du parti et sur les ressources financières de celui-ci. Des enregistrements magnétiques contenant ces informations ont été emportés par les policiers, qui les ont recopiés avant de les remettre à leur place, quatre ou cinq heures plus tard.*

M. Fox a indiqué qu'il n'avait connaissance du fait que depuis quelques jours et qu'il estimait que les policiers avaient agi pour protéger la sécurité nationale. Les responsables de la gendarmerie royale auraient négligé de l'informer auparavant parce qu'ils ne croyaient pas avoir commis un délit. Selon eux, a-t-il expliqué, le fait d'avoir remis en place les documents « empruntés » ôtaient à leur action son caractère délictueux.

Le premier ministre, M. Trudeau, qui tenait un peu plus tard sa conférence de presse hebdomadaire, n'est pas tout à fait parvenu à faire admettre aux journalistes tant de candeur chez des policiers chevronnés. Il a choisi d'insister sur le fait que, selon lui, « *l'atmosphère de l'année 1973* » permettait d'expliquer ce genre d'initiative. Depuis 1963, a-t-il déclaré en substance, lorsque les premières bombes posées par des groupes séparatistes avaient éclaté à Montréal, la gendarmerie royale avait eu pour tâche de surveiller, et si possible de prévenir, l'action des éléments subversifs. L'enlèvement, puis l'assassinat en 1970 du ministre M. Pierre Laporte, devait montrer que la connaissance de ce milieu était insuffisante. C'est dans l'idée d'empêcher que de tels attentats ne se reproduisent que la R.C.M.P. aurait élargi ses activités de surveillance à un parti légal comme le parti québécois. M. Trudeau a précisé que ce n'est qu'en 1976 qu'il a eu connaissance de la surveillance dont le parti québécois faisait l'objet. Il avait alors demandé que celle-ci fût immédiatement arrêtée.

Pour M. Trudeau, il y a lieu de se demander si les lois régissant l'activité de la gendarmerie royale ne devraient pas être assouplies afin de lui permettre de mieux remplir son rôle. Une commission d'enquête a été constituée cet été, avec pour mission de conseiller le gouvernement sur ce point et de faire la lumière sur les illégalités qui auraient pu être commises par la gendarmerie royale. Car les révélations apportées, vendredi, ne sont que les dernières d'une série.

L'affaire la plus connue jusqu'ici — l'enquête n'est pas terminée — concerne le cambriolage, en 1972, du bureau de l'Agence de presse libre du Québec, à Montréal. La R.C.M.P. se serait emparée, à cette occasion d'une partie des archives de l'agence considérée par certains policiers comme « gauchistes ». La police aurait eu ainsi accès à des listes d'abonnés et de membres bienfaiteurs.

Ces agissements ont gravement altéré l'image de la gendarmerie royale, qui avait su jusqu'alors conserver le prestige de ses origines. Pour beaucoup de Canadiens, la R.C.M.P., évocatrice de la « police montée » et des « tuniques rouges », était aussi respectable que l'institution royale elle-même. Elle fait partie de la légende nationale.

Ses membres les plus remuants ne se satisfont, pas plus qu'ailleurs, des mornes patrouilles automobiles sur les autoroutes. A ceux-là, la la R.C.M.P. offre un exutoire : le « Service de sécurité canadien. » Il y a là une confusion qui peut devenir dangereuse. C'est ce qu'avait conclu, en 1968, une commission royale d'enquêtes sur la sécurité nationale.

Les commissions d'enquêtes sont d'usage couratn au Canada. Elles se révèlent parfois commodes pour étouffer les sujets embarrassants.

Mais un cambriolage au quartier général d'un parti démocratiquement constitué, de surcroît aujourd'hui au pouvoir, ne s'oublie pas comme celui d'une petite agence de presse. Le gouvernement de M. Trudeau va devoir en répondre. — A.-M. C.

Argentine

● *La Cimade* (organisation œcuménique d'entraide) annonce la publication d'un document intitulé *Entre la terreur et l'espérance*, témoignage écrit par un prisonnier d'un camp de concentration installé à Cordoba, en Argentine. Le document est disponible à la Cimade, 176, rue de Grenelle, à Paris (7e), moyennant la somme de 5 F.

Le Monde politique

LE CONGRÈS DES ÉLUS SOCIALISTES A VILLEURBANNE

Les communistes envisagent-ils une solution d'union nationale

M. François Mitterrand a envisagé, dimanche 30 octobre à Villeurbanne, devant les élus socialistes, l'hypothèse selon laquelle le P.C.F. troquerait l'union de la gauche contre une stratégie de « compromis historique » à la française, c'est-à-dire d'union nationale. M. François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, avait déjà évoqué cette perspective le 7 octobre au micro de France-Inter.

En Italie, les communistes, ayant largement investi la société civile, se voient contraints de gérer — bon gré, mal gré — la crise économique. En Espagne, le P.C.E., placé en situation minoritaire par les électeurs, a besoin d'éviter sa marginalisation et doit s'attacher à conforter une vie démocratique encore fragile.

Qu'est-ce qui, en France, pourrait pousser le P.C.F. à une politique d'union nationale ? Son désir d'échapper au tête-à-tête avec un P.S. aujourd'hui plus puissant que lui ? Certes. Pourtant, à l'inverse, on voit mal pourquoi les communistes envisageraient une participation à la gestion plus « compromettante » que celle qu'ils ont refusée lors des négociations sur l'actualisation du programme commun. D'autant qu'au sein de la majorité bien plus nombreux sont ceux qui, comme M. Michel Debré, prônent l'union nationale.

Le P.C.F., face à une crise économique dont il sait qu'elle rend plus aléatoire le succès d'une éventuelle expérience de gouvernement de la gauche, avait demandé au P.S., pour prix de sa participation au gouvernement, des garanties politiques (une composition de l'équipe ministérielle proportionnelle à l'influence politique des partis) et institutionnelles (l'extension des nationalisations et l'élection des P.-D.G. des entreprises nationalisées). Il ne les a pas obtenues et a choisi de rompre sur le terrain des nationalisations, après avoir, un temps, envisagé de choisir celui de l'impôt sur le capital. C'est d'ailleurs ce qui explique l'incident intervenu sur ce sujet à l'Assemblée nationale entre députés communistes et socialistes le 18 octobre.

On voit mal ce qui pourrait faire croire au P.C.F. qu'il obtiendait plus de garanties dans le cadre d'un hypothétique « compromis historique ». M. Mitterrand y croit-il d'ailleurs vraiment et n'a-t-il pas surtout cherché à semer le trouble chez les militants communistes en leur montrant que leur parti s'apprête, peut-être indirectement, à faire élire des députés de la majorité ? *Il y aurait là effectivement une forme de « compromis historique ».*

Plus convaincante toutefois est l'analyse que M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., et ses amis des clubs Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS) développent dans leur [...]letin « Synthèse flash ». Selon eux, [...] stratégie d'union de la gauche ne ser[...] pour le P.C.F. qu'un élément de [...] démarche. Toujours fidèles à la not[...] du « rôle dirigeant du parti », les comm[...]nistes ne rêvent-ils pas à une straté[...] d'« union du peuple de France », c'es[...] dire à une alliance, autour d'eux, d[...] parti socialiste de gauche (P.S.U. p[...] CERES, par exemple), d'une format[...] social-démocrate classique, d'un mou[...]ment radical et de gaullistes d'oppo[...]tion ?

Dans cette perspective, on compr[...]drait que le P.C.F. cherche à briser [...] P.S. Mais l'excès même de ses critiq[...] a, pour l'instant, produit l'effet inver[...] Ce n'aurait peut-être pas été le cas [...] les communistes en étaient restés [...] débat sur l'actualisation du program[...] commun. A ce niveau, en effet, la pr[...]sion aurait été vive dans, et hors, [...] P.S. pour demander à M. Mitterrand [...] lâcher encore du lest. Ce n'est pas sa[...] surprise, par exemple, que l'on ente[...] M. André Boulloche, député socialis[...] expliquer dans « l'Alsace » du 30 octob[...] que « la nationalisation de Peugeot e[...] inéluctable », mais qu'« il n'est p[...] obligé qu'elle se fasse immédiatement[...] « La question peut être réglée au cou[...] d'un second programme commun[...] ajoute-t-il.

THIERRY PFISTER.

M. Mitterrand : ou il y aura union de la gauche ou il y aura maintien de la droite au pouvoir

De notre correspondant régional

Lyon. — C'est sur un appel à une mobilisation générale des élus socialistes — maires, conseillers municipaux ou généraux. — pour qu'ils s'engagent, chacun à son niveau, dans le combat politique des prochains mois, que s'est achevé le congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), réuni samedi 29 et dimanche 30 octobre, à Villeurbanne.

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, vice-président de la F.N.E.S.R., avait esquissé, dès samedi, le rôle nouveau que doit jouer la fédération, *« outil indispensable pour exprimer, en particulier, les revendications des élus »*. M. François Mitterrand, dans le discours de clôture d'une heure et demie qu'il a prononcé dimanche matin, a exprimé avec force la nécessité d'un engagement total des élus, *« premiers militants »* du parti, dans la bataille à venir.

C'est ce thème que reprend, en conclusion, la résolution adoptée par les congressistes après que M. Hubert Dubedout, député et maire de Grenoble et nouveau président de la Fédération (1), en eut donné lecture : *« Dans ce combat politique, les élus locaux et départementaux socialistes et républicains ne sont pas neutres. Ils doivent développer leur participation et leur soutien aux luttes engagées par les travailleurs, par les citoyens, pour défendre leur emploi et améliorer leurs conditions de travail, de logement, d'accès à l'éducation et à la culture, d'épanouissement individuel et collectif. »*

En faisant des communes conquises en mars dernier par la gauche, et par les socialistes en particulier, des bases d'assaut pour les législatives, et de ses élus des fantassins, le parti socialiste veut profiter des expériences qui ont été tentées — et dont plusieurs ont été évoquées au cours du congrès — pour montrer concrètement ce qui, au niveau des collectivités locales — et dans les limites du système actuel — peut déjà être entrepris pour *« changer la vie »*. C'est à l'évidence dans cet esprit que M. Mitterrand a fait inclure, dans la résolution finale, un alinéa qui invite les élus, dans les assemblées où ils détiennent le pouvoir, *« à prendre toute décision et tout arrêté destiné à mettre en œuvre une véritable politique de protection de l'environnement »*.

« La vieille tradition républicaine »

Le premier secrétaire du P.S. a voulu montrer que les socialistes n'avaient pas dévié, qu'ils restaient fidèles à leurs engagements de 1972 et qu'ils combattraient pour l'union de la gauche jusques et y compris aux élections. *« Au deuxième tour, nous remettrons les suffrages socialistes à la disposition de la gauche pour qu'elle assure sa victoire »*, a-t-il déclaré. La veille, M. Pierre Mauroy avait été plus précis encore : *« Je mets au défi le P.C. de refuser l'accord de désistement. Malheur à ceux qui manqueraient à la vieille tradition républicaine. (...) Nous, nous n'avons pas à réfléchir. Quel que soit le candidat — P.C. ou M.R.G. — arrivé en tête, il y aura désistement des socialistes. »*

Pour M. François Mitterrand, le P.S. continue de faire sien le programme commun de gouvernement signé en 1972. *« Ce contrat est le nôtre, il demeure dans la totalité de ses dispositions »*, a-t-il noté.

Y a-t-il virage à droite ? *« A force de se prolonger, ce virage finira par nous remettre à notre place »*, a ironisé M. Mitterrand, qui a confirmé que *« le P.S. s'interdit en toute circonstance d'être directement ou indirectement l'allié de la droite »*. Il a ajouté : *« On nous accuse de ne pas avoir de politique de rechange. Mais ni la gauche ni la droite n'en ont (...). Il ne peut y avoir que des tactiques de rechange. Par exemple : le compromis historique, ça n'est pas l'union de la gauche, c'est l'union avec la droite ! Je suis convaincu que le P.C. est sincère. Ou bien il y aura union de la gauche, ce que nous voulons, ou bien il y aura maintien de la droite conservatrice au pouvoir... On ne peut pas, en refusant et l'union de gauche et le compromis historique avec la droite, se contenter de détruire les expériences de la gauche pour laisser, après plus de vingt ans, la droite continuer à exploiter les travailleurs, les producteurs, la majorité du peuple français. »*

Pour M. Mitterrand, qui estime que les socialistes ne sont *« pas du tout pessimistes »*, il ne peut y avoir de victoire de la gauche sans succès socialiste. *« Le succès socialiste servira au succès de la gauche tout entière,* a-t-il déclaré. *Et c'est parce qu'il y a un grand parti socialiste que la gauche peut gouverner. Et c'est seulement si la gauche peut gouverner que l'on peut vraiment changer la société. Tout le reste n'est qu'aventure, démagogie ou refus en profondeur que la société change. »*

BERNARD ELIE.

(1) Le bureau du conseil national de la F.N.E.S.R., dont les membres sont passés de soixante et un à quatre-vingt-un, est composé ainsi : président, M. Hubert Dubedout ; premier vice-président : M. Pierre Mauroy ; vice-présidents : M. Georges Dayan, sénateur, Mme Yvette Fuillet, MM. Jacques Carat, sénateur, Franck Serusclat, maire de Saint-Fons, et André Boulloche, député ; secrétaire général : Charles Hernu, maire de Villeurbanne. (Ce dernier, qui remplissait les fonctions de délégué général du parti socialiste auprès de la Fédération, est remplacé à ce poste par M. Antoine Blanca, conseiller municipal de Suresnes.) M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, conseiller municipal de Liévin, a été nommé secrétaire national adjoint aux collectivités territoriales. M. Maurice Pic, sénateur de la Drôme, maire de Montélimar, président sortant, n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat. Il a été élu à la présidence d'honneur de la Fédération.

M. Poperen (P.S.) : le P.C.F. n'a pas une stratégie unitaire

Synthèse flash, bulletin des clubs Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), animés par M. Jean Poperen, député, membre du secrétariat du parti socialiste, note dans son numéro du 28 octobre : *« Le P.C.F. éprouve un vif besoin de s'expliquer... avec ses militants, et l'on peut penser que ce parti s'interroge sur les résultats de son offensive au stade actuel. S'adresser à ses militants, telle semble être, en effet, la principale raison de la grande opération soutenue par les médias du pouvoir que vient de lancer la direction du P.C.F. Même si les données chiffrées sont, pour le moment, insuffisamment précises, et d'ailleurs contradictoires, deux constatations semblent dès maintenant raisonnables : d'une part, il ne paraît pas établi que le P.C.F. ait gagné du terrain dans l'opinion ; d'autre part, loin de casser le P.S., la direction communiste l'a fortement soudé. (...)*

» A coup sûr, les communistes ont changé : rien n'est immuable en ce monde. Mais la vérité que la crise actuelle concrétise, c'est que le P.C.F. n'a renoncé ni à la notion du « rôle dirigeant du parti », ni à la vision bipolaire du monde. Or ces deux données sont essentielles, plus, ce sont elles qui fondent la stratégie même du P.C.F., une stratégie qui n'est donc pas la stratégie unitaire, mais qui intègre la démarche unitaire comme une composante. L'histoire du P.C.F. est une constante oscillation entre les moments où cette composante est valorisée, et ceux où elle est rejetée au second plan : nous sommes à l'un de ces moments-là. »

● *M. Didier Motchane*, membre du bureau exécutif et animateur de la minorité du P.S., a déclaré, dimanche 30 octobre : *« Les déclarations de certains dirigeants du M.R.G. posent le problème de l'existence même de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.) en vertu de laquelle sont conclus les accords électoraux de premier tour entre P.S. et M.R.G. »* Il a ajouté : *« Certaines personnalités radicales de gauche donnent l'impression de ne se préoccuper que du report des voix au second tour des élections législatives. (...) Comment le P.S. pourrait-il maintenir une alliance électorale au premier tour de scrutin avec une formation qui remettrait en cause des engagements pris en commun ? »*

M. COLPIN : le P.C. ne servira pas de marchepied au P.S.

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré dimanche 30 octobre, à Marseille : *« Pour les dirigeants socialistes, même s'ils se défendent, même s'ils proclament sur tous les tons leur attachement à l'union, une seule chose semble désormais les préoccuper : ramasser des voix à droite et à gauche et réclamer les voix des communistes au deuxième tour. Mais nous, les communistes, nous ne l'entendons pas de cette oreille. Nous n'avons pas l'intention de servir de marchepied au parti socialiste pour qu'il aille au gouvernement seul ou avec d'autres et y pratique une politique de gestion de la crise à l'instar des gouvernements socialistes de nombreux pays d'Europe où les travailleurs connaissent le chômage et l'austérité tandis que les trusts ont la vie belle. »* — (Corresp. part.)

Sous le signe de la décentralisation

De notre correspondant régional

« Il n'est pas de réforme de la Sécurité sociale ou de l'aménagement du territoire, il n'est pas de solution au problème du logement ou des transports, sans une audacieuse décentralisation », *a déclaré M. François Mitterrand dans le discours qu'il a prononcé, dimanche 30 octobre, devant le congrès des élus socialistes. Le premier secrétaire du P.S. estime que la* « mainmise sur le pays » *par les élèves de l'ENA et les grands corps de l'Etat ne peut être détruite que par la décentralisation.* « Il faut casser la mécanique », *a-t-il dit.*

Un grand débat s'est engagé à l'intérieur du parti socialiste sur ce thème de la réforme des structures de la France, opposant d'une part les partisans de la thèse de M. Edgard Pisani — dont une analyse par M. Pierre Gaudez, spécialiste des problèmes d'urbanisation, directeur de la Fondation des villes, a été publiée dans le Monde *des 29 et 30-31 octobre, — et d'autre part des hommes comme MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et de nombreux militants socialistes. Pour le premier secrétaire du P.S. il faut que* « la vie des collectivités soit dominée par le pouvoir des citoyens ». *Cela signifie élection au suffrage universel d'un exécutif au niveau de la région et du département, et des communes pleinement responsables.* « C'est la fin des préfets et des sous-préfets ou tout au moins un profond changement du contenu de leurs fonctions », *a déclaré M. Mitterrand.*

Les communes sont considérées par la majorité des élus socialistes — et la résolution finale de la fédération en prend acte — comme des « communautés irremplaçables ». « Ce sont des foyers de démocratie, personne ne songe à leur disparition », *a indiqué M. Pierre Mauroy.* « Mais dans le même temps, *a-t-il dit,* elles doivent envisager une mise en coopération des moyens techniques indispensables. » *Pour M. Mitterrand, la solution passe par l'association ou la syndicalisation qui permet de respecter au maximum les différences.* « Le respect de chaque fraction de territoire ou de chaque groupe humain peut même conduire à institutionnaliser le suffrage direct à des niveaux plus proches de la base », *a-t-il noté, en citant l'exemple des quartiers, dans les villes.* — B. E.

...ue

VILLEURBANNE

...tion d'union nationale

...listes (ERIS) développent dans leur ... letin « Synthèse flash ». Selon eux, ... stratégie d'union de la gauche ne ser... pour le P.C.F., qu'un élément de ... démarche. Toujours fidèles à la noti... du « rôle dirigeant du parti », les comm... nistes ne rêvent-ils pas à une straté... d'« union du peuple de France », c'est... dire à une alliance, autour d'eux, d'... parti socialiste de gauche (P.S.U. ... CERES, par exemple), d'une forma... social-démocrate classique, d'un mou... ment radical et de gaullistes d'opp... tion ?

Dans cette perspective, on compr... drait que le P.C.F. cherche à briser ... P.S. Mais l'excès même de ses critiq... a, pour l'instant, produit l'effet inve... Ce n'aurait peut-être pas été le cas ... les communistes en étaient restés ... débat sur l'actualisation du program... commun. A ce niveau, en effet, la p... sion aurait été vive dans, et hors, ... P.S. pour demander à M. Mitterrand ... lâcher encore du lest. Ce n'est pas ... surprise, par exemple, que l'on ent... M. André Boulloche, député social... expliquer dans « l'Alsace » du 30 octo... que « la nationalisation de Peugeot ... inéluctable », mais qu'« il n'est ... obligé qu'elle se fasse immédiatemen... « La question peut être réglée au co... d'un second programme commu... ajoute-t-il.

THIERRY PFISTER.

...n de la gauche ...e au pouvoir

...radition

...igne de la décentralisation

BERNARD ÉLIE

Le Monde société et culture

Après la clôture du synode sur la catéchèse

Une occasion partiellement manquée

Rome. — La sérénité tant vantée du cinquième synode des évêques, qui s'est terminé le 29 octobre, n'est pas une garantie d'efficacité. Cette session n'a certes pas connu le choc d'idées d'où jaillit, dit-on, la lumière, et on peut dire qu'il a été moyen en tout, parfois même médiocre. Tout au plus, les catholiques engagés dans la catéchèse peuvent-ils se réjouir qu'il n'ait pas marqué le raidissement souhaité par les traditionalistes, qu'il n'ait pas fermé de portes ou brandi des condamnations. « Voir dans ce synode un acte d'autorité serait une erreur », ainsi que l'a souligné Mgr Lorenzo Orazio Esteva, rapporteur spécial du synode. Un inventaire a été dressé, un discernement opéré. Cette ouverture est dans la droite ligne du concile qui, on s'en souvient, plutôt que de se dresser contre les « erreurs » de la civilisation contemporaine, a préféré rechercher les « signes des temps » positifs. Le message final du synode décrit une étape et envisage des développements ultérieurs.

De notre envoyé spécial

La gravité de la situation dans un monde qui, le plus souvent, refuse l'Eglise ou du moins lui est indifférent n'a pas inquiété outre mesure les Pères du synode qui ont choisi de faire confiance aux ouvriers de la catéchèse. Leur fonction pastorale semble l'avoir emporté sur leur responsabilité théologique.

Une lacune du synode sera particulièrement ressentie : avoir fait presque silence ou du moins avoir parlé d'une manière elliptique du *contenu* de la foi et de la catéchèse. En effet, affirmer que celle-ci doit être christocentrique et que la connaissance des mystères religieux n'est « *ni un système ni une abstraction, ni une idéologie* » représente pour les évêques un progrès notable, mais ne fait qu'avaliser ce qui est devenu une banalité en maints endroits.

En 1977, se référer simplement aux « *symboles de la foi* » (credo) qui nous ont été légués par les siècles antérieurs et insister sur la nécessité de respecter intégralement la doctrine est devenu radicalement insuffisant. Il est indispensable de retraduire les vérités de la foi à la lumière des cultures contemporaines. Le synode l'a bien pressenti en redisant à son tour que le message de l'Evangile devait « *s'enraciner dans les cultures d'aujourd'hui* ».

Mais ce processus dont dépend l'avenir de la foi est à peine entamé. Une simple motion ne suffit pas. Le synode aurait dû prêcher l'exemple en commençant par dire avec l'autorité qui est la sienne comment il voit cette « *inculturation* » pour son propre compte.

Or, on n'en trouve nulle trace apportées vendredi ne sont que tions du synode restent terriblement *lointaines* comme si les Pères avaient craint de se compromettre. Tout s'est passé comme s'ils considéraient la foi et *a fortiori* la doctrine comme quelque chose de tabou qui risquerait de s'altérer si on y touchait tant soit peu. Admettre du bout des lèvres que le langage de la foi peut varier n'est pas suffisant : les fondements mêmes de la foi s'en trouvent *ipso facto* modifiés, qu'on le veuille ou non. Le fameux Credo de Paul VI (promulgué le 30 juin 1968) — qui équivaut à une simple rallonge des « credo » d'antan — est de peu de secours. Il a semblé d'ailleurs que les Pères s'y soient assez peu attachés alors qu'ils ont fait le plus grand cas de l'exhortation du pape en 1975 sur l'évangélisation.

Le pluralisme doctrinal pointe à l'horizon. Le synode ne lui a pas systématiquement tourné le dos, mais il a évité de regarder cette vérité en face comme s'il avait peur de se prêter à l'éclatement de la catholicité. Il a peu parlé aussi de la « *hiérarchie* » des vérités de la foi évoquée par Vatican II et dont on se gargarise çà et là sans jamais lui donner un contenu précis.

Ce synode axé sur la catéchèse avait une magnifique occasion de se faire lui-même catéchète : il l'a ratée. Son message contient sans doute des considérations dignes d'intérêt, mais elles sont noyées dans des périphrases, et on se demande qui y trouvera son compte...

De même, à propos de la jeunesse. De toute évidence, les évêques n'ont pas grand-chose à dire aux jeunes. Au dix-neuvième siècle, l'Église a perdu la classe ouvrière et elle ne l'a pas retrouvée depuis. Au vingtième siècle, elle est en train de perdre la jeunesse, ce qui est encore plus grave. On ne voit guère ce qui pourrait arrêter cette hémorragie qui est d'autant plus douloureuse que les jeunes ne semblent pas être devenus tellement imperméables aux valeurs évangéliques et à la spiritualité.

A l'actif du synode notons, pour terminer, à nouveau l'affirmation que la catéchèse est l'« *œuvre de la communauté tout entière, que le catéchète a autant à recevoir qu'à donner* ». C'en est donc fini avec un enseignement unilatéral venant d'une hiérarchie qui aurait un fil direct avec l'Esprit Saint en dispenserait son savoir aux gens du commun. « *Même le catéchumène* (c'est-à-dire celui qui projette de se faire baptiser), a dit Mgr Esteva, *peut être catéchète.* » L'utilité des garants de la foi n'est pas remise en question, mais la manière de concevoir ce rôle est le devoir des évêques.

Tout chrétien, tout baptisé, tout homme même a son mot à dire et son expérience à communiquer : le christianisme est de droit le bien de tous. Alain disait de l'Eglise catholique qu'elle était la plus extraordinaire des démocraties car tout homme était invité par elle à recevoir la même initiation catéchétique. Le synode est allé un peu plus loin encore en relativisant la distinction entre enseignant et enseigné, chacun étant tour à tour l'un et l'autre depuis le pape jusqu'à la chaisière qui sont égaux devant la foi, devant Dieu comme devant l'amour.

HENRI FESQUET.

SUR L'INITIATIVE DE Mgr ETCHEGARAY

Les évêques ont pu critiquer leurs méthodes de travail

Chaque synode pose avec acuité le problème de ses méthodes de travail. Cette année les pères ont obtenu que la place faite aux groupes de travail linguistique soit sensiblement plus importante. Mais sur d'autres points, des améliorations se font toujours attendre. Par exemple, il est actuellement impossible aux membres du synode qui votent « non » sur tel ou tel passage des conclusions de présenter des amendements. Le seul moyen pour eux d'améliorer ces textes est de voter placet juxta modum, *c'est-à-dire oui fondamentalement et d'ajouter des remarques. Par la force des choses, ces amendements portent sur des points de détail et même, parfois, sur la forme seulement.*

D'autre part, la commission chargée de la rédaction des conclusions, puis de la prise en considération des amendements (il y en a eu en tout mille six cent soixante-quatorze), est composée d'un petit nombre de personnes qui sont débordées par la tâche. Plus grave encore, celles-ci ne sont pas élues par l'assemblée, mais désignées par la présidence du synode, qui est elle-même nommée par le pape. L'assemblée se trouve donc insuffisamment maîtresse de son travail. D'où un certain malaise.

Dans une intervention faite in extremis, *Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France, a obtenu que les pères puissent présenter publiquement leurs remarques sur le fonctionnement du synode. Ainsi fut fait la veille de la clôture.*

Un représentant de la Tanzanie a demandé que l'on renonce au latin, qui est en principe obligatoire pour les interventions ; en fait, les évêques qui s'expriment déjà souvent dans leur propre langue sont de plus en plus nombreux. « Nous demandons, *a-t-il dit en substance*, aux catéchètes de s'exprimer dans un langage compréhensible. Commençons par leur donner l'exemple ! »

D'autres évêques ont souhaité que les textes des interventions soient remis à l'avance à chacun des participants afin d'accélérer leur travail en assemblée plénière et de permettre d'aller plus vite à l'essentiel.

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, voudrait que les documents préparatoires publiés avant le synode soient communiqués aux évêques du monde entier afin qu'ils se sentent davantage concernés. Il a également souhaité un renouvellement plus rapide de la composition de l'assemblée.

Le cardinal Joseph-Léo Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, estime, pour sa part, que les experts ne sont pas assez intégrés aux travaux.

H. F.

AU TRENTIÈME SALON DE L'ENFANCE

Les jeux de la consommation

Le trentième Salon de l'enfance, des sports et des loisirs a ouvert ses portes, dimanche 30 octobre, au Palais du CNIT, à la Défense. Pour la première fois, le ministère de l'éducation nationale a participé à ce salon en organisant des jeux éducatifs, afin de faire connaître la réforme du collège unique.

Ces regards qui ne s'émerveillent pas, ces petits, fatigués, qu'on traîne à bout de bras, il y aurait de quoi s'en inquiéter si en visant l'enfance on atteignait vraiment les enfants. Ils y sont allés confiants, puisqu'en principe « c'est pour eux ». Stand après stand, ils ont dû passer par les quatre volontés des animateurs qui, pour l'occasion, se sont mis en « *culottes courtes* ». Les enfants entrent dans le jeu avec tant de facilité, comme de si faibles proies, qu'on peut se demander si le patronage des ministères suffit à rendre le commerce de l'enfance innocent.

Au trentième Salon de l'enfance, on n'offre pas la part du rêve, mais on vend cher la part de gâteau. Ici, on leur fait faire une course de bicyclette, et le présentateur en survêtement les encourage en rythmant bien haut le nom de la marque pour laquelle il s'époumonne. La carotte, c'est une casquette couverte de publicité. Au premier niveau, le ministère de l'éducation « vend » curieusement sa réforme : un jeu de l'oie avec des « zut ! » et des « chouette ! ». « *Le collège unique, la même chance dans tous les cartables.* » Mais avec plus de « zut ! » pour les uns, plus de « chouette ! » pour les autres. C'est le hasard seul qui fait la différence.

A travers les enfants, ce sont évidemment les parents qu'on veut atteindre. On peut voir un stand de meubles échoué dans un coin du salon, un train électrique qui passe au milieu de boîtes de conserve, une exposition de produits contre la cellulite, des machines à laver... Quand on essaie de « *s'en tenir au sujet* », on propose « *le verre à pipette qui fait boire les enfants et enchante les mamans* ». Tandis qu'à l'entresol on lutte contre le tabagisme des jeunes, au rez-de-chaussée la boutique indienne met en vente des cendriers.

Ce monde mercantile — la gratuité est rare au Salon de l'enfance — finit par peser, même si les enfants ne s'en plaignent pas. Ils sont si tolérants !

Il y a deux populations d'enfants, ceux qui sont venus par curiosité, mais qui ont mieux à la maison et qui profitent à peine du *skate board*, et les autres, qui veulent à tout prix s'amuser, ceux qui se battraient pour un autocollant. Ce sont ceux-là qu'on fait attendre, courir, sauter, vendre enfin la marchandise à force de compétitions commentées. C'est qu'il faut gagner pour jouer. « *Nous prenons les commandes* », peut-on lire au fronton d'un stand. Cinq francs la gaufre. Cinq francs la barbe à papa.

Dans un éclairage plus discret sommeillent les stands des organismes d'Etat. Le Centre national d'études spatiales, l'Agence pour les économies d'énergie, mais l'entrain n'y est pas. Comme si avec le mot « jeu » devant on avait fait assez : « Jeu de l'énergie », ça n'a rien d'amusant pourtant. L'Institut français du pétrole n'a trouvé que : *l'Edifiante histoire de l'inconscient M. Gaspillage et du prévoyant M. Economie.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

AU CONGRÈS DE « LAISSEZ-LES-VIVRE »

« Le suicide de la France »

« La prostitution avilit moins la femme que cette pratique honteuse, l'avortement, qui fait d'elle un simple jouet de lubricité... Comment les femmes, qui exigent leur libération, peuvent-elles préconiser une pratique qui fait d'elles des bêtes à donner le plaisir ? Quant aux avorteurs, qu'ils abandonnent la blouse blanche et la troquent contre un habit écarlate où les giclures du sang ne se verront plus ! »

Le professeur Grassé, zoologue, a demandé, devant le sixième congrès des Laissez-les vivre, réuni, samedi 29 et dimanche 30 octobre à Montrouge, « que les noms de ces pourvoyeurs de limbes soient portés à la connaissance de tous », avant de s'écrier : « Le crime appelle le châtiment de ces assassins, qui se complaisent dans le sang et l'ordure. »

Ce sixième congrès du mouvement Laissez-les-vivre n'aura pas donné lieu qu'à des explosions de lyrisme. Il a été marqué avant tout d'une coloration politique. M. Michel Raoult et le docteur Tremblay, secrétaire général du mouvement, ont souligné que l'Assemblée nationale élue en mars prochain serait — sauf dissolution — celle qui aura à réexaminer la « loi provisoire » votée à la fin de 1974, et ce dès décembre 1979. Nous devons exiger de tous les candidats, ont-ils noté, de nous indiquer leur attitude à l'égard du respect de la vie, et nous fixerons nos intentions de vote en fonction de ce critère, qui prime tous les autres. Le docteur Tremblay a précisé que les « *non-avorteurs* » avaient été au nombre de cent quatre-vingt-douze, dans la majorité, en décembre 1974 : « *Il nous faut soixante à soixante-dix députés de plus dans la prochaine Assemblée.* »

L'objectif du mouvement est d'obtenir la suspension de la loi « Giscard-Veil », comme l'appellent les militants, afin de parvenir ensuite à son abrogation. Le docteur Pierre Vignes et Mme Alix Gobry ont déploré l'incitation à l'avortement à laquelle se livre notre société et le mépris pour la famille et pour l'enfant qu'elle manifeste : « *La France, qui tue ses enfants, n'aurait-elle pas les moyens d'élever ceux qui échappent au massacre ? Mais le pouvoir actuel a décidé la mort des enfants et le suicide de la France.* »

Le mouvement a aussi fait des estimations chiffrées : avant la loi, on dénombrait annuellement en France, selon lui, quelque cinquante mille avortements. Aujourd'hui, cinq cent mille par an. D'où une chute démographique sans précédent.

Le professeur Jérôme Lejeune, conseiller scientifique du mouvement, évoquant « *la dégradation de notre société* », s'est livré à un violent réquisitoire contre la pilule contraceptive. Citant la revue britannique *Lancet* du 8 octobre 1977 il a déclaré que, d'après des enquêtes britanniques, la mortalité des femmes qui prennent la pilule est « *cinq fois plus élevée que celle des femmes qui n'en prennent pas* » et « *deux fois plus élevée que celle que provoquent les accidents de la route* ». Il a en outre, estimé que la légalisation de l'avortement ouvrait la voie aux partisans de l'euthanasie « *des vieillards, des malades et des agonisants contre qui sont ligués les colporteurs de la mort* », et a été vivement applaudi par une assistance enthousiaste. — C. B.

« S.O.S.-FUTURES MÈRES »

« Laissez-les vivre a créé en son sein un organisme intitulé « S.O.S Futures mères » (1) que dirige Mme Geneviève Poullot, et qui se propose de venir en aide à toutes les femmes qu'une maternité place dans la difficulté. « S.O.S Futures mères » a créé un réseau qui compte aujourd'hui en France deux cent dix-sept centres bénévoles.

(1) Pour Paris. Tél : 873-38-38 ou 783-59-26

Le renforcement des barrages

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, l'argent est rare, les critères d'attribution des moyens ont été modifiés, le nombre d'étudiants inscrits ne joue plus un rôle aussi directement important. Aussi, limiter les inscriptions en première année permet, dans l'immédiat, de réduire l'ampleur des ajustements qu'il aurait fallu faire sans cela. Si le nombre de nouveaux étudiants est égal à celui de l'an dernier, la rentrée universitaire n'exigera pas dans chaque université des arbitrages trop douloureux entre filières, cycles disciplines. Si, par bonheur, dans tel ou tel établissement, les moyens sont un peu plus abondants, il sera beaucoup plus agréable de consacrer ce surplus à des innovations plus séduisantes que l'encadrement des étudiants de première année : la recherche, les maîtrises subtilement différenciées. Comme le nombre total de bacheliers n'a guère augmenté d'une année à l'autre, la limitation des inscriptions ne devrait pas entraîner de rejet important à l'échelle nationale. Mais la liberté d'inscription de chaque étudiant se trouve réduite, et cela prend un caractère aigu à Paris, où la décision de supprimer les secteurs géographiques affectés aux diverses universités a brusquement provoqué des mouvements importants bizarrement régulés, grâce à la sélection par le sprint, voire par la capacité pugilistique des candidats.

Le cas parisien souligne, jusqu'à la caricature, le caractère instable de la situation présente. Chaque université réagit aux procédures de distribution des crédits édictées par le secrétariat d'Etat. Mais additionner ces réactions ne forme pas une politique à l'échelle nationale. Aussi, pour voir plus clairement la signification possible des mesures qui limitent la libre inscription des bacheliers dans les universités, une autre sorte d'analyse est indispensable.

Les débats sur les fonctions de l'université sont presque toujours axés sur ces missions scientifiques, culturelles, professionnelles au sens large. Rarement l'accent est mis sur la mission d'accueil et d'intégration sociale à l'usage principal des jeunes issus des couches moyennes et aisées de la société. C'est cependant cette mission essentielle qui est directement touchée par l'évolution des règles d'inscription des bacheliers.

On raisonne comme si le recrutement des universités obéissait, ou devait obéir, grâce à quelques réformes, au principe « méritocratique ». Seuls les meilleurs sujets, issus de toutes les classes sociales, choisiraient la voie des études supérieures et toute réforme des universités devrait avoir pour but de perfectionner les mécanismes de la sélection démocratique selon le mérite et ceux de l'adaptation aux besoins de la société.

Or la réalité est bien différente. En France comme ailleurs, la très grande majorité des familles de cadres moyens et supérieurs, d'industriels, de professions libérales, n'envisagent pas que leurs enfants puissent entrer dans la vie active immédiatement à la fin de la scolarité obligatoire. La poursuite des études secondaires va de soi. Dans les autres groupes sociaux le réflexe est moins net, notamment pour d'impérieuses raisons financières, et il faut, le plus souvent, que les chances de réussite paraissent assez grandes pour que l'aventure soit tentée.

Prendre son temps

A la fin des études secondaires, la sélection par l'échec a déjà largement joué. Mais quelque deux cent mille jeunes ont obtenu, en 1977, un baccalauréat classique ou technique et ce nombre est assez stable d'une année à l'autre. En majorité, ces bacheliers ne vont pas entrer immédiatement dans la vie active : que faire, en effet, avec un baccalauréat ? Prendre un emploi qui marquerait une dégradation sociale ? Cela va bien pendant les vacances, mais il convient de préparer l'avenir avec plus de sérieux. L'inscription dans un établissement d'enseignement post-baccalauréat (j'évite volontairement de parler d'enseignement supérieur) est un bon moyen de fuir en avant, de prendre son temps, de tenter sa chance.

Le système d'enseignement offre les solutions variées qui permettent d'accepter tous les candidats. Préparations aux écoles d'ingénieurs, filières universitaires classiques, I.U.T., classes de techniciens supérieurs, écoles privées : l'éventail des possibilités est finalement très large. Les universités, pour leur part, offraient jusqu'à présent une formule accommodante : liberté d'inscription, peu d'obligation en cours d'année, programmes généralement ambitieux, ce qui, sans le moindre paradoxe, facilitait l'abandon sans honte, lorsque l'étudiant s'apercevait que cela « ne le menait à rien » ou « ne l'intéressait pas » ou était « trop abstrait et loin de la vie ». D'où un taux de perte très considérable. Une forte proportion de ceux qui se sont inscrits en début d'année ne s'inscrivent pas en vue de l'examen, bon nombre des inscrits à l'examen ne se présentent pas, et les échecs font le reste.

Ce faible rendement sert souvent d'exemple pour souligner l'incohérence du système universitaire. J'aurais tendance à trouver que, au contraire, les universités ont résolu tant bien que mal un problème de société sur lequel elles ne pouvaient guère exercer d'influence. Dans l'état actuel des mentalités, il faut faire mûrir le quart environ de chaque classe d'âge par un autre moyen que la mise au travail très tôt ou l'inscription à l'Agence de l'emploi. Comment y parvenir sans coût insupportable pour l'Etat et les familles, sans rigueur inacceptable pour une partie des intéressés ? Un système d'enseignement post-baccalauréat capable d'offrir les voies étroites aux ambitieux, des refuges sécurisants à d'autres et des zones douces à qui le désire, remplit finalement sa fonction d'insertion d'une manière acceptable, c'est-à-dire sans provoquer de conflits sociaux trop aigus.

On voit, dès lors, ce que pourrait entraîner une restriction de la facilité d'entrer dans les universités par l'instauration de *numerus clausus* de plus en plus sévères. Les jeunes qui seraient exclus devraient soit accepter de chercher immédiatement des emplois, soit s'adresser aux établissements d'enseignement qui voudraient les accueillir. Le secteur privé trouverait là une clientèle appétissante. On peut ainsi dire que les universités devraient développer les formations courtes à finalité plus professionnelles, refondre les DEUG selon le schéma qui avait été esquissé il y a quelques années.

La société n'est pas une machine

Mais cela suppose des moyens accrus et ne résoud rien. L'erreur commune est de croire que tous les jeunes peuvent choisir très tôt un métier, une profession, une carrière et n'ont plus qu'à s'orienter vers la formation adéquate. C'est vrai pour certains. Pour beaucoup d'autres, il faut du temps, quelquefois beaucoup de temps, avant d'y voir plus clair, quitte à regretter de n'avoir pas su choisir plus tôt. Sans doute il n'y a là aucune fatalité et on peut imaginer une autre société où chacun saurait, dès le début de l'adolescence, comment se diriger et vers quel objectif concentrer ses efforts. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui, et il ne suffit pas d'une réforme de l'Université pour changer à court terme les comportements. Il serait bon de méditer à ce sujet l'expérience de la loi Debré sur les sursis d'incorporation. Le vaste mouvement de contestation qu'elle a provoqué s'est apaisé lorsque quelques adoucissements ont été apportés. Concessions mineures ? Non. Recul sur l'essentiel puisque, désormais, le système de sursis, tout en étant moins laxiste que celui qui existait avant, laisse une plage de temps suffisante pour que le plus grand nombre ne souffre pas d'une interruption brutale de ce temps de maturation.

Cette description de l'Université-garderie, de l'Université mûrissoir déplaît fort à ceux qui croient que la société fonctionne comme une machine, que chacun de ses rouages doit servir à quelque chose et que le signe de l'utilité est une production. L'Université devrait donc servir uniquement à produire les diplômés requis par la société. Vision naïve et bien ancrée car toute idée reçue se transforme aisément en idée fixe.

En réalité, aussi longtemps que la société ne saura pas proposer d'autres modalités de passage à la vie adulte jugées préférables par les jeunes, la situation actuelle ne changera pas substantiellement. Tout renforcement du barrage sans solution alternative aurait pour effet de préparer une crise majeure.

JEAN VINCENS.

● *Les parents d'élèves autonomes contre l'étude de la presse à l'école.* — L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) proteste contre la décision du ministre de l'éducation d'introduire l'étude de la presse à l'école.

L'UNAAPE, qui souligne que les parents d'élèves n'ont pas été consultés à ce propos, explique que « *les associations autonomes de parents d'élèves, qui se sont créées notamment pour lutter contre la politisation en milieu scolaire, désapprouvent totalement une mesure qui ne peut que favoriser cette politisation que M. Haby stigmatisait encore récemment* ». L'UNAAPE demande au ministre de l'éducation de faire cesser immédiatement les expériences actuellement en cours.

L'UNAAPE, qui affirme compter deux cent mille adhérents, a recueilli 0,80 % des voix en 1976 dans les collèges et 2,16 % des voix dans les lycées (élections aux conseils d'administration).

JUSTICE

RÉUNIE EN CONGRÈS A PARIS

La Ligue des droits de l'homme condamne la convention européenne contre le terrorisme et suggère la création d'une « cour pénale »

La Ligue des droits de l'homme avait inscrit à l'ordre du jour de son 59e congrès, qui a eu lieu samedi 29 et dimanche 30 octobre, à Paris, un sujet d'une brûlante actualité : la convention européenne contre le terrorisme. *Les divergences de vues sur ce problème promettaient une discussion animée, à trois jours de l'examen par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de la demande d'extradition formulée par la République fédérale d'Allemagne à l'encontre de M. Klaus Croissant. Il n'en fut rien, et c'est à l'unanimité, moins une abstention, que le congrès adopta une résolution hostile à la ratification par le Parlement français du projet de convention européenne contre le terrorisme.*

Pourtant, dès l'ouverture des débats, Me Yves Jouffa, qui fit une analyse juridique approfondie du projet, estima *« qu'il faut avoir le courage de reconnaître que les actes de terrorisme sont de véritables actes criminels contre l'humanité, qu'il est nécessaire de réprimer (sauf en cas de dictature »)*. « *Mais*, ajouta-t-il, *il n'est pas nécessaire de répondre par oui ou par non. La Ligue doit être consciente qu'il faut combler un vide juridique, car des actes intolérables restent impunis.* » L'avocat parisien prôna donc la renégociation d'une nouvelle convention et la création d'une cour pénale européenne pour juger les terroristes. Mais il fut le seul avec M. Pierre Kraemer-Raine, à ne pas condamner en bloc ce texte, qui, comme l'a souligné Me Jean-Jacques de Félice, a été adopté à la hâte, sans consultation du Conseil de l'Europe. « *Il y a un vide juridique*, a reconnu Me de Félice, *mais on ne peut le remplir par des violations de liberté. Ce texte est une menace contre le droit d'asile, et il va permettre de condamner le complice du terroriste, le sympathisant et même l'indifférent. On aura ainsi la possibilité d'éliminer toute contestation. L'opposition ne peut-elle s'exprimer que par le bulletin de vote ?* » Me de Félice, comme la totalité des congressistes, a approuvé l'idée de la création d'une cour pénale européenne, récemment remise à l'ordre du jour par M. François Colcombet dans une « Libre opinion » pbliée dans ces colonnes (*le Monde* du 21 octobre).

Magistra, ancien président du Syndicat de la magistrature, M. François Colcombet n'y est pas allé par quatre chemins pour dénoncer « *ce texte, fourre-tout et contradictoire, qui donne un vêtement juridique à la raison d'État. Il faut créer l'Europe des juges après l'Europe des marchands*, a-t-il ajouté, *mais elle pourra aussi avoir à connaître du terrorisme des grandes sociétés responsables des pollutions.*

» *Le terrorisme du pistolet et de la finance* », a résumé Me François Giacobbi en précisant qu' « *on ne pouvait déléguer la justice des peuples à la justice des États.* »

Terroriste, un mot que M. Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, s'est refusé à employer car « *ici nous sommes à cette tribune tous d'anciens terroristes.* » D'ailleurs, se sont demandé plusieurs orateurs, qui est terroriste ? Et comment faut-il définir le terrorisme ? Cela en évoquant le détournement d'avion dont a fait l'objet M. Ben Bella ou les grenades offensives qui ont tué lors de la manifestation de Creys-Malville.

En conclusion, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme a déclaré : « *Les autres pays* (dix-sept dont certains ont déjà ratifié la convention) *ne peuvent avoir la caution de la France pour appliquer une telle convention.* » Le congrès a donc demandé au gouvernement français de « *prendre l'initiative de la négociation d'une convention portant création d'une cour pénale européenne appelée à juger les auteurs d'actes de terrorisme avec les garanties souhaitables, notamment en ce qui concerne le droit de la défense et l'indépendance des juges* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

AU TRIBUNAL D'ANNECY

Bon et mauvais diffamateur

De notre correspondant

Grenoble. — Le 23 avril 1976, M. Yves Gamonet déposait plainte pour diffamation contre M. Pierre Bellemare à la suite de la diffusion sur les antennes d'Europe 1, le 5 février 1976, d'une émission de la série « Les dossiers extraordinaires » relatant une affaire de meurtre datant de 1956, pour laquelle M. Gamonet avait été condamné le 28 novembre 1958, par la cour d'assises de Paris, aux travaux forcés à perpétuité. Ce dernier réclamait 100 000 francs de dommages et intérêts.

M. Pierre Bellemare estimait avoir fait œuvre d' « *historien* » dans son récit et avoir voulu montrer les points obscurs de cette affaire. Il déclarait d'ailleurs au cours de l'émission qu'il existait un doute sérieux sur la culpabilité de M. Gamonet, et il concluait : « *On ne trouvera jamais aucune preuve contre lui (...), ce meurtre n'est qu'un horrible accident.* »

Le tribunal correctionnel d'Annecy a estimé que l'exactitude des informations données à l'antenne par M. Bellemare n'était « *ni contestée ni contestable* ». Il a, d'autre part, reconnu « *la sincérité, l'objectivité et l'impartialité* » du prévenu tout au long du récit diffusé le 5 février 1976. Mais le tribunal a jugé que la légitimité du but recherché par le prévenu pouvait apparaître « *discutable* ». Retraçant cette affaire à un moment de très forte écoute, le tribunal a considéré que « *si le mobile évident était de faire une émission intéressante, le but poursuivi était un but purement commercial* ».

En effet, l'émission présentée par M. Bellemare avait été réalisée conjointement par les sociétés Télé-Union et Ceci-Presse, cette dernière société ayant pour président-directeur général M. Bellemare.

Dans leur jugement, les juges déclarent : « *M. Bellemare doit être considéré comme un « mauvais diffamateur » en ce sens que son action ne tendait qu'à satisfaire la curiosité du public. Ce qualificatif, non péjoratif, l'oppose au « bon diffamateur » qui poursuit un but légitime, par exemple utile à la nation ou à certaines catégories d'individus* ».

Le tribunal correctionnel d'Annecy, tout en reconnaissant que le délit de diffamation était constitué, a dispensé le prévenu de peine, mais il a alloué à M. Gamonet 1 franc de dommages et intérêts.

CLAUDE FRANCILLON.

[Ce n'est pas la première fois que le tribunal d'Amiens fait usage de cete distinction — heureuse — entre le bon et le mauvais diffamateur. Dans un jugement rendu le 12 décembre 1974 (« le Monde » daté 15-16 décembre 1974), ce tribunal avait jugé qu'un « comité vérité-justice » avait été un « bon diffamateur » en critiquant publiquement le fonctionnement d'une clinique privée. Ce jugement est devenu définitif après que les dirigeants de la clinique mis en cause se furent désistés de l'appel qu'ils avaient initialement formé.]

MUTINERIE A LA PRISON DE BREST

Une quarantaine de détenus de la maison d'arrêt de Pontaniou à Brest (Finistère) ont retenu pendant plus de deux heures, dans la soirée du 29 octobre, deux surveillants de l'établissement. Les mutins voulaient présenter, directement, au procureur de la République et au juge de l'application des peines diverses revendications portant notamment sur la contrainte par corps et sur leurs conditions de vie à la prison (entassement dans les cellules). Les deux surveillants étant parvenus à s'enfuir, les détenus se sont retranchés au second étage du bâtiment en construisant des barricades dans les escaliers avec des sommiers, des tables et des bancs. Ils ont été délogés par les forces de l'ordre au moyen de grenades lacrymogènes. Il n'y a pas eu de blessés.

● *Le doyen des juges du tribunal de grande instance de Draguignan* a signé une ordonnance de « *non-lieu partiel* » pour le crime du col de Canadel qui avait coûté la vie, dans la nuit du 8 au 9 août dernier, à un couple de touristes britanniques, M. et Mme Broderick. M. Walter Folie, témoin numéro un, avait été inculpé, le 16 août, d'assassinats et de vol qualifié. Il devait ensuite être innocenté par deux personnes successivement.

● *Inculpation du commissaire aux comptes des établissements Defrenne et Cie.* — M. Delaoutre, commissaire aux comptes des établissements Defrenne et Cie, a été inculpé le 27 octobre pour « *non-dénonciation de faits délictueux* ». Il a été laissé en liberté. Cette inculpation fait suite à celle du président-directeur général des établissements Defrenne, M. Jean Defrenne, placé sous mandat de dépôt et récemment condamné (*le Monde* du 28 octobre).

SPORTS

FOOTBALL

La répression ne suffit pas à endiguer la violence dans les stades britanniques

Londres. — La médiocre performance de l'équipe de football d'Angleterre contre le Luxembourg, cette « humiliante victoire », selon les commentateurs, remportée sur des « inconnus », a, pour quelques jours, distrait l'attention des autorités des violences commises par les supporters des clubs britanniques. Mais le problème reste entier... Les incidents de Saint-Étienne, en effet, ont seulement illustré de manière spectaculaire un mal qui ne date pas d'hier.

Pour cette année seulement, il faut rappeler que deux cents arrestations ont eu lieu dès le premier match de la saison, et que les Écossais, ivres de joie (leur équipe avait gagné) et de bière, ont démoli les filets et arraché les poteaux ainsi que des mottes du terrain de Wembley, provoquant des dégâts évalués entre 5 000 et 10 000 livres.

De notre correspondant

Certes, l'Angleterre n'est pas le seul pays où le fanatisme sportif conduit au vandalisme, à la violence et parfois même, comme en Amérique latine, au meurtre. Néanmoins, l'agressivité hebdomadaire des jeunes supporters, toujours prêts à la bagarre, se livrant à des actes de vandalisme insensés, est un phénomène spécifiquement britannique, déterminé largement par les conditions économiques et sociales. Le football, sport populaire, s'est développé ici dans un climat social du dix-neuvième siècle...

Dans leur grande majorité, les stades, encastrés dans les faubourgs industriels, sont inconfortables, offrant peu de confort aux amateurs, surtout aux jeunes, entassés debout dans les virages sans protection contre les intempéries. Certains stades se sont modernisés en augmentant le nombre des places assises et couvertes, en offrant des bars modernes et même un restaurant aux spectateurs, dont les plus anciens évoquent avec rancœur l'époque où les petites cuillers en bois pour le thé étaient attachées par des chaînes... Dans cette société à peine changée depuis Dickens, il était normal que les supporters prolétaires déploient une agressivité insolite, sans comparaison avec ce qui se connaît en Europe.

Certes, pour la grande masse, le football est une évasion. En poussant le tourniquet des guichets, certains entrent dans un autre monde, se sentent transformés en seigneurs. Mais, pour les moins favorisés, le match du samedi est une occasion de développer une solidarité de groupe, de s'identifier à une classe ouvrière qui, à la différence des pays du continent, est restée à l'écart de l'évolution générale de la société, gardant des goûts et des traditions bien distincts. Ainsi il a été confirmé que le public d'Arsenal est composé dans une large mesure de banlieusards, aujourd'hui heureux de retrouver pour quelques heures leurs attaches prolétariennes.

Selon le sociologue Desmond Morris, le football a éliminé la violence de la vie de tous les jours en permettant aux classes sous-privilégiées de développer leur agressivité dans uen sorte de fait tribal, avec ses données, ses chants, ses cris, ses battements de mains rythmés, ses chœurs de cathédrale impressionnants et parfois un peu effrayants...

Cependant, les *houligans* (voyous) du football représentent une minorité. La fameuse « armée rouge » de Manchester United est évaluée à un maximum de trois mille jeunes (sur plusieurs dizaines de milliers de supporters inscrits), *fanatiques* du football, mais surtout en état de rébellion permanent contre la hiérarchie de la société. La plupart sont sans qualification professionnelle ou en chômage. « *We hate human* » (« *nous haïssons les humains* »), clament les tribus de Stretford.

Un effort de prévention

Faut-il s'étonner si, à Cardiff, les dirigeants ont suggéré de faire passer les supporters de l'équipe visiteuse directement à leurs emplacements, par une sorte de couloir grillagé analogue à ceux qu'empruntent les fauves de la ménagerie des cirques ? En règle générale, on les isole, on les parque, on les encadre de policiers accompagnés de leurs chiens. Certains se demandent cependant si, à force de les traiter en animaux, on ne déetrminera pas justement chez eux des réactions de bêtes traquées. La controverse est ouverte.

Mais les autorités se préoccupent davantage de prévenir que de réprimer. Certes la recrudescence des violences a provoqué des appels au renforcement des peines judiciaires, et même à l'application de châtiments corporels. Pour le moment, on s'est contenté d'augmenter les amendes (une initiative inopérante dans la mesure où la somme à payer dépasse de très loin les ressources des jeunes ou de leur famille) et de créer des centres spéciaux où les jeunes de quatorze à dix-sept ans, pris sur le fait, sont pratiquement consignés le samedi après-midi. Bref, ils sont privés de match pour une ou plusieurs semaines... La punition doit être efficace puisque les autorités envisagent de créer d'autres centres pour les jeunes de dix-sept à vingt et un ans.

Dans le domaine de la prévention, un effort important a été accompli avec l'adoption d'une loi qui impose aux clubs des travaux d'aménagement des stades visant essentiellement à en réduire la capacité par l'augmentation des places assises (l'entassement des jeunes, debout, est générateur de violences), et surtout à élever des grilles autour des terrains.

Il faut dire que cette obligation est froidement accueillie par les clubs et les spectateurs, en premier lieu à cause du prix élevé de ces travaux, prohibitif pour les petits clubs, lourd à supporter pour des clubs aisés comme Arsenal, qui se plaint d'avoir à débourser 400 000 livres, sans parler d'un manque à gagner de 100 000 livres consécutif à la réduction de la capacité. Dans de nombreux stades, où les spectateurs débordant des virages se trouvent pratiquement à quelques mètres des joueurs, l'invasion du terrain après le match est devenue un rite auquel le jeune public renoncera difficilement, acceptant mal d'être enfermé et privé du plaisir de voir de près ses héros et de les féliciter... Mais, trop souvent, l'observation du rite a conduit au vandalisme et aux violences

L'action officielle s'exerce sous la forme de recommandations et de conseils pratiques aux clubs. Ainsi le ministère des sports insiste pour une séparation totale et étanche des supporters des deux équipes. D'autre part, constatant que les violences sont en règle générale provoquées par les jeunes accompagnant leur équipe en déplacement, les autorités invitent les clubs à ne vendre des billets pour les matches « *away* » (au-dehors) qu'aux seuls supporters attitrés, qui auront à produire une carte d'identité avec leur photographie.

Là encore, cette exigence va à l'encontre d'une tradition bien vivace, puisque, jusqu'à nouvel ordre, le port d'une pièce d'identité n'est pas une obligation légale en Grande-Bretagne. De préférence aux trains spéciaux encourageant un vandalisme anonyme, sans parler de bagarres à l'arrivée avec les supporters de l'équipe locale, les autorités recommandent le transport par autocars dont les conducteurs, contrôlés, ont pour consigne de ne tolérer aucun alcool, et de conduire les supporters le plus très possible du terrain afin d'éviter, à l'aller comme au retour, des dispersions dangereuses aggravant les risques de violence dans les rues et les pubs.

Jusqu'à présent, l'ensemble de ces mesures n'ont eu qu'un effet limité, au point que l'*Economist* suggérait récemment d'interdire à tous les jeunes de douze à vingt-quatre ans d'accompagner leur équipe en déplacement. Mais la formule contredirait également le libéralisme traditionnel et, de surcroît, imposerait aux clubs une perte de revenus qui pourrait être fatale pour certains. En fait, du côté officiel, on est convaincu qu'aucun progrès décisif ne sera accompli tant que les clubs n'accepteront pas d'être responsables du comportement de leurs supporters, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des stades.

La menace d'exclusion d'une compétition lucrative — comme dans le cas de Manchester United qui risquait un manque à gagner de 500 000 livres — pourrait ainsi modifier l'attitude des clubs.

HENRI PIERRE.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

A la suite de la dernière course de formule 2 de la saison, disputée le dimanche 30 octobre, à Donington (G.-B.) et remportée par l'Italien Bruno Giacomelli (March-B.M.W), René Arnoux (Martini-Renault) est officiellement champion d'Europe, précédant l'Américain Eddie Cheever et Didier Pironi.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(cinquième journée)

*Nice bat Orthez	82-75
*Berck bat Clermont	119-89
*Caen bat Racing	101-82
*Tours bat Denain	107-99
Le Mans bat *Jœuf	102-76
Challans bat *Avignon	90-87
*Villeurbanne bat Monaco	112-77
Antibes bat *Bagnolet	90-85

Classement : 1. Le Mans, 15 pts ; 2. Antibes, 14 ; 3. Tours, Berck et Orthez, 13 ; 6. Nice, 12 ; 7. Caen, Monaco et Challans, 11.

Cyclisme

SIX JOURS DE GRENOBLE
(Après la soirée du 30 octobre.)

1. Moser-Pijnen, 157 pts ; 2. Merckx-Sercu, 140 ; 3. (à 1 tour) Thévenet-Haritz, 125 ; 4. Ritter-Frank, 119 ; 5. (à 2 tours) De Boscher-Clark, 127 ; 6. Saronni-Hermann, 118 ; 7. (à 3 tours) Braun-Danguillaume, 125 ; 8. Esclassan-Tschan, 66.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(douzième journée)

GROUPE A

*Alès b. Martigues	4-2
*Melun b. Epinal	1-0
Besançon b. *Auxerre	2-0
*Angers b. Avignon	2-1
*Saint-Dié et Toulouse	0-0
*Béziers b. Fontainebleau	2-0
*Ajaccio b. Toulon	3-1
*Cannes b. Haguenau	1-0
*Arles et Chaumont	1-1

Classement. — 1. Martigues, Besançon, Angers et Ajaccio, 17 ; 5. Epinal et Auxerre, 15 ; 7. Cannes, 14 ;

GROUPE B

*Tours b. Rennes	3-0
*Paris-F.-C. b. Châteauroux	4-2
*Lille b. Poissy	3-0
Red Star b. *Lucé	2-0
Dunkerque b. *Caen	3-1
*Boulogne et Gueugnon	0-0
*Angoulême b. Brest	2-0
*Quimper et Noeux	0-0
*Guingamp b. Limoges	2-0

Classement. — 1. Tours, 18 pts ; 2. Lille et Red Star, 17 ; 4. Dunkerque et Paris-F.-C., 16 ; 6. Gueugnon, 15 ; 7. Angoulême et Châteauroux, 14 ;

Gymnastique

COUPE DU MONDE A OVIEDO
HOMMES
(Concours général.)

—1. ex aequo, Nicolai Andrianov (U.R.S.S.) et Vladimir Markelov (U.R.S.S.), 57,45 pts ; 3. V. Tkatchev (U.R.S.S.), 57,35 ; 4. Eberhard Gienger (R.F.A.) et Roland Bruckner (R.D.A.), 56,60.

DAMES
(Concours général.)

1. Maria Filatova (U.R.S.S.), 38,95 pts ; 2. Steffi Kraker (R.D.A.), 38,45 ; 3. Natalia Shaposhnikova (U.R.S.S.), 38,20 ; 4. Marta Egerbari (Hong.), 38,10 ; 5 Elena Mohbina (U.R.S.S.), 37,95.

Hippisme

Le prix du Théâtre-Bobino, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Beaconaire, suivi de The Goat et de Grand Mogol. La combinaison gagnante est 12, 13, 9.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(neuvième journée)

*Saint-Estève bat Bordeaux	27-8
*Marseille bat Pamiers	11-4
Toulouse bat *XIII Catalan	9-8
*Carcassonne bat Roanne	20-5
Lézignan bat *Avignon	15-3

Classement. — 1. XIII Catalan, 23 pts ; 2. Toulouse, 23 ; 3. Avignon, 19 ; 4. Roanne, 19.

Judo

Le Racing Club de France s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions en dominant, le 29 octobre, à Vienne, le Judo Club Manner par six victoires à une.

Rugby

L'équipe néo-zélandaise des All-Blacks a battu une sélection du Sud-Est par 12 à 10, le 29 octobre, à Lyon.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(cinquième journée)
GROUPE I

POULE A

Béziers b. *Auch	63-4
*Agen b. Bègles	48-3
*Le Creusot b. Tyrosse	13-3
*Vichy b. Lourdes	18-15

Classement. — 1. Béziers, 13 pts ; 2. Lourdes, 12 ; 3. Agen, 11 ; 4. Tyrosse, Le Creusot et Vichy, 9 ; 7. Bègles, 8 ; 8. Auch, 7.

POULE B

*Brive b. Tarbes	31-17
*Mérignac b. Bourgoin	26-6

Classement. — Perpignan et Toulon, 11 pts ; 3. Montauban, 10 ; 4. Brive, Tarbes, Bourgoin et Mérignac, 9 ; 8. Albi, 4.

POULE C

St. toulousain b. *Mazamet	16-9
*Biarritz et Aurillac	16-16

Classement. — 1. Stade toulousain, 13 pts ; 2. Biarritz, Aurillac et Nice, 10 ; 5. Beaumont, 9 ; 6. Mazamet et Bourg, 8 ; 8. Chambéry, 4.

POULE D

*Bagnères et Bayonne	13-13
*La Rochelle b. Graulhet	23-7

Classement. — 1. Graulhet et Bayonne, 13 pts ; 3. La Rochelle, 11 ; 4. Romans, 10 ; 5. Bagnères, 8 ; 6. Oloron, 7 ; 7. Montchanin, 6 ; 8. Rodez, 4.

POULE E

Montferrand b. *Salles	15-4
*Dax b. Carcassonne	23-9
*Narbonne b. La Voulte	66-8
*Valence b. Tulle	9-6

Classement. — 1. Montferrand et Narbonne, 13 pts ; 3. Dax et Valence, 10 ; 5. Carcassonne, La Voulte et Tulle, 9 ; 8. Salles, 7.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIÈRE DIVISION
(Deuxième journée.)

Racing C.F. b. *Sète	3-0
*Asnières b. Cannes	3-0
Montpellier b. *Clamart	3-2
*Saint-Maur b. Stade français	3-0

Classement. — Racing C.F., 4 pts ; 2. Asnières, 4 ; 3. Saint-Maur, 3 ;

L'Autriche, la Pologne et la Suède au « Mundial »

Après l'Argentine, le Brésil, le Pérou, le Mexique, la République fédérale d'Allemagne, l'Ecosse et les Pays-Bas, trois nouvelles équipes européennes ont obtenu ce week-end leur qualification pour la Coupe du monde 1978 en Argentine. Il s'agit de l'Autriche, de la Pologne et de la Suède.

Absente de la phase finale de la Coupe du monde depuis 1958, l'Autriche a assuré sa qualification en battant, le 30 octobre, à Izmir, la Turquie par 1 à 0, éliminant ainsi la République démocratique allemande, qui, la veille, avait dominé Malte par 9 à 0.

Un match nul (1 à 1) a suffi à la Pologne pour écarter de la phase finale le Portugal, tandis que la Suède a assuré sa qualification grâce à la victoire de la Suisse sur la Norvège (1 à 0).

Un onzième pays qualifié est pratiquement connu : la Hongrie, qui a surclassé la Bolivie par 6 à 0, le 29 octobre, à Budapest, en match « aller » de barrage.

Dans le groupe Asie-Océanie, l'Iran a fait un pas de plus vers la qualification en battant le Koweït par 1 à 0, le 28 octobre, à Téhéran. Ses deux derniers rivaux sont la Corée du Sud et l'Australie, qui a dominé Hongkong par 5 à 2.

CYCLISME

Qui est Cluzaud ?

De notre envoyé spécial

Grenoble. — *Patrick Cluzaud. Vingt-cinq ans. Un cas dans le cyclisme. Le grand public qui s'attache aux seuls résultats du Tour de France ou de Paris-Roubaix ignore son nom, mais plusieurs participations aux Six Jours de Grenoble lui ont valu une certaine notoriété auprès des initiés de la piste et la sympathie des « populaires », toujours sensibles aux mérites du sans-grade qui pratique le sport professionnel avec l'enthousiasme d'un amateur.*

Cluzaud est le dernier représentant d'une espèce en voie de disparition, celle des « six-daymen » français, que la destruction du Vel'd'Hiv' de Paris a littéralement saignée voici vingt ans.

Pour constituer une bonne affiche, pour trouver des adversaires à Merckx-Sercu, les organisateurs des Six Jours de Grenoble ont dû faire appel aux cracks étrangers. Ils ont associé Thévenet à l'Allemand Haritz et ils ont engagé un autre Allemand, le champion du monde de poursuite Gregor Braun, pour épauler Jean-Pierre Danguillaume. Van Lancker-Mourioux, qui gagnèrent ces mêmes Six Jours de Grenoble en 1971, ont pris prématurément leur retraite et le tandem Aubey-Cluzaud, le dernier de la liste, est aujourd'hui dissocié.

« La saison passée, *explique Cluzaud*, Aubey et moi, nous avions participé à neuf épreuves de Six Jours. Les contrats que nous avions obtenus à Berlin, à Munich, à Cologne, à Copenhague, à Zurich, ainsi qu'à Grenoble nous avaient permis de courir pendant tout l'hiver. Cette fois, la situation est différente. Les propositions sont beaucoup moins nombreuses et le manque de compétitions constitue un handicap insurmontable dans la mesure où nous nous heurtons à des hommes de métier parfaitement rodés, qui ont pour eux le talent et l'expérience. »

A Grenoble, Cluzaud fait équipe avec Bernard Vallée, un jeune routier qui continue son difficile apprentissage. On a revêtu les deux partenaires occasionnels d'un maillot rouge à bandes blanches, dont la parure, pour être rutilante, n'a pas le pouvoir de provoquer des miracles. Cluzaud souffre et s'interroge sur son avenir. N'ayant plus d'équipier français attitré, il n'a que peu de chances d'être engagé pour les prochaines réunions en Allemagne, même à Munich, où il avait pourtant remporté les Six Jours amateurs à l'aube d'une carrière qu'on prévoyait brillante.

Ce « pistard-né » va donc se recycler, au plein sens du terme, sur la route. Cyrille Guimard lui a proposé une place dans le groupe Gitane aux côtés de Bernard Hinault. Il apprécie ses qualités et n'a pas laissé passer l'occasion d'enrôler un coureur formé à l'école du vélodrome.

JACQUES AUGENDRE.

Europa

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Les chefs d'entreprise et la politique

UN ENGAGEMENT INÉLUCTABLE

« Dans quelle mesure les chefs d'entreprise doivent-ils s'engager dans la politique ? » Une centaine de dirigeants des affaires et de personnalités du monde politique et social européen se réuniront à Genève les 22 et 23 novembre prochains pour discuter de la réponse à apporter à cette question et échanger leurs expériences sur l'invitation conjointe des quatre journaux membres d'« Europa », de la chambre de commerce internationale et du European Management Forum. Y participeront notamment, sous la présidence de M. Jean Rey, MM. François Ceyrac, président du C.N.P.F., Umberto Agnelli, sénateur au Parlement italien, Len Murray, secrétaire général de la Confédération des syndicats britanniques, Philip Rosenthal, membre du Bundestag allemand, Bruno Trentin, secrétaire général du syndicat italien de la métallurgie, Edward Heath, ancien premier ministre de Grande-Bretagne (1).

DE quoi rêvent les chefs d'entreprise ? D'un monde sans politique. D'un Etat neutre. D'une société libérale, mais non libertaire. En tout cas, pas de s'engager dans le combat politique, et encore moins de le dire. Le temps où l'on manipule au besoin les politiciens, mais où on ne s'engage pas, « on ne se salit pas les mains », est passé. Le dirigisme est là, le socialisme en vue, le communisme éventuel. A force de répéter « l'Etat n'a que... », tant du côté des patrons, quand ils ont des difficultés, que des salariés, l'Etat est devenu omniprésent.

Au-delà de la tradition bourgeoise, une certaine logique économique a expliqué longtemps que les chefs d'entreprise ne s'engagent pas. Le rythme de l'entreprise n'est pas celui des investitures. S'afficher avec tel ou tel parti, c'est courir le risque d'être sanctionné s'il perd, et s'il gagne d'être encore plus violemment évincé à la fin de son mandat, puisqu'on tombe toujours plus violemment de plus haut. Avant tout, il faut vendre. Le comportement récent des « hommes d'affaires » a donc été fait de discrétion, voire de précautions. Qu'il s'agisse de financements, mise à disposition d'avantages en nature (bureaux, moyens de transports, imprimeries ou autres), les appuis sont dans l'ensemble discrets, et même parfois secrets. En outre, certains n'hésitent pas à financer ou à subventionner indirectement plusieurs partis, au besoin à des degrés divers. On l'a vu en France, lors des dernières élections présidentielles et municipales, mais dans une mesure restreinte. C'est surtout le cas dans des pays comme l'Allemagne fédérale, la Suède ou la Grande-Bretagne, jusqu'à ces dernières années, où l'alternance fait partie du système politique et où le changement d'équipe gouvernementale, même s'il comporte certaines options différentes, n'implique pas de bouleversements vraiment radicaux de la société. Tant que la libre entreprise n'est pas profondément en jeu, industriels et banquiers se considèrent comme partenaires du pouvoir quel qu'il soit. Contre mauvaise fortune politique, il faut faire bon cœur.

« Un racisme antipatrons »

Mais ce *modus vivendi* est peut-être en passe d'être rompu. L'évolution du débat politique est telle que le chef d'entreprise, sans le vouloir, se trouve placé en son centre. Dès lors, son engagement réel n'est-il pas inéluctable ? L'influence marxiste a, sur ce point, un effet considérable. L'analyse de Karl Marx (l'exploitation des travailleurs, la théorie de la plus-value, etc.) est essentiellement économique. Tout en expliquant la lutte des classes, elle la provoque, en sorte qu'il devient difficile aux chefs d'entreprise de ne pas tenter de s'expliquer, de se défendre, et de rompre leur goût du secret, lorsque se développe ce que certains, en France, ont appelé *« un racisme antipatrons »*.

A cela s'ajoute une évolution naturelle, qui fait que le village, l'église, la famille, éclatant, l'entreprise reste — ou devient — la communauté sociale de base, donc le lieu d'exercice privilégié de la fonction politique. Après la cellule syndicale d'entreprise accordée aux syndicats, les chefs d'entreprise, qui pour l'instant tentent de freiner le mouvement, devront sans doute un jour reconnaître la cellule politique d'entreprise. D'ores et déjà, l'on peut observer la lutte que certains se livrent sur ce champ de manœuvres (l'opération « mille entreprises » lancée en France en 1976 par le parti communiste était offensive non déguisée envers le parti socialiste).

Il apparaît bien aussi que les décisions de l'entreprise ne sont pas neutres. Choisir tel secteur ou tel pays pour investir, n'est-ce pas souvent faire acte politique, au-delà même des considérations purement économiques ? Débaucher, embaucher, choisir des jeunes, des vieux, des femmes, des diplômés ou des non-diplomés, n'est-ce pas... choisir ? Se fixer pour objectif tel taux de rentabilité, tel niveau d'activité, ou préférer attendre en observateur, n'est-ce pas déjà s'engager d'une certaine manière ? Il faut l'admettre : l'entreprise n'est plus neutre.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 11.)

(1) Pour tous renseignements sur ce Forum, s'adresser à : M. Stéphane Garelli, European Management Forum, 19, chemin des Hauts-Crêts, C.H. 1223 Cologny/Genève. Tél. : 022-35 1870. Télex 27047.

L'assistance sera limitée à cent personnes.

L'évolution de la gauche italienne

La gauche italienne évolue. Une visite à l'Institut Togliatti, où sont formés les cadres du parti communiste italien, est plus révélatrice sur les méandres du nouvel état d'esprit communiste italien que bien des discours : son directeur, sans renoncer au dogme, n'exclut pas le doute de son enseignement. De son côté le secrétaire général de la confédération syndicale C.G.I.L., M. Luciano Lama, affirme qu'il faut limiter l'utilisation des grèves comme instrument de lutte sociale, et que l'action syndicale doit être aussi bien constructive que revendicative. Une nouvelle gauche italienne va-t-elle voir le jour ?

Une interview de M. Lama

VERS UNE ACTION CONSTRUCTIVE

● *La première question que nous vous posons nous est suggérée par un confrère britannique : en Italie, les grèves sont comme le temps, on se lève le matin et on va voir si les trains ou les avions fonctionnent...*

— Vous parlez des transports. C'est vrai, mais ce sont les syndicats autonomes qui sont indifférents à l'égard de la population. Les confédérations sont plus responsables.

● *Pourtant, en matière de grèves, les trois confédérations unitaires, C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L., ne plaisantent pas.*

— Les confédérations ont fait un large usage de ce moyen de lutte dans le passé. Maintenant, il s'est produit une nette réduction. C'est ce que confirment les statistiques et la nouvelle manière d'affronter les problèmes. Nous ne nous bornons plus à demander, nous nous efforçons de comprendre la situation et de suggérer des contributions à leur solution. Nous n'y réussissons pas toujours, mais, je le répète, notre action n'est pas seulement revendicative, elle est constructive. Je ne voudrais pas qu'on pense que la diminution du recours à la grève est due à une diminution de la capacité de combat des travailleurs. Nous ne sommes pas dans une phase de reflux comme dans les années 50. C'est une nouvelle manière, plus mûre si l'on veut, de faire du syndicalisme.

● *Il y a une crise générale dans le monde du travail, en particulier une crise dans le secteur des participations de l'Etat. Les confédérations n'y ont-elles pas contribué, elles aussi, en s'opposant à la mobilité des travailleurs, en insistant sur la défense d'entreprises en déconfiture impossibles à sauver ?*

— Nous ne sommes pas à l'abri d'erreurs. Mais il faut dire que, dans les cas les plus difficiles, on ne nous a pas aidés à trouver des solutions socialement acceptables. Le syndicat doit tenir compte des hommes. Nous sommes prêts aux sacrifices, nous ne pouvons accepter qu'on réponde uniquement par l'assistance, la caisse de solidarité ou par de vagues promesses. Nous manquons d'une politique de la main-d'œuvre (qu'il s'agisse du gouvernement, des chefs d'entreprises ou de nous) susceptible d'éviter que le travailleur qui s'est trouvé sans emploi ne devienne un désespéré. En l'absence d'une politique de la main-d'œuvre, nous sommes obligés de défendre ce qui existe en nous mettant en contradiction avec notre ligne : nous sommes bien conscients du fait que celui qui défend ce qui existe est un conservateur, parce qu'il regarde vers le passé et non vers l'avenir. Mais on ne peut pas demander aux syndicats de faire une politique éclairée, quand on ne leur en offre pas les instruments.

● *La crainte que les syndicats autonomes ne vous retirent des sympathisants ne diminue-t-elle pas la sûreté, l'autorité de votre action ?*

— Je suis convaincu que nous ne pourrons jamais nous opposer sur le terrain corporatif des autonomes. Ce sont les syndicats de ceux qui travaillent, ils ne se soucient pas des chômeurs, du sous-développement, ils défendent des intérêts consolidés, tandis que personne ne peut reprocher aux confédérations d'avoir exagéré, au moins au cours des deux ou trois dernières années, pour ce qui est des revendications salariales.

Propos recueillis par GIOVANNI TROVATI.

(Lire la suite page 11.)

Quand les communistes vont à l'école

L'INSTITUT TOGLIATTI ACCEPTE LE DOUTE

C'EST l'école la plus importante du parti communiste le plus fort de l'Europe occidentale. Certains aujourd'hui l'appellent l'université de l'eurocommunisme, voire, de façon plus restrictive, le centre d'études du compromis historique. L'Institut Togliatti prépare les cadres du parti communiste italien pour les fédérations et les usines dans une gracieuse villa de la campagne romaine, agrandie et modernisée, avec un frais rideau de pins et un jardin tranquille aux plates-bandes bien tenues. A l'intérieur du parti, on dit l'école des Frattocchie, du nom du village voisin. Elle date de 1948, où elle commença à fonctionner comme internat sur l'initiative d'Eduardo d'Onofrio. Combien de places offre-t-elle ? Une centaine, mais le directeur et les professeurs résidents ont soin de ne jamais dépasser la limite de quatre-vingts élèves à la fois : moins on est nombreux, et mieux on travaille.

Deux cours sont dispensés, l'un pour les permanents du parti, l'autre pour des ouvriers responsables de section dans les usines. L'âge moyen des élèves (dont un tiers est composé de femmes) va de vingt-cinq à trente ans. La durée des cours est de quatre à sept mois. Il y a quelques jours, un très jeune élève, garçon de dix-neuf ans, est allé voir le directeur de l'école, Luciano Gruppi, et il lui a dit : « *Ecoute, c'est la première fois que je lis un livre tout entier, de la première à la dernière page.* » Et Gruppi lui a répondu : « *Quand on commence un livre, il faut arriver au bout, c'est la seule façon d'apprendre à travailler et à comprendre, même si le livre est stupide et inutile.* »

Gruppi est l'un des plus célèbres techniciens du marxisme italien. Il a dirigé la revue *Critica Marxista*. Il était célèbre, parmi les spécialistes, pour sa rigidité et sa sévérité. Maintenant, faussement effrayé, faussement distrait, il dirige l'école dans la période la plus difficile et la plus exaltante du communisme italien. Que demande le parti aujourd'hui à l'école ? Que veulent les élèves ? Qui sont ces élèves ?

Les fédérations suggèrent les inscriptions

Se promenant dans le jardin, Gruppi explique : « *Chaque année, en accord avec le comité central, l'école prépare le programme des cours, fixe les matières d'étude, le nombre des leçons et choisit, à l'occasion, un texte fondamental qui sera soumis à une analyse collective. Sur la base de ce programme, les fédérations suggèrent les inscrits qui sont les plus indiqués ou les plus intéressés. On essaie de faire en sorte que les désignations ne dépassent pas le nombre des places disponibles, mais, le cas échéant, on procède à une sélection. C'est une école à* numerus clausus. *Ceux qui viennent sont des communistes militants, qui connaissent le parti et qui veulent approfondir les problèmes de sa politique.* »

STEFANO REGGIANI.

(Lire la suite page 11.)

SOYONS SÉRIEUX

Non au mariage ?

UN grand débat est tranché. Un autre recommence.

Au Royaume-Uni, la controverse au sujet du Marché commun s'est soldée par l'échec de ceux qui voudraient en sortir. Deux ans après le référendum confirmant l'adhésion britannique, les nostalgiques du parti travailliste ont enfin, et pour le moment, accepté la décision du peuple.

La victoire des Européens au sein du parti doit beaucoup à l'habileté politique de M. Callaghan. Mais les affirmations par lesquelles ce dernier a apaisé les craintes de ses adversaires ont provoqué des inquiétudes auprès de ses alliés. Certains partenaires de la Grande-Bretagne ont eu l'impression d'assister à la renaissance d'un gaullisme qu'ils croyaient défunt.

Arrive alors la Commission de Bruxelles, porteuse d'un paquet de propositions aptes à exciter les esprits. Pour lutter contre l'inflation et le chômage, le président Jenkins préconise la stabilisation des monnaies et le transfert des ressources. C'est tout ce qu'il y a de plus raisonnable, sauf son titre : l'Union économique et monétaire.

A cela, M. Callaghan semble préférer l'union libre. Toutefois, comme Européen, ce n'est qu'un débutant. Continuons le combat...

PANGLOSS.

LA COOPÉRATION DIPLOMATIQUE DES NEUF

Une fuite vers l'extérieur

La « coopération politique », c'est-à-dire l'action diplomatique commune des Neuf, fait de plus en plus parler d'elle. Sur le Proche-Orient, les chefs de gouvernement, voulant souligner leur unité de vue, ont rendu publique une déclaration où il est fait référence à la nécessité de créer « une patrie pour le peuple palestinien » lors du conseil européen de la fin juin. Quelques semaines plus tard, les ministres des affaires étrangères annonçaient leur volonté de faire usage du poids politique de la Communauté pour amener l'Afrique du Sud à modifier sa politique raciale. Avant la conférence de Belgrade, on soulignait la façon exemplaire dont s'exerce, en matière de relations Est-Ouest, la solidarité des Neuf. Dans quelle mesure faut-il s'en réjouir ?

LES manifestations ne doivent pas faire illusion : les Neuf ne sont pas près, tant s'en faut, d'avoir une politique extérieure commune. La sollicitude qu'ils portent aujourd'hui à ces affaires, importantes mais lointaines, s'explique surtout par le désarroi dans lequel les plonge la gestion des affaires purement communautaires.

Qui ne comprend que les incursions collectives des chefs de gouvernement ou de leurs ministres dans les affaires mondiales sont de peu de poids, et qu'à côté de cela ils se montrent incapables de prendre les décisions nécessaires concernant la vie de la Communauté qui touchent à la monnaie, à l'emploi, à l'énergie ou au commerce ? En vérité, on assiste à une sorte de fuite en avant dans la politique étrangère.

Toutefois, ce serait une erreur de négliger les résultats obtenus : la coopération politique, fruit de l'activité de diplomates qui se ressemblent, ont le même profil, la même attitude dans la vie, apparaît aujourd'hui comme une entreprise de portée limitée mais utile.

Les gouvernements l'ont développée depuis 1970 après avoir compris qu'une action menée en commun sur la scène mondiale est assurée de plus de retentissement qu'une initiative individuelle. Ils peuvent y voir aussi, dans certaines situations, un moyen commode pour mieux protéger leurs intérêts. Ainsi, la position commune « équilibrée » prise par les Neuf au lendemain de la guerre du Kippour, a sans doute permis aux Pays-Bas, qui s'y étaient ralliés, de moins souffrir de l'embargo pétrolier. Compte tenu de l'attitude résolument pro-israélienne que leur dictait leur opinion publique, on peut croire que les réactions arabes à leur encontre auraient été plus rigoureuses s'ils avaient agi exclusivement sur le plan national.

Trop facultative

La grande faiblesse de la coopération politique réside dans son caractère purement volontaire, exempt de toute obligation. Les gouvernements sont libres de l'accepter lorsqu'ils la jugent nécessaire, mais aussi de la refuser dès lors qu'ils estiment que leur intérêt est de jouer seuls. Or, cette dernière réaction est encore fréquente, ainsi que l'ont montré la reconnaissance en désordre du F.P.L.A. comme gouvernement légal de l'Angola, ou encore les votes discordants aux Nations unies. Bref, elle n'apparaît que si l'utilité d'une action commune s'impose à tous comme une évidence. Encore ne donne-t-elle que des résultats inégaux. Vérifions-les en examinant plus en détail chacun des grands dossiers traités en commun par les Neuf.

● *Les relations Est-Ouest et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.* — C'est le domaine privilégié de la coopération politique, celui où la compréhension mutuelle s'exerce le mieux, et où le fait communautaire a été affirmé de la manière la plus convaincante. Rien de très étonnant puisque la détente se joue principalement sur la scène européenne et que tous les pays de la C.E.E. sont directement concernés. L'importance reconnue par la C.E.E. à cette conférence et une conception commune de la détente conjuguée avec le peu d'intérêt manifesté par les Etats-Unis pour cette opération, ont permis aux Neuf de jouer le rôle de chef de file à Genève, puis à Helsinki.

L'Acte final d'Helsinki, et notamment la « troisième corbeille », peut être considéré comme un produit communautaire. Il a pu être écrit ainsi parce que les Neuf ont joué de bout en bout comme une unité opérationnelle entraînant les autres pays de l'Occident, c'est-à-dire les neutres, mais aussi les Etats-Unis. La préparation de la conférence de Belgrade a confirmé la solidarité des Neuf. La mise au point de l'ordre du jour de cette conférence a été élaborée à partir d'un document de la C.E.E. En dépit de la position en flèche prise par l'administration Carter sur les droits de l'homme on peut deviner que ce ne seront pas encore les Neuf, qui, par leur modération, donneront le ton lorsqu'il faudra rédiger le document de conclusion, celui qui portera un jugement de valeur sur la mise en œuvre de l'Acte d'Helsinki indiquera les nouveaux efforts à accomplir et peut-être fixera la date de la prochaine conférence.

● *Le Moyen-Orient.* — Les résultats de l'action des Neuf sont moins convaincants. Sur le terrain l'effet des déclarations qu'ils ont approuvées en novembre 1973, puis en juillet dernier, est nul. Comment s'en étonner ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 13.)

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (*inflation* et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Les économies se redressent, mais le moral est atteint

APRES les signes de fléchissement des productions *observés au cours du mois dernier un peu partout, même aux Etats-Unis, et les craintes qu'ils ont suscitées, est-ce à nouveau la remontée et le retour de l'espoir ?*

On ne peut l'affirmer pour le moment, même si des améliorations sont perceptibles simultanément dans plusieurs pays.

C'est surtout le cas aux Etats-Unis où les indicateurs qui préfigurent l'évolution de l'activité dans les mois à venir se sont finalement mieux comportés qu'on ne l'avait cru. Après la correction en hausse apportée au chiffre de juillet, ils n'ont plus baissé trois mois de suite, mais seulement deux mois en mai et juin, et de 0,2 % seulement. En revanche, en juillet, ils ont progressé de 0,2 % et en août de 0,8 %.

D'autres données confirment ce redressement, en particulier les commandes à l'industrie, qui, en *août, ont fait un bond de 2,3 %* (après, il est vrai, une chute de *3,6 %* en juillet).

En France aussi on observe à nouveau quelques signes favorables, avec une certaine reprise de la consommation des particuliers, comme en témoigne, par exemple, *la progression plus vive des chiffres d'affaires des grandes surfaces* depuis juillet. En Allemagne, comme l'illustre notre courbe, la production industrielle repart très légèrement vers le haut, amélioration qui semble confirmée par une augmentation des ventes au détail en août.

En Grande-Bretagne, le recul semble cesser sous l'effet, là aussi, d'une certaine reprise toute récente des ventes et de la consommation des ménages. Seule l'Italie, qui, jusqu'ici, a connu une croissance assez vive, voit sa production industrielle en juillet et en août en retrait pour la première fois par rapport à celle de l'année précédente.

A part cette exception, on constate *plutôt de légères améliorations.* Pour les juger, il faut pourtant rester prudent. Elles ne sont que relatives. L'expérience a montré que les hausses, autant que les baisses, *ne vont pas loin.* Pourquoi ? D'abord, les stocks restent limités et l'ajustement se fait rapi*dement. Les entreprises continuent à piloter à vue et restent collées à la demande.* Or, celle-ci repose surtout *sur la consommation des particuliers,* et cette dernière elle-même subit des sautes brusques, comme le montre encore l'évolution récente des ventes au détail aux Etats-Unis : après être remontées de 1,7 % en août, *elles ont* à nouveau baissé de 1,2 % en septembre.

En revanche, l'investissement au sens large, le logement et le bâtiment d'abord (sauf aux Etats-Unis) et les équipements industriels, ne progressent guère, ou en tout cas sont loin d'effectuer le rattrapage qu'il faudrait pour remettre l'activité *à un rythme régulier.*

A cet égard les chiffres de progression cités ne doivent pas faire illusion : ils se rapportent, à des niveaux bas, même aux Etats-Unis.

Par ailleurs, les investissements réalisés restent surtout défensifs et de rationalisation. Ils ne sont guère offensifs, ce qui n'est d'ailleurs pas étonnant quand on constate les taux d'utilisation des capacités qui n'arrivent pas à s'élever beaucoup au-dessus des 80 %.

Dans ces conditions, la crise prolongée et aggravée de la sidérurgie *ne surprendra pas* : la production d'acier est certes stimulée par l'automobile, mais rarement par le bâtiment, et plus guère par les équipements industriels. Les entreprises n'investissent pas assez !

Louange du déficit

Pourtant dans plusieurs pays, dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, les gouvernements ont fait un effort pour renverser le courant qui augmentait la part des salaires au détriment de l'autofinancement des entreprises. *Effectivement, ils y ont réussi, sans* toujours oser l'avouer. Malheureusement, les conséquences se font attendre et la fameuse phrase du chancelier Schmidt « les bénéfices des entreprises d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain » tarde toujours à se vérifier.

Dès lors, les gouvernements sont amenés à intervenir pour corriger cette réticence des entreprises à jouer à nouveau l'avenir, que ce soit pour les investissements ou *pour l'emploi. Ils le font, même s'ils* continuent toujours à espérer que l'assainissement ramènera de lui-même un redémarrage spontané de la consommation, suivi des investissements.

Mais, en dehors de quelques mesures de soutien direct à la consommation ne menaçant pas l'assainissement, ils n'utilisent plus les méthodes traditionnelles enseignées par Keynes. Tout en gardant les yeux *fixés* sur le cadran de la masse monétaire, gage de stabilité, ils essaient d'échanger des allégements fiscaux contre des modérations de salaires, comme c'est le cas en Grande-Bretagne, qui vient d'adopter un plan de mini-relance de 1 milliard de livres, et en Allemagne.

De même ils interviennent pour vaincre la réticence des entreprises à embaucher, en prenant en charge une partie des salaires sous forme de subventions, comme en Grande-Bretagne, *ou de suppressions des* charges salariales comme en France. L'Italie, elle aussi, entre dans cette voie avec ses listes spéciales de jeunes chômeurs.

Dans ces conditions, les déficits budgétaires ne sont pas près de se résorber. En Allemagne, le gouvernement, qui pensait réduire le sien (de 35 milliards et représentant 4 % de son produit intérieur brut), fait maintenant machine en arrière. *Combie de l'ironie, même ayant* constaté que quelque 25 milliards de DM prévus dans les budgets antérieurs avaient été bloqués par les lenteurs des procédures administratives, il envisage d'accélérer ces dernières, demandant aux Laender de dépenser plus vite, tout en adjurant les Allemands de se montrer bons consommateurs.

En France aussi, fait nouveau, on renonce au dogme de l'équilibre budgétaire, en prévoyant dès la présentation du budget un déficit de 9 milliards.

Finalement, les pays occidentaux *arrivent tant bien que mal à maintenir* leur activité, tout en poursuivant leur assainissement. Car l'Etat continue *son intervention* sous des formes nouvelles. En attendant que les entreprises reprennent le relais il ne faut pas que le moral tombe, et c'est bien le soutien psychologique qui, avec l'action budgétaire, joue le rôle décisif.

La Grande-Bretagne, grâce à ses perspectives pétrolières, arrive à des résultats étonnants. La France, avec ses soubresauts politiques, s'y exerce maintenant, et ses entreprises essaient de retrouver quelque tonus. Mais, paradoxalement, c'est dans les pays dits forts, comme les Etats-Unis et l'Allemagne, que le moral reste encore le plus bas.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	++	—	—	++	++
FRANCE	—	—	— —	—	+	+
ITALIE	—	—	— —	—	++	+
GRANDE-BRETAGNE	—	+	— —	+	++	++

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ▓ tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ +	Après les craintes de récession, les derniers chiffres sont un peu plus rassurants. L'indicateur en avance qui préfigure l'évolution de l'activité a augmenté de 0,2 % en juillet et de 0,8 % en août. Les commandes à l'industrie marquent une forte reprise de 2,3 % en août. Les ventes au détail ont, au cours du même mois, augmenté de 1,7 %, mais malheureusement elles ont à nouveau reculé de 1,2 % en septembre.
PRIX	— (—)	Le rythme de l'inflation a nettement diminué pour revenir à un peu plus de 5 % en août et septembre. Cependant, la récente évolution des prix de gros qui ont à nouveau augmenté un peu plus vite de 0,5 % en septembre, contre 0,1 % en août, est préoccupante.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active a à nouveau baissé, revenant de 7,1 % en août à 6,9 % en septembre. Ce chiffre correspond à 6,8 millions de chômeurs pour un effectif employé de 91,2 millions.
CAPACITE	+ (+)	Conséquence du ralentissement observé au cours du deuxième trimestre, le taux d'utilisation des capacités de production a reculé légèrement de 83,7 % en juillet à 82,7 % en août et septembre.
ECHANGES	.... (....)	La série des déficits commerciaux continue. Août s'est caractérisé par une sensible baisse des exportations, qui ont été inférieures de 2,7 milliards aux importations. Au total, sur huit mois, le déficit calculé FOB-FOB est de 17,6 milliards, et en FOB-CAF de 24 milliards.
MONETAIRE ET FINANCIER		Le dollar a été à nouveau en chute, malgré l'augmentation des taux d'intérêt américains (le prime-rate est maintenant de 7 3/4 %). Les monnaies européennes sont poussées vers le haut, ce qui leur permet de baisser encore leur taux d'intérêt. La vedette est toujours la livre. Après un nouveau recul du M.L.R. (Minimum Lending Rate) à 5 %, les taux anglais sont maintenant nettement inférieurs aux américains.
ECONOMIQUE		Finalement, la croissance américaine est moins menacée qu'on ne le craignait. Il n'empêche qu'il est indispensable pour résorber le déséquilibre commercial et monétaire qui grandit entre les Etats-Unis et les autres que les pays occidentaux se remettent en phase : l'activité américaine décélérant, celle des autres accélérant.

I. — TAUX DE CROISSANCE

TAUX DE CROISSANCE MENSUEL (calculé en moyenne mobile de 3 mois et exprimé en taux annuel)

On constate en Allemagne une légère amélioration du rythme de la production industrielle qui repasse de 0 à 2 % et en Grande-Bretagne où il se redresse de —3 % à 0 %. En revanche, la production italienne recule maintenant à —3 % et la production française continue à décroître à —2 %.

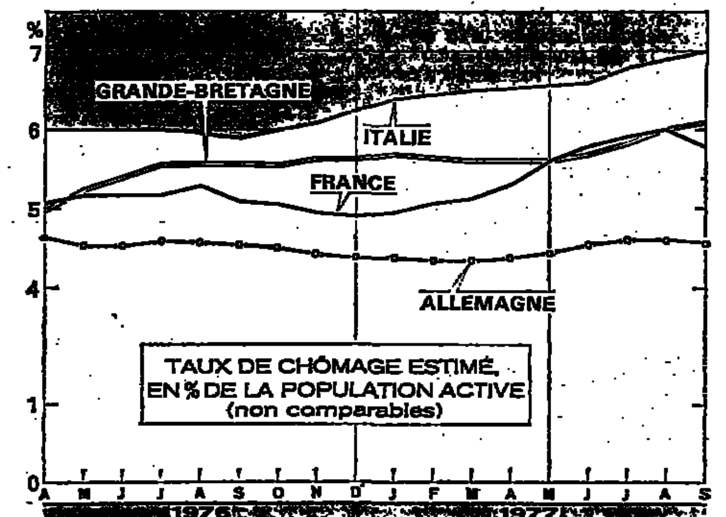
II. — ÉVOLUTION DES PRIX

MOYENNE DES QUATRE PAYS

ÉCARTS PAR RAPPORT À LA MOYENNE

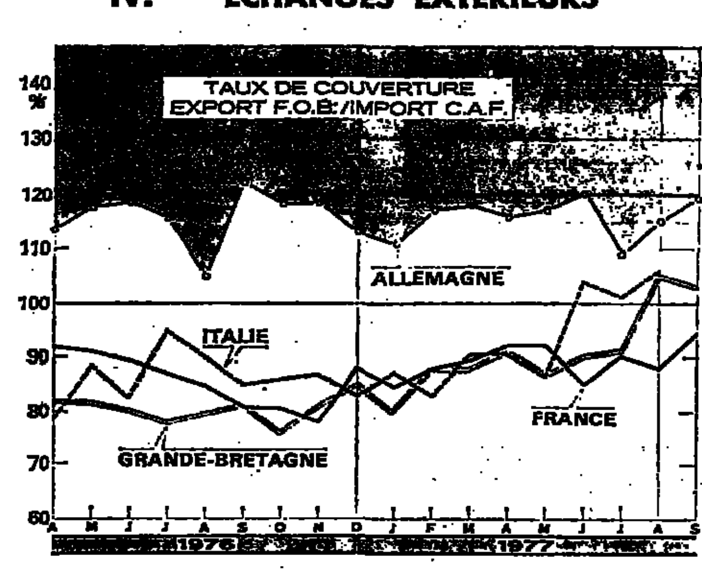
L'inflation moyenne continue à baisser et elle n'est maintenant plus que de 6,5 % sur juillet, août et septembre. En Allemagne elle est de 0 %, en Grande-Bretagne de 7 %, en France de 8,5 % et en Italie de 10 % (avec un chiffre moins bon en septembre de 1,1 %/mois dans ce dernier pays).

III. — NIVEAU DE CHOMAGE

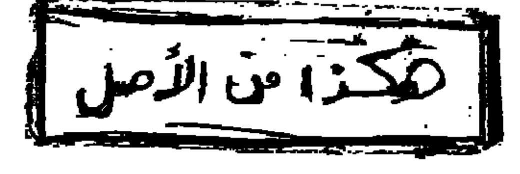


En France et en Allemagne les taux de chômage corrigés des variations saisonnières ont reculé en septembre de 6 à 5,8 % et de 4,6 à 4,5 %. En revanche, en Grande-Bretagne le taux a augmenté de 6 % à 6,1 % et en Italie il tend à dépasser maintenant les 7 %. Ces taux sont cependant à juger avec prudence compte tenu de l'incidence que peuvent avoir les mesures administratives (exemples de l'Italie et de la France).

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations calculés FOB-CAF et corrigés des variations saisonnières continuent à dépasser l'équilibre en Grande-Bretagne avec 103 % en septembre et en Italie avec 106 % en août. En France, ce taux commence maintenant lui aussi à s'en rapprocher avec 94 % en septembre.



هكذا من الأصل

L'ENTREPRISE ET LA POLITIQUE

Un engagement inéluctable

(Suite de la page 9.)

Situation de réciprocité avec l'Etat, dont personne ne croit plus qu'il le soit non plus. Aucune forme d'action économique n'est plus neutre politiquement en commençant par la gestion même. Décider de procéder à une relance par l'investissement plutôt que par la consommation n'est pas une décision neutre, pas plus que le choix d'un mode de contrôle de l'inflation ou d'un autre. La fiscalité est politiquement très sensible. Le crédit aussi. Sans parler des nombreux domaines d'investissements de l'Etat, qui, soit dit en passant, est souvent le premier client ou le premier fournisseur. Si la gestion n'est plus neutre, que dire de la réforme et de la révolution ? Et comment le terrorisme pourrait-il être indifférent aux chefs d'entreprise à l'énoncé des noms des présidents enlevés ou assassinés de Fiat France, du patronat allemand ou de la Dresdner Bank ?

L'engagement des chefs d'entreprise européens s'explique donc. Dans les pays comme la France ou l'Italie où le consensus est brûlant, comme dans ceux, tels l'Allemagne, la Suède, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, où il leur faut se défendre économiquement et politiquement ensuite. Mais de quel type d'engagement s'agit-il ? On pense tout de suite à l'engagement financier. Les frais d'entretien des partis et les dépenses électorales vont croissant. Nous ne sommes pas aux Etats-Unis, où les mass media sont tous privés et où la moindre campagne présidentielle coûte vingt-cinq fois plus cher que la plus chère des campagnes françaises. Mais il fallait jusqu'à présent quand même au moins 30 000 à 50 000 francs à un candidat pour se présenter comme député dans une circonscription facile, et 150 000 francs et plus dès que la rivalité est plus grande. Or le « marketing politique » gagne ce bord-ci de l'Atlantique, avec ses spécialistes conseilleurs rendant indispensables magnétoscopes pour « TV training », « meetings simulés », affichage systématique, caravanes publicitaires, matériel d'animation à base de T-shirts, de bonnets et autres « stickers » en plus des inévitables tracts et de tout le reste.

Vers une normalisation ?

Finalement, dans ces conditions, une campagne législative ne coûte plus de 30 000 à 150 000 francs à un candidat, mais de 150 000 à 400 000 francs et plus. C'est évidemment en France que la question a une actualité brûlante puisque l'enjeu y est particulièrement important, et surtout parce que le décalage entre les diverses durées des mandats (cantonnal, municipal, législatif, présidentiel) fait que des élections se déroulent pratiquement chaque année, ce qui fournit quelques excuses aux partis autres que le parti communiste et le R.P.R. (« les deux plus capitalistes de France ») à faire figure de « paniers percés ». Aucun pays européen n'est cependant à l'abri de ces préoccupations. Partout les fédérations industrielles sont — comme souvent les syndicats — mises à contribution. Les particuliers sont sollicités. Les marchés publics et ceux des municipalités passent par des intermédiaires qui contribuent à remplir les caisses des partis. Les entreprises publiques sont sur la brèche. Les gouvernements ont leurs fonds secrets. Mais il est douteux que l'avenir soit à la surenchère financière. Les anges gardiens du business de Richard Nixon ne lui ont finalement rien valu de bon. Les vicissitudes d'I.T.T., celles du ministre américain du budget, M. Bert Lance, les investigations lancées sur le commerce des cacahuètes indiquent qu'aux Etats-Unis, à l'avenir, le meilleur moyen de favoriser un candidat sera probablement désormais de ne pas s'occuper de lui, financièrement tout au moins.

La limitation des dépenses électorales par candidat est une disposition d'avenir à laquelle tout le monde a intérêt. Savoir que la majorité gouvernementale a dépensé dix fois plus que l'union de la gauche pour la conquête de la mairie de Paris n'est pas plus à son honneur que le fait pour le parti communiste français de refuser une telle limitation des dépenses électorales, se sentant fort (contrairement au parti socialiste) de cent trente immeubles, vingt-cinq imprimeries, cinquante librairies, trois cent dix sociétés commerciales, surtout dans l'immobilier, la construction et les travaux publics, etc. Faut-il vraiment encourager la liaison entre l'argent et les suffrages ?

Plusieurs pays ont déjà amorcé un effort pour normaliser les rapports de la politique et de l'argent. En Allemagne fédérale, une loi de 1967 sur les partis prévoit le financement public des dépenses électorales, et cette contribution à la démocratie revient à un peu plus de 5 francs par citoyen, ce qui n'est pas excessif. Les partis publient leurs budgets et l'origine des dons quand ceux-ci dépassent certains montants. La Suède s'est aussi orientée depuis 1969 sur la voie du financement budgétaire direct des partis politiques. En Grande-Bretagne, les dépenses électorales sont plafonnées et les ressources des candidats et des partis contrôlées. Depuis 1967, les sociétés sont aussi obligées de déclarer leurs contributions politiques. En Italie, à la suite d'abus dans les contributions occultes du secteur privé et surtout du secteur public, une loi sur le financement des partis adoptée en 1974 prévoit aussi une subvention publique aux principales formations politiques. Il ne s'agit pas là, bien évidemment, de panacées, mais le début de ces efforts indique dans quel sens s'orienter. En France, la question du financement des partis est constamment évoquée sans être jamais traitée. M. Michel Poniatowski avait présenté une proposition en 1972, alors qu'il était seulement encore député. M. Valéry Giscard d'Estaing en a repris les termes dès le début de son mandat présidentiel au cours d'un entretien télévisé. Mais rien, depuis, n'a avancé concrètement.

En tout cas, tout indique que le financement ne sera plus, à l'avenir, le domaine privilégié d'engagement du chef d'entreprise. Bien d'autres actions sont à sa disposition. Certaines sont déjà couramment utilisées, d'autres moins. Le « lobby » cher aux Américains, qui devait être à l'origine le canal par lequel une profession ou une entreprise informe les dirigeants politiques sur sa nature et sur ses problèmes, s'est considérablement développé sous des formes diverses, mais a acquis une mauvaise réputation d'organisme brutal et sournois voué exclusivement à la défense d'intérêts égoïstes. C'est pourquoi l'action publicitaire ou les relations publiques agissant sur l'opinion publique lui sont parfois préférées. Il peut s'agir de l'achat d'emplacements publicitaires : un jeune chef d'entreprise ancien élève de l'Ecole polytechnique n'a-t-il pas réussi à se faire connaître comme constructeur de maisons préfabriquées pendant la campagne municipale en France, en lançant des messages publicitaires sur le thème « société libérale, liberté d'entreprendre, liberté individuelle, maison individuelle ».

La morale avant l'argent

Certains, comme Sir Jimmy Goldsmith, prendront clairement le contrôle d'un important organe de presse. D'autres appuieront en sous-main la direction d'un journal existant ou favoriseront la création de nouveaux journaux, au besoin en sabotant la position des concurrents en affirmant que la politique prime désormais l'économie, et qu'il vaut mieux accorder sa publicité à un journal moins lu, donc techniquement moins valable, mais dont on approuve la tendance. On voit, dans toutes ces actions, ce qu'il peut y avoir de licite et d'abusif, de légitime et de critiquable, d'équivoque parfois.

D'autres formes d'engagement, souvent plus difficiles, peuvent être plus claires. C'est le cas de la candidature parlementaire, mais qui demande plus de temps qu'un chef d'entreprise ne peut généralement en fournir. Sa crédibilité dépend aussi de son contexte : il est moins facile d'accuser un député riche de se faire élire par l'argent, si ses dépenses électorales sont limitées et les ressources des partis contrôlées. Une objection toutefois : dans des pays comme la France où le pouvoir parlementaire a décliné au profit de l'exécutif, c'est souvent beaucoup de tracas pour peu d'influence que de se présenter aux élections législatives...

Il est des formes d'influence qui ont, enfin, été très négligées par les chefs d'entreprise. C'est notamment le cas de la formation et de la valeur d'exemple, ce qui est étonnant dans un univers de tradition chrétienne. Les oppositions politiques, en Europe, sont profondes et reposent souvent sur des éducations différentes. La bataille des enseignements, qui s'est déroulée dans les pays catholiques pendant toute la première moitié de ce siècle, n'est pas terminée, et elle risque même de reprendre, à l'échelon de l'Europe, un nouvel élan sous une forme neuve. Cela d'autant plus qu'à la formation des jeunes s'ajoute maintenant un souci général de « formation permanente ». Quant à la valeur d'exemple, dans les entreprises comme dans les Eglises et dans les partis, elle est fondamentale. Quelques chefs d'entreprise, dans les différents pays européens, ont su être des phares. Mais, dans l'ensemble, la plupart ont eu trop peu le souci de ce qu'ils représentaient, et il leur faut se reprendre aujourd'hui pour pouvoir défendre certaines idées sans être attaquables. Pendant trop d'années l'argent a été une fin en soi, et les dons financiers une manière détournée de se dégager. Aujourd'hui, il faut en payer le prix. En agissant autrement.

JACQUELINE GRAPIN.

Le parti communiste italien à l'école

(Suite de la page 9.)

Ainsi, l'école sert-elle à expliquer les options politiques du parti et à convaincre les élèves de leur opportunité, de leur cohérence idéologique ? Gruppi hoche la tête. Nous sommes, en quelque sorte, aux frontières du nouveau communisme, et il faut chercher des mots : mieux vaut, en réponse, une provocation qu'un jugement schématique. Le directeur de l'école déclare : *« Notre premier but est de semer le doute. Si les élèves quittent les cours avec des idées confuses, cela veut dire qu'auparavant ils avaient des idées simplistes ; si leurs études provoquent chez eux un choc, cela les aidera à mûrir. »* Et Gruppi ajoute, avec une pointe d'ironie méthodologique : *« Nous ne prétendons convaincre personne. Nous acceptons les objections. Je suis marxiste, mais je comprends que tout est problématique, qu'il n'existe pas une réponse pour tout, qu'il faut chercher ensemble. »*

L'école est également fréquentée par de nombreux communistes catholiques : ils acceptent sa méthode marxiste, et non sa doctrine, sa vision du monde. Est-il jamais arrivé, cependant, que la pratique du doute ait éloigné certains élèves du communisme ? *« Pas que je sache »*, répond Gruppi. Et il ajoute : *« Ce qu'on appelle l'endoctrinement communiste, l'enseignement d'un ensemble de principes dogmatiques, indiscutables, a duré jusqu'en 1956. Depuis, pratiquement, avec l'éloignement de l'ombre de Staline, l'école s'est ouverte à la confrontation, au débat interne. »*

Gruppi veut dire qu'avec les faits historiques les élèves, eux aussi, ont changé, que chaque période a ses militants, qui grandissent et qui changent avec le parti. Mais le processus est réciproque, et le parti se sert aussi de l'école pour observer les sentiments de la base, pour en étudier les réactions. *« L'école est un thermomètre qui ne se trompe pas. »* La période de plus grand malaise a été 1968, lorsque les jeunes de gauche, selon Gruppi, se divisaient à propos des principes essentiels, *« dans une dimension abstraite »*. Maintenant, au contraire, chez ceux qui fréquentent l'école du parti, on trouve le *« danger de l'empirisme »*, le risque de faire prévaloir la solution des cas concrets sur la recherche théorique. Il est évident que cela se produit parce que les élèves arrivent *« déjà vaccinés »*. Gruppi sous-entend un jugement, à savoir que les jeunes, inquiets, non vaccinés, se trouvent dans les mouvements de la nouvelle gauche, et que la nouvelle gauche, avec les étudiants dits « autonomes », n'est plus attachée à l'étude des principes essentiels, mais pressée, elle aussi, par des problèmes concrets, par la menace de la crise économique.

Un marxiste doit être... athée

Ainsi arrive-t-il qu'à l'école des Frattochie les « vieux » professeurs, choisis parmi les spécialistes les plus solides du parti, doivent, au cours de leurs leçons, renvoyer à la théorie, expliquer Marx, Lénine et Gramsci, au moment même où ils « historicisent » le marxisme et le déclarent « ouvert », par rapport à d'autres visions du monde.

La stratégie du compromis historique en Italie, entre la démocratie chrétienne et le parti communiste, devient un dialogue idéologique avec les catholiques. L'eurocommunisme, *« quoique ce soit un terme approximatif et imprécis »*, devient une analyse de la tradition démocratique et libérale, et des social-démocraties européennes.

Selon beaucoup de spécialistes communistes, tels Lucio Lombardo Radice, cette méthode de confrontation impose le renoncement au marxisme-léninisme en tant que doctrine et la modification de l'article 5 des statuts du P.C.I., qui invite ses inscrits *« à appliquer aux cas concrets les solutions du marxisme-léninisme »*. Qu'en pensent les jeunes des Frattocchie ? Ils sont d'accord sur le renoncement à la doctrine, mais non sur la suppression de l'article : ils considèrent le marxisme-léninisme comme un patrimoine historique, qu'il n'y a pas lieu de répudier officiellement.

Gruppi tente de dépasser l'embarras lié aux noms : *« Les analyses de Marx, celles de Lénine également, sont des contributions essentielles pour comprendre la société, mais on ne peut rester immobile. Marx, à mon avis, a fait une science de la société : on n'est pas marxiste si l'on ne suit pas les changements de la société, si l'on n'avance pas. »* Quant aux rapports avec le catholicisme : *« Je suis marxiste et je crois qu'un marxiste doit être athée. Mais c'est une opinion qui m'est personnelle ; le parti ne peut l'imposer comme un principe politique. »*

Et les différences au sein de l'eurocommunisme ? *« Nous continuons à discuter sur ce point. Nous avons consacré une leçon au livre de Carrillo. Notre jugement est positif, même si nous avons de fortes réserves sur les condamnations trop sommaires de l'expérience socialiste dans les pays de l'est de l'Europe. »*

L'ancien et le nouveau, la théorie et la pratique, l'urgence des choses concrètes et le poids de la tradition... Même dans le calme de Gruppi, il y a une trace d'inquiétude. Il répète : *« Aujourd'hui, nous n'offrons pas des modèles à nos étudiants, mais uniquement une méthode pour la recherche, une voie faite de doutes. »* Mais, naturellement, il est confiant : *« Les doutes ne durent pas toujours. Après les doutes viennent les certitudes, les changements. C'est Shakespeare qui nous l'enseigne : après l'hésitant Hamlet, vient Fortimbras. »*

STEFANO REGGIANI.

Un entretien avec M. Lama

(Suite de la page 9.)

C'est pour cela que nous rencontrons des difficultés objectives à faire obstacle aux autonomes.

● *Un syndicat détaché des partis est-il possible ?*

— Les confédérations sont plus détachées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a dix ans. Le syndicat vit dans le monde, il sera donc toujours objet de tentatives d'envahissement.

» Il devra quotidiennement défendre sa liberté par des jugements et des choix indépendants. Je ne crois pas pécher par présomption si j'affirme que nos estimations sont souvent plus sérieuses que celles des partis.

● *Vous êtes communiste : estimez-vous que la C.G.I.L. puisse se ranger contre le P.C.I. ?*

— Oui. Naturellement, je ne le désire pas. Je n'aspire pas à un conflit avec mon parti. Mais il peut exister un désaccord sur certains problèmes.

● *Cela a-t-il encore un sens de parler d'unité syndicale ?*

— Il y a malheureusement longtemps que le processus d'unification est bloqué. Nous recommencerons bientôt à convoquer les conseils généraux pour discuter de la question. Je suis certain qu'un jour viendra où il y aura un syndicat unique.

● *Est-ce que ce sera un retour à la vieille C.G.I.L., celle d'avant la scission de 1948 ?*

— Pourquoi pas ? Un syndicat unique avec différentes tendances. Avec cette différence que l'unité ne naît pas de la volonté des partis, comme dans la vieille C.G.I.L., mais de la conviction de millions de travailleurs. Le modèle est différent. Il y a trente ans, les syndicats étaient l'expression des partis et ils jouaient le rôle de courroies de transmission. Déjà dans l'actuelle fédération de la C.G.I.L., de l'U.I.L. et de la C.I.S.L., il y a non seulement une unité d'action, mais aussi une unité politique. Ce qui manque, c'est l'unité d'organisation.

● *Quel jugement portez-vous sur le gouvernement Andreotti ?*

— Les difficultés augmentent. Il y a trop de problèmes qui doivent être résolus en même temps.

● *Etes-vous favorable au compromis historique proposé par Berlinguer ?*

— Certainement.

● *Que prévoyez-vous pour l'avenir ?*

Il existe bien des forces capables de nous faire sortir de la crise. Je précise : sortir de la crise en sauvant les valeurs de notre manière de vivre en société. Il y faudra quelques années.

● *Vous vous êtes fait siffler par des milliers d'étudiants en mars 1977. Certains, dans votre parti, ont dit que ce fut une erreur de vouloir tenir un meeting à l'intérieur de l'université de Rome.*

— Je ne suis pas d'accord avec le camarade Pajetta ; il fallait faire ce meeting. Ce n'est pas lui qui a été la cause des affrontements qui ont suivi. Il y avait une charge de contestation dont le pays devait prendre conscience. Le meeting à l'université a servi à la mesurer.

● *Quels sont les rapports de la C.G.I.L. avec les fédérations syndicales internationales ?*

— Nous avons un rapport organique avec la Confédération européenne des syndicats, qui a son siège à Bruxelles. Nous entendons avoir des rapports avec toutes les instances syndicales où l'on discute des problèmes des travailleurs, avec la F.S.M. de Prague, avec la C.M.T. (association chrétienne) de Bruxelles, avec la C.I.S.L. internationale.

Propos recueillis par
GIOVANNI TROVATI.





Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Baumann (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

MATIÈRES PREMIÈRES

La spéculation sur le café continue mais les prix s'assagissent

Le 18 juillet 1975, le monde du café était sens dessus dessous. Ce jour-là, la plus grande gelée dont on se souvienne détruisait la moitié de la récolte pour l'année 1976 au Brésil — le premier producteur mondial de café. D'un jour à l'autre, la situation allait se renverser sur le marché mondial. Si l'on pouvait compter jusque-là sur une baisse des prix avec les importants stocks de café vert, le café devenait soudain une marchandise rare, entraînant par conséquent la hausse des prix. Les pays producteurs retirèrent soudain leurs ordres de livraison et les torréfacteurs, qui, depuis des années, avaient laissé tomber leurs stocks de café vert en réserve au plus bas niveau, se mirent à acheter tous les grains qu'ils pouvaient acquérir.

Il y eut dans les semaines et les mois qui suivirent une hausse sans précédent dans les marchés à terme sur le café. Avant que ne se déclare cette gelée, le café cotait aux Bourses de New-York et de Londres, de 50 à 60 cents par livre soit 400 livres par tonne. Vingt et un mois plus tard, la cote du café avait atteint en Bourse le plus haut cours jamais connu dans l'histoire. Elle avait fini par atteindre une pointe à 3 400 dollars la tonne à New-York, à 4 232 livres sterling à Londres.

Cette montée des prix avait été précipitée par les nouvelles alarmantes en provenance du Brésil selon lesquelles les dégâts étaient beaucoup plus graves que tout le monde le croyait. Alors que les Brésiliens avaient récolté pour l'année 1975-1976 un peu plus de 23 millions de sacs (de 60 kg chacun), ils laissaient prévoir pour l'année 1976-1977 une récolte de 6 millions de sacs seulement. Or le ministère de l'économie aux États-Unis et les spécialistes du négoce à Londres estimèrent la récolte 1976-1977 au Brésil à 8 millions de sacs au moins.

Mais quels que soient les chiffres auxquels on voulait faire croire, la chute de production était éclatante. C'est ce que montrent les résultats rétrospectifs de la récolte pour les sept principaux pays producteurs de café représentant près de 90 % de la production mondiale.

Mais ce qui a pesé sur le prix du café, depuis le début de l'année, c'est moins la baisse de la consommation que la perspective d'une nouvelle offre excessive sur le marché mondial, étant donnée la remontée de la production. A Londres, le café cote aujourd'hui 2 147 livres la tonne, soit environ 50 % au-dessous du plus haut prix atteint au mois d'avril de cette année.

Pour l'instant, les propriétaires brésiliens semblent surmonter les conséquences des dégâts causés par le gel plus rapidement qu'ils ne le souhaitaient vraiment. Ainsi, pour 1977-1978, au Brésil, une récolte de 14,2 millions de sacs est attendue, après une récolte de 6 à 8 millions de sacs pour l'année précédente. On estime à 69,9 millions de sacs la récolte mondiale totale. Environ 52,7 millions de sacs seront disponibles pour l'exportation chez les pays producteurs. Cela fait 10 millions de sacs de plus que l'année dernière. La consommation mondiale baissera en même temps, probablement, d'environ 5 millions de sacs.

Des différences d'appréciation, au vu de ces chiffres, sont apparues entre les principaux pays exportateurs sur la stratégie de marché à suivre. Alors que la Colombie, devant l'attitude réservée des acheteurs, penche pour surveiller les prix d'exportation, le Brésil veut maintenir son prix d'exportation à 3,20 dollars la livre.

La plupart des pays exportateurs doutent pourtant que le Brésil réussisse à prendre en main le marché du café. Les producteurs auraient, depuis le mois de janvier, tellement de marchandise rapidement disponible qu'ils pourraient, de nouveau, briguer la position de placeurs. Ce qui ne pourra marcher qu'avec des prix plus avantageux. — H. B.

PRODUCTION DE CAFÉ DANS LES SEPT PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS

(En millions de sacs de 60 kilogrammes)

	1967-68	1972-73	1974-75	1975-76	Estimation pour 1976-77
Brésil	22	27	26,9	22,2	6-8
Colombie	8	8,9	8,2	8,5	8,5
Côte-d'Ivoire	4,6	4	4,5	5,1	4,5
Angola	3,5	4	3,6	1,2	2
Indonésie	3,3	2,8	3	3,3	3
Mexico	2,9	3,9	4,2	3,9	3,9
Ouganda	2,3	4,2	3,3	2,3	2,3

Cette offre des pays producteurs n'est pas à considérer seulement en fonction de la production actuelle, mais aussi à partir des stocks en réserve. De 1970-1971 à 1976-1977, la production exportable des pays producteurs ne reposait que sur une année ; en 1974-1975, elle dépassait les importations mondiales de café. Pour toutes les autres années, la différence entre la production et la demande des pays importateurs était couverte par l'utilisation des réserves.

Les Brésiliens en ont fait plus qu'il ne fallait pour faire chuter l'offre, et c'est un procédé qu'ils essaient à nouveau d'utiliser en ce moment. Ils limitent la consommation intérieure de café, ou plutôt ils la couvrent avec d'autres variétés importées, de moindre qualité. Ils prennent le leur, de bonne qualité, sur leurs réserves, ce qui le retire du marché mondial.

Bien qu'il ne s'agisse pas exactement d'une matière première, les consommateurs se sont aperçus qu'il y avait une relation étroite entre les cotes des Bourses pour les matières premières et les prix du commerce de détail. En quoi la cotation à Londres du cuivre, de l'argent, de la laine ou du sucre concerne-t-elle vraiment le consommateur final ? Pour les consommateurs, la fluctuation des prix sur de tels produits n'est que rarement décelable au niveau de leur porte-monnaie. Il n'en a pas été de même pour le café : avec, il est vrai, un retard dans le temps, la hausse des prix dans les Bourses du café a bien eu sa retombée sur les prix de vente du café grillé dans les principaux pays importateurs.

Baisse de la consommation

Ces pays sont les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne, suivis par la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède. Aux États-Unis, le prix pour le consommateur final est passé, pour une livre de café, de 1,27 dollar en juillet 1975 (avant la gelée au Brésil) à 3,94 dollars en juin 1977. Ce qui signifie une augmentation de 210 %. En Allemagne fédérale, les prix du café ont monté en plusieurs fois d'environ 40 % au total. Heureusement, ces hausses de prix ont été pour une bonne part épongées entre-temps.

Alors que la demande de café ne variait pas beaucoup il y a quelques années, la hausse des prix a conduit maintenant, même si c'est avec un net décalage dans le temps, à une baisse de la consommation. Alors qu'en 1967 encore, malgré la hausse des prix, le café pouvait prendre la place de la bière, boisson pourtant préférée des Allemands (1 hectolitre par habitant), dans les quatre premiers mois de cette année la consommation a nettement baissé. En août, Tchibo, une filiale de Grosz de Hambourg, craignait encore une baisse d'environ 10 %.

Aux États-Unis, l'abstinence du côté des buveurs de café est encore plus préoccupante. Le boycottage de cette denrée par les associations de consommateurs fait craindre une baisse du débit de 15 % pour cette année, jusqu'aux mois d'été.

FORUM

L'EUROPE DES ÉTATS-MAJORS

par JOSEPH MARTRAY (*)

Une opération se prépare à la fois contre l'Europe et contre les régions de France, grâce à l'étrange disposition de la loi du 30 juin 1977 qui fait du territoire national une circonscription unique pour l'élection, prévue en 1978, du Parlement européen au suffrage universel direct. Parmi les grandes nations de la C.E.E., la France sera vraisemblablement la seule à retenir ce scrutin faussé : chacun sait que l'Allemagne fédérale tiendra compte de ses Laender, l'Italie de ses régions et que le Royaume-Uni ne manquera pas d'assurer la représentation de ses communautés territoriales (Écosse, Pays de Galles, etc.).

On connaît les raisons avancées pour justifier l'ostracisme contre les régions françaises : il paraît que celles-ci risqueraient, si elles avaient leur place en tant que telles au sein de la représentation nationale, de jouer leur jeu propre à Strasbourg et de briser l'unité du pays. Sans doute cette accusation n'a-t-elle été exprimée au Parlement que par les hérauts traditionnels du centralisme. Mais, devant une telle suspicion — insultante pour les responsables régionaux, — aucune indignation ne s'est manifestée dans les formations de la majorité et de l'opposition, où l'on pouvait s'attendre à de meilleures réactions.

Les conséquences de cette situation pourraient être graves.

Pour les régions françaises d'abord : elles risquent d'être, dans la C.E.E., les seules à ne pas avoir la parole lorsque leurs intérêts seront en cause au Parlement européen, qu'il s'agisse de politique agricole, de répartition des aides communautaires régionales, de développement industriel et d'emploi, de protection de l'environnement, de politique des pêches et de la mer, etc.

Nous ne mettons certes pas en cause la volonté d'élus, même désignés à Paris, de défendre l'ensemble des intérêts français. Mais ils n'ont pas mandat pour cela, connaissent mal ces problèmes, en tout cas ne les ressentent pas dans leur vie quotidienne ; et surtout, ils peuvent avoir une autre vision, ne serait-ce qu'en matière d'aménagement du territoire européen, de désenclavement des régions périphériques maritimes, frontalières ou de montagne, de sauvegarde (fût-ce transitoire) de certaines productions et de certaines activités, d'organisation de lutte contre la pollution. Enfin, on oublie que les départements français d'outre-mer sont intégrés dans la Communauté et que les Territoires d'outre-mer ont eux-mêmes des intérêts à défendre devant l'Europe : qui parlera en leur nom ?

Mais le système de la circonscription nationale unique est également dangereux pour l'idée européenne.

Représentation proportionnelle

Il n'est déjà pas certain que les Français aillent très nombreux aux urnes pour élire des parlementaires européens : question préoccupante, dès lors que l'on entend fonder la construction de l'Europe sur l'adhésion populaire. Le seul moyen d'obtenir une large participation des citoyens, c'est de permettre à ceux-ci de retrouver leurs préoccupations dans le scrutin : que ce soit à Lille, Rennes, Toulouse, Marseille... sans parler de Fort-de-France ou de Papeete, ils ne se dérangeront pas pour désigner, autour d'un vague débat de caractère institutionnel européen, des personnages lointains sélectionnés et pratiquement imposés par quelques dirigeants parisiens.

Que les anti-européens, qui sont aussi anti-régionalistes, s'en réjouissent : c'est logique. Que les véritables européens s'en accommodent, voilà qui ne s'explique pas : sauf par la certitude que ce scrutin (à la proportionnelle) garantira l'élection des notables de la hiérarchie politique, assurés — grâce, en outre, à la règle inadmissible de la compatibilité du mandat parlementaire national et du mandat européen — d'être « bien placés » sur des listes établies par eux.

Pauvres calculs en face de ce grand dessein que devrait être l'élection de la première Assemblée élue par les citoyens de l'Europe ! Le verdict risque d'être sévère, se traduisant en France par une abstention massive.

La loi étant ce qu'elle est et les chances d'amener les partis à une meilleure compréhension de l'intérêt européen se trouvant bien faibles, il n'existe qu'une solution : constituer une liste qui assure la représentation des réalités économiques, sociales, écologiques, locales et régionales, à condition qu'il n'y ait, sur ce dernier point, aucune ambiguïté en ce qui concerne le souci de l'unité nationale.

Il faut s'employer désormais à cette tâche. Nous sommes déjà nombreux à s'y être résolus pour éviter que l'élection européenne ne se transforme chez nous en simple opération de caciques politiques, provoquant un réflexe inévitable de rejet de la part des citoyens : il s'agit de promouvoir l'Europe des peuples, non l'Europe des états-majors de partis.

(*) Vice-président du comité économique et social de Bretagne, membre de l'intergroupe du Mouvement européen au Conseil économique et social.

L'Australie a été pénalisée par l'adhésion britannique à la C.E.E.

Nous déclare M. John Winston Howard

M. John Winston Howard est le premier, et jusqu'à présent le seul ministre au monde exclusivement responsable des relations de son pays avec la Communauté européenne dans son ensemble. Nommé en juillet 1977, il vient juste de terminer son premier séjour à Bruxelles.

● *Quelles sont, monsieur le ministre de la C.E.E., les fonctions de votre nouveau ministère ?*

— Ma nomination a fait suite à la visite en Europe, en juin de cette année, du premier ministre australien. Il est apparu qu'il y avait un besoin très net, pour l'Australie et pour les pays de la C.E.E., d'examiner attentivement l'ensemble de nos relations économiques et commerciales. Il y a, en particulier, une frustration croissante, en Australie, devant le tort considérable que les problèmes que nous rencontrons dans nos relations commerciales créent pour des secteurs-clés de l'économie australienne, non seulement sur les marchés européens, mais aussi sur d'autres marchés à travers le monde.

» Cette nomination indique clairement l'importance que nous accordons à l'amélioration des relations avec la C.E.E., et à une solution convenable de nos difficultés commerciales.

● *Le volume du commerce australien avec les Etats de la C.E.E. est relativement faible, comparé au volume du commerce avec le Japon et les Etats-Unis. Pourquoi votre gouvernement a-t-il jugé nécessaire de créer un ministère spécial pour les négociations avec la C.E.E. ?*

— L'Australie est une nation commerciale de première importance et nous avons traditionnellement entretenu des relations étroites avec l'Europe. L'importance du commerce de l'Australie avec les pays de la C.E.E. ne doit pas être sous-estimée. La C.E.E. est le plus important fournisseur de l'Australie, apportant plus d'un quart de nos importations. Nous sommes un marché significatif et en expansion pour les produits manufacturés et les biens d'équipement européens. La C.E.E. absorbe environ 15 % des exportations australiennes. Nous croyons que l'avantage concurrentiel de l'Australie, dans des domaines comme les produits agricoles et les matières premières, et, en sens inverse, les besoins croissants de la Communauté européenne, qui est le plus important bloc commercial du monde, devraient permettre un développement significatif des échanges dans les années qui viennent. Un accroissement des investissements européens, particulièrement dans notre secteur minier, serait également le bienvenu.

L'uranium : une matière première parmi d'autres

● *La C.E.E. a des barrières tarifaires élevées qui gênent les importations des pays tiers, y compris de l'Australie, surtout dans le secteur agricole. Depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, vous avez perdu vos débouchés européens pour la farine, le beurre et la viande. Quelles propositions concrètes avez-vous présentées à Bruxelles pour améliorer la situation des échanges avec l'Australie ?*

— Non seulement la C.E.E. a de hautes barrières tarifaires qui, dans certains cas importants, réduisent à un rôle résiduel les importations en provenance de l'extérieur de la Communauté, mais elle fournit aussi des subventions à l'exportation très significatives, qui portent tort aux producteurs australiens sur les marchés tiers. Vous comprendrez pourquoi l'Australie s'intéresse à la fois aux questions de l'accès aux marchés de la C.E.E. et aux effets de la politique de celle-ci sur les prix agricoles sur les marchés tiers quand je préciserai que depuis l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté, les exportations de produits agricoles vers les neuf pays ont chuté de 80 %.

» Pendant mon séjour en Europe, j'ai plaidé la cause d'un meilleur accès de l'Australie aux marchés de la C.E.E. et j'ai insisté sur les problèmes que connait mon pays sur les marchés tiers à la suite des subventions versées pour les exportations d'excédents provenant de la Communauté.

» Cela ne veut pas dire que je ne sois pas pleinement conscient des fondements de la politique commune et du rôle important qu'elle joue. Dans sa conception fondamentale, cette politique est une affaire intérieure européenne et je n'ai nullement cherché à interférer avec cette conception.

» Il y a cependant certains domaines dans lesquels nous croyons que des modifications aux pratiques existantes bénéficieraient de façon sensible à l'Australie et aux autres pays exportateurs tout en apportant des avantages aux consommateurs européens grâce à des prix plus bas. Les propositions que j'ai présentées pendant mes discussions visaient donc à modifier les politiques de la C.E.E. dans des domaines intéressant l'Australie. En même temps, l'Australie souhaite se présenter comme un marché important et en expansion pour beaucoup d'exportations européennes.

● *La formule magique, c'est l'uranium. Votre gouvernement l'utilisera-t-il comme moyen de pression pour obtenir des concessions dans les négociations avec la Commission européenne ?*

— J'ai été le premier ministre australien à m'entretenir avec la Commission de la C.E.E. et les neuf pays membres depuis que le premier ministre a annoncé, le 25 août 1977, qu'il y aurait un développement supplémentaire de l'uranium en raison de l'intérêt manifesté dans ce domaine par les pays de la C.E.E. Je m'attends certes à discuter dans le détail des politiques de l'Australie en matière d'uranium. Mais, bien que ce dernier soit un important produit de base, je considère que les discussions touchant à sa fourniture par l'Australie ne sont qu'un aspect des consultations générales.

» L'Australie est en mesure de jouer à l'avenir un rôle important comme fournisseur régulier et sûr d'un vaste éventail de matières premières (transformées et brutes) ainsi que de sources d'énergie comme le charbon et l'uranium. L'Australie a aussi un intérêt vital à l'exportation des produits agricoles. Dans mes discussions, l'uranium a donc été traité comme un produit de base parmi d'autres, à considérer dans le cadre de l'ensemble de nos échanges avec la C.E.E. J'ai cherché à parvenir à un équilibre dans ces rapports, pour le bien mutuel de l'Australie et des pays de la C.E.E.

● *Considérant les importants excédents de la production agricole de la C.E.E., comment estimez-vous vos chances de succès dans les négociations à venir ?*

— Je reconnais que certains des problèmes que je vais évoquer représentent aussi des difficultés pour la C.E.E. et que, dans certains cas, on ne parviendra à des solutions que par des négociations multilatérales. Néanmoins, le moment est approprié pour l'Australie et la C.E.E. de discuter les questions qui se posent en favorisant par-là les rapports commerciaux présents et futurs entre nous.

» Dans toutes les capitales j'ai été très impressionné par la volonté sérieuse que j'ai constatée de coopérer avec l'Australie en tenant compte de l'ensemble de ses engagements politiques. Cependant, il y a des différencs d'une capitale à l'autre mais vous le comprendrez sûrement, je ne voudrais pas en discuter ici.

» Vous savez que les véritables négociations avec la commission de la C.E.E. commencent maintenant. Il est par conséquent prématuré de dévoiler les différentes propositions concrètes présentées par mon pays. »

Propos recueillis par
PETER BRINKMANN.

LE COMMERCE AVEC L'EUROPE

	Exportations vers la C.E.E.	Importations de la C.E.E.
1973-74	16,3 %	27,9 %
1974-75	15,4 %	29,6 %
1975-76	14,3 %	27,0 %

COMPOSITION DES EXPORTATIONS

	1973-74	1974-75	1975-76
Produits agricoles	57 %	36 %	37 %
Produits industriels	43 %	64 %	63 %

ÉCHOS DE BRUXELLES

Le "code de conduite" des entreprises européennes en Afrique du Sud sera difficile à appliquer

L'Afrique du Sud est l'un des sujets principaux de la coopération politique naissante entre les Neuf. Martin Bailey explique ici les difficultés d'application du « code de conduite » qui a été adopté et évoque les perspectives d'une évolution qui pourrait aboutir à une diminution sensible des relations économiques importantes existant actuellement entre l'Europe et l'Afrique du Sud.

LE jour même où M. Vorster décidait d'organiser des élections pour soutenir sa lutte contre les « interventions » étrangères dans les affaires de l'Afrique du Sud, les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. se rencontraient à Bruxelles pour approuver un code de conduite pour les sociétés opérant dans la République Sud-Africaine. Philippe Lemaître dit ci-dessous les difficultés rencontrées par les Neuf pour parvenir à une position commune. Il n'en reste pas moins que pour la communauté blanche d'Afrique du Sud, l'initiative de la C.E.E. est apparue comme un nouveau geste destiné à détruire les bases de sa société. En réalité ce n'était qu'un effort accompli par la Communauté européenne pour esquiver les pressions s'exerçant en faveur de sanctions économiques contre le régime de l'apartheid.

L'Europe exerce une puissante influence sur l'économie sud-africaine. En 1975, l'investissement de la Communauté dans la République s'élevait à 9,85 milliards de rands, soit les deux tiers du total de l'investissement étranger dans ce pays. La moitié de l'investissement étranger en Afrique du Sud vient du Royaume-Uni, et plus de trois cents sociétés britanniques y ont des filiales. Mais, comme aucun autre pays au monde n'a institutionnalisé la discrimination raciale, l'Europe se trouve mal à l'aise en Afrique du Sud et se doit d'y exprimer ses principes. L'absence de droits syndicaux pour les travailleurs noirs fait que les sociétés opérant en Afrique du Sud s'exposent particulièrement au reproche d'exploiter la main-d'œuvre locale. Il n'est donc pas étonnant que la C.E.E. ait mis au point un code de conduite au sujet du traitement des travailleurs noirs employés par les sociétés européennes en Afrique australe. La main-d'œuvre migrante ne doit pas être un « instrument de la politique d'apartheid », et « les employeurs ont la responsabilité sociale de contribuer à assurer la liberté de mouvement pour les travailleurs africains noirs et leurs familles ». Il est aussi demandé aux sociétés de payer des salaires supérieurs au niveau minimum effectif (50 % au-dessus du seuil officiel de pauvreté).

Mais le plus important est certainement l'encouragement formulé aux syndicats. Le code souligne qu'ils ne sont pas illégaux et que, « *si les salariés africains noirs décident que leur organe de représentation doit prendre la forme d'un syndicat, l'entreprise doit accepter cette décision* ». Cela représente un progrès sensible par rapport au précédent code britannique, promulgué en 1974, qui évitait de toucher au problème crucial des relations du travail. Les droits syndicaux sont sévèrement restreints en Afrique du Sud, mais les travailleurs noirs ne pourront combattre pour des salaires plus justes que s'ils augmentent leur pouvoir de négociation.

Dans les milieux gouvernementaux d'Afrique du Sud, la réaction au code de la C.E.E. a été hostile, comme il fallait s'y attendre. Le ministre des affaires étrangères l'a sommairement repoussé en raison de son « ton moralisateur ».

Les sociétés occidentales opérant en Afrique du Sud ont généralement réagi en affirmant qu'elles avaient déjà adopté la plupart des dispositions du code, mais qu'il serait difficile d'aller beaucoup plus loin sans entrer en conflit avec la législation sud-africaine.

Pour toute l'O.C.D.E. ?

La Confédération de l'industrie britannique a émis des réserves au sujet de quelques aspects du code. A Paris, un administrateur du patronat a déclaré que « les firmes françaises s'efforçaient depuis quelque temps d'appliquer ces règles ». L'accueil de la Fédération de l'industrie allemande a été également très froid.

Les sociétés européennes affirment qu'elles vont perdre des affaires au profit de leurs concurrents japonais, américains et sud-africains. Déjà, cependant, des démarches sont faites pour étendre le code de la C.E.E. aux vingt-quatre pays de l'O.C.D.E., ce qui signifierait que pratiquement tous les investisseurs étrangers en Afrique du Sud seraient touchés.

La C.E.E. est non seulement un grand investisseur, mais aussi le plus important partenaire commercial de l'Afrique du Sud. L'an dernier, la moitié des importations (5,978 milliards de rands) et des exportations (4,993 milliards de rands) sud-africaines représentaient des échanges avec la Communauté. La Grande-Bretagne a récemment reculé à la troisième place parmi les importateurs sud-africains, après les Etats-Unis (21 %) et l'Allemagne (18 %). Mais elle conserve encore une part de 18 % du marché. La France et l'Italie fournissent chacune 4 % des importations de la République.

Les exportations de l'Afrique du Sud sont surtout constituées par ses précieuses richesses minérales. Le Royaume-Uni est leur plus important marché d'exportation, avec une part de 22 %. L'Allemagne (11 %), la Belgique (4 %) et la Suisse (4 %) sont également des acheteurs importants de marchandises sud-africaines.

Les Néerlandais ont réclamé des mesures pour réduire le commerce avec l'Afrique du Sud, au cours des négociations sur le code de conduite de la C.E.E., ce qui a entraîné la recommandation que la Communauté devrait au moins commencer à étudier des moyens supplémentaires d'exercer une pression économique sur le régime. Déjà le gouvernement néerlandais a décidé de réduire ses liens commerciaux. Le projet de programme de la nouvelle coalition travaillistes - chrétiens-démocrates déclare qu'aucune garantie de crédit ne doit être accordée aux exportations vers l'Afrique du Sud.

Les récentes interdictions et la vague de répression en Afrique du Sud ont déjà occasionné des pressions internationales supplémentaires. Les demandes de sanctions se heurtent à la résistance des principaux membres de la C.E.E., qui ont des liens économiques considérables avec l'Afrique du Sud. Mais, depuis Soweto, on a noté une répugnance croissante des milieux d'affaires à développer ces liens tant que la situation politique restera aussi instable.

MARTIN BAILEY.

Une fuite vers l'extérieur

(Suite de la page 9.)

Les Neuf, en l'absence de toute intégration politique, ne détiennent pas la puissance. Le caractère purement verbal de leur action leur interdit d'avoir une réelle influence. En fait, c'est sur le plan interne de la C.E.E. — celui de la cohésion des pays membres — que l'exercice présente ici un intérêt. A cet égard il n'est pas indifférent que les Neuf, nullement à la traîne des Etats-Unis, mais au contraire parfois les devançant (la déclaration du Conseil européen de juillet 1977 était prête depuis plusieurs semaines avant que les Etats-Unis prennent position dans le même sens) soient parvenus, de 1973 à 1977, à définir une position commune spécifique. La coopération politique a eu comme résultat, et ce n'est pas négligeable, une modération des positions extrêmes. Sans elle l'inclination pro-arabe de Paris aurait été probablement plus marquée, de même, à l'inverse, que les sympathies pro-israéliennes de La Haye

Trois thèmes de coopération

● *L'Afrique.* — Avec elle ce sont de nouveaux espaces qui s'ouvrent à la coopération politique, et l'opportunité d'une action commune est ici le résultat d'une intervention extérieure, celle de l'Union soviétique. Les Neuf ont une appréciation convergente de la situation en Afrique australe. Ils trouvent l'apartheid détestable, mais plus encore redoutent, comme les Américains, que l'entêtement de Pretoria, s'ils ne le combattent pas eux-mêmes, jette dans les bras des Russes devenus l'unique recours les mouvements africains de libération et les gouvernements africains qui les soutiennent.

Cependant, dès lors qu'il s'agit de dépasser le stade de l'analyse, celui de la réaction à l'événement, et d'essayer de projeter une intervention commune, leur front uni se disloque. Comment s'en étonner, alors que les intérêts sont tellement différents ? L'histoire encore à peine esquissée des relations communes avec l'Afrique du Sud illustre cette difficulté d'agir. Le 12 juillet 1977, les ministres des affaires étrangères, en pleine euphorie, tonnent contre le racisme sud-africain et jonglent allègrement avec les différentes formes de pression envisageables. Deux semaines plus tard le ton a changé, et les ministres, à nouveau réunis, font preuve d'une remarquable timidité. C'est que, dans l'intervalle, les milieux d'affaires sont intervenus et que les gouvernements ont pris peur. A la rentrée, nouvelle volte-face, à la suite cette fois de protestations d'Afrique noire. C'est ainsi que le code de conduite applicable par les entreprises communautaires opérant en Afrique du Sud est approuvé, mais il est difficile d'imaginer pour un avenir proche un pas supplémentaire substantiel. Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, qui ont des intérêts économiques considérables en Afrique du Sud, plaident la prudence. De plus, ceux des Neuf qui siègent au Conseil de sécurité expliquent que la coopération du gouvernement Vorster est indispensable si l'on veut régler d'une manière pacifique les affaires rhodésienne et namibienne...

La détente Est-Ouest, l'Afrique et le Moyen-Orient sont les trois grands thèmes de la coopération politique. Le bilan de celle-ci serait cependant trop incomplet si l'on oubliait l'échec cuisant subi à propos de Chypre, ainsi que les déceptions du dialogue euro-arabe.

A Chypre, pays associé à la C.E.E. et objet d'un conflit majeur entre deux autres pays associés, la Grèce et la Turquie, le Royaume-Uni et par ricochet les Neuf avaient des responsabilités précises. Ils y ont renoncé, laissant le champ libre aux Américains et au saccage que l'on sait. Les mésaventures du dialogue euro-arabe relèvent d'un malentendu où les torts sont partagés. Alors que les pays de la Communauté entendent mettre l'accent sur la coopération économique, ceux de la Ligue arabe, mal préparés pour ce type d'entreprise collective, n'ont en tête que leur litige avec Israël. C'est dire qu'en dépit des efforts de conciliation, souvent venus des Neuf, la partie est perdue d'avance.

Les contacts réguliers noués par les diplomates des Neuf sont sans doute utiles. Ils ont contribué à les familiariser avec la dimension européenne des problèmes. Mais c'est à peine une introduction qui a été écrite. Encore une fois la coopération politique restera légère et fragile comme une bulle tant qu'elle ne pourra prendre appui sur une communauté en progrès. C'est là une perspective qui ne se dessine guère.

PHILIPPE LEMAITRE.

Comparaison fiscale dans les pays de la C.E.E.

I. — LES IMPOTS SUR LES REVENUS (1)

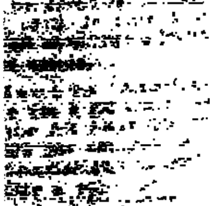
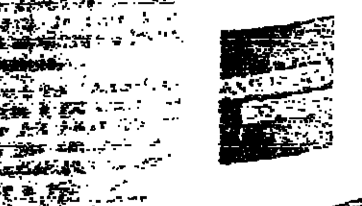
		Célibataire	Couple marié sans enfant	Couple marié avec deux enfants
Belgique	Revenu simple	34,8	33,2	27,8
	Revenu triple	46,75	46,75	46,75
Danemark	Revenu simple	50,3	50,3	50,3
	Revenu triple	61,1	61,1	61,1
France	Revenu simple	25	20	15
	Revenu triple	45	40	25
R.F.A.	Revenu simple	33	22	22
	Revenu triple	50	43	43
Irlande	Revenu simple	35	35	35
	Revenu triple	55	55	55
Italie	Revenu simple	16	16	16
	Revenu triple	32	32	32
Luxembourg	Revenu simple	42	26	22
	Revenu triple	57	54	54
Pays-Bas	Revenu simple	31	31	31
	Revenu triple	63	63	63
Royaume-Uni	Revenu simple	35	35	35
	Revenu triple	60	55	55

(1) Taux de l'impôt sur la dernière tranche des revenus pour les travailleurs de l'industrie selon leur situation familiale et selon qu'ils gagnent une ou trois fois le « revenu moyen industriel », appelé ici « revenu simple ».

II. — IMPOTS SUR LE REVENU (2)

	Célibataire	Couple marié sans enfant	Couple marié avec deux enfants
Belgique	25,6	24,8	19,8
Danemark	39,6	35	33,6
France	16,8	13,3	8,5
R.F.A.	32	26,8	25,2
Irlande	28,4	24,4	18,7
Italie	15,4	14,4	13,9
Luxembourg	34,2	25	17,6
Pays-Bas	40,9	36,3	32,2
Royaume-Uni	32,6	29,2	23,9

(2) Charge de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale dans le revenu moyen d'un travailleur masculin de l'industrie (y compris les prestations familiales).
Source : Communauté européenne information.



Des conseillers d'entreprises disent pourquoi l'industrie boude l'Europe

Les investissements en Europe sont notoirement insuffisants. Hans Baumann a interrogé des conseillers d'entreprises. Ceux-ci ont traduit sans ambages l'état d'esprit de leurs clients.

POURQUOI l'économie européenne ne prend-elle pas son rythme ? Pourquoi la légère tendance à l'amélioration enregistrée ce printemps redescend-elle en vol plané à la fin de cette année ? « Europa » a interrogé ceux qui doivent le savoir : les conseillers d'entreprises, ces « rasséréнateurs » auxquels ont fait toujours appel lorsque l'économie a des soucis jusque par-dessus la tête. Leur réponse est unanime : les capacités de production sont beaucoup trop grandes, les salaires trop élevés, et les entreprises qui voudraient investir tournent le dos à l'Europe. Elles le font dans les pays où les charges sociales sont moins pesantes.

William E. Hill, principal associé de la société William E. Hill Inc. (New-York), apporte une preuve de cette affirmation en faisant remarquer que, l'an dernier, les investissements directs étrangers aux Etats-Unis ont particulièrement augmenté, la plupart étant le fait de l'Europe, Britanniques en tête ; selon lui, cette tendance se poursuit au même rythme cette année et s'explique par une conjoncture relativement bonne aux Etats-Unis alors que les charges sociales y sont relativement faibles. Toutefois, William E. Hill refroidit quelque peu un éventuel enthousiasme en faisant remarquer que l'économie américaine s'achemine déjà, une fois de plus, vers la dépression, à l'instar de l'économie européenne.

Il partage cette opinion avec le président de la Banque fédérale américaine, M. Arthur Burns. Même le président des Etats-Unis commence à s'apercevoir que l'économie de son pays est en train d'aborder une phase déclinante. Si le taux de croissance du produit national brut devait encore atteindre 4 % en 1977, il ne devrait pas dépasser 2 % en 1978. William E. Hill a de l'humour, ce qui lui permet, face à la dépression qui s'annonce, de se souvenir de l'histoire du juge qui dit à l'accusé : *« Avouez que vous aviez bu et que vous avez fumé au lit, et que c'est ainsi qu'il a pris feu »*, et l'accusé de répondre : *« J'avoue que j'avais bu, mais le lit brûlait déjà lorsque je m'y suis couché. »*

C'est la longue expérience de William E. Hill qui lui fait donner ce conseil à l'Europe : *« N'attendez pas une relance américaine ; ce serait en vain. »*

Un marché qui se rétrécit

Le front soucieux, Pier Malinverni à Milan évoque la situation de l'économie italienne. M. Malinverni est président de la plus ancienne société d'études et de conseils de l'Italie, ORGA (fondée en 1925). Depuis « l'été chaud de 1960 », l'Italie est devenue l'un des meilleurs centres d'attraction de la presse internationale. M. Malinverni en explique les raisons en quelques points :

- Un taux d'inflation qui, s'il est passé de 22 à 16 %, est néanmoins anormalement élevé ;
- La permanence des problèmes de la balance des paiements, même si ceux-ci ont perdu de leur gravité depuis le mois de juin de cette année ;
- Des charges salariales élevées (selon M. Malinverni, la mise à niveau des salaires italiens sur les salaires européens a été beaucoup trop rapide depuis 1969) ;
- Des charges sociales atteignant presque 80 % des salaires et ne servant qu'assez peu aux ouvriers pris individuellement ;
- Des conflits sociaux, des grève et des guérillas urbaines qui ébranlent l'économie.

Pier Malinverni considère également comme un inconvénient pour l'économie de son pays la nette séparation qui existe entre cette dernière et la politique, ainsi que le conflit entre le Nord et le Sud, où ni l'une ni l'autre des parties ne met beaucoup du sien pour comprendre la situation. Il déplore pareillement l'apparition d'un certain nationalisme économique et la pression croissante qu'exercent les impôts sur les entreprises italiennes. Il se fait aussi du souci pour les exportations, en particulier celles des entreprises de dimensions moyennes qui ne disposent pas suffisamment de « know how » (1).

C'est maintenant Nicholas Branch, directeur de la Binder Hamlyn Fry de Londres, qui présente les doléances les plus véhémentes. Avec un humour typiquement anglais, il pose l'opération suivante : Royaume-Uni Ltd : profits faibles + peu d'investissements + législation stupide + gouvernement inconsistant + syndicats puissants et non constructifs + pauvreté des incitations + gestion démodée + frais généraux élevés = pays non compétitif.

Une législation socialiste + dépendance à l'égard des importations + pétrole de la mer du Nord = survie à un taux d'inflation élevé accompagné d'un fort chômage.

Remise au point + accroissement des rentrées invisibles + commercialisation outre-mer = prospérité, bonheur ?

Malgré les points noirs de cette opération, Nicholas Branch estime que son pays, qui, selon sa définition, « offre peu d'attraits pour beaucoup de travail », a une chance de se libérer brusquement de ses soucis grâce au pétrole de la mer du Nord. Il n'est toutefois pas certain que c'est ce qui se passera, et il se trahit en faisant cette restriction : *« Tout dépend de ce que nous ferons de l'argent que nous rapportera le pétrole. »*

Reint van der Torn et Jacques Giroire partagent à peu près le même point de vue, l'un sur la situation économique des Pays-Bas, l'autre sur celle de la France. Van der Torn fait partie de la Buningh à Utrech. Il en est le gestionnaire et il est président de la chambre syndicale néerlandaise des sociétés d'études et de conseils ; Jacques Giroire est directeur général de G.M.V. à Paris. Pour Reint van der Torn, le problème principal réside dans un marché qui se rétrécit. C'est ainsi qu'il dresse la liste des branches de l'industrie dont les capacités sont excédentaires par rapport à la demande : le meuble, le textile, l'industrie alimentaire, la chaussure, le bâtiment, la navigation, les chantiers navals.

D'accord avec lui, il faut également citer Roland Berger, qui fait partie, à titre de directeur, de la S.A.R.L. qui porte son nom et est également membre du directoire de la B.D.U., la chambre syndicale allemande des sociétés d'études et de conseils. Selon lui, ces « surcapacités » posent d'autant plus de problèmes que l'industrie fuit vers des pays où les charges sociales sont moins élevées. Pour illustrer la gravité de cette « fuite », van der Torn prend l'exemple des Pays-Bas, où le nombre de chômeurs va croissant.

Dès lors qu'on interroge les sociétés d'études et de conseils sur la santé économique des pays où elles exercent, on peut aussi leur demander comment vont leurs propres affaires. La réponse est alors exactement l'inverse : jamais les sociétés de conseils n'ont été aussi florissantes. Ces messieurs de la haute direction les convoquent pour qu'elles les aident à prendre des décisions ; elles conseillent des banques, des gouvernements, des syndicats, analysent les structures économiques, étudient les capacités d'absorption des marchés à l'égard de produits nouveaux, placent l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, ce qui s'impose en période de récession. *« Nous vivons les problèmes de nos clients*, avoue Reint van der Torn ; *là où fleurissent les chardons, nous récoltons aussi le froment... »*

H. B.

(1) Savoir-faire, les agents commerciaux spécialisés dans l'exportation, par exemple.

L'Europe pour vous ?

POUR vous, que signifie l'Europe ? Est-ce un idéal abstrait, une réalité politique, un défi intellectuel ? Cela évoque-t-il chez vous une expérience personnelle, ou simplement de l'indifférence ? La Fondation culturelle européenne d'Amsterdam et les quatre journaux membres d'*Europa* se posent la question. Aussi la Fondation accordera-t-elle un prix de 3 000 florins à l'auteur du meilleur article sur le thème : *« l'Europe, qu'est-ce que c'est ? »*

Les textes proposés devront avoir entre mille et mille cinq cents mots (cent à cent cinquante lignes) et être adressés en triple exemplaire à la Fondation culturelle européenne, 5, Jan-Van-Goyenkade, Amsterdam — 1007 Pays-Bas. La date limite sera le 31 janvier 1978. Les articles seront examinés par un jury commun à la Fondation et à *Europa*, qui publiera le vainqueur dans son numéro d'avril 1978.

PORTRAIT

Xiel Federmann, ou comment on devient le plus grand chef d'entreprise d'Israël

Arrivé en Israël avant même la fondation de l'Etat hébreu, Xiel Federmann est devenu, à travers la pénurie et l'abondance, la paix et plus souvent la guerre, l'un des principaux hommes d'affaires d'Israël. Pour lui, l'économie et la politique sont une seule et même chose.

IL met sa main dans sa poche, en tire un pistolet et le tend à Schwarz, le portier de l'Hôtel Acadia, situé dans le quartier chic de Tel-Aviv. Yekutul Xiel Federmann vient juste de rentrer du sud du pays où l'avaient appelé ses affaires, et où un repris de justice s'était évadé. Il voulait donc être armé pour le cas où sa route croiserait celle du fugitif.

Xiel Federmann porte toujours une arme. Il est prêt à se battre pour l'inviolabilité d'Israël, pour la paix, et pour ses propres affaires. Né en 1915 à Chemnitz, il a un cœur d'acier et, quand il parle, un débit de mitrailleuse. Il déborde d'idées qu'il défend avec force gestes, et ses collaborateurs passent leur temps à le freiner...

Xiel Federmann est propriétaire de la chaîne des hôtels Dan, dont les fiers immeubles se rencontrent à Herzlia (l'Accadia), Jérusalem (le King David), Césarée (le Golf), Tel-Aviv (le Dan) et Haïfa (le Dan Carmel). La famille Federmann habite un appartement avec terrasse sur le toit de ce dernier.

Xiel Federmann dirige une entreprise chimique fabriquant du polychlorure de vinyle. Irrigue le pays, produit des matériaux de construction et, toujours dans cette branche, possède 50 % des parts d'une entreprise européenne de premier plan. Il cultive des orangers près de Tel-Aviv et c'est lui qui, en 1955, a découvert près de cette ville le premier gisement de pétrole et le premier gisement de gaz d'Israël. C'est lui également qui a construit le premier oléoduc (d'Elath à Haïfa), avec le groupe Edmond de Rothschild. Le chiffre d'affaires annuel du groupe Federmann s'élève à 1 milliard de livres israéliennes.

Mais le champ de ses activités ne se limite pas à Israël. Au Gabon, au Nigéria, au Ghana, en Sierra-Leone et au Congo, le nom de Federmann est synonyme de construction de logements sociaux. L'Etat d'Israël pratique une aide au développement, dans le sens le plus concret du terme, en allouant des crédits allant jusqu'à 50 % de la somme nécessaire à la construction de ces logements par l'intermédiaire de banques américaines et suisses.

Malgre comme un fil de fer, Xiel Federmann ne cesse d'aller de l'avant. Actuellement il négocie une association avec un groupe international de mécanique de précision et d'optique qui devrait être bénéfique à l'Etat d'Israël d'une façon tout à fait particulière. L'armée en a besoin.

Pour lui, économie et politique sont pour ainsi dire synonymes. C'est pourquoi il a noué des liens avec des sociétés européennes d'investissement qui, jusqu'à présent, ont mobilisé 24 millions de deutschemarks dans les forages d'exploration en vue de trouver de nouveaux gisements de gaz et de pétrole.

Le rôle du hasard

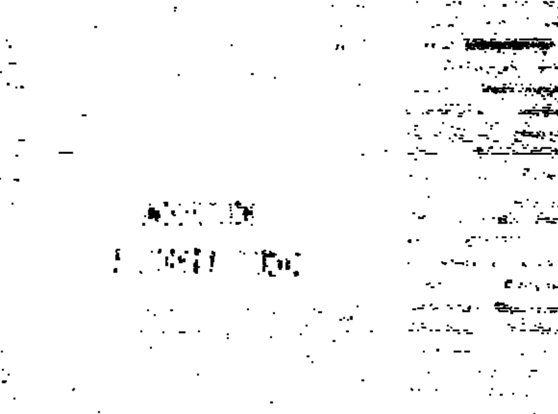
C'est vraiment par hasard que Yekutul Xiel Federmann (Xiel est un sobriquet yiddish pour Xavier) est devenu le plus grand chef d'entreprise d'Israël. Ses capacités personnelles n'y sont pas pour grand-chose. Dès mars 1940 — donc avant la fondation de l'Etat d'Israël, le 29 novembre 1949, — il organisait déjà l'immigration illégale en Palestine. Il se trouva en relation avec un officier anglais, après que les troupes britanniques eurent prudemment évacué Alexandrie et se furent retirées à Haïfa. Les Anglais se plaignaient du manque d'uniformes, de chaussures et de chaussettes. Xiel Federmann trouva des entreprises qui se mirent à fabriquer des uniformes, fournirent des chaussures et des chaussettes aux soldats britanniques. Alors Xiel Federmann créa un dépôt de ces marchandises rares. C'est là, peut-être, que Xiel Federmann apprit le B. A. BA du commerce.

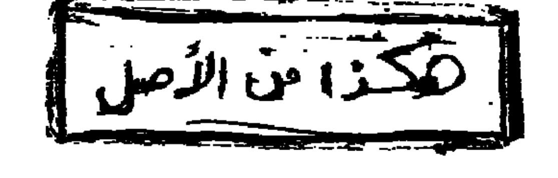
Comment le chef d'entreprise le plus important d'Israël voit-il les relations entre son pays et l'Europe ? Un véritable flot de paroles déferle sur son interlocuteur : *« Israël pense européen. Israël est un morceau d'Europe au Moyen-Orient. Le rêve d'Israël est la démocratie libérale. Nous aspirons à la reconnaissance de l'existence d'Israël par nos voisins arabes. Par là même, nous contribuons au renforcement de l'Europe, car la Méditerranée est devenue une grande zone d'influence de l'U.R.S.S., zone dans laquelle des Etats comme la Libye non seulement menacent l'Afrique, mais pratiquent une politique de la porte ouverte aux sous-marins russes et aux aéroports et aux stations radars soviétiques. Seul un front israélo-arabe peut contrebalancer cet état de fait. Ces nécessités du moment exigent donc la paix entre Israël et ses voisins arabes. »*

Et d'illustrer concrètement cette pensée en allant plus loin que personne n'est jamais allé publiquement : *« On peut très bien imaginer qu'en cas de conflit militaire entre l'Amérique, l'Europe et l'U.R.S.S., déclenché par une agression russe, Israël se retrouverait intégré aux calculs militaires de l'OTAN et que l'état de guerre entre Israël et les pays arabes disparaîtrait du jour au lendemain. Israël est plus près que l'Europe des gisements de pétrole arabes. Le potentiel militaire d'Israël vient sans doute en deuxième position après le potentiel militaire de la République fédérale d'Allemagne. Une direction politique responsable au sein de l'OTAN ne peut pas se permettre de l'ignorer et n'en a pas le droit. Au cas où une guerre se déclencherait entre les pays du pacte de Varsovie et l'Europe démocratique, l'armée israélienne pourrait se retrouver du côté de l'armée d'Iran et d'Arabie Saoudite et peut-être même à côté des troupes égyptiennes plutôt que sur l'autre bord. »*

Le chef d'entreprise et le militant israélien font un seul homme, convaincu que l'économie amènera la paix au Moyen-Orient et en sera le garant. *« Nous devons investir en territoire arabe. Partout, production et commerce doivent s'épanouir. C'est là le moteur de la paix sociale et du calme politique »*, dit-il. Et le voici qui souhaite qu'une centrale atomique israélo-égyptienne, située juste sur la frontière, se réalise aujourd'hui plutôt que demain. *« Ce ne serait pas seulement un noyau d'énergie*, déclare-t-il sentencieusement, *ce serait également un noyau de paix sur cette frontière. »* Un rêve...

H. B.





...mment on devient
...entreprise d'Israël

reconnaissance de l'existence d'Israël par nos voisins arabes. Par là même, nous contribuons au renforcement de l'Europe, car la Méditerranée est devenue une grande zone d'influence de l'U.R.S.S., zone dans laquelle des Etats comme la Libye non seulement menacent l'Afrique, mais pratiquent une politique de la porte ouverte aux sous-marins russes et aux ports et aux stations radars soviétiques. Seul un front israélo-arabe peut contrebalancer cet état de fait. Ces nécessités du moment exigent donc la paix entre Israël et ses voisins arabes. »

Et d'illustrer concrètement cette pensée en allant plus loin que personne n'est jamais allé publiquement : « On peut très bien imaginer qu'en cas de conflit militaire entre l'Amérique, l'Europe et l'U.R.S.S., déclenché par une agression russe, Israël se retrouverait intégré aux calculs militaires de l'OTAN et que l'état de guerre entre Israël et les pays arabes disparaîtrait du jour au lendemain. Israël est plus près que l'Europe des gisements de pétrole arabes. Le potentiel militaire d'Israël vient sans doute en deuxième position après le potentiel militaire de la République fédérale d'Allemagne. ...

...hasard

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Un voyage électronique

Vingt-cinq ans après leur découverte, il manquait encore un véritable ouvrage d'information sur les musiques concrètes et électroniques. Dans un langage clair et d'une acuité critique très fine, Michel Chion et Guy Reibel, membres du groupe de recherches musicales de l'INA font le tour des espaces déjà conquis d'un univers sonore en expansion : histoire, techniques, esthétiques, perspectives. Bible, dictionnaire ou atlas, un livre captivant, indispensable.

★ *Les Musiques électro-acoustiques*, Edisud : La Calade, route nationale 7, Aix-en-Provence. 344 pages, 65 F.

Le combat et l'espoir.

Musique et politique dans la lutte des Noirs américains : séances d'enregistrement et loi du milieu ; l'enseignement musical [illegible] l'école ; [illegible] des professeurs à Conflans ; les musiciens et leurs droits sociaux au sommaire de Combat-Musique, *un nouveau journal dont le titre indique assez la volonté de soulever d'autres problèmes que ceux qui font la « une » des revues musicales traditionnelles. Un ton ferme, sans provocation et quelque chose qui ressemble à l'espoir d'en finir avec la résignation...*

★ *Combat-Musique*, n° 2 (bimensuel), 31, rue du Clos, 75020 Paris. 8 pages, 2,50 F.

Festival à Toulouse-Mirail.

Organisé par le Centre socio-culturel Alban-Minville (allée de Bellefontaine, tél. 40-18-08), le premier festival de Toulouse-Mirail se propose d'apporter dans le quotidien d'[illegible] nouvelle ce qu'on réserve d'ordinaire aux vacanciers, à cela près — faut-il le regretter ? — qu'on a renoncé à ce qui, dit-on, fait courir les foules : instruments et musique des pays d'Oc, jeudi 3 novembre ; concert et Festejada par l'orchestre du Conservatoire occitan le lendemain ; musique de la Renaissance par l'Ensemble Semiramis, le 9 ; Paul Ferret (guitare classique), le 18 ; la pianiste Mireille Sonalle, le 23 ; hommage à Don Clément Jacob avec le Quatuor de Provence, le 25 ; et clôture le 30 par le groupe de Progressive Jazz Potemkine.

Stages musicaux.

A Marly-le-Roi (Yvelines) : Pratique du magnétophone *(du 14 au 20 novembre) et* Expression musicale, musiques nouvelles *(du 12 au 17 décembre). Renseignements et inscriptions: INEP, tél. 958-84-18.*

A Paris : La voix humaine, instrument corporel, *par le Roy Hart Theater, du 5 au 9 décembre (Centre français de musicothérapie, 14, rue des Frères-Morane, 75015 Paris, tél. 533-27-07).*

A Creil (Oise) : Activités sonores *(construction d'instruments, le corps comme instrument, etc., du 26 décembre au 3 janvier, au CEMEA, 7, rue Henr[illegible]-Dumuin, B.P. 332 G, 80027 Amiens, Cedex ; tél. (22) 92-04-49.*

Du contre-ut à la plume

Apparue, disparue, reparue, suspendue quelques mois, le temps de retrouver son souffle, la revue Opéra, *devenue* Opéra international, *prend un nouveau départ : soixante-dix pages pleines jusqu'au bord de critiques sur les principaux festivals, les concours, les disques, et des interviews (T. Berganza, P. Boulez, M. Caballe), voilà de quoi combler l'amateur (s'il n'est pas rebuté par la mise en page) et lui donner matière à réflexion : l'abondance des comptes rendus finissant par tuer le genre, on espère découvrir un providentiel article de fond. Il viendra sans doute dans le prochain numéro.*

★ *Opéra international*, 14 bis, rue des Plantes, 75014 Paris. Tél. : 540-68-92. Mensuel, n° 1, 90 pages, 10 F.

Bi-centenaire de la Scala

Après Bayreuth, Patrice Chéreau mettra en scène Tristan et Isolde *(direction : Carlos Kleiber), à la fin de la saison, à la Scala de Milan, qui ouvrira sa saison du 200e anniversaire, le 7 décembre, avec* Don Carlo *(L. Ronconi, C. Abbado), suivi de cinq autres Verdi* (Bal masqué, les Brigands, le Trouvère, la Force du Destin, Simon Boccanegra), *de deux Puccini* (Madame Butterfly, *dirigé par G. Prêtre, et* Manon Lescaut, *mise en scène de Visconti et de* l'Enlèvement au sérail, *de Strehler.*

Musique

Les « défaillances » de Liszt

(Suite de la première page.)

Mais sans aucune explication, alors que l'aimable « Concerto pour orgue » de Poulenc était donné intégralement et que Pierre Cochereau s'attardait volontiers dans son improvisation sur un thème assez vague de Robert de Fragny, c'est une version singulièrement « expurgée » de la « Dante-Symphonie » qui ouvrait le concert, conférant du même coup à cette soirée quelque chose de mesquin et d'un peu triste.

La « Dante-Symphonie » n'est pas une œuvre longue, à peine trois quart d'heure, et n'offre pour l'orchestre comme pour le public, même à première audition, aucune difficulté particulière justifiant qu'on écarte certains passages ; elle souffre, en revanche, d'une curieuse réputation : Liszt que l'on dit facilement redondant y aurait eu la main un peu lourde... Sans partager cette opinion superficielle, on ne peut qu'être sensible à une tentative, même maladroite, de réparer les défaillances du génie. Pourtant cette œuvre, apparemment plus descriptive que son aînée la « Fauste-Symphonie », aussi étonnante de forme et de langage, est, dans sa concision même, tout le contraire d'une partition verbeuse ; elle frappe d'ailleurs par une volonté d'économie assez rare.

La première partie, consacrée au chant V de « l'Enfer », évocation psychologique plus que peinture, calquant la courbe de ses motifs sur les vers du poète comme s'ils étaient déclamés, baigne dans une tonalité imprécise (un ré mineur sans altération à la clef, dont la dominante serait paradoxalement sol dièze), le seul passage affirmé tonalement — fa dièze mineur-majeur — étant l'épisode de Francesca da Rimini, fugitive lueur d'amour portée par les airs : le vent, mélodiquement, anticipe sur le récit de la clarinette basse et sur la plainte toute berliozienne du cor anglais sur fond de flûtes et de violon qui expose le second thème. Que penser d'un chef d'orchestre qui prend le parti de supprimer tout cela : huit coupures (celle-ci n'est qu'un exemple) dans ce premier mouvement, cent cinquante mesures que Liszt aurait eu le tort d'écrire...

La seconde partie, « Purgatorio », en ré majeur cette fois, évoque la figure de Béatrice, seconde apparition féminine après Francesca, symbole d'un amour supérieur, désincarné, conduisant au « Magnificat » final, conclusion logique du voyage philosophique. Elle s'ouvre en effet avec une phrase de hautbois reprenant ce motif d'espérance (absent de l'adaptation de Serge Baudo) qui, par deux fois, répondait au récitatif de la clarinette basse dans « l'Enfer » et prenant le contre-pied des thèmes désespérés du début ; puis, par des transformations thématiques tout à fait originales, tandis qu'un élément nouveau traité en fugato fait contraste, la mélodie du « Magnificat », imitée du grégorien, se révèle peu à peu, et insensiblement le « Purgatoire » s'efface devant la vision spirituelle du Paradis : l'amour absolu.

Comment justifier l'élision de ces quatre-vingt-sept mesures, et surtout le silence qui tient lieu d'enchaînement ? Les deux autres coupures paraîtront moins importantes en comparaison, mais une adaptation ne peut pas toujours s'attaquer à l'essentiel sans risquer de voir l'œuvre sombrer corps et biens. Pourtant, trois cents mesures retirées d'une partition qui n'en comporte que onze cents, n'est-ce pas plus grave encore que la suppression de l'interlude au troisième acte de « Lohengrin » (toujours par Serge Baudo), au Festival de Lyon l'an dernier ? A quoi bon inaugurer un orgue si c'est pour entendre, par exemple, la Symphonie de Saint-Saens amputée de son « finale » parce que le chef l'aura trouvé trop pompeux ? Les mélomanes lyonnais et les musiciens de l'orchestre, dont on connaît la conscience artistique, ne méritent pas pareille désinvolture vis-à-vis des chefs-d'œuvre.

Il est vrai que cet orgue pourra servir à des récitals dont Pierre Cochereau, avec son talent et sa faconde habituelle, aura donné un avant-goût en fin de concert : le passage annoncé comme « aléatoire » de son improvisation (et fort attendu) n'était qu'une plaisanterie assez laide — l'aléatoire restant distinct du n'importe quoi — destinée, à force de clusters, à mettre en valeur la sicilienne sautillante qui suivait... Comme toujours, l'improvisation s'achevait par un vigoureux « tutti », selon une conception un peu triomphaliste, risquons le mot, du roi des instruments.

GÉRARD CONDE.

LES CONCERTS LAMOUREUX VOYAGENT

S'il est une institution musicale parisienne qui paraît inamovible, c'est bien celle des concerts symphoniques du dimanche après-midi ; la direction de la musique a naguère voulu leur faire changer de jour, pour éviter, entre les Concerts Colonne, Lamoureux et Pasdeloup, une concurrence que l'on croyait dommageable pour eux, mais rien n'y a fait : le public, surtout celui qui ne peut entendre de la musique que le dimanche, y tient.

Est-ce une raison pour ne pas sortir de la routine ? Les Concerts Lamoureux pensent qu'il est possible de donner un plus grand rayonnement à leur association. Leur nouveau secrétaire général, M. Philippe Gondamin, qui est aussi le directeur des Musicoliers, a tiré de son expérience d'animateur l'idée d'aller davantage à la rencontre du public.

Lamoureux offre donc aux municipalités et organismes culturels de la région parisienne l'« Opération 3 + 1 » : trois concerts sur place un concert à Paris. Les trois concerts seront donnés par les Solistes des Concerts Lamoureux, regroupés en formations diverses : pour cette année, un récital de piano (Beethoven, Chopin, Moussorgski), un concert avec le Dixtuor (Quatuor *de Haydn,* Quintette *de Mozart,* Octuor *de Schubert, etc.) et un programme de l'Orchestre de chambre de trente-cinq musiciens* (Quatre Saisons *de Vivaldi,* Symphonie Haffner *de Mozart, Stravinsky, Prokofiev, ou bien un programme viennois). Après ces trois séances sur place, les auditeurs seront mieux préparés à venir à l'un des concerts dominicaux de la salle Pleyel, où ils bénéficieront d'un tarif de groupe réduit.*

D'autre part, l'Orchestre Lamoureux veut organiser cette saison, en divers lieux, un grand « rassemblement musical populaire », qui a pour but d'amener les jeunes à la musique classique par le truchement d'œuvres connues sous forme de transpositions de pop ou de variétés. « Orange mécanique » *ou Beethoven ? présentera tour à tour arrangement et partition originale d'œuvres d'Elgar, Purcell, Rossini et Beethoven* (9e Symphonie). *Le match sera serré ; le résultat peut-être indécis... Une expérience à suivre.* — J. L.

★ Concerts Lamoureux, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, tél. 622-44-34.

INQUIÉTUDES À L'OPÉRA-STUDIO

Le personnel de l'Opéra-Studio a publié le communiqué suivant :

L'Opéra-Studio se trouve une fois de plus, comme il n'a pas cessé de l'être depuis sa création, devant un sursis d'un an. Une telle absence de continuité dans la politique culturelle française ne peut que nuire à l'institution. Le personnel de l'Opéra-Studio se demande donc quel sera son statut après 1978. Il réclame le maintien de sa mission telle qu'elle a été définie en 1972 et, par conséquent, la garantie de monter ses propres spectacles, ce qui implique qu'un budget autonome continue de lui être attribué.

Il s'interroge aussi sur les modalités d'un rattachement de l'Opéra-Studio à l'Opéra de Paris, et redoute à cet égard que les objectifs de ces deux organismes ne soient très différents, si ce n'est incompatibles : d'une part, en effet, un théâtre de prestige, de qualité internationale, et, d'autre part, une politique de restructuration de l'art lyrique français.

Théâtre

Deux jours pour les jeunes troupes

La Cartoucherie de Vincennes a abrité ce week-end une foire aux théâtres. Dans les pavillons, se succédaient les spectacles « formels ». Dehors, sur des estrades, paradaient des clowns, des masques, des cracheurs de feu. Il y a même eu un envol hésitant et bref de montgolfière. Il a fait beau et les spectateurs nonchalants flânaient, promenant enfants et bicyclettes. C'était un week-end sportif, familial et culturel, organisé par la M.J.C. Théâtre des Deux-Portes et l'Unité — expulsés de leur lieu de travail pour cause de déficit, — une manière d'informer le public sur le sort des compagnies hors des circuits commerciaux et institutionnels.

L'A.J.T. (Action pour le jeune théâtre) a organisé un débat traitant de la crise et des moyens de s'en sortir. Tous ceux qui étaient là — et ils étaient nombreux — se sentaient plus ou moins directement impliqués dans les difficultés qu'éprouve un théâtre, marginalisé par la force des choses. Dix ans après 1968, le contenu du terme « marginal » a évolué. Il est moins lié à l'argent. Un argent qui manque tellement que peu de gens le considèrent encore comme « polluant ». Les subventions en elles-mêmes ne représentent plus le piège récupérateur, même si on cherche à s'organiser pour ne plus en dépendre. C'est plutôt le système de répartition qui est en cause, autrement dit la politique culturelle du gouvernement.

On a beaucoup parlé liberté de création et censure économique. On a oublié de mentionner le poids de la bureaucratie et des habitudes. Le nombre des compagnies qui adressent un dossier au ministère pour demander une aide augmente chaque année. Certaines exercent des activités continues depuis fort longtemps sans pour autant être assurées de subventions régulières. Au mieux, l'aide accordée suit le cours de l'inflation. Au pire, elle est supprimée, souvent de façon arbitraire. Elle ne suit jamais le rythme de développement du travail.

Comment produire ? Où montrer ses productions ? A qui ? Les témoignages, les revendications, tournaient autour de ce triple problème. Quand on n'a pas les moyens de louer une salle, quand on est attaché aux circuits parallèles (M.J.C., Maisons pour tous, foyers...) mal équipés, trop pauvres pour acheter un spectacle à son prix normal (le prix plafond est fixé à 1 500 F), on continue pour ne pas mourir, mais on en arrive à se décourager.

De la même manière, les responsables des relais culturels souvent réduits à un bénévolat de fait, et dont les moyens d'action sont dérisoires, aussi militants soient-ils, finissent par s'épuiser, se lasser. Et sans ces relais, comment atteindre le public si on ne porte avec soi ni le prestige ni l'événement ? Le star système, quelle que soit sa forme — ou son contenu — est une réalité du spectacle.

Curieusement, personne n'a voulu débattre de la question « quoi montrer ? ». Et pourtant, elle a été posée. Mais il y a trop de tendances représentées dans l'A.J.T., qui, d'ailleurs, revendique le pluralisme dans tous les domaines. Pourtant, définir quels théâtres faire, quels théâtres soutenir, est important, si l'on ne veut pas se tromper d'adversaires.

COLETTE GODARD.

Notes

Cinéma

LE POINT DE MIRE de Jean-Claude Tramont

Le film aurait pu s'appeler « la Manipulation » ou « le Traquenard ». Des conjurés ont décidé d'abattre un homme politique. « Dans ce genre de meurtre, dit l'un d'eux, l'essentiel est de trouver un coupable. » Les conjurés élaborent donc une machination destinée à faire retomber sur un innocent (en l'occurence une innocente) la responsabilité de l'attentat.

La victime choisie est Annie Girardot, photographe de presse, dont le mari vient de mourir dans des circonstances obscures. Comment la malheureuse se laisse circonvenir par un faux ami et par un voisin de palier, trop serviable pour être honnête, comment, peu à peu, se referme sur elle le piège qui provoquera sa mort, c'est ce que raconte le film.

Mieux vaut ne pas être trop à cheval sur la vraisemblance pour s'intéresser à une histoire où presque rien ne subsiste du roman de Pierre Boulle qui l'a inspirée. Hasards, coïncidences, coups de théâtre gratuits fourmillent dans le récit. Mieux vaut également ne pas s'attendre à de subtils effets de mise en scène. Jean-Claude Tramont, qui a longtemps travaillé à la télévision américaine, n'est pas Hitchcock. Il pétrit le mystère comme une lourde glaise et a quelque peu tendance à confondre esbrouffe et efficacité.

Finalement, par-delà l'anecdote et le suspense, c'est l'interprétation d'Annie Girardot et de Jacques Dutronc qui retient l'attention. La première, si seule, si désemparée, si maladroite face au danger, qu'elle en devient émouvante. Le second, mi-félin, mi-clown, charmeur, ambigu, cynique, comme absent de son personnage, et à cause de cela, apportant à ce personnage une singulière et attachante irréalité. Les scènes qui les réunissent sont de loin les meilleures du film. Elles font accepter le reste.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « les films nouveaux ».

Théâtre

« UN ENNEMI DU PEUPLE », d'Ibsen

Dans une ville d'eaux de Norvège, le médecin de la station thermale s'aperçoit que la source, principale richesse de la cité, est dangereusement polluée. Il demande sa fermeture. Les habitants, manipulés par les notables, s'y opposent et finissent par voir en lui « un ennemi du peuple ».

La pièce d'Ibsen a été écrite en 1882. Elle est dans le style de l'époque : sombres intrigues et nobles sentiments, grands discours et tendres émois, morale sublime et philosophie un peu simplette. Comme le dit la fille du médecin, en réponse à une déclaration d'amour en forme de grossier chantage : « C'est tellement subtil et nuancé que je me demande si je comprends... ».

Jean Desailly et Simone Valère, en association avec le Centre dramatique de Tours, ont monté la pièce telle quelle, comme s'ils y croyaient. Ils la jouent avec cœur et, bien entendu, avec talent. Gabriel Cattand, en « traître », est excellent. La mise en scène d'Etienne Bierry ne manque pas de rythme. Le sujet, parce qu'il est toujours d'actualité, était séduisant, mais il appelait sans doute un tout autre travail sur Ibsen, si l'on tient à Ibsen. Il se peut que la politique, en cent ans, n'ait pas évolué ; le théâtre si.

T. F.

★ Théâtre Edouard-VII, 21 heures.

« Par-delà les marronniers » par Jean-Michel Ribes

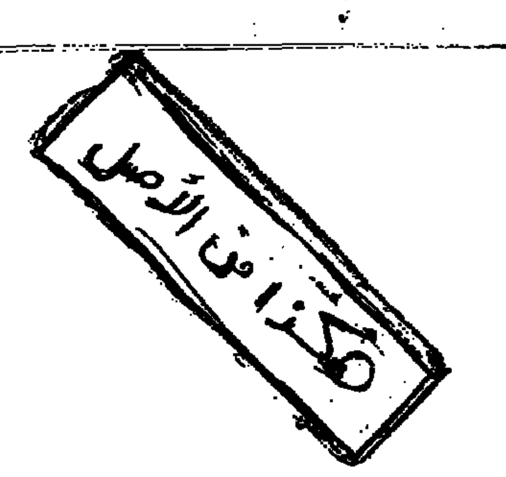
L'inventeur de l'humour — umour sans h — s'est rendu célèbre à Nantes. Le 7 janvier 1919, dans cette ville si sage, Jacques Vaché était trouvé mort avec un de ses amis. Les journaux parlèrent de ce double suicide à l'opium. Mais si on connaît encore un peu Vaché, c'est bien à cause de tout ce qu'André Breton a écrit de lui. Jeune interprète de l'armée anglaise, il fit partie — à titre posthume — du mouvement surréaliste qui, selon Jean-Michel Ribes, « s'appropria prétentieusement » ce marginal aux six uniformes impeccablement coupés. Pour l'auteur de « Par-delà les marronniers », ont été « récupérés » de même deux autres représentants de cette génération perdue : Arthur Cravan (1881-1920) et Jacques Rigaut (1899-1929).

Jean-Michel Ribes est donc parti à la recherche de ces trois suicidés. Ceux-ci ne se connaissaient pas et se retrouvent — par delà les marronniers — dans une sorte de montage mis en scène par Pierre Boutron. Patrice Alexsandre, Patrick Raynal et Stéphane Bouy, cheveux gominés amples costumes blancs, cravate de soie grège, visages du temps d'alors interprètent ces héros qui ont « détruit l'espace entre le désir et la beauté » : ils aimaient trop la vie pour ne point la quitter dès que survint à leurs yeux poétiques la médiocrité.

Pour compléter l'histoire littéraire et donner chair à ses personnages, Jean-Michel Ribes leur a inventé trois protagonistes : le bourgeois, la femme et le valet. Tous sont d'époque et la reconstitution soignée réveille à quelques moments rares les sourires dont Oscar Wilde avait le génie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre moderne, 21 h.


مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

WEPLER PATHÉ - GAUMONT-SUD
VICTOR-HUGO - MADELEINE -
PATHÉ Belle-Épine -
- FRANÇAIS Enghien -
Sarcelles - VÉLIZY 2 Vélizy -

L'Animal
un film de Claude Zidi

RONE
E CANNES 77
ET VITTORIO TAVIANI
(v.o.) - QUARTIER LATIN (v.o.)
T-LAZARE PASQUIER (v.f.)
Rosny - ALPHA Argenteuil

PARAMOUNT MONTPARNASSE
GALAXIE - LES 3 MURAT
ARTEL Villeneuve - ARTEL Port Nogent - VELIZY 2

e Rosa...
t soi

MARBEUF



E - MARIE DUBOIS

NS 14 SALLES PARIS ET PÉRIPHÉRIE





MERCREDI 2

SÉLECTION OFFICIELLE : IVAN LE TERRIBLE
de Derbiniov / URSS / 11 h - 15 h - 21 h

HOMMAGE A:A. GANCE :
AUSTERLITZ / FR. / 17 h 45

PANORAMA 77 : PAFNUCIO SANTO
de R. Corkidi / MEX. / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

PERSPECTIVES DU CINÉMA HONGROIS : HORS JEU
de P. Szaz / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

REGARD SUR LE CINÉMA INDIEN :
RESHMA AUR SHERA de S. Dutt
9 h 30 - 12 h - 14 h 30 - 17 h - 19 h 30 - 22 h

JEUDI 3

SÉLECTION OFFICIELLE :
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de C. Marker / FR. / 8 h 30 - 16 h - 20 - Durée du film : 4

1ere VISION EN FRANCE :
LA FUMÉE DES FANES DE POMMES DE TERRE
de F. Ulacil / TCH. / 17 h 45

PANORAMA 77 :
QUAND LES FEMMES ONT PRIS LA COLÈRE
Film collectif / FR. / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

PERSPECTIVE DU CINÉMA HONGROIS : REFLETS
de R. Sloreny / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

REGARD SUR LE CINÉMA INDIEN : TRYSANDHYA
de R. Marbros / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

VENDREDI 4

SÉLECTION OFFICIELLE : CAMOUFLAGE
de K. Zanussi / POL. / 9 h - 13 h 30 - 20 h

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS
de G. Zingg / FR. / 11 h - 15 h. 30 - 22 h

1ere VISION EN FRANCE : STAY HUNGRY
de B. Rafelson / U.S.A. / 17 h 45

PANORAMA 77 : LA VOCATION SUSPENDUE
de R. Ruiz / FR. / 10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

PERSPECTIVE DU CINÉMA HONGROIS :
LE VOYAGE EN ANGLETERRE de I. Ardy
10 h - 12 h - 14 h - 16 h - 18 h - 20 h - 22 h

REGARD SUR LE CINÉMA INDIEN:
NISHANT / 9 h - 12 h - 15 h - 18 h - 21 h

HOMMAGE A ABEL GANCE / STUDIO 48
RAYMOND QUENEAU ET LE CINÉMA / NEW YORKER
JACQUES PREVERT ET LE CINÉMA / STUDIO LOGOS
AVANT-GARDE CINÉMATOGRAPHIQUE
CENTRE GEORGES POMPIDOU
HOMMAGE A JOHN CASSAVETES / JEAN RENOIR
LES 10 PREMIÈRES ANNÉES DU STUDIO DES URSULINES
LE CINÉMA DE MARCEL HANOUN / LE SEINE

1er MARCHE INTERNATIONAL
DU FILM DE PARIS
au CLUB 13 et à LIRA FILMS
DE 10 H A 20 H
réservé aux professionnels

LES ABONNEMENTS SONT EN VENTE:
DE 11 H A 18 H A L'EMPIRE
41, AV. DE WAGRAM - 75017
20 SÉANCES 160 F - 10 SÉANCES 90 F

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Concert Agrupacion Musica de Buenos-Aires.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h : Pepsie.
Ecole de l'acteur Florent, 20 h. : l'Amour du côté de chez Godard.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Nouveautés, 21 h : Apprends-moi, Céline.
Plaisance, 20 h. 45 : Cul.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : George Dandin.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 31 octobre

Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.

Les concerts

Athénée Louis-Jouvet, 21 h. : Los Jalvas (musique d'Amérique latine).
Lucernaire Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare classique (Bach et Villa-Lobos).

La danse

Pavillon de Paris, 20 h. 45 : Chants et danses des révolutions russes.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Tusques. Compagnie Lubat.
Vieille-Grille, 23 h. : Geranium (folk).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

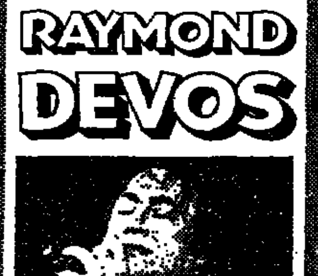
Chaillot, lundi 31. — Relâche.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 7e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BARRY LINDON (Angl., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18)
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13)
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).
LES GRANDS FONDS (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70)
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint - Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Broadway, 16e (527-41-16).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE MANQUE (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Ternes, 17e (380-10-41).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04)
LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (743-83-90).

THEATRE DE LA VILLE
20 h 30
places 18 F et 32 F
à partir du 2 novembre
création mondiale
la mante polaire
de Rezvani
mise en scène Jorge Lavelli
scénographie et costumes Ezio Frigerio
avec Maria Casares dans le rôle de Catherine II
18 h 30
une heure de spectacle sans entracte
prix unique 14 F
jusqu'au 5 novembre **juliette gréco**
du 8 au 12 novembre **yves duteil**
location ouverte
2, place du Châtelet
tél. 887.35.39

A PARTIR DU 7 NOVEMBRE
THEATRE ANTOINE
SIMONE BERRIAU
RAYMOND DEVOS



"je roule pour vous"
LOCATION OUVERTE

Palais des Arts
325 rue St-Martin Paris 3e
272.62.98 - 278.04.68
bernard haller
à partir du 2 novembre
pauline julien
EN ALTERNANCE
1 SEMAINE SUR 2

ESPACE PIERRE CARDIN
MICHEL BOUQUET
JOUE
ALMIRA
de Pierre Jean de SAN BARTHOLOMÉ

" Pour le spectateur amateur de théâtre :
Un auteur dramatique intéressant... Michel Bouquet apporte le concours de son art le plus accompli".
Paul Louis Mignon - France Inter

"Une atmosphère... Michel Bouquet, un acteur en or".
Thomas Quinn Curtiss - Herald Tribune

"Une émotion, une sincérité indéniables... Michel Bouquet interprète le rôle avec maestria".
M. Galey - Quotidien de Paris

"Michel Bouquet capte à lui seul les facettes de cette œuvre étrange".
P. de Rosbo - Nouvelles Littéraires

" Une œuvre où s'exprime l'amitié et l'amour est d'un propos assez rare pour être remarquée".
E. Ionesco de l'Académie Française

LOCATION THEATRE ET AGENCES 266.17.30

ST. ANDRE DES ARTS Horaires film : 12 h - 15 h - 18 h - 21 h
après LE VOYAGE DES COMÉDIENS
LES CHASSEURS
le nouveau film de THEO ANGELOPOULOS

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE D'ORSAY
création
L'EDEN-CINÉMA
de Marguerite Duras
mise en scène Claude Régy - scénographie Jacques Le Marquet
musique Carlos d'Alessio - au piano Miguel Angel Rondano
avec
Madeleine Renaud - Catherine Sellers - Bulle Ogier
Michaël Lonsdale - J.B. Malartre - Axel Bogousslavsky
en alternance
HAROLD ET MAUDE
LA VIE OFFERTE
PETIT ORSAY
LES LIBERTES DE LA FONTAINE
à partir du 7 novembre à 18 h 30
PORTRAIT mime
7, quai A.-France - tél. 548.38.53 et agences

le nouveau film de Bertrand Tavernier
- "Les élans du cœur." — Jean DE BARONCELLI (Le Monde)
- "Un vrai spectacle à la manière des meilleures comédies italiennes." — Robert CHAZAL (France-Soir)
- "Le film le plus libre et le plus riche de Bertrand Tavernier." (Télérama)



"Des enfants gâtés"
MICHEL PICCOLI
CHRISTINE PASCAL

GAUMONT COLISÉE - IMPÉRIAL PATHÉ - SAINT-GERMAIN VILLAGE
MONTPARNASSE PATHÉ - LES TEMPLIERS

SPECTACLES

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna 12e (343-07-48) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23) — v.f. Rex, 2e (236-83-93), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

UN TAXI MAUVE (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71).

Les films nouveaux

LA BALLADE DE BRUNO, film allemand de Werner Herzog (v.o) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive gauche, 5e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P. L. M. Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

ALICE CONSTANT, film français de Christine Laurent. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

SI LES PORCS AVAIENT DES AILES, film italien de Paolo Pietrangeli (v.o.) (**). Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

MOI FLEUR BLEUE, film français de Eric Le Hung Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Secrétan, 19e (206-71-33).

LE POINT DE MIRE, film français de Jean-Claude Tramont. U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13 (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

ONE MORE TIME, film inédit de Jerry Lewis (v.o.) Action Christine, 6e (325-85-78).

J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS, film canadien de Mireille Dansereau La Clef, 5e (337-90-90)

LE TOBOGGAN DE LA MORT, film américain de James Goldstone (v.o.). Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f · Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

A PLEIN GAZ, film américain de Roger Corman (v.f.). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES, film français de Jean Girault. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : I. 13 h. : Jonas qui aura 25 ans en l'An 2000 ; 15 h : le Lauréat ; 17 h. : Un dimanche comme les autres ; 19 h. : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. : l'Innocent ; V.S.L. à 23 h 45 : Un après-midi de chien — II. 13 h : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 45 : Nos plus belles années ; 18 h 45 : Cria Cuervos ; 20 h 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V S. et L. à 24 h : Délivrance

ALTMAN (v o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Buffalo Bill ; 16 h. et 20 h. : Trois Femmes ; 18 h. : Mash ; 22 h. : California Split.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h : la Dernière Femme ; 18 h., Affreux, sales et méchants ; 20 h., Portier de nuit ; 22 h., les Mille et Une Nuits.

CINEMA SOVIETIQUE (v. o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : le 41e ; Documents d'époque sur la vie de Lénine et la fin des Romanoff ; le Cuirassé Potemkine ; Alexandre Newski ; l'Homme à la caméra ; l'Arsenal

J.-L. GODARD : Action République, 11e (805-51-33) : Ici et Ailleurs.

J. COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Belle et la Bête.

UNDERGROUND AMERICAIN (v.o.) : La Pagode, 7e, en soirée.

COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Girls. — Action Christine, 6e (325-85-78) : le Chant du Missouri.

FILMS DE FEMME : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : L'une chante, l'autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux Julie ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman.

L'AGE D'OR DU MUSICAL EGYPTIEN (v.o.) Jean Renoir, 9e (874-40-75) : le Bonnet magique.

POLANSKI (v.o) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : le Bal des vampires.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I : 12 h (sauf D.) : Maîtresse ; 14 h. 10 : Godspell ; 16 h. : Salon Kitty ; 18 h. 10 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. : Casanova de Fellini ; 22 h. 30 : Violence et Passion. — II. 11 h 50 (sauf D.) : Glissements progressifs du plaisir ; 14 h. : la Décade prodigieuse ; 16 h. 5 : Cria Cuervos ; 18 h. : Gold ; 20 h. 15 : Dersou Ouzala ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; V et S. à 0 h. 45 : Cabaret

IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Wozzeck ; Tsar und Zimmermann ; le Prince Igor ; la Tosca.

CINEMA DANS LE CINEMA. — Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : la Carrière d'une femme de chambre

MAURO BOLOGNINI (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Un bellissimo Novembre.

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.

DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

MASCULIN-FEMININ (F.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : La Seine, 5e, à 22 h.

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 12 h. et 24 h.

LES PETITES GALERES (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

LA SALAMANDRE (Suis.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Cité internationale, 14e (589-37-37), à 22 h.

WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

ZARDOZ (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le temps de la réflexion

Et voilà, terminé, on ne parle plus, ou à peine, de l'affaire Schleyer à la télé. Une tragédie chasse l'autre. Le Polisario a pris la relève de la bande à Baader Pour qu'on revienne maintenant sur un drame qui aura tenu la France en haleine pendant près de trois semaines, il faudra qu'un élément nouveau — une arrestation, un attentat, — oblige les rédactions des journaux télévisés à rouvrir le dossier.

Ce dossier, on nous l'a présenté en pièces détachées. On l'a vu se constituer sous nos yeux par bribes, par bouts, brefs éclats, parcelles arrachées à une réalité purement anecdotique. La chemise blanche du commandant Schumann encadrée dans la porte ouverte de l'avion détourné ; un cimetière cerné de policiers ; l'hôtesse, une jambe dans le plâtre, descendant de la passerelle, au retour du Landhut ; dans la cellule de Baader un couvre-lit à carreaux, des livres, des meubles laqués blanc ; le coffre de la voiture retrouvée à Mulhouse.

Ces images rapportées en toute hâte de Dubaï, Mogadiscio, Francfort, Mulhouse, illustrent le résumé succinct des événements, événements parmi d'autres également inscrits — rien de plus normal — au sommaire du journal, nouvelles découpées en rondelles elles aussi : le voyage de M. et Mme Barre en Hongrie, ils y vont, ils y sont, ils en reviennent, l'épouse du premier ministre retrouve sa sœur à Budapest, Concorde atterrit à New-York et en repart sans faire de bruit.

Nous, on attendait, soir après soir, le dernier, le trop court épisode de cette incroyable série policière, fascinés, bousculés, stupéfaits, sans bien comprendre le comment ou le pourquoi de ces sauvetages en force, de ces suicides en masse, de cette chasse à l'homme, à notre porte, sur nos propres terres, des hommes dont on nous disait que, de toute façon, ils avaient dû charger, à l'heure qu'il est, des chirurgiens esthétiques de leur fabriquer d'autres visages. On vivait dans le suspense, oui, et dans l'exaspération.

Personne, nulle part, à aucun moment, n'a pris le soin, n'a pris le temps, de situer ces péripéties dignes de Chéri-Bibi dans leurs véritables perspectives, d'analyser en profondeur ce phénomène, de nous expliquer les tenants et les aboutissants de l'énorme vague de terrorisme qui déferle sur notre dernier quart de siècle. Ni les magazines hebdomadaires, les « Dossiers de l'écran » — il y en a bien eu un consacré à l'affaire Kappler, — n'ont cru devoir nous donner les éclaircissements, les éléments de connaissance et de réflexion nécessaires. A quoi sert la redevance si, en pareille occurrence, le service public n'est même pas capable d'envoyer ses correspondants interroger à droite et à gauche les témoins d'incidents aussi considérables. On aurait aimé connaître l'opinion d'un Heinrich Böll, d'un Gunther Grass, entendre Willy Brandt, savoir comment Sartre explique que la prison-bagne de Stammheim était une prison-arsenal. Et les gardiens, quel rôle ont-ils joué ? Quels étaient les liens entre Allemands et Palestiniens ? De quelles complicités jouissent-ils à Amsterdam et à Paris ? Par quel mystère le patron des patrons outre-Rhin se trouvait être un ancien membre, un membre éminent de la Schutz Staffel. A propos, combien d'entre nous savent encore ce qu'était la SS ? On aurait pu au moins le rappeler.

C'est là qu'on mesure la formidable rigidité de grilles qui bloquent, au lieu de l'élargir, notre horizon N'était-ce pas précisément l'objectif de la réforme : assouplir l'instrument en le morcelant, casser les sacro-saintes cases, donner de l'air, autoriser les changements de dernière minute, ouvrir nos lucarnes à l'imprévu, tout arrêter, tout modifier, pour braquer longuement les projecteurs sur une actualité déjà entrée dans l'histoire. On est loin, très loin du compte.

CLAUDE SARRAUTE.

UNE MISE AU POINT DU DOCTEUR GÉRARD ZWANG

Nous avons reçu du docteur Gérard Zwang la mise au point suivante, après la publication dans le Monde du 20 octobre du compte rendu des « Dossiers de l'écran » consacrés au viol :

D'après la signataire Claude Sarraute, j'aurais déclaré au cours de l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran » du 18 octobre que le viol possédait une vertu thérapeutique. Eloge du crime qui tombe évidemment sous le coup de la loi.

En réalité j'ai dit : « *Après le viol, la remise sur les rails d'une activité sexuelle normale s'avère la meilleure thérapeutique.* » Certaines personnes présentes sur le plateau ont feint de mal comprendre la phrase, et j'ai immédiatement donné tous les éclaircissements sur le sens que je lui attribuais : on guérit du viol, surtout quand on est à nouveau courtisée et aimée. L'enregistrement de l'émission pourra éventuellement en porter témoignage.

(Nous nous sommes trompés, c'est vrai, mais en toute bonne foi, sur les propos du docteur Gérard Zwang. Les voici tels que les conserve la bande-témoin de ces « Dossiers de l'écran » sur le viol et les violeurs. « Il ne faut pas faire preuve d'un pessimisme absolu et noir... On peut même se demander si un certain nombre de femmes ne portent pas plainte parce qu'elles ont été remises sur les rails d'une vie sexuelle normale, assouvissante, affectueuse et dans de bonnes conditions. »

Il faut croire que, dans le flot houleux d'un débat particulièrement animé, sa pensée n'a pas été assez clairement explicitée pour que les femmes invitées à ce débat se soient exclamées alors avec une indignation non feinte : « C'est scandaleux ! » — C. S.)

M. Raymond Aron « spectateur engagé »

L'un des thèmes qui reviennent, d'une semaine à l'autre, à travers les éditions successives de « L'homme en question », sur FR 3, est celui des rapports entre les intellectuels et le pouvoir. Dernier invité, dimanche soir 30 octobre, M Raymond Aron rappelait, au cours de son « autoportrait », avoir dit un jour à Albert Ollivier, qui critiquait le gouvernement : « Mais que feriez-vous à sa place ? » Réponse de son interlocuteur : « Ce n'est pas mon problème. »

Cet échange résume probablement les deux attitudes possibles de l'intellectuel. M. Raymond Aron est de ceux qui ont pour souci prioritaire de « déterminer ce qui est possible et souhaitable », de tenir compte des réalités, de se mettre à la place de celui qui décide Il se voit mieux en « conseiller du prince » qu'en « confident de la providence ». Ni prophète ni politique, il a voulu être, dit-il, un « spectateur engagé ».

Son camp fut celui de l'antistalinisme « passionné » à l'époque où cela n'était pas très couru, puis celui de la « répulsion » (même si le mot, à la réflexion, lui paraît un peu fort) à l'égard de mai 1968. Son camp, ce fut aussi pendant trente ans le Figaro, et c'est, depuis trois ans, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui l'a reçu cinq ou six fois, qui lui a téléphoné deux ou trois fois et qui accepte sans irritation ses critiques.

Sa position, affirme-t-il, est celle d'un « intellectuel libre », non d'un « léal ». Cette image agace. Maurice Duverger lui a reproché dimanche soir de se croire le seul détenteur de la vérité et Nicos Poulantzas l'a accusé de « planer au-dessus du peuple ». M. Raymond Aron entend préserver à la fois l'autonomie de l'homme de science par rapport à l'homme d'action et leur nécessaire collaboration Equilibre difficile et, à certains égards, pathétique : on y sent le double écho d'une « nostalgie » et d'une « impatience », pour reprendre les termes qu'emploie M Raymond Aron à propos de Max Weber dans sa préface au livre du philosophe allemand le Savant et le Politique.

THOMAS FERENCZI.

LUNDI 31 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA NUIT DE L'IGUANE, de J. Huston (1963), avec R. Burton, A. Gardner, D. Kerr, S. Lyon, J Ward, G Hall (rediffusion).

Un pasteur défroqué, devenu guide d'une agence de voyages, échoue, avec un groupe d'institutrices américaines, dans une auberge isolée du Mexique, tenue par son amie, une femme non conformiste

D'après une pièce de Tennessee Williams. Atmosphère de décadence, d'hystérie et de misogynie tant bien que mal tempérée par le réalisateur. Superbe interprétation.

22 h. 25, Documentaire : Fastes sonores de la vénerie, réal. J.-Ch. Cabanis.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire de création : Le royaume normand de Sicile, par J.-M. Leuwen ; 22 h. 50, Bande à part : Vivre aux Jardies, réal. G. Follin.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Denis de Rougemont ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HOMME DE L'OUEST, d'A. Mann (1958), avec G Cooper, J. London, L.-J. Cobb, A. O'Connell, J. Lord (rediffusion).

Un ancien bandit retrouve des hors-la-loi qui connaissent son passé. Il accepte de se joindre à eux, pour les supprimer

Démythification rigoureuse de l'Ouest romantique et de ses brigands bien-aimés, par un grand créateur de westerns constatant ici l'agonie du genre.

22 h. 5, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adapt. Chraibi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard, réal. J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Présence des arts :

20 h., Moralités légendaires, de Jules Laforgue : « Hamlet », avec F. Huster, réal. J.W. Garrett (rediffusion) ; 21 h., Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy : Dallapiccola, Nono, Tavener, G. Amy ; 20 h 52, Disque Monteverdi ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., A propos d'Y. Bonnefoy (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare.

20 h. 5, Amoureuses et guerrières ; 20 h. 30, En direct de Bonn, l'Orchestre national de France, dir. Y. Aranovitch : « IIIe Symphonie en fa majeur » (Brahms), « Harold en Italie » (Berlioz), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Relais.

MARDI 1er NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 40, Concert : Messe, de G. de Machault, (en différé du Festival d'Albi) ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous... à 14 h. 30, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; 16 h. 50, FILM : SALOMON ET LA REINE DE SABA, de K. Vidor (1959), avec G. Lollobrigida, Y. Brynner, G. Sanders et D. Farrar (rediffusion)

La reine de Saba, alliée du pharaon d'Egypte, vient à Jérusalem pour séduire le roi Salomon et détruire la foi des Israélites. Elle s'éprend réellement du monarque.

Deux personnages exceptionnels — selon l'inspiration morale de King Vidor — dans un film qui n'a pu échapper aux concessions du « grand spectacle ».

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Tom et Jerry ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte. 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Dalida pour toujours, réal. M. Dumoulin ; 21 h. 45, Dramatique : la Foi, l'Espérance et la Charité, de O. von Horvath, mise en scène Y. Davis, réal. B. Rothstein.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : *Valérie* ; *14 h. 5*, *Aujourd'hui madame* ; à 14 h. 55, Série : Le justicier (rediffusion) : 15 h. 45, Festival musique Mallorque.

16 h. 30, FILM : ILS ETAIENT NEUF CELIBATAIRES, de S. Guitry (1939), avec S. Guitry, E. Popesco, M. Dearly, M. Moreno, V. Boucher, B. Stockfeld, Sinoël, G. Dubosc, M. Deval. (N., rediffusion.)

Un aventurier mondain réunit de vieux célibataires français et les marie, moyennant finances, à de riches étrangères et des dames dans l'embarras. Mais les maris « honoraires » s'enfuient pour rejoindre leurs femmes.

Un film à sketches construit sur une idée particulièrement originale. Une mise en scène très brillante et des interprètes (presque tous disparus) qui jouent à la perfection.

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventures (Brésil, terre des contrastes, par Y. Collet et P. Bartoli) ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE VIOLON SUR LE TOIT, de N. Jewison (1971), avec C. Topol, N. Crane, L. Frey, M. Picon, P Mann, R. Harris, M. Marsh.

La vie, dans un village d'Ukraine, d'un laitier qui joue du violon, et de sa famille, au sein d'une communauté juive que chassera un édit du tsar

D'après une comédie musicale qui fut un très grand succès, un film où transparaît, sous les tableaux à grand spectacle, l'équilibre toujours instable du peuple juif entre la joie et le malheur.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et La cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Les animaux et leur survie ; 19 h 30, La rose bleue, texte de R. Vivet, dit par M. Martin, Réal. R. Amiot et J. Fabre ; 19 h. 40, Tribune libre : Prélature de la Mission de France ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA VALLEE DE LA POUDRE, de G. Marshall (1958), avec G. Ford, Sh. Mac Laine, L. Nielsen, M. Saughnessy

En 1880, un homme qui n'a pas froid aux yeux prétend imposer sa présence, et celle de son troupeau de moutons, dans une vallée dominée par des éleveurs de bœufs.

Un western classique, relevé constamment par un savoureux humour.

21 h. 50, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Tal Coat (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, Ecrire pour être : le défi des lettres arabes contemporaines, par S. Stetie ; 8 h. 50, L'étoile de l'alliance ; 9 h. 7, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h. 2, Musiques pour la messe ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Mauvais Lieu », de Julien Green ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... géométrie variable ; 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiques pour la messe ; 18 h 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adapt. D. Chraibi, réal. J Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Sciences ;

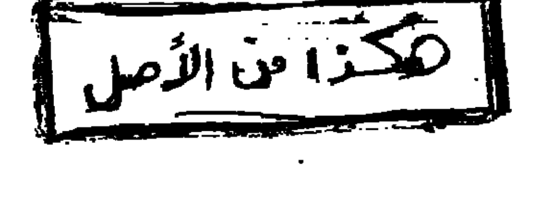
20 h., Dialogues : Servir l'Etat, avec Georges Vedel et Maurice Grimaud ; 21 h. 15, Musique de notre temps : musique d'inspiration religieuse ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Colette et A. de Noailles.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu (direction de chœur) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo postale ;

14 h. 15, Mélodies sans paroles... musique ancienne : les musiciens de Marly (Montéclair, Mouret, Le Maire, Destouches, Couperin) ; à 15 h. (Albeniz, Bacarisse) ; à 15 h. 32 (de Falla, Glinka, Rimsky-Korsakov, Chostakovitch) ; 17 h., Studio 107, avec le pianiste Jean-Louis Haguenauer ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (Free et post-free) ; à 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 30 Festival estival de Paris 1977 : « Lazare », de Schubert, par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Andrae, et le Freiburger Vokalensemble, avec R. Streich, L. Guitton, M. Schomberg ; 22 h. 30, France-musique la nuit.



هكذا من الأصل

...nd Aron « spectateur engagé »

... à l'égard de mai 1968. Son camp, ce fut aussi pendant trente ans le Figaro, et c'est, depuis trois ans, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui l'a reçu cinq ou six fois, qui lui a téléphoné deux ou trois fois et qui accepte sans irritation ses critiques.

Sa position, affirme-t-il, est celle d'un « intellectuel libre », non d'un « féal ». Cette image agace. Maurice Duverger lui a reproché dimanche soir de se croire le seul détenteur de la vérité et Nicos Poulantzas l'a accusé de « planer au-dessus du peuple ». M. Raymond Aron entend préserver à la fois l'autonomie de l'homme de science par rapport à l'homme d'action et leur nécessaire collaboration. Equilibre difficile et, à certains égards, pathétique : on y sent le double écho d'une « nostalgie » et d'une « impatience », pour reprendre les termes qu'emploie M. Raymond Aron à propos de Max Weber dans sa préface au livre du philosophe allemand le Savant et le Politique.

THOMAS FERENCZI.

...CTOBRE

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HOMME DE L'OUEST, d'A. Mann (1958), avec G. Cooper, J. London, L.-J. Cobb, A. O'Connell, Lord (rediffusion).

22 h. 5, Journal.

...ANCE - CULTURE

...ANCE - MUSIQUE

...VEMBRE

23 h. 30, Journal.

...HAINE III : FR 3

...ANCE - CULTURE

...ANCE - MUSIQUE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux

Société de transit implantée en Afrique Noire francophone recherche :

1 directeur d'agence

Le candidat âgé au moins de 35 ans aura assumé les fonctions de chef d'agence ou de chef de département transit dans une importante société implantée en Afrique noire. Il sera apte à prendre en main une direction générale.
Adresser C.V. et prétentions s/réf. 6862 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ALGERIE
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
recherche
pour le lancement de nouveaux produits

1 DELEGUE MEDICAL confirmé

sur L'ALGEROIS
- de nationalité algérienne
- de niveau baccalauréat ou 1ères années de médecine
- possédant une bonne expérience de la visite médicale.
- libre au 1er Janvier 1978, et ayant un véhicule.

Envoyer CV avec photo récente sous réf 6324
Réponse et discrétion assurées
31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Important fabricant français d'articles ménagers déjà implanté en Grande-Bretagne recherche pour accroître ses ventes sur l'ensemble du Royaume-Uni
EXCELLENT VENDEUR
Nationalité indifférente mais parfaitement bilingue Français-Anglais. Connaissance du marché appréciée. Intéressantes possibilités d'avenir pour gestionnaire dynamique.
Adresser C.V., photo et prétentions à Agence Havas n° 591 LAVAL 53002, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS TOUTES QUALIFICATIONS pour l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Venezuela, etc...) dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2), B.P. 422-09 Paris.

Fournissons renseignements toutes situations possibles dans émirats arabes, étude détaillée chaque cas. — Ecrire I.S.E.A., Po. Box 23558/1187 KOWEIT.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Industrie des Loisirs
France du Sud-Ouest

Notre client, une importante société anglaise spécialisée dans la vente de maisons mobiles en France et s'occupant également de services de location recherche un directeur général résidant dans le Sud-Ouest de la France. La préférence sera donnée à un ressortissant ayant à son actif l'expérience des ventes de caravanes/services de location et du travail au niveau directorial. Les perspectives sont excessivement bonnes et les primes négociables. Un intérêt sur bénéfices pourrait être accordé à la personne compétente.

Veuillez fournir, en anglais, quelques brefs détails sur vos qualifications et votre carrière.

Veuillez les adresser à :
P A Brooker - Coplan Recruitment Services
21 Poland Street, London W1V 3DD, England

OFFRES PREMIER EMPLOI

Pour un premier emploi
— Vous avez 20 ans environ ;
— Vous êtes diplômés SUP. de com., E.S.S.E.C. ou équival.,
l'A G E V (filiale Banque de l'Union Immobilière) organise dans le cadre de la politique nationale en faveur de l'emploi des jeunes
STAGE DE VENTES
6 mois de formation pour
QUATRE STAGIAIRES
En fin de stage des postes pourront vous être offerts au sein de la Société.
Envoy. C.V. détaillé + photo à AGEV, B.P. 237-08, 75364 Paris Cedex 08, référence 330.

Centre psychothérapique privé faisant fonction de public (1.500 lits) ville du MIDI recherche :

1) CHEF SERVICES ÉCONOMIQUES
Profil du poste :
- 35 ans minimum ;
- formation supérieure ;
- minimum 5 ans d'expérience dans un emploi similaire.

Qualités pour réussir :
- dynamisme ;
- goût des responsabilités ;
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Salaire et avantages sociaux de la Convention collective 1951.

2) CHEF PERSONNEL
Profil du poste :
- 40 ans minimum ;
- formation supérieure ;
- minimum 5 ans d'expérience dans un emploi similaire.

Qualités pour réussir :
- dynamisme ;
- goût des responsabilités ;
- sens de la négociation.

Salaire et avantages sociaux de la Convention collective 1951.
Ecr. n° 7.847 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

offres d'emploi

La presse tient ses promesses. Et vos annonces de recrutement ?

Pourvus ou non d'un emploi, désirant ou non en changer, les cadres lisent dans leur grande majorité les offres d'emploi diffusées dans la presse.

En confirmant ce point, l'enquête MAKROTEST - HAVAS CONTACT met fin à une vieille polémique comme elle lève aussi le voile sur d'autres interrogations tout aussi essentielles et tout aussi controversées.

Le contenu des annonces, leur taille, la présence ou l'absence du nom de l'entreprise qui recrute satisfont-ils les cadres ? Jouent-ils un rôle, et lequel, dans leur décision de répondre aux annonces qui leur sont destinées ?

Quel type d'annonce incite le plus les cadres concernés à répondre ?

HAVAS CONTACT a prévu de présenter les résultats de cette enquête aux responsables de recrutement qui voudraient bien en formuler la demande.

Pour cela, il suffit d'appeler :
Marie-France HECKLY (poste 247), ou
Sylvie CARPENTIER (poste 246)
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann,
75008 PARIS.
Tél. : 236.42.81 - 755.99.08.

INA
L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIO-VISUEL
recrute
PAR VOIE DE CONCOURS
DES CADRES ADMINISTRATIFS ET DES CHEFS DE PRODUCTION
DIPLOMES :
Soit diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures, soit diplôme ou examen de sortie d'une grande école.
Il est souhaitable que les candidats parlent couramment ANGLAIS ou ARABE.
Rémunération mensuelle brute durant les 8 mois de stage : 4.000 F.
LIMITE D'AGE : 20 à 45 ans au 1er décembre 77.
ÉPREUVE DE PRESELECTION début décembre.
Adresser candidature avant le 15 novembre 1977, date limite, au Chef du Personnel de l'I.N.A., 21-23, boulevard Jules-Ferry, 75011 PARIS.

SOCIETE DE SURVEILLANCE GARDIENNAGE
recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Envoyer C.V. et prétentions à :
Mlle PRETTELAT,
6, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 PARIS.

COMPTABLE
Expérimenté (ée)
gérance immeubles
Se présenter avec références et C.V., jeudi 3 novembre, de 9 à 12 heures, M.B.T.G., 7, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris.

Importante Société recherche pour son service commercial
JEUNE INGÉNIEUR
Formation Grande Ecole ou assimilé.
Ayant au moins deux années d'expérience dans la fabrication et le développement des semi-conducteurs.
Ecrire avec C.V. et photo à : n° 3.337, Publicités Réunies, 112, BD VOLTAIRE, 75011 Paris.

IMPORTATEUR PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS QUARTIER OPERA
recherche :
CADRE TECHNICO-CCIAL
Bonne format. et minim. 5 ans expér. pr vente ligne de spécialités à échelon national. Anglais indispens., autre langue étrang. souhaitable. Ecrire avec C.V. à J.-C. POULAIN, 57, quai de Seine, 75019 Paris, qui transm.

MORY S.A. recrute pour son service informatique
PROGRAMMEUR CONFIRME
2 ans exper. minim. s/système 370 exploité sous DOS/VS. POWER, PRATIQ., INDISPENS. assembleur et PL-1, connaiss. C.I.C.S./VS, appréciées.
Ecr. av. C.V. et prétentions à MORY S.A., M. Moirez, 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.

LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
40.000 à 80.000 habitants,
20 km. Paris R.E.R., recrute
UN CHEF DE BUREAU ou UN RÉDACTEUR
ayant vocation à ce grade.
Envoy. C.V. M. LE MAIRE DE 78103 ST-GERMAIN-EN-LAYE.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. n° 3085, à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, qui transm.

STE PETROLIERE RECH.
INSPECTEUR CCIAL
Pour prospection et vente de produits pétroliers sur région parisienne et départem. Marne. Age : 25 a. Formation supér. cciale (ESSEC, SUP de CO). Expér. profess. ds une ou plus. sociétés pétrolières souhaitable. Aptitude aux contacts cciaux, dynamisme et personnalité affirmés. - Ecrire sous référ. 3106, Gautron, 29, r. Rodier, Paris-9e.

CONSULTANTS INTERNATIONAUX
Etoile (mondialement réputés) recherche pour leur département INVESTMENT
ASSISTANT DÉBUTANT
Le candidat retenu, d'au moins 22 ans, aura une bonne culture générale (Sciences économiques, Droit, E.S.C.) et sera attiré par l'immobilier industriel et commercial. Très bonne présentation, ouverture d'esprit et bon potentiel seront des atouts importants. Bon niveau d'anglais requis. Excellentes perspectives pour un jeune cadre acceptant d'être formé.
Ecr. C.V. sous réf. AD/RB à : TAS, 77, r. La Boétie, Paris-8e.

PRESTA FRANCE
recherche
pour mission à l'étranger
OFF SHORE,
ON SHORE forages pétroliers.
- MAITRES SONDEURS
- SUPERVISEURS WORKOVER
- ÉLECTROMÉCANICIENS

Anglais courant
Env. C.V. complet à :
M. VILLEPINTE, 76, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE.

E. C. E.
recherche pour son bureau d'études
« AERONAUTIQUE »
PARIS (20e)
PERSONNEL
expérience 2 à 3 ans
AT 3 ELECTRONICIEN
— Circuits analogiques et digitaux. - Niv. B.T.S. ou D.U.T.
Adresser C.V. avec prétentions à E. C. E.
157, rue Pelleport, 75020 PARIS.

représent. offre

Recherche REPRESENTANT MULTICARTE introduit comité d'entreprise. REVILLARD, 45490 TREILLES.

SI VOUS ETES DOUE POUR LA VENTE
Jeune et dynamique, si vous souhaitez une brillante situation d'avenir au sein d'une importante fabrique de produits alimentaires, nous vous proposons de vous offrir une semaine de formation sur le terrain en qualité de représentant prospecteur.
En fin de stage, si vous avez les qualités requises nous vous donnerons un secteur exclusif ou vous pourrez gagner, dès vos débuts, de 6 à 8.000 F de commissions brutes par mois.
Nous souhaitons un représentant exclusif pour chacun des départements suivants : 78-91-94-95.
Clientèle à prospecter : Restaurants et collectivités.
Ecrire : CH. LAVAUD, Le Millefiori, MONTE-CARLO.

capitaux ou proposit. com.

SPÉCIALISTES EN FRANCHISE
Etendez le rayon d'action de vos affaires actuelles jusqu'au riche marché des Etats-Unis, grâce à la franchise. Notre expérience de 10 années nous permet de mettre sur pied plus de 100 nouvelles opérations de franchise par an. Pour plus amples informations, écrire à :
JOHN R. FIDDES Jr,
SUITE 1905,
375 PARK AVENUE,
NEW YORK, N.Y. 10022 U.S.A.

occasions

Pianos nfs 6.500. Occas. 3.500. Queue 6.000. Loc. Créd. Daude, 75 av. Wagram. WAG. 34-17

LIVRES. Achat comptant à domicile. - Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28.

secrétaires

de direction

Importante Société Centre Tours recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant bonnes connaissances comptables.
Ce travail comporte des fonctions de traductrice d'anglais commercial et financier.
Solide expérience exigée.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 1.121, HAVAS, 37018 TOURS CEDEX.

Secrétaires

Rech. jne femme biling. minim. pour poste SECRETAIRE dans galerie d'art. Se présenter heures bureau Galerie Jancovici, 16, rue de Lille, 75007 PARIS.

cours et leçons

MATH Rattrapage par Prof. expérimenté Tél. 278-77-71

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE, exper. bilingue allemand, effectue tous travaux dactylo, texte ou chiffres. Mme Boltz. 401-35-54

TOUS TRAVAUX DACTYLO MAGNETO sur IBM 80 2 C. Tél. 523-34-17 et 233-01-35.

traductions

Demande

Traductions par cadre super. trilingue franç., anglais, italien. Ecr. à 1.875, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

ATTACHE DE DIRECTION
25 ans, nationalité Franco-Allemande
Etudes E.B.S. Paris, Francfort, Londres Economics
Langues courantes :
Français, Allemand, Anglais, Espagnol
Actuellement Hong-Kong, libre fin 1977, recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
POUR SOCIETE AYANT SON SIEGE SOIT EN FRANCE, EN ALLEMAGNE OU EN GRANDE-BRETAGNE. POUR TRAVAILLER JAPON, HONG-KONG, SUD-EST ASIATIQUE. PHILIPPINES.
Ecrire à J.A. MONHEIM A3
PARK VIEW COURT 1, 1 Park Road, Hong-Kong.

CADRE DIRIGEANT, 53 ANS
INGENIEUR GRANDE ECOLE — M.B.A. — D.E.C.S.
Couramment anglais, espagnol, allemand.
Expérience Marketing, commerce international, production, finance et direction de personnel
recherche
Responsabilité Direction Générale - Direction Production - Marketing - Relations humaines
Création ou développement de sociétés ou direction relais affaire familiale.
Ecrire sous le numéro 1.863, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Cadre de Direction, 33 ans, 10 ans expér., sérieuses référ., gestion administrative, financ., personnel, cherche poste responsabilité dans P.M.E. Etudie toutes propositions. Ecrire HAVAS 77007 MELUN N° 8.206.

J.F., 30 ans, licence russe, 6 ans expér. SECRETARIAT, ch. emploi Paris, région Paris. Ec. à T. 00.683 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

F. franç., rés. COTE-D'IVOIRE, ch. empl. VOYAGEUR MEDICAL. Disp. sur place. Anc. étud. médecine 2e an. 64. - Ecrire : C. LAHET-JUZAN B.P. 2766 ABIDJAN

Assistante de Direct., J.F. 28 a., Secrétaire, franç., angl., espagn., néerland. Tr. sér. référ. France et étr., rech. sit. int. av. resp. Ecr. n° 6593, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SURVEILLANTE EN MILIEU HOSPITALIER. Diplôme d'Etat d'infirmiers + CAFIS - Cours CNAM : organisation du travail, gestion Personnel. Expérience : médecine générale, centre anticancéreux, gériatrie.
RECHERCHE : poste à responsabilité en milieu hospitalier ou extra-hospitalier - R.P. (Section E.)

H. 29 ANS. — Maîtrise en psychologie - 1 an expérience Enfance inadaptée + expérience compt. générale et gestion commerciale.
RECHERCHE : poste correspondant formation - Paris ou Rég. Parisienne. (Sect. BCO.)

CADRE ADMINISTRATIF. — Autodidacte - Expérience Service Personnel - Administrative - Gestion Stocks - Notions comptables.
RECHERCHE : emploi Paris ou proche banlieue - De préférence contrat durée limitée. (Section B.)

CADRE 30 ANS. — Ecole Sup. de Commerce - Anglais, Allemand - Expérience gestion - Relations bancaires avec Entreprises service clientèle.
RECHERCHE : poste à responsabilités direction financière ou marketing. (Section D.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

RENNES-RASPAIL. Part. vend dans immeuble Pierre de T. appt plein soleil composé de 2 ailes s/entrée intér. commune. (Exposit. Ouest), 2 P., c., s. de bs, wc, débarras, gd balcon + (Expos. Est), stud., cuis., s. bs, wc, gd balc., chauff., moquette. Equipement neuf - Décoration raffinée. Prix justifié. 640.000 F Vis. s/pl. du sam. 29 oct. au mardi 1er nov., 14 à 18 h., 123, r. de Rennes, 5e étg. droite, ou rendez-vous tél. 544-79-61, matin avant 9 h., ou week-end.

MONTPARNASSE
Dans rue calme
Petit imm. neuf grand luxe
Beau studio 25 m2 + parking + téléphone. - Prix : 218.000 F.
Tél. pr R.-VS : 766-13-14

13e, PRES QUARTIER LATIN, STUDIOS cft à partir 100.000 F, 4, RUE JONAS. Samedi, 14 à 18 h. ou r.-vs : 542-73-85, matin.

PANTHÉON
PPTAIRE VD DIRECTEMENT UN 2 PIECES et UN DUPLEX dans immeuble 17e siècle magnifiquement rénové, cuisine équipée, salle de bains, TRES CALME, sur jardin intérieur. S/PLACE MARDI-JEUDI-SAMEDI, 13 h. à 17 h : 15-17, RUE TOURNEFORT

Paris Rive droite

64, RUE SPONTINI
Propriétaire vend 250 m², 3e ét., à rénover, stand. Sur place ce jour, 14 h. à 17 h. — 256-20-76.

Mo RANELAGH Chauffage central
IMM. PIERRE DE TAILLE
5 PIECES entrée, cuis., salle de bains, office, chbre de service, asc., tél.
PRIX EXCEPTIONNEL 115 M2
2, rue GUSTAVE-ZEDE
SAM.-DIM.-LUNDI, 13 h 30-17 h.

4e St-Paul. Bel imm. calme, gd studio, poutr., pierres, tt cft, refait neuf. 033-36-76 - 326-14-63.

Neuf 1975 **2 Mr Mo DAUMESNIL**
Soleil, propr. vd gd stdg 115 m2, balc., 7e ét., asc., séj. dble, cuis. 20 m2 lux. équip., 3 ch., 2 bains, 2 wc, tissu mural, Décoration. Vue. Calme. Box dble fermé. Tél. Tél. 346-94-82 - 920.000 F.

Mo ARTS-ET-MÉTIERS
STUDIO REFAIT NEUF
cuis., bns dans imm. pierre de taille. 91.000 F. 522-95-28.

Région parisienne

PARLY 2 Type 2, 3/4 p. neuf (80 m2) + jard. 329.000 F. Urgt. 460-14-53.

94 - Mo MAIRIE D'IVRY
Part. vd F 4 1972, stdg, 74 m2 + 10 m2 loggia, 6e étage, cave, v-o, 2 park., calme, école-commerce, 250.000 F. 670-36-65.

Près VERSAILLES, « Parc Montaigne », b. 5/6 P., cave, park., loggia vitr., 425.000 F. 460-31-22.

Louveciennes, grand stdg, vue except., 2 P., 57 m2, calme, pr. gare, 260.000 F. Tél. 969-84-00.

P. à P., ach maison : Antony, Sceaux, Fontenay-aux-Roses ou Bourg-la-Reine, 6/7 Pces, 2 bns, proximité métro. Tél. 532-55-19.

Mo MAIRIE D'IVRY
vend beau 3 Pièces, tout confort, 220.000 francs, cave + double parking. Téléphonez, après 17 h. 678-51-63.

Province

DEAUVILLE
Part. vd appt ds pet. im. tradit. normand de stdg, ent. équipé et décoré, 250 m. b. de mer, exposé pl. S., compr. : entr., séj. avec chem., c., 3 ch., 2 s. de bs + w.-c. + mezzan. et gde loggia. Prix 540.000 F. Téléph. le soir (31) 88-22-71 ou 88-41-66.

2 appts T 2, nfs, bord. mer : ARC-en-CIEL - St-Jean-de-Mont (85), vue sur forêt : 120.000 F. HORIZON - St-Brévins-les-Pins (44), avec cave, gar., 180.000 F. Téléphone : 40-34-04-42.

Courchevel 1650, studio, 36 m2, vue exception., 50 m. E.S.F., pet. copropr. 250.000 F. 976-04-28.

Etranger

IBIZA - COTE OUEST
Sur 42 ha d'émerveillement, Appartements, villas superconfort. Prix et conditions de lancement exceptionnels. Renseignements : PROMOTIC, 133, boulevard du Montparnasse, Paris-6e. 325-11-68.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. - PAIEMENT CPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

locations non meublées Offre

Paris

SANS COMMISSION
GARE DU NORD
5 Pces, s. de b., ch. cent., tél. 2.200 F plus charges 10 %. Tél. 076-23-78, sauf lundi, mardi.

Région parisienne

C.P.H. IMMOBILIER
SCEAUX, 5 PCES, séjour dble, 3 chbres, s. de bains, cab. toil. avec douche, 4e et dern. ét. avec terrasse 55 m². 3.000 F/mois + 500 F ch.
CENTRE CCIAL VELIZY 2.
Tél. : 946-78-78

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. cherche studio ds le Marais, avec téléphone. Ecr. n° 6.590, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES VILLAS, PAVILLONS ttes banl. Loy. gar. 4.000 F max. 283-57-02.

SOCIETE ITALIENNE recherche pour son directeur général, urgt, villa moderne, banlieue ouest, 7/8 Pces, location longue durée. Agence s'abstenir. Téléphonez, heures de bureau : 261-56-12.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Téléph. 577-54-04.

Région parisienne

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 P. stdg. 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris. TEL. : 577-54-04.

constructions neuves

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banlieue, dans imm. neufs

HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e, r. de la Voûte, 2 p. av. terr.
15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 p.
18e, Mairie, 2 et 3 pièces.
93, Bobigny, 2 pièces.

LIVRAISON FIN 1977
8e, Hoche, studio à 5 pièces.
14e, Montparnasse, studio et 2 p.
15e, rue Cambronne, 4 pièces.
19e, Buttes-Chaumont, st. et 2 p.
78, Maisons-Laffitte, studios.

Renseign. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32

bureaux

Loue bureau 25 m² jusqu'à fin janv., clair, 7e arr. Tél. 1.000 F par mois. T. le soir 539-65-06.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

Rare - Cannes. Dans parc. Viager occupé 2 têtes : 80-71 ans. Appt lux. Dern. ét. 63 m2 + balc. Terrasse s/toit 50 m2. Compt. 125.000 F. Rente index. 2.000 F. Tél. : (75) 359-22-44
Tous les jours, heures repas

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

L'ORGANISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN A GRENOBLE

Retour du trolley

En 1974, les communes de l'agglomération grenobloise, réunies au sein du Syndicat mixte des transports en commun (S.M.T.C.), décidaient de maintenir en exploitation les deux lignes de trolleybus, représentant une vingtaine de kilomètres sur les 170 kilomètres du réseau, de reconstruire les lignes aériennes selon les normes modernes d'exploitation et de procéder au renouvellement du matériel roulant, mis en service il y a plus de vingt ans.

La crise de l'énergie et la nécessité de lutter contre l'encombrement du centre des villes expliquent la nouvelle faveur du « trolley ». Restait, dans le cas de Grenoble, à trouver des constructeurs capables de mettre au point des engins à traction électrique dont la production est abandonnée en France depuis une vingtaine d'années. Le « marché grenoblois » étant insuffisant, le syndicat mixte des transports en commun s'est associé avec Lyon, Marseille, Saint-Etienne et Limoges — qui ont conservé leur réseau de trolleybus — afin d'élaborer le cahier des charges d'un nouvel appareil et affirmer leur intention de réhabiliter ce mode de transport. Deux années d'études ont été nécessaires à la Société Berliet et à la Compagnie électromécanique pour mettre au point un véhicule capable de transporter cent passagers et muni d'un moteur Diesel auxiliaire permettant de maintenir une exploitation du véhicule en cas de rupture de l'alimentation électrique ou de travaux sur le réseau électrique.

Ce nouveau trolleybus, commandé par les réseaux de transports en commun de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble, coûte 700 000 francs, soit deux fois plus cher qu'un autobus ordinaire. « Le coût économique de l'exploitation du trolleybus n'apparaît actuellement pas plus élevé que celui de l'autobus, si l'on prend en considération tous les coûts indirects relevés au niveau de l'agglomération : d'autre part, le coût d'entretien du trolleybus nous semble moins élevé que celui des autobus », *fait remarquer M. Gilles Biessy, président de la Société d'économie mixte des transports publics de l'agglomération grenobloise* (SEMITAG).

Vingt nouveaux trolleybus vont remplacer dans quelques semaines les anciens véhicules sur la ligne la plus chargée du réseau grenoblois, qui assure la desserte est-ouest de l'agglomération entre Fontaine et La Tronche. Sur cette seule ligne est assuré 20 % du trafic total du réseau. Deux nouvelles lignes seront, d'autre part, prochainement ouvertes : La Tronche-Meylan et Grenoble-Eybens, ce qui correspondra à un doublement du réseau électrifié sur lequel circuleront cinquante trolleybus.

La SEMITAG souhaite, enfin, pouvoir acquérir, dans les prochaines années, des trolleybus articulés pouvant transporter cent cinquante à cent soixante passagers.

Des concurrents

Quant aux partisans du tramway, ils ne désarment pas. Ils ont récemment organisé une fête du vélo et du tramway, qui a rassemblé mille cinq cents personnes dans les rues de Grenoble. Le président de l'Association pour le développement des transports en commun, M. Jean Sivardière, déclare :

« Certes, le tramway est coûteux, mais il faut comparer les choses comparables, et comparer le coût des tramways non aux seuls trolleybus, mais aussi aux autoroutes urbaines et aux parkings centraux qu'il faudrait construire si on le refuse. » *Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise a commandé une étude à ce sujet. Celle-ci montre que pour un tracé de 26,8 kilomètres, la mise en place des lignes de tramway coûterait 300 millions de francs, auxquels s'ajouterait l'acquisition du matériel roulant.*

Autre modèle de « transport en site » propre : le POMA 2000, qui fait l'objet de recherches de la part d'un constructeur grenoblois. Il s'agit d'un système de transport aérien constitué par des cabines de vingt places entraînées entre les stations par un câble horizontal et ralenties au passage des stations.

Le POMA 2000 assure un débit presque égal à celui du tramway ; il offre, d'autre part, l'avantage d'être silencieux, non polluant et indépendant de la circulation automobile. L'idée paraissait « séduisante » il y a quelques années encore. On souligne aujourd'hui les difficultés d'insérer dans une ville ce genre de transport et les incertitudes qui subsistent quant à la façon de l'exploiter et à son coût d'utilisation.

CLAUDE FRANCILLON.

CONSTRUCTION NAVALE

La crise européenne et les projets français de restructuration industrielle

Association entre France-Dunkerque et l'armement Worms

De notre correspondant

Dunkerque. — La question du regroupement des constructeurs navals, notamment en ce qui concerne l'établissement de Dunkerque, paraît être au point mort. En revanche, samedi 29 octobre, c'est une autre formule d'association qui a été discutée à l'occasion du lancement du *Ville-de-Dunkerque*. Il s'agit d'un bateau de 170 mètres de long, pouvant embarquer sept cent dix conteneurs et cent dix-sept voitures.

Le constructeur, France-Dunkerque (1), avait déjà pris une participation de 10 % dans deux bateaux de la S.F.T.M. (groupe Worms). Le *Ville-de-Dunkerque mis à l'eau samedi, et son jumeau* le *Ville-du-Havre*, qui sera lancé en janvier, seront la copropriété des mêmes partenaires (90 % pour le constructeur et 10 % pour la S.F.T.M. — l'armateur — qui les affrete à long terme).

Les avantages pour le constructeur ont été résumés par le président des chantiers, M. Gérard Chauchat : « *Ce sont les avantages que comporte l'appartenance au Comité central des armateurs de France, qui vient d'admettre parmi ses membres la Société dunkerquoise d'armement, créée par l'industrie navale dunkerquoise pour autofinancer ses bateaux.*

» *Le plein emploi s'est trouvé mieux assuré. Enfin, plutôt que de vendre des navires à des prix de famine, mieux vaut les construire pour soi-même sur la garantie d'un affrètement à long terme.* » Une autre opération fondée sur la copropriété des navires, sans doute des porte-conteneurs, est étudiée actuellement par les mêmes partenaires, dont on connaît déjà les liens de coopération dans le domaine du transport de gaz.

Le secrétaire général de la marine marchande, M. Jean Chapon, les incita d'autant plus à persévérer dans cette voie qu'une *réforme du régime fiscal de* la copropriété des navires sera soumise au vote du Parlement à la fin de cette année. M. Chapon rappela aux constructeurs les avantages pouvant être tirés des dispositions gouvernementales qui permettent d'offrir aux acheteurs étrangers des conditions de financement plus attrayantes. Pour les appels d'offre des armateurs étrangers, un mécanisme est mis au point entre les ministères des finances et de la marine marchande afin que les constructeurs sachent en quelques jours ce qu'ils peuvent *inscrire dans leurs propositions.*

Après les licenciements intervenus dans l'industrie locale du matériel *off shore*, où plus rien n'est à construire, l'épuisement du carnet de commande chez *Ziegler*, au *lendemain* de l'annonce de compressions d'effectifs à Creusot-Loire Dunkerque, et à l'heure où des mesures de licenciement sont dans l'air pour la réparation navale, M. Chauchat ne manquait pas d'arguments pour présenter son entreprise comme un irremplaçable bastion de résistance sur le marché du travail.

MARC BURNOD.

(1) La société s'appelle désormais Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie.

Les Chantiers de La Ciotat pourraient prendre le contrôle du groupe marseillais Terrin

De notre correspondant régional

Marseille. — Au terme de plusieurs mois de négociations, un *protocole d'accord aurait* été conclu sous l'égide du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (C.I.A.S.I.) entre le groupe marseillais de réparation navale Terrin et les Chantiers navals de la Ciotat (C.N.C.), réservant à ceux-ci une option de prise de participation majoritaire. Cette option serait valable un an, mais les C.N.C. (dont le capital est détenu par des groupes libanais) se seraient engagés d'ores et déjà à apporter une assistance technique à leur futur partenaire.

Le protocole comprend, d'autre part, certaines conditions suspensives parmi lesquelles figure principalement une renégociation du plan de redressement économique et d'apurement collectif du groupe Terrin pour ce qui concerne les dettes moratoriées. Ce plan, homologué le 6 septembre par le tribunal de commerce de Marseille, prévoyait notamment un remboursement de 75 % des sommes dues aux fournisseurs et entreprises locales de sous-traitance — environ 42 millions de francs pour un passif de 400 millions — dans un délai de trois ans.

A la recherche de partenaires

Les C.N.C. proposeraient au groupement des créanciers, qui réunit deux cent quarante entreprises, un règlement anticipé qui pourrait intervenir au terme de l'option dont ils disposent, mais qui ne porterait que sur 50 % des créances. Les fournisseurs et sous-traitants n'accepteraient cependant le nouveau sacrifice qui leur est demandé qu'à la condition d'être payés avant le 31 décembre 1977.

L'entrée éventuelle des C.N.C. dans le groupe Terrin n'exclurait pas d'autres prises de participation minoritaires. Le groupe marseillais est, en effet, à la recherche d'un ou de plusieurs partenaires industriels, parmi lesquels on cite le groupe anglais Bailey, ainsi que Krupp et Creusot Loire, qui pourraient être intéressés par la possibilité de disposer, sur la façade méditerranéenne, d'ateliers de prémontage de matériel destiné aux pays du golfe Persique.

GUY PORTE.

ENVIRONNEMENT

● *Gênes : marée noire jugulée.* A la suite d'un accident de déchargement, 1 000 tonnes de pétrole brut s'étaient échappées, samedi 29 octobre, des réservoirs *d'un tanker au large du port de* Gênes. Plusieurs navires ont répandu 20 000 litres de solvants biodégradables sur la nappe qui menaçait de dériver vers la Corse. La marée noire paraît résorbée, mais le capitaine du pétrolier a été inculpé pour pollution. — *(A.F.P.)*

COLLECTIVITÉS LOCALES

« L'HUMANITÉ » : M. Bécam fait du forcing et du chantage.

« *M. Marc Bécam fait du forcing* » et recourt au « *chantage* », écrit *Jean Le Lagadec dans l'Humanité* du lundi 31 octobre, commentant l'article du secrétaire d'État chargé des collectivités locales dans *le Monde* daté 30-31 octobre. « *La vérité, c'est que les maires, même une partie de ceux de droite, ne veulent pas porter de responsabilité dans l'opération Giscard-Barre-Guichard, qui vise à restreindre encore les libertés et les moyens des collectivités locales* », écrit *l'Humanité*.

« *En fait, le gouvernement Barre veut, comme ses prédécesseurs, engager un processus de regroupement des communes et de nouvelles restrictions financières. Pour réaliser son mauvais coup il cherche l'aval des élus locaux, maires et conseillers. L'exigence de la démocratie les dérange (...).* »

CARNET

Décès

— Mme Joseph Baschet, née Marie-Henriette Condroyer,
M. et Mme Hubert Gamos,
M. et Mme Dominique Baschet et leurs enfants,
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BASCHET,
avocat général honoraire
près la cour d'appel de Paris,
président d'honneur des anciens combattants du Palais,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
et croix du combattant 1914-1918,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier
des Palmes académiques,
du Mérite social,
de l'instruction publique,
de l'ordre de la Santé publique,
survenu en son domicile, le 29 octobre, muni des sacrements de l'Église.

Les obsèques seront célébrées, le mercredi 2 novembre, à 14 heures, en l'église du Saint-Esprit,
186, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

[Né en 1894, à Paris, Joseph Baschet entre dans la magistrature en 1921. Il est *successivement juge à Rouen*, substitut à Compiègne, procureur de la République à Senlis, substitut à Avesnes, à Lille, puis à La Seyne. Il excerce les fonctions de chef de cabinet de M. Champetier de Ribes, ministre des anciens combattants de 1930 à 1932 et de 1938 à 1939. A l'issue de la deuxième guerre mondiale il est nommé lieutenant-colonel assimilé de justice militaire. Substitut du procureur de la République à Paris en 1948, il est nommé avocat général près la cour d'appel de Paris en 1957.]

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Stéphane EUVRARD,
président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
décédé, le 29 octobre 1977, à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile à Neuilly, muni des sacrements de l'Église.

De la part de :
Mme Stéphane Euvrard, son épouse,
M. et *Mme* Michel Euvrard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jérôme Euvrard et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Euvrard, et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Des familles Euvrard, Panié, Gardair, Chaudieu, Ferri.

Les obsèques seront célébrées, le mercredi 2 novembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly,
90, avenue du Roule.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vigny (Val-d'Oise).
Cet avis tient lieu de faire part.
12, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René MONVOISIN,
survenu, le 28 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Suresnes.

De la part de Mme René Monvoisin, son épouse et de toute la famille.
12 bis, avenue du Belvédère,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Mia Ponnelle, son épouse,
M. Jean-Pierre Ponnelle, son fils,
Margit et Pascal Danel, sa fille et son gendre,
Catherine, Nathalie, Jean-Pierre et Pierre-Dominique, ses petits-enfants,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du *décès* de

M. Pierre PONNELLE,
médaillé militaire,
combattant volontaire de la Résistance et de la France libre,
survenu, le 27 octobre 1977.

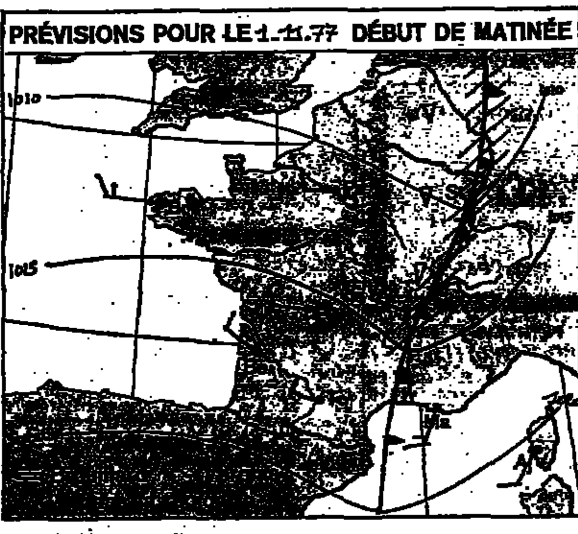
Les obsèques auront lieu, le lundi 31 octobre 1977, à 9 h. 30, en l'église Saint-Nicolas *de* Beaune.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire part.
Abbaye Saint-Martin,
53, rue de l'Aigues, 21200 Beaune.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la *mort du*
chanoine Maurice de LAUGARDIERE,
une messe sera célébrée au Carmel de Bourges, le 3 novembre 1977, à 18 h. 30.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 1-11-77 DÉBUT DE MATINÉE



SITUATION LE 31-10-77 A 0 h G.M.T.

Évolution probable du temps en France entre le lundi 31 octobre à 0 heure et le mardi 1er novembre à 24 heures :

Un front froid s'étendant en début de journée de Marseille à Strasbourg se déplacera lentement en direction du nord-est. *Une* nouvelle perturbation en provenance du proche-Atlantique se dirigera vers les îles Britanniques, et sa partie méridionale affectera la Bretagne et les *côtes septentrionales de la France* mardi en fin de journée.

Mardi 1er novembre, il se produira des averses le matin sur le nord des Alpes, le Jura, les Vosges et le nord du pays. Ailleurs, le temps sera variable avec de belles éclaircies. En fin d'après-midi, le temps deviendra très nuageux en Bretagne, et il pourra tomber quelques pluies. *Le* temps sera généralement assez ensoleillé sur le reste du pays.

Les températures seront en baisse. Les vents, de secteur nord-ouest à ouest, seront modérés.

Lundi 31 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 21 et 8 *degrés* ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 15 et 13 ; Caen, 15 et 14 ; Cherbourg, 14 et 13 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 18 et 3 ; Lille, 14 et 11 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 21 et 10 ; Nancy, 14 et 5 ; Nantes, 18 et 13 ; Nice, 20 et 12 ; Paris - Le Bourget, 15 et 12 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 17 et 14 ; Strasbourg, 12 et 4 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 14 degrés ; Amsterdam, 12 et 6 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 12 et 5 ; Bonn, 15 et 6 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 12 et 9 ; Genève, 14 et 4 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 15 et 14 ; Madrid, 19 et 6 ; Moscou, 4 et 2 ; Nairobi, 24 (max.) ; New-York, 15 et 7 ; Palma-de-Majorque, 23 et 9 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 12 et 6.

Journal officiel

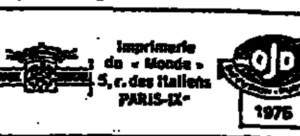
Est publié au *Journal officiel* du 30 octobre 1977 :

UN DECRET :

○ Portant application des dispositions de l'article 54 de la loi n° 76-1232 du 29 décembre 1976 fixant les conditions de répartition et d'affectation des ressources du fonds d'équipement des collectivités locales.

— M. Jean Pierre-Bloch signera son livre
« le Temps d'y penser encore »
Éditions J.-C. Simoen.
Le jeudi 3 novembre 1977, à partir de 18 heures
Au Drugstore Matignon,
1, avenue Matignon, 75008 Paris.

Gérant par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Visites, conférences

MARDI 1er NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Oswald : « Le charme de Senlis ».

15 h., 1, rue du Mont-Cenis, Mme Gatouillat : « De l'église de Montmartre au Bateau Lavoir ».

15 h., métro Monge, Mme Pennec : « Le quartier Mouffetard » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 93, rue *de Rivoli* : « Splendides salons du ministère des finances » (Mme Barbier).

15 h., 23, quai Conti : « Institut de France » (Mme Camus).

15 h., métro Raspail : « Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., rue de Vaugirard, angle rue de Condé : « Le palais du Luxembourg » (Paris et son histoire).

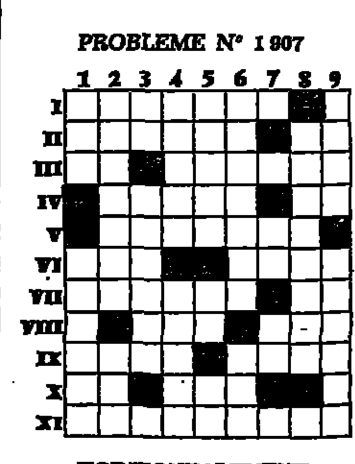
15 h. 30, devant l'église Saint-Pierre : « Le cimetière Saint-Pierre et le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, le Souk, le Café maure (Tourisme culturel).

CONFÉRENCE. — 18 h. et 20 h., 13, rue Étienne-Marcel : « Méditation transcendantale et épanouissement de l'individu » (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 907



HORIZONTALEMENT

I. Tondue... à moins qu'elle ne soit pelée. — II. Porte le chapeau ; Pronom. — III. Possessif ; Préparations culinaires. — IV. Le chant du cygne d'un grand poitrinaire ; Fin de participe. — V. Bords. — VI. Coule à Londres ; Lança. — VII. Parties de chasse ; D'un auxiliaire. — VIII. Fut au parfum ; Accablent un centenaire. — IX. Point trop n'en faut ! ; Parti anglais. — X. Prend de l'importance chemin faisant ; Visible en Bretagne. — XI. Homme de plume.

VERTICALEMENT

1. Occupe moins de place que le raisin ; Suivent, avec délices, une fantaisie pour orgue. — 2. Abîmé ; se montre intraitable. — 3. Bienheureux ; Se tord facilement. — 4. Prennent une teinte uniforme la nuit venue ; Refroidira. — 5. Ville de France ; Conjonction ; Marque de privation. — 6. Frappent souvent ; Ne déteste pas trop (épelé). — 7. Désigne un prélat ; Rend la poignée de main douloureuse. — 8. Tachent de blanc une masse bleue. — 9. Pour mouiller ; Se froisse pour un rien.

Solution du problème n° 1 906

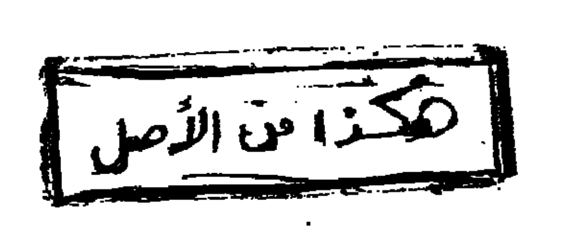
Horizontalement

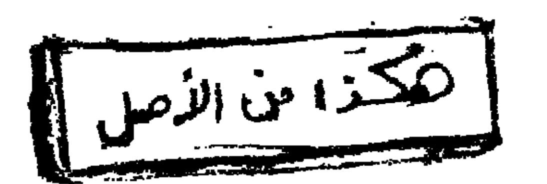
I. Peigne. — II. Ussé ; Iode. — III. Cat ; émail. — IV. Euros ; sel. — V. Col. — VI. Passagers. — VII. Or ; Alène. — VIII. Décernas. — IX. Peu ; Elu. — X. *Ours* ; Es. — XI. Uretères.

Verticalement

1. Puce ; Pô ; Pou. — 2. Esaü ; Ardeur. — 3. Istres ; Eure. — 4. Ge ; Sac ; St. — 5. Escales. — 6. Elm ; Oger ; Or. — 7. Oasienne. — 8. Dié ; Réales. — 9. Pelles ; Sus.

GUY BROUTY.





EN ILE-DE-FRANCE

...français ...le

...Ciotat pourraient prendre ...roupe marseillais Terrin

...orrespondant régional

L'entrée éventuelle des C.N.C. dans le groupe Terrin n'exclurait pas d'autres prises de participation minoritaires. Le groupe marseillais est, en effet, à la recherche d'un ou de plusieurs partenaires industriels, parmi lesquels on cite le groupe anglais Bailey, ainsi que Krupp et Creusot-Loire, qui pourraient être intéressés par la possibilité de disposer, sur la façade méditerranéenne, d'ateliers de prémontage de matériel destiné aux pays du golfe Persique.

GUY PORTE.

COLLECTIVITÉS LOCALES

« L'HUMANITÉ » : M. Bécam fait du forcing et du chantage.

« M. Marc Bécam fait du forcing » et recourt au *« chantage »*, écrit Jean Le Lagadec dans *l'Humanité* du lundi 31 octobre, commentant l'article du secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales dans *le Monde* daté 30-31 octobre. *« La vérité, c'est que les maires, même une partie de ceux de droite, ne veulent pas porter de responsabilité dans l'opération Giscard - Barre - Guichard, qui vise à restreindre encore les libertés et les moyens des collectivités locales »*, écrit *l'Humanité*.

« En fait, le gouvernement Barre veut, comme ses prédécesseurs, engager un processus de regroupement des communes et de nouvelles restrictions financières. Pour réaliser son mauvais coup il cherche l'aval des élus locaux, maires et conseillers. L'exigence de la démocratie les dérange (...). »



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 907

HORIZONTALEMENT

I. Tendue... à moins qu'elle ne soit pelée. — II. Porte le chapeau ; Pronom. — III. Possessif ; Préparations culinaires. — IV. Le chant du cygne d'un grand poitrinaire ; Fin de participe. — V. Bords. — VI. Coule à Londres ; Langa. — VII. Parties de chasse ; D'un auxiliaire. — VIII. Fut au parfum. — IX. Accablant un centenaire. — Point trop n'en faut ! ; Parti anglais. — X. Prend de l'importance chemin faisant ; Visible en Bretagne. — XI. Homme de plume.

VERTICALEMENT

1. Occupe moins de place que le voisin ; Souvent, avec dehors, une fantaisie pour orgue. — 2. Anime ; Se montre intraitable. — 3. Bienheureux ; Se tord facilement. — 4. Prennent une teinte uniforme la nuit venue ; [illegible]. — 5. Ville de France ; Conjonction ; Marque de privation. — 6. Frappent souvent ; Ne dresse pas trop [illegible]. — 7. Désigne un prélat ; Rend la poignée de main douloureuse. — 8. Tachent de blanc une masse bleue. — 9. Pour mouiller ; Se froisse pour un rien.

Solution du problème n° 1 906

Horizontalement

I. Peigne. — II. Usse ; Ide. — III. Cal ; émail. — IV. Euros ; [illegible]. — V. Col. — VI. Passagers. — VII. Or ; Aliné. — VIII. Déter[illegible]. — IX. Peu ; Elu. — X. Ours ; [illegible]. — XI. Cratères.

Verticalement

1. Puce ; Pô ; Peu. — 2. Essai ; Ardeur. — 3. Istres ; Eure. — 4. Sur ; St. — 5. Saules ; [illegible] ; Osez ; Or. — 7. Citiennes ; Elu. — 8. De ; Renles. — 9. Palles ; [illegible].

GUY BROUTY.

«Cagibi» dans l'Essonne, «palace» dans le Val-d'Oise

Les casernements de pompiers d'un siècle à l'autre

LES sapeurs-pompiers sont en colère. Au point d'avoir suivi, pour 90 % d'entre eux, une grève administrative de quarante-huit heures qui a étonné tout le monde. C'est, il est vrai, d'une juste colère dont il s'agit. Deux motifs principaux : les horaires de travail et l'état des casernements.

Leur dévouement prend l'allure d'un sacerdoce dont souffre trop souvent leur vie familiale. Leurs horaires les mobilisent pratiquement vingt-quatre heures de suite un jour sur deux, ce qui rend délicate toute adaptation au mode de vie traditionnel. Sur ce premier point leurs revendications *correspondent simplement* au souci de voir plus souvent leurs femmes et leurs enfants.

Pour le reste, l'exemple de la caserne d'Arpajon est éloquent. Trente-sept pompiers professionnels y veillent jour et nuit à la sécurité de trente et une communes et de 90 000 habitants. Mais pour les accueillir, on ne trouve que des locaux d'un autre siècle qui auraient même besoin... d'une visite de sécurité. Les chambres pour les nuits de garde : deux dortoirs étroits, avec des lits superposés. L'une de ces pièces jouxte même la cuisine et ses odeurs, le standard téléphonique et son bruit. *Le sommeil y est impossible. Les sanitaires n'existent pas. Les douches : quatre pommes*, pour un espace de 2 mètres sur 2, sans aération. Les locaux administratifs : deux pièces de quelques mètres carrés où s'empilent meubles et dossiers. La réserve de matériel : une sorte de minuscule cagibi. Cette énumération consternante concerne un service pour lequel vitesse et précision sont des conditions indispensables. Il faut pourtant y ajouter le garage trop petit pour recevoir tous les véhicules. *« La nuit*, explique un des délégués syndicaux, M. Claude Durand, *lorsque l'on a un départ avec le groupe électrogène, il faut compter dix bonnes minutes pour dégager les trois véhicules qui sont devant. » « Au cours de notre dernière réunion avec les représentants du préfet et du conseil général*, poursuit un collègue, M. Jean-François Rispail, *ils nous ont proposé quelques améliorations provisoires et de détail, par oral et non par écrit. »*

Pourtant, depuis quelques années, un *certain nombre* de nouvelles casernes ont été mises en service. C'est le cas, notamment, de celle de Cergy-Pontoise, récemment inaugurée. Situé dans la zone industrielle d'Osny, cet ensemble de 23 000 mètres carrés vient en remplacement de 2 000 mètres carrés de locaux vétustes dans lesquels, chaque jour, *soixante-dix* sapeurs-pompiers professionnels et quelque trente volontaires essayaient de s'entraîner malgré l'exiguïté de la cour.

« C'est presque un palace pour nous », s'exclame un jeune pompier visiblement enchanté. Une zone réservée aux activités techniques, avec aire de manœuvre et *cour d'exercice, une aire sportive*, une cour d'honneur et des locaux spacieux et modernes. Mais la principale originalité de cet équipement est, sans conteste, le standard, entièrement électronique, à partir duquel tous les services compétents pour les interventions sont alertés, l'appel enregistré, l'ouverture des portes programmée ainsi que les [illegible]x tricolores leur facilitant la sortie. Un tableau lumineux signale au factionnaire l'état du parc automobile lors de chaque appel, e qui permet d'évaluer le nombre des véhicules disponibles. *« Une telle caserne n'est pas exceptionnelle en France »*, confie pourtant le commandant Daniel Picant.

Il reste que dans l'Essonne, comme dans le Val-d'Oise, les services d'incendie sont départementalisés et constituent une très lourde charge pour les conseils généraux. Ainsi c'est une somme de quelque 28 millions de francs que lui a consacrée le Val-d'Oise en 1977. Pour l'Essonne, il s'agit de 33 millions de francs, pour quatre cent quinze professionnels et mille trois cent trente-six volontaires. Les conseils généraux sont dans l'impossibilité de satisfaire les nouvelles revendications des pompiers et se retournent vers l'Etat. *« Le service d'incendie a de plus en plus tendance à devenir un auxiliaire médical »*, indique-t-on à Evry. *« De plus, l'Essonne est traversée par de grands axes routiers où les interventions sont nombreuses. »*

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a annoncé, pour 1979, l'ouverture d'une Ecole nationale des sapeurs-pompiers, à Nainville-les-Roches (Essonne), et a déclaré, à cette occasion : *« La politique du gouvernement est bien de conserver aux sapeurs-pompiers les missions de secours qui sont les leurs et cela vaut, en particulier, pour les secours aux blessés et aux accidentés de la route. »* Cette définition annonce-t-elle de nouvelles subventions ?

JACQUELINE MEILLON
et STEPHANE BUGEAT.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Les routes nous coûtent trop cher

Tous les départements ont actuellement la charge de l'entretien des routes nationales secondaires. En échange, elles reçoivent une subvention de l'Etat. Seules les Bouches-du-Rhône et l'Essonne n'ont pas encore accepté ce transfert de responsabilité. Pour ce qui est de ce dernier département, sa réserve concerne moins le principe de l'opération que l'importance de la contribution financière de l'Etat. Le réseau dont le département aurait la charge passerait de 670 kilomètres à 1080 kilomètres. Or, l'Etat propose une subvention annuelle de 7 000 F au kilomètre, alors que les élus veulent environ le triple.

« L'Etat, nous a déclaré Robert Lakota, président (communiste) du conseil général, *a fait pression pour essayer de nous entraîner à accepter ses conditions. Il a une tactique qui consiste à ne plus entretenir ses routes. »* Il semble pourtant qu'un accord soit en vue, ne serait-ce que parce que le litige bloque un certain nombre de projets routiers du département.

Belles carrières ?

Les carrières de sable et de gravier, dont l'exploitation dégrade considérablement le paysage, peuvent à l'issue de leur exploitation être réaménagées de façon agréable et profitable à la collectivité. C'est ce que veut montrer la Compagnie des sablières de la Seine qui met en valeur ces deux exemples en Ile-de-France.

A Saint-Fargeau (Seine-et-Marne) en bordure de Seine, une ancienne carrière d'où avaient été extraits 4 millions de tonnes de sable et de gravier, a été transformée en zone d'aménagement concerté (ZAC), avec plans d'eau, espaces verts et équipements sportifs. De 1974 à 1977, *la Compagnie des sablières de* la Seine a remblayé quelque 350 000 mètres cubes, planté cinq mille arbres, réaménagé les berges de la Seine, viabilisé les terrains. Sur 60 hectares, 20 seront réservés à la construction.

A Misy-sur-Yonne, toujours en Seine-et-Marne, sur une ancienne exploitation de 90 hectares, 57 ont été aménagés en plans d'eau, actuellement réservés à la pêche. Une base nautique devrait être réalisée dans les prochaines années.

Des projets sous contrats

Dans quelques jours, le conseil régional d'Ile-de-France se réunira pour examiner son budget. Son président, M. Michel Giraud, a expliqué le sens de la nouvelle ligne budgétaire qui apparaîtra à cette occasion et qui sera consacrée à la politique contractuelle.

Des communes ou groupes de communes ont demandé la possibilité de l'aide financière de l'établissement public régional, afin de réaliser une opération particulière qui *ne relève pas* des financements traditionnels.

Trente demandes ont déjà été adressées à la région. La ville de Coulommiers, en Seine-et-Marne, a sollicité l'aide de l'établissement public pour la réhabilitation du centre de la ville et l'aménagement de voies piétonnes; *Pontoise, dans le Val-d'Oise*, pour la restauration d'un quartier et l'aménagement d'espaces verts ; Provins, en Seine-et-Marne, pour l'amélioration des conditions de circulation et de stationnement. Enfin dix-neuf communes des Yvelines se sont groupées pour proposer un aménagement de leur territoire en *tenant compte du fait qu'elles* font partie de la zone naturelle d'équilibre du Hurepoix.

Les W.-C. sont sur le palier

Un million cent mille logements de l'Ile-de-France ne disposent pas du confort minimum et vingt-deux mille n'ont même pas l'eau courante, indique une étude, réalisée par l'INSEE, que *publie dans son numéro d'octobre* la revue *Aspects statistiques de l'Ile-de-France*.

En dépit d'une amélioration *constatée* depuis le dernier recensement 1968, précise la revue, près de 25 % des résidences n'ont pas d'installations sanitaires et près de 20 % pas de W.-C.

C'est à Paris que la situation est la plus mauvaise ; plus de *40 % des logements* de la capitale ne disposent pas, selon l'INSEE, du confort minimum, c'est-à-dire qu'il y manque au moins l'un de ces éléments : cuisine, eau courante, W.-C. ou installation sanitaire (baignoire ou douche). Dans le quartier Bonne-Nouvelle (2e arr.), indique *l'étude, 27 %* seulement des logements ont le confort. Le quartier d'Auteuil (16e arr.) en revanche atteint le taux de confort le plus élevé de la capitale (75 %).

La revue étudie par ailleurs la taille des logements et constate une amélioration de leur occu*pation : en 1962, indique-t-elle*, on dénombrait presque un logement surpeuplé sur deux, aujourd'hui moins de un sur trois.

POINT DE VUE

Une région pour entraîner la province

par JEAN GARDIN (*)

LA région d'Ile-de-France est arrivée à un carrefour de son évolution : sa population et ses activités subissent d'incontestables bouleversements dont il faudra tirer les conclusions.

Premier phénomène qui retient l'attention, la croissance de la population marque le pas. Les hypothèses exprimées par le VIe Plan prévoyaient, en *effet*, pour fin 1975, 10 millions 250 000 habitants en Ile-de-France, chiffre qui correspondait à un accroissement de 995 000 habitants entre les deux derniers recensements. Or, on constate un gain *de population qui n'a pas dépassé* 650 000 habitants pour cette période.

Nous sommes loin des prévisions des années 60 qui pouvaient faire craindre une population de 12 millions d'habitants en 1985 et 14 millions en l'an 2000 (sans parler des 16 millions qui étaient annoncés avant que ne soit mis en place le schéma directeur). Le président de la République avait d'ailleurs lui-même demandé, en 1975, que les objectifs soient ramenés à 11 et à 12 millions.

Les responsables et les habitants de notre région n'ayant jamais souhaité maintenir une progression démographique dont l'ampleur était devenue excessive, nous pourrions, certes, nous réjouir de ces résultats que l'on doit, pour une part importante, à la politique de décentralisation. Mais parallèlement à la tendance que nous venons d'évoquer, un second mouvement se dessine : *la population*, comme poussée par une force centrifuge, est rejetée du centre de Paris et s'installe à la périphérie, de plus en plus loin. Quelques chiffres sont particulièrement significatifs à cet égard : Paris *intra muros* a perdu, entre 1968 et 1975, 340 000 habitants (13 %) et atteint aujourd'hui son niveau de 1880 ; cette diminution se poursuit ; la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) dont la population s'était accrue, entre les deux derniers recensements, de 130 000 habitants, a vu cette tendance s'atténuer en 1975 et se retourner très nettement en 1976 ; à l'opposé, la grande couronne (Essonne, Yvelines, Val-d'Oise et Seine-et-Marne) se développe très rapidement ; le gain a été de 850 000 habitants entre 1968 et 1976 et le département de l'Essonne (+ 40 % en huit ans) a atteint le record absolu en France.

Il est évident que le double phénomène que nous venons de rappeler a, d'ores et déjà, des conséquences sur le plan des investissements collectifs. En ne raisonnant que sur les chiffres globaux de population, on pourrait être tenté de penser que la situation actuelle justifie une sensible diminution des crédits d'équipements régionaux. Mais une telle analyse, qui ne retiendrait pas l'aspect structurel, déboucherait à terme sur une situation bloquée : à l'évidence, cette nouvelle distribution de la population doit s'accompagner d'un effort d'équipement, particulièrement dans la grande couronne. En outre, il ne faut pas oublier que, dans la partie centrale de l'agglomération, des retards considérables ont été pris pendant un demi-siècle de carence ; beaucoup d'installations vétustes n'ont pu être encore modernisées.

Dans le même temps, une évolution de l'emploi, inquiétante à certains égards, s'est dessinée.

Partant d'une double hypothèse de population et de taux d'activité, les planificateurs avaient prévu la création, en Ile-de-France, de 300 000 à 350 000 emplois pour la durée du VIe Plan. A son terme, on ne constate qu'un accroissement d'environ 120 000 (y compris la fonction publique). Deux explications peuvent être avancées pour justifier ces distorsions : la croissance démographique, qui s'est révélée en deçà de ce que l'on attendait, et le fait que l'on prenait, comme point de départ, des années de « haute conjoncture ».

170 000 emplois perdus

L'élément le plus préoccupant réside dans l'évolution opposée des secteurs secondaire (industriel) et tertiaire (bureaux et services). La *création* de 65 000 à 85 000 emplois secondaires avait été prévue pour les cinq années du Plan, alors que, en réalité, c'est une perte de plus de 170 000 emplois que l'on enregistre. *L'écart*, par rapport aux prévisions, est donc supérieur à 235 000.

Face à un secteur secondaire en pleine décroissance, le dynamisme du tertiaire tranche. Fonction publique exceptée, pour la même période, on pouvait noter la création d'environ 230 000 emplois, chiffre proche des objectifs du Plan. On assiste, cependant, à un ralentissement : 22 000 nouveaux emplois tertiaires étaient recensés en 1975, au lieu de 70 000 en 1973.

Ce renversement de la structure de l'emploi s'exprime dans les données suivantes : fin 1970, sur 100 emplois salariés du secteur privé, 48 appartenaient au tertiaire, chiffre qui passe à 52 cinq ans plus tard. *Cette tendance*, qui paraît devoir se poursuivre, est, en outre, aggravée par la crise actuelle, puisque, de fin 1973 à fin 1976, plus de 150 000 emplois secondaires ont été perdus. Tous secteurs confondus, la région d'Ile-de-France accuse, au cours de *ces trois années, un déficit* de près de 80 000 emplois.

La politique de décentralisation s'est réalisée au-delà de toutes les espérances de ses concepteurs. Certes, le départ de certaines grosses unités industrielles, polluantes et mal adaptées à l'environnement, était nécessaire, mais les mesures incitatives conçues à cet effet, faute d'avoir évolué, ne sont plus de mise aujourd'hui. Il est paradoxal de constater que, entre 1973 et 1975, alors que chutait le nombre des demandes d'agréments pour les locaux à usage industriel, le taux de refus de l'administration faisait plus que doubler.

Toute création d'activités est, cependant, un bienfait pour tous. Les suppressions d'emploi en région d'Ile-de-France sont souvent sans profit pour la province.

En outre, on a pu souligner que, si l'Ile-de-France perdait des emplois industriels, la part de la valeur ajoutée imputable à ce secteur par rapport au total national était en progression. Cela était vrai entre 1962 et 1970, mais il faut remarquer que, en incluant le bâtiment et les travaux publics, il n'y a pas eu de perte d'emplois dans le secteur secondaire pendant cette période. De surcroît, cette augmentation résulte essentiellement de la très forte hausse de productivité des branches de l'énergie. Les secteurs traditionnels ont, au contraire, régressé le plus souvent. Enfin, les premiers éléments d'une étude en cours font apparaître une baisse très nette de la part de la valeur ajoutée de l'industrie en Ile-de-France dans le total national pour les années postérieures à 1970.

Souvent accusée, dans le passé, de faire un complexe de supériorité par rapport aux autres régions françaises, l'Ile-de-France ne doit pas, aujourd'hui, se sentir culpabilisée : sa croissance ne se fait pas au détriment du « désert » français. Elle se trouve affectée de mutations profondes de ses structures et a une situation délicate en certains domaines, qui nécessitent que soient levées les mesures d'exceptions qui lui sont trop souvent appliquées, notamment *en matière de création d'emploi*.

Il ne serait pas raisonnable de remettre en cause la politique d'aménagement du territoire suivie jusqu'à présent, mais il est souhaitable que la cadence des investissements publics dans cette région ne soit pas ralentie. Dans le domaine de l'emploi, il est heureux que les dispositions récentes qui permettent aux établissements publics régionaux d'aider les petites et moyennes entreprises, lorsqu'elles créent des emplois nouveaux, s'appliquent également à la région d'Ile-de-France. La mise en place de SOFIPARIL, Société de développement régional « incomplète », ainsi *que la promesse de la création d'une* véritable S.D.R., dans un futur assez proche, sont également des éléments rassurants. Mais il ne faut pas en rester là, et se rappeler que, par ses dimensions et ses activités, l'Ile-de-France doit demeurer une force d'entraînement pour l'ensemble du pays, qui lui est redevable d'une partie de sa prospérité.

(*) Président du Comité économique et social d'Ile-de-France.

SOCIAL - ÉCONOMIE

AUTOMOBILE

Démonstration de force au Salon de Tokyo

Tokyo. — Yamaha, le second constructeur japonais de motos, a choisi la France pour présenter sa production : une place de village a été reconstituée pour servir de décor aux « gros cubes » de la firme. Et les chansons de Marie Laforêt s'élèvent au-dessus du « fleuriste Ratatouille », du « restaurant Chapeau-Rouge », du « Café de la Paix » et du « boulanger Capone ». C'est le seul aspect réjouissant — pour un Français — du vingt-deuxième Motor Show de Tokyo (1), qui s'est ouvert vendredi matin. Car les voitures de nos constructeurs sont, ici, inexistantes ou presque.

Dans le hall des automobiles importées où les produits allemands et britanniques (Porsche, B.M.W., Mercedes, Audi-VW, Jaguar, Rover, Rolls-Royce, Triumph) font assaut de séduction, une seule Citroën CX 2400 Pallas et une GS Pallas voisinent avec une Peugeot 604 S.L. Dans un coin, Et derrière une cloison se cachent trois Renault (R 4 Safari, R 5 GTL, et R 17 TS) dont une seule, la R 5 GTL, est homologuée. Encore faut-il préciser que cette dernière est équipée d'un toit ouvrant, de la radio et de pare-chocs américains, mais que son poste de conduite est à gauche alors que l'on circule à gauche au Japon... Son prix, 2 165 000 yens (environ 43 000 francs) est trois fois supérieur à un modèle similaire japonais ou égal à une très grosse berline nippone de style américain.

Bien sûr, on ne peut pas ven-

De notre envoyé spécial

dre si facilement au Japon. Bien sûr, les normes anti-pollution en vigueur ici sont un obstacle au libre-échange. Bien sûr, les règlements sont imprécis, mal connus ou changeants. Pourtant, les Britanniques ont obtenu l'homologation de onze de leurs modèles, les Italiens cinq, les Suédois, deux, et les Allemands de l'Ouest, vingt-six, quand nous réussissions à en avoir quatre. Ainsi, nous avons vendu l'an dernier quatre cent cinq véhicules aux Japonais quand les Allemands prenaient près de 85 % du marché des importations avec vingt deux mille soixante-quatorze véhicules.

Il faut naturellement préciser que, si l'effort de la France est négligeable, les résultats allemands ne sont qu'une miette du gâteau japonais : ici, une voiture sur soixante est étrangère et rien n'indique que cette situation puisse rapidement évoluer. Il y a à cela plusieurs raisons :

— *Les nouveaux modèles japonais sont séduisants pour la plupart.* Toyota présente une nouvelle Carena bien dessinée, ainsi qu'une nouvelle Celica dont la ligne et l'équipement sont résolument modernes. Honda, qui exporte les deux tiers de sa production, révèle l'Accord quatre portes, une berline au goût européen. Mazda propose un nouveau modèle, dont la silhouette est proche de la Chrysler Sunbeam et de la Simca Horizon, dont la commercialisation est proche. De nombreuses autres firmes (Daihatsu, Isuzu, Suzuki, Mitsubischi), absentes pour l'instant de notre marché, surprennent par l'abandon des chromes et des reliefs qui faisaient jadis le bonheur de leur clientèle. Les carrosseries sont désormais agréables à l'œil, pratiques et souvent originales, pour les petits modèles notamment.

— La technique progresse. Les ressorts à lames n'ont pas encore totalement disparu, mais la « traction avant » gagne du terrain (Honda toujours, mais aussi Daihatsu, filiale de Toyota, Mitsubischi et Datsun). Et les ponts arrière rigides (ce qui n'est pas toujours une mauvaise solution) sont mieux guidés. Quant aux moteurs, dont les carburateurs grossissent toujours plus en devenant plus complexes, ils adoptent des solutions techniques souvent inédites pour être moins polluants (les normes de 1978, encore plus sévères, sont déjà dépassées par tous les constructeurs nippons), et plus économiques. L'accent est d'ailleurs mis sur les économies d'énergie, puisque la consommation de tous les modèles présentés est précisée sur les pare-brise. Et les 4 litres aux 100 kilomètres (à 60 kilomètres-heure) sont courants...

Véhicules urbains

Le moteur rotatif continue ici sa carrière — assez discrète, toutefois — mais le diesel apparaît chez Isuzu (un 2 litres) et chez Toyota (un 2,2 litres), qui en équipera prochainement un véhicule de sa gamme.

Les véhicules électriques foisonnent dans les trois halls du salon. Mais la création la plus originale est un moteur à quatre temps et à trois cylindres à arbres à cames *en tête de 993 cm3* qui anime une Daihatsu — son couple est pratiquement constant entre 2 000 tours et 4 000 tours minute. Les petits véhicules urbains (y compris les utilitaires légers), grâce à une législation particulière qui les concerne (*moins de 550 cm3*, moins de 3,20 mètres de long, 1,40 mètre de large et 2 mètres de haut), prouvent l'avance du Japon dans ce domaine. Leur prix (13 500 F en moyenne, y compris les utilitaires) et leur aspect sont particulièrement attractifs. Ils pourraient être un élément déterminant dans une nouvelle poussée de l'offensive japonaise en Europe.

Enfin, la présence de nombreux prototypes de véhicules et de moteurs dans chaque stand prouve que le Japon garde des atouts dans son combat économique. Au moment où son marché intérieur régresse (moins 10 % l'an dernier), sa production ne fait que s'accroître (5 027 792 automobiles en 1976 contre 4 567 854 en 1975). Toyota, pour sa part, envisage d'accélérer ses fabrications pour passer de 2 780 000 véhicules en 1977 à 3 250 000 en 1979.

Les marchés américain (1 162 069 automobiles japonaises vendues aux Etats-Unis et au Canada en 1976), australien (205 588), britannique (116 514) et celui des pays du Benelux (202 510 en Belgique et aux Pays-Bas) sont investis ainsi que l'Arabie Saoudite (74 467). La France (72 124) et l'Allemagne fédérale (53 707) résistent encore. Pour combien de temps ?

MICHEL BERNARD.

(1) Du 28 octobre au 7 novembre. Le Salon, comme les manifestations européennes — sauf Genève — a lieu tous les deux ans. Une surface restreinte est réservée aux deux-roues, dont la présentation est décevante. Mais il est vrai qu'au Japon la moto est surtout un article d'exportation et que les véritables nouveautés sont de plus en plus présentées à l'étranger.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

AGRICULTURE

● *Congrès de la F.N.S.E.A. les 22 et 23 février.* — Le conseil d'administration de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) a décidé que le congrès national de l'organisation se tiendrait les 22 et 23 février.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Baisse

Craignant que la forte hausse du sterling, dont la mise en flottement vient d'être décidée (voir d'autre part), ne contrarie le développement des exportations, le marché se replie lundi sur un large front. A midi, l'indice des industrielles accusait une baisse de 6,6 points à 502,7. Alourdissement des pétroles et des mines d'or. Seuls les fonds d'Etat progressent sensiblement.

OR (ouverture) (dollars) : 160 80 contre 161 20

VALEURS	CLOTURE 27/10	COURS 28/10
Beecham	645	632
British Petroleum	898	896
Courtaulds	122	119
De Beers	268	258
Imperial Chemical	403	395
Rio Tinto Zinc Corp.	201	194
Shell	578	578
Vickers	186	182
War Loan 3 1/2 %	35 1/4	35 1/4
*West Driefontein	24 5/8	24 1/8
*Western Holdings	17 3/4	17 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

CONJONCTURE

LES NOUVELLES NORMES DE CRÉDIT SONT PLUS FAVORABLES POUR L'EXPORTATION ET MOINS POUR LES VENTES A TEMPÉRAMENT.

Un communiqué du ministère de l'économie et des finances annonce que le Journal officiel *va prochainement publier une instruction de la Banque de France qui fixera* « les dispositions arrêtées pour ajuster le volume de la contribution des crédits bancaires en 1978 à l'objectif retenu pour la progression de la masse monétaire ».

Cet objectif est de 12 % (contre 12,5 % en 1976) Les normes de progression des crédits soumis à l'encadrement « *permettront un développement global de 13,2 % de l'ensemble des crédits bancaires* ». Ces normes, précise le communiqué, « *ont été fixées au même niveau qu'en 1977* ». On note cependant quelques différences. Par rapport à une base 100 au 31 décembre 1977, les indices autorisés à la fin de 1978 sont :

— 105 pour les établissements de première catégorie, c'est-à-dire les quelques banques les plus importantes (même coefficient que pour 1977) ;

— 108 pour les établissements de seconde catégorie (sans changement non plus), c'est-à-dire pour l'ensemble des autres banques et des établissements financiers ;

— Et 100 pour les établissements spécialisés dans le financement des ventes à crédit (contre 110 en 1977), ce qui correspond à un arrêt de la croissance de cette forme de crédit, après sa vive progression en 1975 et 1976 (+ 32 % en deux ans).

Enfin, les crédits à court terme à l'exportation bénéficieront d'un indice particulier de 114 à fin décembre 1978 (contre 112 en 1977), afin, notamment, de faciliter le financement des exportations des petites et moyennes entreprises.

« *Le système adopté,* lit-on dans le communiqué, *vise à favoriser la poursuite des efforts engagés dans les domaines prioritaires, et notamment ceux de l'exportation et des économies d'énergie.*

Il ne suffit pas de souffler dans une trompette pour que les prix baissent déclare M. Barre

M. Raymond Barre réunira au début de la semaine — vraisemblablement mercredi — un comité interministériel consacré à la hausse des prix. Cette réunion annoncée après la publication du mauvais indice de septembre (+ 0,9 %) traduit la volonté du premier ministre de ne pas laisser la situation se dégrader.

On semble exclure que M. Barre décide le retour à un système de blocage des prix, contraire à sa philosophie et qui ne serait efficace qu'à terme. L'examen se ferait plutôt secteur par secteur ; seules les professions coupables de hausses injustifiées pourraient se voir éventuellement sanctionner par un blocage temporaire de leurs prix.

On suppose dans les milieux du commerce qu'un certain nombre de sanctions seraient prises « *pour l'exemple* » à l'encontre de détaillants qui n'auraient pas répercuté dans leurs prix de vente une baisse des prix à la production.

Le gouvernement pourrait réviser également les structures des marchés d'intérêts national, et en particulier au plus important d'entre eux, celui de Rungis, qui ravitaille la capitale.

Dans l'avion qui le ramenait de Budapest à Paris, M Barre a déclaré samedi que la hausse de septembre n'avait rien de « *catastrophique* » et qu'elle s'expliquait par l'augmentation voulue des prix pharmaceutiques et par celle, difficilement contrôlable, des produits alimentaires. La hausse globale des prix en 1977 restera, selon M. Barre, inférieure à celle de 1976. La hausse des produits manufacturés n'aurait été que de 0,5 % en septembre sans la hausse des produits pharmaceutiques.

« *En 1976*, a ajouté le premier ministre, *le taux d'inflation a été de 9,9 % grâce à un blocage des prix de trois mois ; la tendance inflationniste était de 12 à 13 %. Cette année, les résultats seront nettement meilleurs.* »

« *On m'explique,* a poursuivi M. Barre, *que, parce que, paraît-il, je suis le meilleur économiste, il me suffira de souffler dans une trompette pour que les prix se mettent à baisser à une cadence rapide ou du moins cessent de monter. Les phénomènes d'une économie moderne sont autrement complexes.* »

SÉCURITÉ SOCIALE

F.O. SE PRONONCE POUR UNE GRÈVE NATIONALE DE VINGT-QUATRE HEURES

Limoges. — Un préavis de grève nationale de vingt-quatre heures pour le vendredi 4 novembre a été déposé par la conférence nationale des syndicats F.O. de la Sécurité sociale. Cette grève a pour but de protester contre « *la répression syndicaliste exercée par la direction de la caisse primaire d'assurance-maladie de Reims* ».

Dans cette caisse, précise le communiqué, le personnel est en grève illimitée à la suite de sanctions disciplinaires (six avertissements et deux rétrogradations) prises à l'encontre de huit délégués syndicaux, quatre F.O., deux C.F.D.T., deux C.G.T. Ces sanctions ont été infligées par le directeur à la suite de l'action syndicale légale menée par les intéressés.

Cette action a reçu l'appui du congrès national des employés et cadres F.O. qui a terminé ses travaux samedi 29 octobre à Limoges, où M. Marc Blondel a été réélu secrétaire général de la Fédération des employés F.O.

Le congrès, qui a réaffirmé l'opposition du syndicat à toute politique autoritaire des revenus, s'est prononcé pour la cinquième semaine de congés payés, mais aussi pour la réduction du temps de travail à trente-cinq heures par semaine, l'abaissement de l'âge de la retraite et la suppression du cumul salaire et pension. *(Corresp.)*

M. Chirac : lier le chômage à la présence des immigrants est une réaction primaire

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a évoqué dimanche 30 octobre, dans une interview à la *Nouvelle Agence de presse*, la situation des travailleurs immigrés. Il a notamment estimé : « *Lier le chômage à la présence des immigrants est une réaction primaire. (...) C'est en effet nier l'importance économique des travailleurs immigrés et négliger le rôle essentiel qu'ils jouent dans ce domaine. (...) Il faut remarquer que ceux-ci occupent des emplois qui, sans être nécessairement subalternes, attirent peu les Français, mais bon nombre d'entre eux ont des spécialisations appréciables et indispensables à l'heure actuelle, notamment dans les métiers du bâtiment, où les ouvriers spécialisés étrangers représentent presque la moitié des effectifs, soit 45 %. Là encore plus qu'à un problème de race nous nous heurtons au phénomène de la dépréciation du travail manuel en France.* »

CORRESPONDANCE

L'immigration familiale en question

Les mesures récentes prises par le gouvernement pour encourager le retour des immigrés dans leur pays d'origine ou pour limiter l'immigration familiale continuent de susciter de nombreuses réactions parmi nos lecteurs, français et étrangers.

M. Jean Relin de Mougins (Alpes-Maritimes) nous écrit notamment :

La position qu'a prise *le Monde* sur la suspension de l'immigration familiale est véritablement surprenante. Au lieu de la traiter avec l'esprit d'un économiste ainsi que le fait Lionel Stoléru, votre journal a emboîté le pas à tous les groupements de gauche qui ont saisi cette occasion pour ne voir que le côté prétendument social de la mesure (...).

Pourquoi s'étonner de cette mesure puisque les immigrés qui travaillent chez nous n'avaient pas jugé bon jusqu'à présent de faire venir leur famille ? Ils devront donc continuer à vivre en célibataire comme par le passé en adressant leurs économies au-delà de la Méditerranée. Au surplus, je ne vois pas comment ils pourraient loger facilement et décemment femme et nombreux enfants alors que la vie en communauté leur est déjà imposée.

La presse économique, qui est impartiale, a donné récemment le total de l'aide au logement et à la scolarisation (des étrangers) qui s'élèvera à 1 300 millions de francs en 1978. Il eût été intéressant pour vos lecteurs de rappeler ces chiffres au lieu de les inonder de communiqués sentimentalo-pleurnichards des groupements de gauche (...).

J'en arrive à la question qui se poserait dans l'hypothèse qui n'a rien d'invraisemblable d'une détérioration très grave des conditions de vie prévalant actuellement en Algérie et qui provoquerait un afflux massif des familles venant rejoindre leur chef en France. Devrions-nous alors accueillir bénévolement cette masse de femmes et d'enfants quasi illettrés au risque de mettre en péril notre économie qui se passerait bien de cette menace (...).

Un groupe de femmes algériennes immigrées écrit :

Il y a environ 800 000 Algériens en France, mais croyez-vous honnêtement qu'ils sont là pour prendre le pain des Français. Nous avons fait un rapide calcul quant à savoir ce que chaque émigré serait en droit d'attendre comme dédommagement pour avoir non seulement subi la guerre, mais encore avoir fait tourner et marcher avec leur sueur l'industrie française. (...)

Actuellement, tout le monde tombe sur le dos du plus faible, uniquement parce qu'il n'est pas chez lui, et de là à dire qu'il vole le pain des autochtones... Nous autres, femmes émigrées, faisons des sacrifices à longueur de journée et d'année pour nos enfants, pour qu'ils aient un avenir meilleur que le nôtre. Car, enfin, serait-ce une solution que chacun retourne chez lui, bien tranquille dans ses petites pantoufles ? Il y a suffisamment de place pour tout le monde, d'autant plus que ce ne serait pas les émigrés qui seraient les plus perdants dans l'histoire.

Polémique autour d'une lettre

De nombreux lecteurs nous ont aussi adressé des commentaires après la publication dans le Monde *du 7 octobre d'une correspondance de M. Jean Reversade. Ce* « cadre en chômage, de cinquante ans, ayant toujours voté à gauche », *expliquait qu'il était hostile* « à la présence massive de travailleurs étrangers en France ».

M. Jean-Pierre Lescop, d'Argenteuil, répond :

A la lecture des arguments développés par ce lecteur, on relève immédiatement l'impasse historique sur le fait que, principalement, ces immigrés viennent de pays colonisés par la France dans un passé récent. M Reversade souligne qu'« *il n'est pas sain de quitter son pays pour gagner sa vie...* » A qui faire croire qu'il n'y a pas de nécessité urgente pour les immigrés de trouver du travail pour survivre ? (...) « *Ils attristent la vie partout* », écrit-il. Cela relève du racisme pur et simple, et du refus de l'étranger. Je ne suis pas cadre, je n'ai pas cinquante ans, ne suis pas chô- cinquante ans, je ne suis pas chômeur et je n'habite pas le 17e arrondissement ; j'ai seulement vingt-cinq ans mais j'aspire à des idées neuves, et M. Reversade me fait penser aux nostalgiques de l'O.A.S.

∴

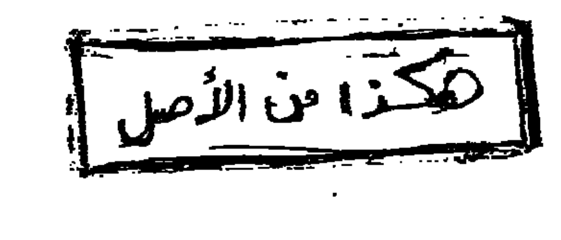
M. P. Legoie, de Neuilly, écrit :

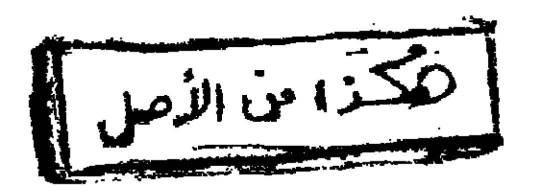
La lettre de M. Reversade me paraît intéressante à deux points de vue. Le premier c'est qu'elle m'apporte la confirmation du fait que la droite n'a pas le triste privilège du racisme. Peut-être, un jour, réussirons-nous à dépasser le faux débat entre une gauche qui aime à se présenter comme symbole de tout ce qui est généreux et juste (donc incapable de racisme) et une droite qu'elle nous présente trop volontiers sous un jour despotique, viscéralement inhumaine et fondamentalement hostile à toute forme de vraie justice, donc raciste par définition.

Certains propos tenus dans cette lettre ont des accents vraiment maurrassiens : votre lecteur semble être un adepte du principe « chacun chez soi ». Mais que signifie cela au juste ? Un individu n'est pas responsable du degré de développement (ou de sous-développement) du pays dans lequel il est placé par le hasard de sa naissance. Faut-il lui interdire de « tenter sa chance » ailleurs, d'essayer d'améliorer, si peu que ce soit, un sort misérable ?

Cette lettre est également intéressante en ce qu'elle me semble éluder le problème essentiel. (...) A la limite, est-il souhaitable pour les immigrants eux-mêmes de partir naïvement dépenser leurs maigres économies à la poursuite d'un eldorado qu'ils ne trouveront pas ? Sans supprimer autoritairement les migrations, ne faut-il pas quand même, dans l'intérêt de tous, essayer de les régulariser, de les adapter aux possibilités d'accueil ?







:TURE

de souffler dans une tromp[...] que les prix baissent

déclare M. Barre

SÉCURITÉ SOCIA[...]

F.O. SE PRONONCE POUR UNE GRÈVE NATION[...] DE VINGT-QUATRE HEURES

[...] présence des immigrants [...] n primaire

DANCE

[...] iale en questio[...]

l'une lettre

SOCIAL - ÉCONOMIE

A L'ÉTRANGER

La Chambre américaine des représentants repousse à 70 ans l'âge de la retraite obligatoire

De notre correspondant

New-York. — L'âge de la retraite obligatoire, qui était fixé à soixante-cinq ans, vient d'être repoussé à soixante-dix ans par la Chambre des représentants. La mesure doit encore être examinée par le Sénat, où elle pourrait être amendée de façon que la retraite obligatoire soit entièrement abolie d'ici cinq ans, laissant ainsi aux salariés la liberté de choisir leur date de départ de la vie active.

La préoccupation — inhabituelle aux Etats-Unis — que les élus de la nation témoignent à l'égard du troisième âge traduit une brutale mutation démogragphique. Par un retour du pendule, la prédominance des moins de vingt-huit ans, dans *les années 80, cède la place, depuis* 1975, à celle du troisième âge : vingt-trois millions d'Américains — 10 % de la population — sont âgés de plus de soixante-cinq ans.

L'Amérique des « rocking-chairs » a succédé à l'Amérique du rock. Les personnes âgées s'organisent politiquement et mènent le combat pour mettre fin à la discrimination par l'âge, aussi inadmissible pour elles que la discrimination raciale et sexuelle. Des associations, des groupes de pression de « vieux », ont surgi dans nombre de grandes villes : les « *Panthères grises* » (sic), le Conseil national des personnes âgées, l'Association nationale des employés fédéraux retraités, le Conseil national des « *Seniors Citizens* »... ils luttent pour un même objectif : le « *droit au travail* ».

Le nombre et l'influence — économique et politique — croissante du troisième âge ont incité, ces dernières années, certaines firmes à entreprendre des expériences destinées à recycler ou à utiliser à temps partiel leurs employés lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite. Mais les institutions elles-mêmes devront s'adapter à la réalité démographique. Dans un ouvrage qui fait autorité, *Pourquoi survivre*, Robert Butler examine plusieurs scénarios visant à substituer à la retraite obligatoire une retraite graduelle, assouplie ou partielle.

La décision du Congrès n'a pas fait que des heureux. Elle est actuellement très controversée. Elle risque d'avoir un impact sérieux sur la répartition du taux de chômage, en diminuant notamment le nombre, déjà largement insuffisant, des emplois disponibles pour les jeunes. Si un tiers des personnes âgées de soixante-cinq ans décident de ne pas prendre leur retraite, cela ferait 2,8 millions d'emplois en moins disponibles pour les moins de vingt-cinq ans, à l'heure où 3,25 millions d'entre eux ne trouvent pas de travail. Quant au taux de chômage national, il passerait de 7 % à 10 %.

Le gouvernement et l'entreprise privée ont toujours mis l'accent sur *le rajeunissement des cadres. « Couper le bois mort »*, a été de tout temps le leitmotiv de l' « *american way of life* ». Certes, l'expérience et la sagesse de nombre de personnes âgées ont été ainsi gaspillées. *Mais ce parti pris de jeunesse* comportait aussi des avantages. Redécouvrir, réhabiliter, maintenir à son poste le troisième âge ne peut qu'avoir des incidences à long terme, et en partie imprévisibles sur tous les aspects de la vie américaine. Le choix que le gouvernement se voit sommé de faire — non pas entre deux classes sociales ou entre deux minorités ethniques, mais entre deux âges — est grave. Aux personnes âgées qui s'opposent et la « retraite guillotine » sous prétexte qu'elles s'ennuient et que les pensions sont insuffisantes, les jeunes répondent, dans les « *mass media* » et par le truchement de leurs amis au Capitole : « *Et nous ? Nous ne nous ennuyons pas ? Nous qui n'avons pas de pensions, n'avons-nous pas besoin de travailler pour vivre ?* »

LOUIS WIZNITZER.

« CHINE NOUVELLE » : la chute du dollar provoque le chaos.

Tokyo (*A.P.*). — L'agence Chine nouvelle a commenté, samedi, le recul du dollar sur les places financières, estimant que la chute brutale des cours de la devise américaine a provoqué le chaos dans le système monétaire et commercial occidental. L'affaiblissement des positions du dollar est dû principalement à la reprise hésitante de l'économie américaine, qui est en proie à des difficultés, et de façon plus directe aux énormes déficits commerciaux enregistrés par les Etats-Unis.

Au Danemark

UNE GRANDE BANQUE PRIVÉE PRÉCONISE LE RETRAIT DE LA COURONNE DU « SERPENT » MONÉTAIRE.

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. — La direction de la Handelsbank (la plus importante des banques privées du Danemark pour le volume de ses transactions) vient de causer des remous dans les milieux politiques et économiques de Copenhague en préconisant, dans son dernier bulletin de conjoncture trimestriel, le retrait de la couronne danoise du « serpent » communautaire. Selon les auteurs de cette analyse, la couronne danoise ne pourra continuer à être indéfiniment liée au deutschemark — un compagnonnage qui la réévalue artificiellement — sans risquer d'exposer l'économie du royaume à de nouvelles crises. Selon eux, on aurait au contraire intérêt à la rattacher de façon plus flexible aux monnaies de pays qui jouent un rôle important dans les échanges extérieurs danois, allusion qui vise vraisemblablement la Grande-Bretagne, la Suède et la Finlande.

Ce diagnostic a été approuvé aussitôt par un certain nombre d'experts, dont deux professeurs d'économie politique connus, les professeurs Gelting et Thorlund Gipsen. En revanche, il a suscité la colère du ministre de l'économie, M. Haekkerup. Celui-ci a déclaré en substance que douter pour l'instant du bien-fondé de la politique monétaire du gouvernement ne servait aucun but raisonnable. Et que réclamer la sortie de la couronne du « serpent » revenait à prôner une forte dévaluation — perspective inacceptable.

A ces attaques, le principal directeur de la banque, M. Bendt Hansen, a répondu qu'être en démocratie impliquait une réelle liberté d'expression et qu'il estimait du devoir de l'établissement qu'il dirige de faire connaître à l'opinion son point de vue sur cette question — un point de vue qui avait été soigneusement pesé et mûri.

CAMILLE OLSEN.

ÉNERGIE

LE SÉNAT AMÉRICAIN NE S'OPPOSERAIT PLUS A LA TAXE SUR LA PRODUCTION INTÉRIEURE DE PÉTROLE.

Le Sénat américain a voté, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 octobre, par cinquante et une voix contre trente, une série de dispositions fiscales visant à encourager les investissements économisant l'énergie. Au total, des crédits d'impôts d'un montant de 32 milliards de dollars sur huit ans ont été votés. Ils devraient inciter les industriels soit à économiser l'énergie, soit à recourir à d'autres sources que le pétrole ou le gaz naturel. Par 72 voix contre 1, les sénateurs *ont cependant rejeté une mesure* spécifique prévoyant des abattements d'impôts représentant un montant total de 27 milliards de dollars, en faveur des industriels qui choisiraient comme source d'énergie le charbon plutôt que le pétrole ou le gaz naturel.

Mais c'est un « vote de procédure », intervenu au Sénat à la fin de la semaine dernière, qui revêt, aux yeux des observateurs, le plus d'importance. Ce vote indique qu'une majorité de sénateurs semblent maintenant prêts à accepter le principe d'une taxe sur la production américaine de pétrole brut. Son produit (15 milliards de dollars environ) servirait à développer de nouvelles sources d'énergie. Jusqu'à présent, les sénateurs, notamment la commission des finances, avaient manifesté leur opposition à cette taxe qui joue un rôle essentiel dans le « plan énergie » du président Carter.

● *Equipement de bureau : Adrex aux Etats-Unis.* — Adrex, filiale de CIT-Alcatel (groupe C.G.E.), vient de conclure un accord avec le numéro un mondial de l'équipement de bureau, la firme américaine Adressograph-Multigraph. D'une part, Adrex cède à Adressograph-Multigraph une licence exclusive de fabrication aux Etats-Unis (pour le marché nord-américain) de sa nouvelle machine à estamper les cartes plastiques et plaques métalliques. D'autre part, les produits Adrex pourront être vendus à travers le réseau commercial du groupe américain dans les pays où l'implantation de la C.G.E. est insuffisante.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES CHAUSSON

La situation provisoire du bilan, arrêtée au 30 juin 1977, fait ressortir, après amortissements, un bénéfice net d'impôt de 4 515 000 F.

Une somme de 2 412 000 F a également été déduite pour couvrir une perte sur filiale : cette perte sera toutefois intégralement compensée en utilisant la provision spécialement constituée à cet effet en 1975.

La marge brute d'autofinancement dégagée par l'exploitation est de 27 264 000 F. Compte tenu des modifications de structure de la société, cette marge brute ne peut valablement se comparer à celle de la période correspondante de 1976.

MERLIN GERIN

Les situations provisoires au 30 juin, publiées jusqu'en 1976, faisaient apparaître un résultat avant amortissements et impôts.

Le résultat net de la situation au 30 juin 1977, 15 895 000 F, est déterminé selon les règles utilisées pour le bilan de fin d'année.

Pour permettre la comparaison avec le passé, il est précisé que le résultat net du premier semestre 1976 s'établit à 12 722 000 F.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 1977, le capital de la société s'élevait à 48 912 000 F.

L'actif net, d'un montant de 79 584 640, 14 F, se répartissait comme suit :

— Obligations françaises	41,31 %
— Obligations étrangères	10,53 %
— Effets hypothécaires	4,26 %
— Actions françaises	11,96 %
— Actions étrangères	30,44 %
— Autres valeurs d'actif	1,50 %

Au 30 septembre, la valeur nette de l'action était de 162,71 F. Un coupon d'un montant net de 7,90 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,97 F a été détaché le 18 mars 1977.

ASSURANCES PLACEMENTS

Au 30 septembre 1977, le capital de la société s'élevait à 32 millions 718 683,30 F.

L'actif net, d'un montant de *42 192 788,49 F, se répartissait comme* suit :

— Obligations françaises	44,04 %
— Obligations étrangères	15,78 %
— Actions françaises	9,80 %
— Actions étrangères	28,79 %
— Autres valeurs d'actif	1,59 %

Au 30 septembre, la valeur nette de l'action était de 117,83 F. Un coupon d'un montant net de 4,32 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,59 F a été détaché le 22 mars 1977.

COMPAGNIE LA HÉNIN

Le conseil de la compagnie La Hénin, qui s'est tenu le 27 octobre 1977, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1977.

Les revenus nets de l'exercice s'établissent à 109 M.F. contre 105 M.F. en 1976. Cette variation est due principalement à l'augmentation importante des dividendes encaissés des filiales intégrées, en progression de plus de 20 %.

Le bénéfice avant amortissements et provisions ressort à 63 M.F. contre 70 M.F. par suite notamment, des frais financiers qui passent de 28 à 36 M.F.

Le conseil a décidé d'enregistrer une provision pour risques de 20,5 M.F. pour tenir compte du ralentissement actuel des ventes dans les opérations de promotion immobilière et de la décision prise préalablement de différer les mises en chantier des constructions sur les terrains de la compagnie. En conséquence, le bénéfice net des opérations s'élève à 40,5 M.F. contre 61,5 M.F.

Le conseil a convoqué une assemblée générale ordinaire pour le 12 décembre 1977, à 15 heures, qui se tiendra dans les locaux de la banque de La Hénin-COGEFIMO, 16, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un coupon de 16 F + un avoir fiscal de 8 F (impôt déjà payé au Trésor).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

EMPRUNT 5 % 1962 : ÉCHÉANCE OPTIONNELLE AU GRÉ DES PORTEURS

Electricité de France a émis en février 1962 un emprunt représenté par des obligations de 250 F portant intérêt au taux nominal net de 5 %.

Ces titres sont remboursables par séries égales, tirées au sort tous les deux ans, le 1er mars de chaque année paire jusqu'au 1er mars 1994. Le prix de remboursement est de 275 F pour l'échéance de 1978, de 300 F pour les échéances de 1980 à 1986 et de 350 F pour les échéances suivantes.

Les porteurs peuvent aussi obtenir par anticipation le remboursement de leurs titres une première fois le 1er mars 1978 à 275 F, à condition de les avoir déposés, au plus tard le 1er décembre 1977, à l'une des caisses désignées par la Caisse nationale de l'énergie.

Toutefois, Electricité de France a l'intention d'offrir une augmentation du taux d'intérêt et, éventuellement, des primes de remboursement aux porteurs qui ne demanderaient pas le remboursement de leurs titres au 1er mars 1978.

De plus, l'échéance optionnelle au gré des porteurs du 1er mars 1986 serait avancée au 1er mars 1985.

Les autres caractéristiques des titres demeureraient inchangées.

Un second communiqué, publié vers le milieu du mois de novembre, précisera le détail de ces nouvelles modalités, ainsi que les conditions dans lesquelles les porteurs auront à demander l'estampillage de leurs titres pour en bénéficier.

BANQUE SCALBERT-DUPONT

Dans sa séance du 28 mars 1977, le conseil d'administration de la Banque Scalbert Dupont a décidé de porter le capital social de 47 500 000 F à 71 250 000 F par incorporation de réserves et création de 475 000 actions nouvelles de 50 F nominal, jouissance 1er janvier 1977, attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

La répartition matérielle de ces actions nouvelles a débuté le 24 octobre 1977, le droit d'attribution étant représenté par le coupon n° 2. L'action nouvelle attribuée est entièrement assimilée à l'ancienne.

Dans une lettre adressée aux actionnaires, M. Louis Decoster, président de la Banque Scalbert Dupont a rappelé que :

— Les fonds propres de la société s'élevaient, au 1er janvier 1977, à 173,4 millions de francs, soit 121 F par action de 50 F nominal, ex-droit d'attribution, faisant ressortir une décote de 30 % par rapport au cours actuel (87 F le 24 octobre 1977) ;

— La valeur de l'actif net comptable se chiffrait à 265 millions de francs, c'est-à-dire 186 F par action ex-droit.

Dans cette même lettre, le président de la Banque Scalbert Dupont a fait part de sa confiance quant aux résultats d'exploitation de l'exercice en cours, qui, compte tenu des éléments connus au 30 septembre, permettent d'envisager, sauf événement imprévisible, une amélioration de la distribution globale.

COMPAGNIE NAVALE WORMS

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 25 octobre 1977 sous la présidence de M. Jean Barnaud.

*Le rapport présenté à l'assemblée, tout en rappelant les difficultés aux*quelles l'industrie des transports maritimes continue à se trouver confrontée, a mis l'accent sur les deux importantes opérations financières qui ont marqué l'exercice :

— Une augmentation de capital par apports en numéraire le portant de 69 587 100 F à 86 983 800 F ;

— Emission d'un emprunt obligataire convertible de 60 millions de francs de nominal.

La Compagnie a pu ainsi augmenter ses fonds propres et se procurer les moyens de parfaire le financement du programme d'investissements de sa principale filiale, la Société française de transports maritimes.

Le rapport a été complété par une présentation du groupe, de sa structure et de son évolution, faisant le point des efforts déjà réalisés comme de ceux en cours.

La flotte des sociétés contrôlées par la Compagnie s'élevait, au 25 octobre, à 2 810 000 tonnes de port en lourd pour soixante-treize navires ; la moyenne d'âge pondérée à la tonne était inférieure à quatre ans ; les huit navires en commande représentaient 106 525 tonnes de port en lourd. Le total du bilan consolidé au 31 décembre 1976 s'établit à 2 108 605 000 francs.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977, qui font apparaître un bénéfice net comptable de 6 870 785 francs, à comparer à 3 599 241 francs pour l'exercice précédent.

Elle a voté la distribution à chacune des 695 871 actions de 100 F composant le capital social au 30 juin d'un dividende net de 7,75 francs qui assurera, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 11,625 francs par titre. Le dividende net des exercices précédents était de 6 F en 1976 et 7,75 F en 1975.

Le dividende sera mis en paiement sur présentation du coupon n° 37, à partir du 7 novembre 1977. Cette distribution ne concerne pas les 173 967 actions nouvelles qui portent jouissance au 1er juillet 1977.

L'assemblée a élu deux nouveaux administrateurs : M. Jean-Raymond Fouchet, directeur général des Assurances générales de France, et la société Athena, représentée par son président, M. Pierre Bazy, et a renouvelé, pour trois ans, le mandat de M. Henri Yrisson et celui de MM. Worms et Cie, représentés par M. Guy Brocard.

Dans son allocution, M. Barnaud a évoqué la crise de surcapacité qui sévit dans les transports maritimes, avec toutefois une acuité différente selon les secteurs, et précisé la situation actuelle des diverses activités du groupe face à cette conjoncture. Le très important programme d'investissements lancé dans les cinq dernières années va s'achever au cours du premier trimestre 1978 et son financement est assuré. Une politique prudente et sélective devrait permettre de maintenir les positions commerciales acquises, tout en tenant compte aux actionnaires de l'important effort qu'ils ont consenti pour renforcer la structure financière de la société.

P.S.A. PEUGEOT-CITROEN

Pour le premier semestre 1977, le chiffre d'affaires h. t. consolidé du groupe Peugeot-Citroën s'est élevé à 21 650 millions de francs, en augmentation de 23,3 % sur celui de 17 560 millions réalisé à structure identique au cours du premier semestre 1976.

Les ventes à l'exportation se sont *élevées à 9 058 millions et ont ainsi* été supérieures de 33,5 % à celles des six premiers mois de 1976. Pour l'ensemble de l'année 1977, les ventes à l'exportation du groupe Peugeot-Citroën devraient donc être en très sensible augmentation sur celles réalisées en 1976, qui s'étaient élevées à 13 684 millions de francs.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

La Banque d'Angleterre cesse de freiner la hausse du sterling

Le cours monte de près de 4 %

Le cours de la livre sterling a fait un bond en avant ce lundi 31 octobre : il est passé à 1,84 dollar, alors que la cotation enregistrée vendredi après-midi, à la clôture du marché, était de 1,772 dollar. La progression ressort à quelque 3,9 %.

Ce brusque mouvement est dû à la décision prise par les autorités monétaires britanniques de cesser d'intervenir sur le marché des changes pour freiner la hausse du sterling face à un dollar faible. Au début de la matinée, la trésorerie a publié un communiqué qui déclare notamment :

« Le dollar a récemment baissé sensiblement, et, la confiance dans le sterling étant forte, des afflux massifs de capitaux en ont résulté sur la place de Londres. Le gouvernement estime qu'une perpétuation de cet afflux à une grande échelle pourrait maintenant mettre en danger la poursuite des objectifs monétaires intérieurs. Dans ces conditions, la politique d'intervention de la Banque d'Angleterre va être ajustée de façon correspondante. »

Fortes pressions

De fortes pressions se sont exercées au cours des jours derniers, et encore pendant le week-end, sur le gouvernement pour qu'il se résolve à laisser la livre sterling se revaloriser sur le marché des changes. Plusieurs articles sont parus dans les journaux pour préconiser cette politique. Et notamment dans l'hebdomadaire laisser monter la livre sterling d'en-numéro du 30 octobre. L'« Observer » notait que le gouvernement s'était, du reste, rendu lui-même à cette raison et que son intention était de laisser montre la livre sterling d'environ 5 %. Les placements de capitaux sur la place de Londres, où, malgré le niveau bas des taux d'intérêt à court terme, les titres d'Etat rapportent encore plus de 11 % (sans pratiquement de risque de change), avaient pour conséquence automatique de gonfler la masse monétaire. C'est la Banque d'Angleterre qui est amenée à racheter une grande partie de ces capitaux et à émettre en contrepartie des livres sterling. Dans quelques jours seront publiés les chiffres concernant les réserves de l'institut d'émission à la fin septembre. Leur montant aurait augmenté pendant le mois dernier de quelque 2,3 milliards de dollars, ce qui le porterait aux environs de 20 milliards de dollars.

Depuis le 27 juillet dernier, la Banque d'Angleterre avait assoupli sa politique d'intervention, qui avait jusque-là eu pour objectif de maintenir stable le taux de change avec le dollar.

Il en était résulté, étant donné l'affaiblissement de la devise allemande, une diminution de la valeur du sterling vis-à-vis des autres monnaies, ce qui avait conduit les autres pays du Marché commun à manifester parfois leur irritation à l'égard de la Grande-Bretagne.

P. F.

QUATRE RESSORTISSANTS ALLEMANDS ET UN MAROCAIN HOSTILE A RABAT SONT EXPULSÉS.

Quatre ressortissants ouest-allemands, M. Jean Rudiger von Tiedemann, âgé de trente-six ans, et Mmes Iris von Tiedemann, âgée de vingt-quatre ans, Charlotte Cylla von Tiedemann, âgée également de vingt-quatre ans, et Gabrielle Paoli, âgée de vingt-neuf ans, interpellés, samedi 29 octobre, à 6 h. 30 du matin, à Asnières (Hauts-de-Seine) ont été expulsés. Le ministère de l'intérieur se refuse à donner la moindre explication sur les conditions de ces expulsions.

D'autre part, selon les comités de lutte contre la répression au Maroc, M. Saïd Smihi, « *militant marxiste léniniste, favorable à l'autodétermination du Sahara* », a été interpellé à son domicile, samedi 29 octobre à l'aube, et « *emmené par la force jusqu'à un avion en partance pour l'Algérie* », « *sans avoir pu entrer en contact avec sa famille et ses avocats* ». Les comités de lutte contre la répression au Maroc dénoncent la mesure prise à l'encontre de M. Smihi, ancien responsable de l'Association des Marocains en France : « *elle est démesurée car Smihi n'exerce en France aucune activité qui pourrait justifier un passage devant la commission régulière d'expulsion que le ministre de l'intérieur n'a même pas daigné réunir. Elle est inopportune car elle renforce le racisme et la xénophobie largement développés dans une partie de l'opinion par la presse à sensation et par les orientations du gouvernement (loi Stoléru sur l'immigration, psychose d'un « terrorisme » international).* »

Aux Pays-Bas

La famille de M. Caransa demande aux ravisseurs de « se mettre en rapport avec elle par n'importe quel moyen »

De notre correspondant

Amsterdam. — Selon la police d'Amsterdam, les ravisseurs de l'homme d'affaires Maup Caransa, enlevé dans la nuit du 27 au 28 octobre, ne se sont toujours pas manifestés. La famille Caransa leur a lancé un appel et leur a demandé de « *se mettre en contact avec elle par n'importe quel moyen* ». Cet appel n'a pas eu de résultat.

C'est du moins ce que déclare la police d'Amsterdam, qui affirme ne pas prendre au sérieux les nombreux coups de téléphone qui ont continué à parvenir aux rédactions de différents journaux.

Bien que la plupart des interlocuteurs semblent avoir demandé la libération d'un membre allemand du groupe Baader, Knut Folkerts, emprisonné aux Pays-Bas pour avoir tué un agent de police, les autorités affirment qu'elles n'ont pas d'indications précise qu'il s'agisse d'un enlèvement politique. Mais on peut se demander si les autorités néerlandaises n'ont pas décidé de suspendre toute information, comme cela a été le cas en Allemagne fédérale après l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer. Aucune trace du disparu n'aurait été repérée, aucune indication donnée par le public n'aurait été utile. C'est peu probable, d'autant qu'environ quarante policiers d'Amsterdam ne s'occupent que du cas Caransa.

L'affaire continue à rester sous le contrôle de la police municipale d'Amsterdam, mais le ministre de la justice, M. de Gaay Fortman, a interrompu un séjour au Portugal et est rentré dimanche 30 octobre. Même si l'enlèvement [n']est pas sérieusement revendiqué dans les jours qui viennent par l'Armée rouge, le gouvernement sera officiellement obligé de s'en occuper de plus près, compte tenu du climat qui règne dans le pays.

La formation du nouveau gouvernement

L'affaire Caransa survient au moment où M. Den Uyl, le premier ministre démissionnaire, a des difficultés pour former son nouveau gouvernement de centre gauche. Le parti socialiste a, en effet, rejeté l'accord sur la répartition des postes ministériels conclu par le leader du groupe parlementaire, M. Van Thijn avec les chrétiens-démocrates et les démocrates 66 (radicaux de gauche). M. Van Thijn aurait fait trop de concessions, par exemple, en laissant le portefeuille de la coopération, tenu jusqu'à maintenant par le socialiste de [illegible], M. Pronk, aux chrétiens-démocrates, et en gardant pour les socialistes des portefeuilles réputés plus « conservateurs » comme les affaires étrangères et la défense nationale.

Un congrès extraordinaire du parti socialiste doit décider, le 5 novembre, si M. Den Uyl pourra conserver son poste de premier ministre ou si les socialistes retourneront, après quatre ans et demi passés au gouvernement, dans l'opposition. Bien qu'il y ait un grave conflit entre la base du parti et MM. Den Uyl et Van Thijn, on voit mal comment les socialistes seraient relégués dans l'opposition dans la situation actuelle, compte tenu du climat créé par l'enlèvement de M. Caransa.

MARTIN VAN TRAA.

DEVANT LES JEUNES GISCARDIENS

Le P.S. est le parti de l'équivoque et de l'illusion

déclare M. Soisson

Le mouvement des jeunes giscardiens Autrement a organisé samedi après-midi 29 octobre une « *fête-forum* », porte de Pantin, à Paris, sous le chapiteau du cirque Jean Richard. Deux mille personnes environ ont participé à cette manifestation. M. Hugues de Wavrin a ainsi défini les objectifs de la formation dont il est le porte-parole : « *Nous ne présenterons aucun candidat à aucune élection. Nous ne voulons rien avoir à négocier, et surtout pas des places contre des idées. Il s'agit pour nous de prouver aux jeunes de vingt ans qu'être avec Valéry Giscard d'Estaing n'est pas une honte.* »

Des débats ont permis aux participants d'interroger plusieurs membres du gouvernement, notamment Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, René Haby, ministre de l'éducation, Christian Beullac, ministre du travail, Michel d'Ornano, ministre de la culture.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré au cours de la séance de clôture :

« *Parler à la jeunesse est difficile, mais d'autres partis nous donnent l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Le parti communiste d'abord, qui se révèle plus que jamais attaché à une société hiérarchisée et centralisée. Sa conception autoritaire du pouvoir est incompatible avec les aspirations des jeunes. (...) Mais le parti socialiste aussi, qui se révèle de plus en plus le parti de l'équivoque et de l'illusion. Je prendrai un exemple : celui du moratoire nucléaire qu'il a récemment proposé. Cette attitude, destinée à récupérer la sensibilité écologiste, est en profonde contradiction avec ses déclarations passées selon lesquelles la réalisation du programme commun impliquerait une croissance très forte. Elle ne repose sur aucune étude sérieuse du problème de l'énergie.* »

Tandis que le « Daily Mail » conteste la thèse du crime crapuleux

Sanaa se dit prêt à indemniser les familles de deux jeunes Françaises assassinées

Le gouvernement de la République arabe du Yémen est disposé à verser une « indemnité matérielle adéquate » aux familles des deux jeunes Françaises, Françoise Scrivano et Véronique Troy, trouvées mortes, le 10 octobre dernier, sur la route de Maarib, aux confins du désert, a annoncé dimanche l'ambassade à Paris. L'ambassade affirme que l'enquête a établi que les deux jeunes femmes avaient été tuées et « dépouillées de tout ce qu'elles possédaient » par « des pillards qui se manifestent parfois dans des régions lointaines et isolées du pays ».

A Londres, en revanche, le « Daily Mail » lie la mort des deux Françaises à l'assassinat, le 12 octobre dernier, du président de la République, M. Ibrahim El Hamdi. Le journal britannique, qui cite une « haute personnalité yéménite » dont il ne révèle pas l'identité, affirme qu'en fait les deux jeunes Françaises auraient été assassinées alors qu'elles se trouvaient avec le chef de l'Etat et son frère dans une résidence privée située dans les montagnes entourant Sanaa. Un groupe de musulmans fanatiques auraient commis le crime pour punir la violation de la morale de l'islam. Le chef de l'Etat et ses compagnons avaient été tués par balles, mais les deux jeunes femmes auraient été déshabillées, fouettées et lapidées à mort, et leurs corps auraient été mutilés.

Toujours selon la haute personnalité yéménite citée par le « Daily Mail », le président Hamdi aurait fait la connaissance des deux jeunes femmes lors de sa visite officielle à Paris, au début de l'année, et les aurait invitées dans son pays sous le prétexte de participer à une présentation de mode à Sanaa.

[L'ambassade de Yemen du Nord à Paris a démenti, lundi, catégoriquement les informations du *Daily Mail*, qu'elle a qualifiées de « *hautement fantaisistes*.]

Selon Radio-Hanoï

SINGAPOUR AURAIT ACCEPTÉ D'EXTRADER LES PIRATES DE L'AIR

Radio Hanoï a annoncé, lundi 31 octobre, que Singapour avait accepté d'extrader les quatre pirates de l'air qui avaient détourné, samedi, un DC-3 des lignes aériennes vietnamiennes (*le Monde* du 30-31 octobre). Aucune confirmation n'a encore été obtenue à Singapour. L'appareil est reparti dimanche pour Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon) avec trente et un passagers à bord. Les quatre pirates de l'air qui avaient tué le mécanicien et le radio et blessé grièvement le stewart se sont rendus aux autorités singapouriennes auxquelles isl ont demandé le droit d'asile. Un seul passager a refusé de rentrer au Vietnam.

L'OPÉRATION JANUS-IV EST TERMINÉE

L'opération Janus-IV, qui a permis à six plongeurs français d'atteindre des profondeurs records (travail à 460 mètres et « pointe » à 501 mètres), a pris fin le 29 octobre à 18 heures. A cette heure-là, les six hommes sont sortis des caissons dans lesquels ils avaient vécu — à l'exception des temps de plongée — pendant deux semaines. M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat, représentait M. René Monory, ministre de l'industrie du commerce et de l'artisanat.

Janus-IV était organisée conjointement par le Centre national pour l'exploitation des océans, la marine nationale (groupe d'intervention sous la mer), la COMEX et le groupe Elf-Aquitaine. Elle a permis de prouver que le travail sous-marin était possible jusqu'à la profondeur de 460 mètres.

Le numéro du « Monde » daté 30-31 octobre 1977 a été tiré à 489 760 exemplaires.

● *M. Maxime Gremetz*, membre du bureau politique du P.C.F., accompagné de plusieurs élus communistes, s'est vu interdire, jeudi 27 et vendredi 28 octobre, l'accès de l'université de technologie de Compiègne, du musée départemental de l'Oise, à Beauvais, et d'une cité de lads, près de Chantilly. Les communistes affirment qu'ils voulaient simplement visiter en délégation le musée départemental de l'Oise (la conservatrice avait donné son accord par écrit), mais cette visite avait été jugée « *inopportune* » par le préfet du département. La visite à l'université de technologie de Compiègne a été purement et simplement refusée par son président, M. Guy Denielou. Enfin, M. Gremetz a été accueilli dans la cité des lads, à Lamorlaye, par des gendarmes et des huissiers, qui lui ont interdit de pénétrer dans les escaliers des immeubles.

Le référendum du 28 octobre

M. ALI SOILIH A ÉTÉ MAINTENU A LA TÊTE DE L'ÉTAT COMORIEN PAR 55 % DES VOIX.

Moroni (*A.F.P.*). — La population comorienne s'est prononcée par 86 065 voix — soit 55 % des votes — en faveur du maintien à la tête de l'Etat de M. Ali Soilih, lors d'un référendum organisé le vendredi 28 octobre. Cette consultation avait été annoncée le 16 octobre par le chef de l'Etat. Celui-ci avait alors reconnu n'être pas en mesure d'achever, dans les délais prévus, la réforme administrative qu'il avait engagée.

Le référendum avait pour but de proposer à la population, soit d'accorder à M. Soilih un nouveau délai, soit de le lui refuser pour que soit nommé à sa place un nouveau chef d'Etat.

Sur les 155 558 votants, 65 906 électeurs se sont prononcés en faveur de l'élection d'un remplaçant, soit 42,5 %. Il y a également eu 2,5 % de votes nuls et 13 229 abstentions.

Après le voyage de M. Barre à Budapest

LE COMMUNIQUÉ FRANCO-HONGROIS

Le communiqué franco-hongrois publié samedi 29 octobre déclare que la visite de M. Barre à Budapest a permis de donner « *une nouvelle impulsion* » aux relations entre les deux pays, et souligne les possibilités de coopération dans plusieurs secteurs économiques.

L'examen de la situation internationale a fait apparaître une « *large convergence de vues* », poursuit le communiqué. La France et la Hongrie réaffirment « *leur résolution de mettre en œuvre toutes les dispositions* » de l'accord d'Helsinki et expriment « *l'espoir* » que la conférence de Belgrade « *remplira les tâches qui lui ont été assignées* ». Elles marquent également leur attachement « *au principe du désarmement réel, général et complet sous contrôle international strict et efficace* ».

Record d'embouteillages pour les départs de la Toussaint

Les spécialistes affirment que depuis 1971 on n'avait jamais noté pour les départs de la Toussaint d'aussi nombreux et d'aussi importants encombrements sur les routes. Le fait que les congés scolaires coïncident avec le week-end et les fêtes, et, toujours selon les spécialistes, l'indiscipline des automobilistes qui n'ont pas su ou voulu étaler suffisamment leurs départs expliquent ces encombrements. D'où les conseils que donne la Prévention routière : rentrez mercredi plutôt que mardi, et si vous devez rentrer mardi, trouvez-vous aux portes de Paris avant 15 heures.

Samedi, entre 11 et 17 heures, à la sortie des grandes villes, mais surtout de Paris, des encombrements de plusieurs kilomètres se sont formés. Le record a été atteint sur l'A 6 entre Paris et Fleury-en-Brière : 50 kilomètres de bouchons. Et l'on se souviendra longtemps de cet « automobiliste témoin », qui mit trois heures pour parcourir les 50 kilomètres qui séparent Paris du poste de péage de Fleury. Il serait allé plus vite à bicyclette... A ce propos, pourquoi, lorsqu'on aperçoit les premiers signes d'engorgement, ne pas fermer les bretelles d'accès aux autoroutes et éviter que les automobilistes ne tombent dans le piège qui les attend lorsqu'ils auront — est-ce l'explication ? — acquitté leur péage ?

Perturbations à Air France

D'autre part, comme nous l'avons indiqué dans nos éditions de samedi, le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.), les hôtesses et stewards d'Air France, a appelé ses adhérents à cesser le travail durant vingt-quatre heures, le mardi 1er novembre. Les long-courriers seront assurés ; les deux tiers des moyen-courriers seront supprimés (renseignements au 535-61-61).

Selon le S.N.P.N.C., cet arrêt de travail « *fait suite à la décision de la direction d'Air France de mettre en service un nouveau modèle de Boeing-747 dit « Combi », sans qu'un accord ait été conclu sur la composition de l'équipage. Le syndicat fait, d'autre part, état de réductions de personnel sur certaines lignes où la compagnie nationale exploite des Boeing-747* ».

● *La nomination de M. Franco di Bella* au poste de directeur du *Corriere della Sera*, en remplacement de M. Piero Ottone, qui avait démissionné le 21 octobre dernier, a été annoncée le 29 octobre par les éditions Rizzoli.

M. di Bella, né en 1920 à Milan, était depuis six mois directeur du journal *Il Resto del carlino* de Bologne. Il avait été auparavant directeur adjoint du *Corriere della Sera*. — (*A.F.P.*)

M. PONIATOWSKI : la France est prête à fournir des réacteurs nucléaires au Brésil.

Rio-de-Janeiro (A.F.P.). — La coopération nucléaire franco-brésilienne sera au centre des entretiens de M. Giscard d'Estaing au cours de la visite qu'il doit faire au Brésil l'an prochain : un accord pour la vente d'équipement et de technologie destinés au traitement de l'uranium pourrait être signé à cette occasion. Telle est, du moins, l'opinion de la presse brésilienne, après les déclarations faites à Brasilia et à Sao-Paulo, par M. Michel Poniatowski, envoyé spécial du président de la République. *O Estado de Sao Paulo* va jusqu'à évoquer la fourniture éventuelle, par la France, de la technologie nécessaire au traitement de l'uranium

LES ÉTATS-UNIS VONT PROPOSER A L'UNION SOVIÉTIQUE UNE LIMITATION DU COMMERCE INTERNATIONAL DES ARMES.

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis soumettront sous peu à l'Union soviétique des propositions pour limiter le commerce international des armes classiques, a indiqué le président Carter dans un entretien avec des journalistes américains.

M. Carter avait annoncé, au mois de mai dernier, que les Etats-Unis comptaient restreindre unilatéralement leurs ventes d'armes à l'étranger, considérant le danger que la diffusion de celles-ci représente pour la sécurité internationale.

Le président a reconnu devant les journalistes que, dans ce domaine, les Etats-Unis étaient « les plus grands coupables actuellement ». « Les Soviétiques viennent peut-être après, alors que les Français, les Britanniques et les Belges participent à un certain degré à ces ventes excessives d'armes », a-t-il ajouté.

« Nous sentons tous que cela doit être réduit », affirme encore M. Carter. « La manière d'y parvenir est un autre problème, bien sûr, une question à laquelle il sera très difficile de répondre », conclut-il.

SELON LE « SUNDAY TELEGRAPH », DES MILLIERS DE PARTISANS DE LA « BANDE DES QUATRE » AURAIENT ÉTÉ FUSILLÉS EN CHINE.

Les purges de « contre-révolutionnaires » et de partisans de la « bande des quatre » auraient fait « des milliers » de victimes, fusillées récemment dans plusieurs provinces chinoises, écrit le correspondant à Pékin du journal britannique « Sunday Telegraph ». Les plus récentes auraient eu lieu à Kunming, la capitale de la province méridionale du Yunnan, où des affiches ont annoncé l'exécution de vingt-trois personnes, dont des femmes. Selon des voyageurs, il leur aurait été reproché d'avoir eu des « activités contre-révolutionnaires », d'avoir distribué des tracts ou formé des groupes opposés au régime.

Il y a une semaine, des officiels de la province du Heilungkiang, en Mandchourie, auraient déclaré, selon le « Sunday Telegraph », que le nombre d'exécutions capitales avait augmenté depuis l'arrivée au pouvoir de M. Hua Kuo-feng ; des « criminels » et de « mauvais éléments » autrefois protégés par la « bande des quatre » auraient ainsi été mis à mort.

Ces purges touchent principalement les provinces du Chekiang ou du Liaoning. Des exécutions auraient aussi eu lieu dans les villes de Wuhan, Hangchow, Changhai, Canton, Chenyang, ainsi qu'à Pékin (nos dernières éditions daté 30-31 octobre).



